
Stanford University Libraries
3 6105 116 993 945



· LINDEN TOWERS ·
MENLO PARK · CALIFORNIA
· MAVD · LEE · FLOOD ·
STAN
RIES



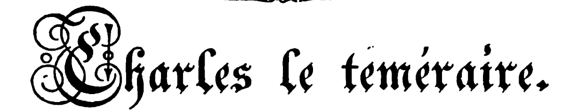

·LINDEN TOWERS·
MENLO PARK·CALIFORNIA
·MAVD·LEE·FLOOD·
STAN
RIES

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE.

TOME DIXIÈME.



Cinquième Livraison.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N°. 4,
PLACE DE L'ODÉON.

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE

DE LA MAISON DE VALOIS.

1364—1477.

PAR M. DE BARANTE,

PAIR DE FRANCE.

Scribitur ad narrandum non ad probandum.
QUINTILIEN.

QUATRIÈME ÉDITION.



Paris,

LADVOCAT, LIBRAIRE

De S. A. R. M. le Duc de Chartres,

Palais-Royal.

1826.

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE.

CHARLES LE TÉMÉRAIRE.

1467—1477.

LIVRE QUATRIÈME.

Le Duc entre en France. — Siége de Beauvais.—Ravages en Normandie. — Trêves. — Conquête de la Gueldre. — Entrevue du Duc et de l'Empereur. — Fin du comte d'Armagnac. —Guerre de Roussillon. — Voyage du Duc en Alsace et en Bourgogne. — Alliance du roi et des Suisses.

Au moment où le frère du roi se mourait, le duc de Bourgogne était à Arras, et jamais ses affaires n'avaient paru en si grande prospérité. Il avait assemblé une armée magnifique : elle était prête à envahir le royaume. Tous les princes de France le reconnaissaient

pour chef de la ligue qui allait enfin accabler le roi. Le duc Nicolas de Calabre, avec le secret assentiment de son aïeul le roi René, était en cet instant même venu le trouver pour conclure un traité d'alliance, et lui demander sa fille : rompant ainsi les engagemens qu'il avait avec le roi, et même une promesse réciproque de mariage qu'il avait échangée avec madame Anne de France. Le roi d'Angleterre était disposé à lui envoyer de puissans secours. Enfin, le roi Louis, effrayé de tant de redoutables apprêts, sollicitait depuis quelques mois la paix, et offrait d'humbles conditions. Sans avoir tiré l'épée, le duc Charles pouvait recouvrer les villes de la Somme, et tout ce qui lui avait été pris. Il n'avait pas voulu repousser de si grands avantages, et avait enfin consenti à signer ce traité. Toutefois joignant, comme de coutume, la dissimulation à la force, il espérait que la paix, si elle suspendait quelque peu ses grands projets, en rendrait bientôt après le succès plus facile. Le sire de Quingey, envoyé pour recevoir le serment du roi, devait ensuite se rendre auprès du duc de Bretagne, et, conformément aux promesses faites en signant

le traité, il avait à lui signifier que le duc de Bourgogne renonçait à son alliance. Mais cet ambassadeur avait près de lui un simple chevaucheur d'écurie, chargé de lettres secrètes qui ne devaient lui être remises qu'à Nantes seulement, tant le Duc avait craint que le sire de Quingey ne se laissât gagner par le roi et ne trahît son secret [1].

Ces lettres portaient, que monsieur de Bretagne ne devait pas s'étonner de la paix; que les alliances n'en subsistaient pas moins; que le duc de Bourgogne avait voulu avant tout ravoir Amiens et les villes de la Somme; que maintenant il allait envoyer une nouvelle ambassade au roi, pour le sommer d'accomplir envers tous les princes, les traités de Conflans et de Péronne; qu'afin de mieux l'y contraindre, le Duc renoncerait même à tirer vengeance du connétable et du comte de Nevers que le roi lui avait abandonnés; et enfin, que si ces conditions n'étaient pas accordées, il allait entrer sur-le-champ dans le royaume avec son armée.

[1] Comines. — Legrand.

Tandis que le duc de Bourgogne s'applaudissait de son habileté, et jouissait avec orgueil de son heureuse situation, il vit tout à coup revenir le sire de Quingey avec la nouvelle de la mort de M. de Guyenne, qu'en Flandre et en Bretagne on était loin de croire dangereusement malade. Il sut comment, dès que le roi avait été assuré de cette mort, il n'avait plus été question du traité. « Quand » le gibier est pris il n'y a plus de serment à » jurer, » avait dit le roi en se raillant, et sans se mettre en peine, dans le premier contentement, de ménager son puissant adversaire.

La rage du duc de Bourgogne fut inexprimable : il avait été joué, et tous ses projets semblaient s'écrouler par leur fondement. La trêve, qui avait été successivement continuée, ne finissait que le 15 de juin. Il n'attendit pas ce moment, passa sur-le-champ la Somme et entra dans le royaume, jurant de tout mettre à feu et à sang. Ce fut devant Nesle qu'il se présenta d'abord : la ville était défendue par cinq cents francs-archers du pays même, commandés par un capitaine, connu sous le nom du Petit-Picard. Ils se défendirent vaillam-

ment ; ne voulant d'abord entendre à aucune proposition, ils tirèrent sur le héraut qui venait les sommer et le tuèrent [1].

Cependant la garnison n'était nullement en mesure de se défendre, et les habitans ne voulaient pas courir le risque d'un assaut. Dès le lendemain, la garnison et madame de Nesle demandèrent à parlementer avec le bâtard de Bourgogne qui commandait les assiégeans. On accorda la vie sauve aux francs-archers, et, selon les conditions, ils commençaient à déposer leurs armes. Mais comme tout se passait en grand désordre, d'une part les habitans ouvraient les portes, et de l'autre quelques archers qui ne voulaient point se rendre tuèrent encore deux Bourguignons. Toute capitulation fut alors rompue. Le bâtard de Bourgogne fit mettre en sûreté madame de Nesle, ainsi que ses serviteurs ; les assiégeans se précipitèrent dans la ville ; pour lors commença le plus effroyable carnage. Le Duc arriva, et tout n'en devint que plus cruel. Le capitaine fut accroché à une potence ; les francs-archers

[1] Comines. — De Troy.

eurent le poing coupé; les habitans furent massacrés; on ne faisait grâce ni aux femmes, ni aux enfans; le feu fut mis aux maisons; l'église était remplie de malheureux, qui y cherchaient asile contre la fureur des Bourguignons; elle ne fut pas respectée. On égorgea tous ceux qui s'y étaient réfugiés. «Tels sont » les fruits de l'arbre de la guerre, » disait le Duc en sa colère, prétendant venger la mort de M. de Guyenne. Lorsqu'il entra à cheval dans l'église, et qu'il la vit couverte de cadavres, qui gisaient dans un demi-pied de sang, il fit le signe de la croix, et ne put s'empêcher de dire : « J'ai de bons bouchers avec moi, et » voilà une belle vue! » De ce jour le Duc reçut le surnom de Charles le Terrible.

De Nesle il vint à Roye. La ville avait une garnison de quatorze cents francs-archers et de deux cents lances de l'arrière-ban, commandées par les sires de Moui et de Balagny, gouverneur de Beauvais. Ils avaient bonne volonté de se défendre. La place était forte et bien munie; mais les francs-archers, effrayés de ce qui était arrivé à Nesle, refusèrent de combattre, et, descendant des murailles,

vinrent se rendre aux Bourguignons. Les gentilshommes furent donc contraints de demander des conditions. Ils eurent la vie sauve, et sortirent désarmés en simple pourpoint, le bâton à la main.

Jusque-là le Duc, pressé par son désir de vengeance, avait commencé la guerre et rompu les trêves, sans exposer les motifs, sans envoyer nul défi. Mais il tarda peu à publier un manifeste contre le roi. Il y parlait des sermens que le roi avait enfreints, des entreprises illicites qu'il avait formées contre tous les princes du royaume, de l'attaque imprévue par laquelle il avait surpris les villes de la Somme, des fausses promesses faites par ses ambassadeurs, et du traité conclu par eux, qu'il avait refusé de ratifier. Il rappelait les complots formés contre sa propre vie à l'instigation du roi par le bâtard Baudoin et le sire d'Arçon. Enfin, il en venait à la mort de M. de Guyenne, qui, d'après ce qu'assurait et certifiait le duc de Bretagne, « avait été, disait-il, procurée par poisons, maléfices, sortiléges et invocations diaboliques, comme frère Jourdan Favre dit Versois et Henri de Laro-

che l'ont en jugement reconnu et confessé à Bordeaux par-devant l'archevêque dudit lieu, frère Roland du Croisic, inquisiteur de la foi, maître Nicole d'Anti, bachelier en théologie, maître Jean de Blot, conseiller en la cour des grands jours de Bordeaux, Pierre de Morvilliers, garde des sceaux de monseigneur de Guyenne, Louis Blouet et Roger Lefèvre, ses maîtres des requêtes, Jean de Chassaigne, président aux grands jours, et plusieurs autres. Lesdits Favre et Laroche ayant déposé avoir fait ce détestable crime par ordre du roi, qui leur avait donné et promis grands dons, états, offices et bénéfices pour consommer cet exécrable parricide sur son frère, coupable de nuls autres méfaits que ses vertus qui ont excité l'envie dudit roi, et l'ont conduit à la plus pitoyable mort, dont il y ait mémoire en ce royaume. Et lesdits frère Jourdan Favre et Henri de Laroche ont derechef connu et confessé en la ville de Nantes, en persistant dans leurs premières dépositions, qu'ils avaient empoisonné et maléficié monseigneur de Guyenne, par induction et ordre du roi, en telle manière, que la mort

s'en est suivie ; laquelle mort nous ne pouvons ni devons patiemment tolérer et souffrir ; mais nous sommes tenus, comme aussi tous les princes et nobles personnages, à la venger et poursuivre sur tous ceux qui en ont été cause, et autres qui les voudraient favoriser, soutenir et défendre. Pour ce, ces choses considérées, attendu le bon et juste vouloir de notre frère de Bretagne, qui aimait, chérissait et honorait, comme il le devait, mondit seigneur de Guyenne, et qui, ainsi que plusieurs autres, de noble et honnête courage, nous a requis de prendre les armes, nous avons déclaré et déclarons par les présentes que, par-dessus nos autres justes et raisonnables entreprises et querelles, nous prenons et prendrons la querelle de la mort de mondit seigneur de Guyenne pour en faire telle et si grande vengeance qu'il plaira à Dieu, tant contre le roi que contre tous ceux qui voudront le soutenir ou favoriser d'une manière quelconque dans sa cruauté. »

Ces lettres furent envoyées dans toutes les villes [1] et états du duc de Bourgogne, même

[1] Pièces de Comines et de l'Histoire de Bourgogne.

à plusieurs bonnes villes de France; mais elles n'émurent personne [1], et ne donnèrent pas un partisan de plus ni à lui, ni à la cause des princes. Le temps était passé, où les peuples prenaient les querelles des grands seigneurs; on se souvenait d'en avoir cruellement souffert, sans en retirer nul avantage : chacun voyait qu'il ne s'agissait en rien du bien commun. Les libertés et priviléges des villes étaient perdus; on n'assemblait plus les États du royaume; et, contre le droit et la coutume, on imposait de nouvelles et excessives taxes, sans qu'elles eussent été consenties. L'établissement des compagnies d'ordonnance avait été fort salutaire, en donnant une meilleure discipline aux gens de guerre; mais le pouvoir des princes en était devenu beaucoup plus grand [2]. Ils étaient mieux obéis par des capitaines, qui tenaient ou espéraient d'eux tout leur avoir, que par des seigneurs suivis de leurs vassaux et des gens attachés à leur fortune. D'ailleurs, ces compagnies si bien armées, les équipages de

[1] Comines.
[2] Amelgard.

l'artillerie qui étaient devenus plus considérables que par le passé; l'argent nécessaire pour enrichir et conserver fidèles ces capitaines et serviteurs de toute sorte; les armées qui s'étaient tellement augmentées; enfin tout ce nouvel état des choses avait rendu indispensable une somme de dépenses jusqu'alors inconnue. Les princes ne pouvaient donc plus, comme au temps du duc Jean, remuer le peuple en promettant d'abolir les aides et les gabelles.

Ainsi les gens des villes et des campagnes restaient indifférens à cette haine que le duc de Bourgogne tâchait d'allumer contre le roi. Ce n'est pas qu'il fût aimé, tant s'en fallait; il était peut-être plus craint des grands, mais encore plus haï du peuple [1], à cause de l'horrible charge d'impôts qu'il avait établie. Quelle espérance néanmoins pouvait-on mettre dans le duc de Bourgogne, qu'on savait plus cruel encore, plus tyrannique, en outre dénué de toute sagesse et raison, et qui arrivait le fer et la flamme à la main pour tout dévaster dans le royaume? Chaque ville n'avait point d'autre

[1] Seyssel.

pensée que de se féliciter, si elle était loin des ravages de la guerre, ou de s'en garantir le mieux possible, si elle y était par malheur exposée; du reste, laissant les princes s'imputer mutuellement les plus infâmes crimes, et vivre sans nul souci de leur honneur ou de leurs peuples, sans nul respect de Dieu.

Le Duc avait résolu de porter la guerre en Normandie; il prit sa route par Beauvais. Son dessein n'était pas d'assiéger la ville [1]; cependant l'avant-garde, que commandait Philippe de Crèvecœur, sire d'Esquerdes, se présenta devant le faubourg, sur la route qui vient de Saint-Quentin. La ville était sans nulle garnison; quelques gentilshommes de l'arrière-ban y étaient entrés avec le sire de Balagny, après avoir capitulé à Roye. Les habitans n'avaient pas grande confiance en leur gouverneur, qui leur était ainsi revenu en fugitif; mais, sachant les cruautés que commettaient partout les Bourguignons, ils résolurent, avec un merveilleux courage, de se défendre contre une si belle et si nombreuse armée. Ils ne vou-

[1] Relation du siége. — Comines. — De Troy.

lurent pas même parlementer avec le héraut que le sire d'Esquerdes leur envoya pour les sommer, et ne le laissèrent pas approcher de la muraille, plus près qu'un trait d'arbalète.

La ville avait une assez forte enceinte, mais du côté où arrivaient les Bourguignons, était un grand faubourg, dont l'église et les maisons venaient se joindre à la porte appelée du Limaçon. Ce faubourg était mal défendu par un petit fort; le sire de Balagny, avec quelques arquebusiers de la ville, sortit par une poterne, jeta une planche sur le fossé, car c'eût été trop risquer d'ouvrir la porte et d'abaisser le pont, et vint s'enfermer dans ce fort, pour donner le temps de s'apprêter un peu contre l'assaut. Il y fit une vaillante résistance. Lorsqu'il n'y eut plus moyen de tenir, il se retira blessé d'une flèche à la cuisse, et rentra par la poterne.

Pour lors, les Bourguignons se répandirent dans le faubourg en criant « Ville gagnée! » et pillèrent les maisons. C'était un sire Jacques de Montmartin, qui était à leur tête, homme très-avide et grand faiseur de butin. Mais quand ils arrivèrent devant la porte, et qu'ils

virent le fossé, la muraille et toutes les défenses de la ville, ils s'aperçurent que tout n'était pas fini. Ils s'emparèrent de la loge des portiers, rompirent les portes extérieures, puis vinrent planter leurs bannières sur le revers du fossé, à l'endroit où retombait le pont-levis quand on le baissait. Pendant ce temps-là, les gens de la ville avaient amené des couleuvrines, les arquebusiers s'étaient placés sur la muraille aux environs de la herse, et l'on commença à tirer serré sur les Bourguignons. Les femmes, les filles, les enfans, apportaient les pierres pour charger les couleuvrines, et les traits pour les arquebusiers, sans craindre les flèches des archers bourguignons qui pleuvaient en si grande abondance, que la muraille en était presque couverte. Celui qui avait planté l'étendard de Bourgogne fut tué; et les assaillans s'aperçurent bien qu'il fallait procéder avec plus de précautions. Les gens du sire de Montmartin se logèrent dans les maisons et dans l'église, en crénelèrent les murailles, et de là continuèrent à tirer sur tous ceux qui défendaient la porte et le rempart, sans toutefois leur faire beaucoup de mal.

Mais ce n'était pas là qu'était le fort de l'attaque; le sire d'Esquerdes, avec le gros de son avant-garde, était allé assaillir une autre porte. De ce côté, il n'y avait pas de faubourg, et les Bourguignons n'avaient pas l'abri des maisons; aussi pouvait-on voir tout à plein combien ils étaient forts et nombreux. Les habitans ne perdirent pas courage. Le sire de Balagny, tout blessé qu'il était, allait de quartier en quartier, le long de la muraille, persuadant aux bourgeois de bien résister, leur promettant que le roi ne les laisserait sûrement pas sans secours, leur élevant le cœur et leur disant qu'ils seraient honorés de tout le royaume.

La ville avait beaucoup de précieuses reliques fort honorées des habitans, mais ils ne mettaient leur confiance en aucune, autant qu'en la châsse de sainte Angadresme. De tout temps elle avait été la patronne de Beauvais, dont elle était native, et l'avait toujours préservé de malheur pendant les guerres. Il y avait même des gens qui se souvenaient de l'avoir vue quarante ans auparavant, lorsque les Anglais et le comte d'Arundel assiégèrent la ville, apparaître sur la muraille, vêtue de ses habits de religieuse, et

repousser par sa protection les anciens ennemis du royaume. Sa châsse fut donc solennellement tirée de la cathédrale et portée en procession sur la muraille, à l'endroit de ce terrible assaut.

L'ardeur des bourgeois, loin de s'affaiblir, croissait de moment en moment; le courage des femmes était surtout merveilleux. Elles montaient sur la muraille pour apporter des traits, de la poudre et des munitions. Elles-mêmes roulaient de grosses pierres et versaient l'eau chaude, la graisse fondue et l'huile bouillante sur les assaillans. Il y eut une fille nommée Jeanne Lainé[1], qui, quoique sans armes, saisit la bannière d'un Bourguignon au moment où il allait la planter sur la muraille.

Par bonheur pour les gens de Beauvais, l'avant-garde du sire d'Esquerdes ne s'était nullement préparée pour un siége, et avait compté faire une surprise. Elle n'avait pas les machines et les munitions nécessaires; la plupart des échelles étaient trop courtes. Les Bourgui-

[1] Lettres du roi. — La relation du siége la nomme Fouquet.

gnons, croyant le succès facile, combattaient avec plus de courage que de précaution.

L'arrivée du Duc, qui, averti de la prise du faubourg, comptait trouver la ville au pouvoir de ses gens, ne rendit pas l'attaque moins vive ni mieux concertée. Avec son impatience et son obstination accoutumées, il voulut absolument forcer la porte, et sous prétexte qu'il eût été imprudent de faire passer à une partie de son armée la petite rivière qui traverse Beauvais, il laissa la route de Paris libre aux renforts qui pourraient secourir la ville.

Il est vrai qu'elle semblait près d'être forcée. Les assiégeans n'avaient pas encore leur grosse artillerie; mais, en se servant de deux couleuvrines que le sire d'Esquerdes menait avec l'avant-garde, la porte avait été largement percée, et les Bourguignons combattaient main à main avec les assiégés. Ils allaient enfin entrer par cette ouverture, lorsque les gens qui étaient sur la muraille s'avisèrent de jeter par le machicoulis des fascines enflammées; elles tombèrent sur la tête des assaillans et les contraignirent à reculer. Le feu prit à la porte et à la herse; bientôt tout fut enflammé sous

le portail; il eût fallu traverser une fournaise pour entrer dans la ville. Le Duc attendait que la porte fût consumée et livrât un passage, mais les assiégés prenaient soin d'entretenir le feu avec du bois que les habitans arrachaient dans les maisons voisines et apportaient à la hâte.

On combattait ainsi depuis onze heures, sans que les assaillans eussent perdu espoir, sans que les assiégés fussent abattus par le péril toujours renaissant, lorsque tout à coup, à huit heures du soir, on entendit un grand bruit de gens à cheval, arrivant dans la ville: c'étaient les sires de la Roche-Tesson et de Fontenailles qui s'en venaient à toute hâte avec la garnison de Noyon. Jean de Rheims, seigneur de Tasseron, était allé les quérir; ils étaient partis sur-le-champ, et avaient fait quinze lieues sans s'arrêter. Le peuple les suivait par les rues, criant : Noël! Ils descendirent de cheval, et sans prendre de logis, laissant au soin des femmes leurs chevaux et leurs bagages, tout excédés qu'ils étaient par la fatigue, ils montèrent sur la muraille. Par leurs conseils et leurs ordres, on continua à entretenir le feu devant la porte, et l'on fit par derrière un

rempart de charpente et de grosses pierres.

Lorsque le lendemain, au jour, le duc de Bourgogne aperçut entre les créneaux deux ou trois cents hommes d'armes sur la muraille, sa colère fut grande ; il avait manqué une proie qu'il avait crue certaine. Toutefois il ne voulait pas qu'elle lui échappât. Bien que cette entreprise ne fût pas d'abord entrée dans ses projets, il aurait tenu à grand affront de l'abandonner maintenant qu'elle était commencée. Il fit approcher le reste de son armée ; on fit de fortes tranchées pour être à l'abri des traits des assiégés, on se logea avec avantage dans les maisons et les jardins des faubourgs. La grosse artillerie, les munitions, les bagages arrivèrent. Les voitures tenaient la route pendant près de cinq lieues, tant étaient superbes les équipages de cette armée.

Mais pendant ce temps arrivaient aussi des renforts pour les assiégés. Dès le lendemain, 28 juin, le maréchal Rouault entra avec cent lances. Le 29 vinrent le maréchal de Poitou et le sénéchal de Carcassonne avec leur compagnie ; la compagnie de Gaston du Lion, sénéchal de Toulouse ; le sire de Torcy avec les gentils-

hommes de Normandie; son cousin le sire d'Estouteville, prevôt de Paris, avec la noblesse de la ville et de sa vicomté; le bailli de Senlis, lieutenant de la compagnie du comte de Dammartin; le capitaine Sallazar avec cent vingt hommes d'armes : c'était la garnison d'Amiens à qui la vaillante résistance des habitans avait donné le temps d'arriver. Maintenant la ville était toute animée d'allégresse et de gloire; des tables étaient dressées dans les rues et sur les places, des tonneaux défoncés le long des maisons. Il semblait que rien ne dût être épargné pour fêter les gens d'armes qui venaient défendre Beauvais contre la terrible vengeance du duc de Bourgogne. Il avait juré de la saccager, de la brûler, d'y tout mettre à feu et à sang.

Ce n'était plus maintenant une surprise ni un assaut; c'était un siége dans toutes les formes qu'il fallait faire. Jamais ville ne fut battue d'une aussi rude artillerie; personne n'osait plus se montrer sur la muraille. Mais, grâce aux sages dispositions du maréchal Rouault, tout était prêt pour soutenir l'assaut quelque part qu'il fût tenté. Le sire de la Roche-Tesson

et la vaillante garnison de Noyon voulurent absolument conserver le poste de la porte brûlée, qu'ils avaient gardée deux nuits et un jour sans être relevés. On leur laissa cet honneur. On veilla avec soin à éteindre les incendies qu'allumaient les bombardes des assiégeans; il y en eut de bien terribles, et l'on craignit même qu'il ne s'y fût mêlé quelque secrète trahison. Mais les bourgeois ne montraient pas moins de zèle à éteindre le feu, qu'ils n'en avaient mis à défendre les remparts. La châsse de sainte Angadresme fut encore portée à l'incendie de l'évêché qui fut le plus grand. Nuit et jour les femmes, les enfans, les vieillards, les malades étaient à genoux, priant et se lamentant devant les reliques de cette sainte patronne. Pendant ce temps la garnison et les bourgeois veillaient aux portes, réparaient les brèches, et s'efforçaient de chasser, par le feu et l'artillerie, les assiégeans logés dans les maisons trop voisines du rempart. Ils les firent déguerpir de maint poste qu'ils avaient pris, et les forcèrent à éloigner leurs logemens. Chaque jour arrivaient de Paris, sans nul empêchement, des farines, du vin, de la

poudre à canon, des pics, des pelles, des pioches, et aussi des pionniers et autres ouvriers.

Quand les Bourguignons eurent battu la ville durant une semaine, et qu'une brèche assez large eut été faite à la muraille, le Duc résolut de faire donner l'assaut; il fut le seul de son avis, pas un de ses capitaines ne trouva l'entreprise raisonnable. La garnison était maintenant si nombreuse, qu'elle eût suffi, disaient tous les gens connaissant la guerre, à défendre non pas même une muraille, mais la haie d'un champ. Toutefois la volonté de leur maître était absolue, il n'écoutait jamais que son idée, et l'assaut fut commandé pour le lendemain, 9 juillet. Il donna l'œil, lui-même, à tous les préparatifs, et comme il faisait apporter de grands tas de fascines pour combler le fossé: « Il n'en est que faire, lui dit son frère le grand bâtard de Bourgogne, les corps de nos gens auront bientôt suffi à le remplir; » mais rien ne pouvait le détourner de son dessein. Quand il eut tout disposé pour le lendemain, il rentra dans sa tente et se jeta tout habillé et presque tout armé sur son lit de camp; car nul n'était plus dur à lui-même et plus infatiga-

ble, toujours le dernier couché et le premier levé de son armée [1]. « Croyez-vous, dit-il aux » serviteurs qui l'entouraient, que ceux de de- » dans s'attendent à être assaillis demain. » — « Oui, répondirent-ils tous d'une voix. » Il prit cette réponse en moquerie, et repartit : « Vous » n'y trouverez personne demain. » Il était devenu si rempli de sa propre volonté, qu'il lui semblait qu'en refusant de croire la vérité quand elle était contre son gré, il devait tourner les choses à sa fantaisie.

La garnison était, en effet, si bien préparée à soutenir un assaut, et si peu prise au dépourvu, que le 2 juillet le sire de Rubempré était allé à Paris annoncer au sire de Gaucourt, lieutenant du roi, que le duc de Bourgogne voulait jouer un coup de désespoir pour prendre Beauvais, et risquerait sans doute la plupart de ses gens plutôt que de renoncer à son entreprise. La ville envoya alors, sous les ordres du bâtard de Rochechouart, un nouveau convoi de menue artillerie, d'arbalètes, et de traits de toute sorte. Soixante arbalétriers pa-

[1] Comines.

risiens s'en allèrent aussi renforcer la garnison.

L'assaut commença à sept heures du matin; les Bourguignons avaient jeté un pont sur le fossé, et détourné une partie des eaux de la petite rivière qui l'emplissait. Ils attaquèrent les deux portes et l'intervalle des murailles qui les séparait. Ils se montrèrent pleins de hardiesse et d'ardeur; les assiégés n'avaient pas un moindre courage; ils tiraient si serrés, que les assaillans n'avaient pas même le loisir de jeter dans le fossé les fascines qu'ils avaient apportées. Les femmes étaient aussi vaillantes et empressées qu'au premier assaut. Elles apportaient sur la muraille les traits, les pierres, la chaux vive, la graisse fondue, l'huile bouillante, les cendres chaudes, et tout ce qui servait à jeter sur les assiégeans. Elles venaient aussi distribuer aux combattans des brocs de vin, qu'elles puisaient dans les tonneaux dressés et défoncés au pied du mur; elles ramassaient les flèches et les arbalètes des Bourguignons pour qu'elles leur fussent renvoyées par les archers.

La châsse de sainte Angadresme avait de nouveau été apportée et placée sur la muraille :

les assiégeans tiraient dessus de tout leur pouvoir ; une de leurs flèches vint s'y enfoncer. On l'y laissa comme un glorieux témoignage du secours que la ville avait reçu de sa sainte patronne.

Quelle que fût la vigoureuse résistance des gens d'armes et des habitans, les assaillans avaient une telle audace qu'ils parvinrent jusqu'à la muraille, et y plantèrent trois étendards. Ce leur fut un fait d'armes glorieux, mais inutile ; la brèche était si bien défendue qu'ils furent repoussés et leurs bannières arrachées. Enfin, après trois heures du plus rude assaut et après avoir eu mille ou quinze cents hommes tués ou blessés, les Bourguignons s'arrêtèrent. Le Duc, lui-même, qui tenait en réserve une autre bande pour relever la première et recommencer l'attaque, voyant qu'il n'y avait nul espoir de succès, ordonna la retraite. Ce fut au grand regret des habitans et des assiégés qui perdaient peu de monde, et pensaient que plus l'attaque durerait, plus il y aurait de Bourguignons tués.

Le lendemain, la garnison tenta une sortie : les portes étaient murées et barricadées du côté

du siége ; il fallait sortir par la porte de Paris, et faire un long détour. Le capitaine Sallazar, qui commandait, eut son cheval blessé ; il y eut peu d'ordre en cette entreprise. Toutefois, on pénétra dans le parc d'artillerie des Bourguignons ; le sire Jacques d'Orson, grand-maître de l'artillerie du Duc, fut mortellement blessé. Un gros canon de fer, sur lequel était gravé le nom de Montlhéri, fut jeté dans le fossé, et le lendemain, avec des cordes, retiré dans la ville. On n'essaya cependant pas de nouvelles sorties ; on était gêné de n'avoir issue que par une seule porte.

Enfin, le Duc s'avisa de la première précaution qu'il aurait dû prendre, et qui lui aurait valu la prise de la ville s'il eût commencé par-là : il voulut passer la rivière, investir toute l'enceinte et bloquer la porte de Paris. Maintenant il n'était plus temps. Cependant il le voulait absolument, et ses capitaines eurent grand'peine à lui persuader que c'était au contraire courir un nouveau danger. La garnison était trop nombreuse. Le roi envoyait de tous côtés des renforts. Paris avait levé trois mille hommes. Rouen, Orléans, toutes les villes des

pays voisins avaient fait passer des convois de vivres ; on en regorgeait. Des charpentiers, des maçons arrivaient de tous les côtés, soldés volontairement par les villes qui les envoyaient. Le connétable, le comte de Dammartin s'avançaient. Enfin, il n'y avait nul moyen de prendre une ville pour laquelle tout le royaume semblait s'être mis en mouvement, tant la belle conduite des habitans avait excité d'admiration.

Le Duc passa encore sept ou huit jours devant Beauvais sans pouvoir se résoudre à s'avouer vaincu ni à abandonner une entreprise à laquelle il avait attaché tout son orgueil. Il essaya la ruse et la trahison. Des hommes habillés en paysans ou en mariniers furent à grand prix envoyés dans la ville pour y mettre le feu. Ils furent surpris et punis de mort.

Enfin, le 22 juillet, après vingt-quatre jours de siége, par une belle nuit, et sans trompettes, l'armée de Bourgogne, qui déjà commençait à manquer de vivres, délogea en bel ordre, et prit sa route vers la Normandie, brûlant et saccageant tout sur son passage, pour se venger de l'affront qu'elle avait reçu. Le Duc,

avant de partir, publia de nouvelles lettres contre le roi, où il lui reprochait, en termes encore plus injurieux, la mort de M. de Guyenne. Prenant pour prétexte de sa retraite des lettres du duc de Bretagne, il terminait en disant qu'à la requête de ce prince, et afin de tirer plus prompte vengeance du roi, il continuait sa route, « bien que nous eussions délibéré d'assiéger et d'enclorre de toutes parts cette ville de Beauvais, afin d'avoir à notre plaisir et volonté les gens de guerre qui sont dedans en grand nombre, laquelle chose nous eût été facile par les moyens que nous avions conçus. »

Le roi, à la première nouvelle de l'entrée du duc de Bourgogne en France et de la prise de Nesle et de Roye, avait commencé par reprocher au connétable de ne pas avoir, selon ses ordres, fait raser ces deux places; car son intention était de terminer au plus tôt ses affaires en Guyenne et puis en Bretagne, s'il était possible, laissant pendant ce temps le Duc s'avancer jusque vers Compiègne. Cette ville, selon le projet du roi, devait être fortifiée avec grand soin et avec une nombreuse

garnison, afin d'arrêter l'ennemi long-temps et de l'empêcher d'aller plus loin. Dès qu'il avait su les massacres et les ravages des Bourguignons, il s'était cependant hâté d'envoyer des troupes de ce côté.

« Monsieur le grand-maître, écrivit-il à Dammartin, j'ai été averti comment, pendant la trêve, le duc de Bourgogne a pris Nesle et tué tous ceux qu'il a trouvés dedans; de laquelle chose je désire bien être vengé. Et pour ce, je vous ai fait avertir afin que si vous trouvez moyen de lui rendre la pareille dans son pays, vous le fassiez partout où vous pourrez, sans y rien épargner. J'ai bien espérance que Dieu nous aidera à nous venger, attendu les meurtres que le duc de Bourgogne a fait faire, tant dans l'église qu'ailleurs, de gens qui avaient sûreté et confiance dans les conditions accordées. Angers, 19 juin 1472. »

Ce fut à Compiègne que se rendit Dammartin. « Gardez-la bien, écrivait le roi; c'est une bonne place: qu'on désempare celles qui ne sont pas tenables, afin que les gens d'armes ne s'y perdent point. Au plaisir de Dieu et de Notre-Dame, nous recouvrerons bien tout après.

Monsieur le grand-maître, je vous prie d'aviser au moyen de frapper quelque bon coup sur le duc de Bourgogne, si vous pouvez le rencontrer à votre avantage. J'espère faire si bonne diligence de mon côté, que vous connaîtrez que, si j'y ai demeuré long-temps, je n'y ai pas chommé; et je pense avoir bientôt fait, au plaisir de Dieu, et vous aller aider là-bas. Au Plessis-Macé [1], 1er. juillet 1472. »

Le siége de Beauvais ne lui fit pas quitter encore les marches de l'Anjou et de la Bretagne; mais il n'omit rien pour sauver cette ville. Partout il envoya des ordres pour que la ville fût secourue, et ne négligea point de louer et d'entretenir le bon courage des habitans et de la garnison.

« Messieurs les capitaines, je suis logé ici, à trois lieues du duc de Bretagne, disait sa lettre adressée aux chefs qui défendaient Beauvais; le sénéchal de Beaucaire [2] m'a amené environ cinq mille combattans, et avant qu'il soit quatre jours nous verrons si monsieur de Bretagne dira que je suis couard.

[1] Près d'Angers.

[2] Tannegui Duchâtel.

» J'ai envoyé de votre côté les sénéchaux de Guyenne et d'Agenois, le sieur de la Morandais, Jean du Fou avec ses gens, et le sire de Vaulout avec quatre mille francs-archers; j'ai écrit aussi à M. de Gaucourt, au président des comptes, à ceux de la ville de Paris, et pareillement à ceux de Rouen, pour qu'ils envoient des vivres la plus grande quantité qu'ils pourront, afin que si le duc de Bourgogne voulait mettre le siége des deux côtés, vous en eussiez assez; s'il fait cela, je vous prie de tenir le mieux que vous pourrez.

» J'ai écrit à mon frère le connétable et je lui écris encore qu'il tire tous les gens d'armes qui sont dans les places d'Amiens et de Saint-Quentin, qu'il n'y en laisse pas un, et qu'il les mette en campagne pour couper les vivres aux Bourguignons, et pour ce, je vous prie que chacun, selon son poste, y mette la meilleure peine qu'il pourra, car si les vivres lui sont rompus, il sera contraint de lever le siége.

» J'espère, au plaisir de Dieu, avoir parachevé bientôt de mon côté, et incontinent je tirerai vers vous et vous mènerai des gens assez. Pouancé, 21 juillet 1472. »

Une autre fois il disait : « J'ai écrit par tous les lieux où j'ai pu savoir et connaître qu'on peut avoir des charpentiers, et on les enverra à Beauvais en diligence; dès hier j'en trouvai huit sur le chemin et les fis partir tout aussitôt. »

Lorsqu'enfin le roi eut appris que le siége de Beauvais était levé, il fit éclater sa joie et sa reconnaissance pour les loyaux et vaillans habitans. Il fit d'abord le vœu de ne point manger de chair jusqu'à ce qu'on eût exécuté en argenterie une ville à la ressemblance de celle de Beauvais et pesant deux cent mille marcs, pour être offerte en *ex-voto*. Nulle dépense ne lui semblait si pressante. Il écrivait à ses trésoriers de l'acquitter avant toutes les autres, même s'il le fallait avant les dépenses de la guerre, quoiqu'il eût grand besoin aussi de celles-là; mais il ne pouvait manquer à accomplir son vœu, car il était si près du duc de Bretagne, qu'il aurait craint que ses affaires en allassent moins bien. Pourtant il n'oubliait pas de recommander qu'on veillât sur le bon emploi de cet argent, et que rien n'en fût perdu.

Il ne manqua point de récompenser et d'ho-

norer de toutes façons, «ces bourgeois de Beauvais, qui avaient si vertueusement et si exactement, sans aucunement craindre, varier, ni vaciller, soutenu pendant trois semaines la venue et la férocité de l'assemblée illicite et armée que Charles de Bourgogne, avec ses suivans et complices, avaient amenée par puissance désordonnée en forme de siége; qui avant et depuis l'arrivée des capitaines et chefs de guerre, avaient repoussé de jour et de nuit les assauts de ces Bourguignons, et avaient résisté jusqu'à la mort, en y employant, sans rien épargner, vie et biens, femmes et enfans.» Ils reçurent le privilége de posséder et tenir des fiefs nobles avec exemption de l'arrière-ban; le maire et les pairs-échevins de la ville furent désormais à la libre élection des bourgeois, et eurent le droit, lorsqu'ils le jugeaient à propos, de convoquer l'assemblée commune des habitans, pour délibérer sur leurs intérêts. En outre, la ville fut déclarée exempte de toute imposition, mise ou à mettre par le roi et ses successeurs, pour l'entretien des gens de guerre ou pour toute autre cause. On conserva toutefois les taxes perçues sur les bois, le pois-

son, les bêtes au pied fourchu, et sur les vins et vinaigres qui furent pourtant modérées du quart au huitième du prix de vente.

Par ordonnance et du consentement des habitans, fut instituée la procession de l'assaut à l'anniversaire du 27 juin. Déjà cette ville célébrait tous les ans une autre procession de glorieux souvenir, pour avoir, le jour de la Trinité, 1433, chassé les Anglais d'une des portes qu'ils avaient surprise. Un an après, le roi ordonna encore qu'en mémoire de la vertu et de l'audace supérieure au sexe féminin, que les femmes et filles de Beauvais avaient montrées, en montant aux créneaux et sur la muraille et mettant la main à l'œuvre pour repousser l'assaut des Bourguignons, les femmes marcheraient dorénavant les premières, immédiatement après le clergé, à la procession de madame sainte Angadresme dont l'intercession était spécialement due à leurs prières, et à la demande qu'elles avaient faite que sa châsse fût portée en procession sur la muraille. Elles reçurent aussi le privilége de pouvoir, le jour de leurs noces, et toutes les fois que bon leur semblerait, se couvrir et parer de tels vê-

temens, parures, joyaux et ornemens qui leur plairaient, sans qu'on pût, en vertu de nulle loi somptuaire, les noter, reprendre ou blâmer, quel que fut l'état et condition de chacune.

Parmi ces vaillantes bourgeoises de Beauvais, Jeanne Lainé, que la tradition nomme Jeanne Hachette, est demeurée célèbre, et l'on a montré long-temps dans l'église des jacobins, l'étendard bourguignon qu'elle avait arraché de la muraille, au plus fort de l'assaut. Le roi la maria à un bourgeois nommé Colin Pilon, et les exempta eux et leurs descendans, de toute taille mise ou à mettre, ainsi que du service de la garde des portes et du guet de la ville.

Le duc de Bourgogne se dirigea sans obstacle vers la Normandie; son armée était forte; l'arrière-garde aurait suffi à s'emparer de Beauvais, si la garnison en fût sortie trop tôt; le maréchal Rouault avait même cru d'abord que la levée du siége n'était qu'une ruse. Dès qu'on vit cependant que les Bourguignons continuaient leur route, le connétable, le comte de Dammartin et le maréchal Rouault les suivirent. Sans engager de combat, ils surpre-

naient les convois, leur coupaient les vivres, et gênaient leur marche, tandis que le Duc avançait sans autre but ni projet bien arrêtés, que de tout ravager. Il mit en cendres tout le riche pays de Caux, fit démolir les villages et châteaux, se présenta inutilement devant Dieppe, qui était une des plus fortes villes du royaume, vint aussi aux portes de Rouen, et y passa quatre jours sans nul espoir d'y entrer. Maître Guillaume Picard, receveur des finances en Normandie, avait fait creuser des fossés et élever des retranchemens qui mettaient la ville hors de danger. D'ailleurs, Dammartin se tenait toujours assez proche du Duc, pour l'empêcher de rien entreprendre. Son armée commençait à souffrir par la disette; les maladies y régnaient; il perdait chaque jour quelqu'un de ses meilleurs serviteurs, soit par la contagion, soit par les blessures qu'ils avaient reçues aux continuelles escarmouches qui coûtaient plus de monde qu'une bataille. La solde n'était pas payée; chacun commençait à murmurer; sa rudesse n'était pas bonne pour faire prendre patience ni pour donner aux gens de guerre courage à supporter

les souffrances. Son exemple même ne suffisait pas à les consoler. Bien qu'il lui fût indifférent d'être mal vêtu, mal nourri, sans repos, sans sommeil, il aurait fallu qu'il montrât à ses serviteurs quelque douceur, quelque affection, et qu'il se les attachât par de bonnes paroles.

Ce fut précisément alors qu'il en perdit un des plus sages et des plus habiles, le sire Philippe de Comines. Depuis l'aventure de Péronne il appartenait plus au roi qu'au Duc. Peut-être se trouvait-il à ce moment en péril par la découverte de quelque secrète et coupable intelligence [1]. Quoi qu'il en soit, cet homme froid et bien avisé s'était de plus en plus lassé de servir un maître dénué de raison et de réflexion, et il jugea plus conforme à ses intérêts et à son penchant de se donner à un prince qui cherchait les gens de mérite et savait les récompenser non-seulement en les payant, mais en leur donnant la satisfaction de se voir connus et bien jugés. En outre, le bruit

[1] Lettres de Louis XI, portant donation de la terre de Talmont et autres.

courut à la cour de Bourgogne que le sire de Comines conservait une extrême rancune d'un trait de brutalité, tel que le Duc en adressait trop souvent à ses serviteurs [1]. On racontait qu'un jour, avoir après suivi la chasse, le sire de Comines, excédé de fatigue, était rentré le premier dans la chambre de son maître, et s'était jeté tout vêtu sur un lit; quand le Duc vint pour se coucher, il trouva que son chambellan, au lieu de l'attendre, s'était endormi. Ce lui sembla un grand manque de respect. « Attends, » s'écria-t-il, je te vais débotter pour que tu » sois plus à l'aise; » et lui tirant sa botte, il la lui avait jetée à la tête. De là était venu le surnom de tête bottée, sous lequel le sire de Comines était connu à la cour. Cette désertion ne fut pas une des moindres pertes du Duc. Sa mémoire devait en souffrir encore plus dans l'avenir que ses intérêts dans le présent, à cause des beaux récits que le sire de Comines écrivit, et des jugemens qu'il porta sur les princes de son temps avec tant de réflexion et de sagesse que la postérité les adopta presque entièrement.

[1] Oudegherst.

Toute la crainte des capitaines de l'armée bourguignonne, c'était que leur Duc ne fût assez insensé pour passer la Seine et pour former le projet d'aller rejoindre le duc de Bretagne; s'il l'eût entrepris, il était perdu sans nulle ressource. Mais comme il avait donné rendez-vous à l'armée de Bretagne devant Rouen, il trouva que sa parole était suffisamment acquittée en passant quelques jours sous les murs de cette ville; et il écrivit en ces termes au duc de Bretagne :

« Mon bon frère, je me recommande à vous de très-bon cœur. J'avais un certain espoir, ayant marché jusqu'à Rouen, d'en profiter, du moins pour avoir passage; mais toute la puissance des ennemis étant en cette frontière, où est le grand-maître, de la loyauté duquel je n'ai aucun doute, la chose n'a pu encore avoir d'effet. Je ne sais ce qui va s'ensuivre. Voyant cela, je leur ai donné matière de penser ailleurs, et j'ai pris ici mon camp entre Rouen et Neufchâtel, à l'intention toutefois d'y revenir au plus tôt. Sinon, j'exploiterai la guerre en un autre quartier plus dommageable aux ennemis, et ferai tout ce qui me sera possible pour les éloigner de votre marche. Mes gens de guerre

de Bourgogne et de Luxembourg font bien leur devoir en Champagne. J'ai su aussi que vous faisiez bien de votre côté, dont je suis très-joyeux. J'ai brûlé tout le pays de Caux de façon qu'il ne nuira de long-temps à vous, à nous, ni à d'autres, et ne me départirai point des armes sans vous, comme je suis certain que vous ne le ferez pas sans moi; mais je poursuivrai l'œuvre commencée selon vos avis et remontrances au plaisir de Notre-Seigneur qui vous donne bonne et longue vie avec fructueuse victoire. Écrit à mon camp, près Boscise, le 4 septembre. Votre loyal frère,

» CHARLES. »

Peu après, le Duc se résolut à revenir en Picardie et en Artois, où le connétable brûlait ses villes et ravageait ses états aussi cruellement qu'il traitait la Normandie. Néanmoins le Duc conservait toujours un secret espoir de regagner par des promesses ou de contraindre par la guerre le connétable à laisser le parti du roi.

En quittant Rouen, il continua à tout brûler sur son passage, et détruisit même entiè-

rement la ville de Neufchâtel. A peine se fut-il éloigné, que les troupes du roi reprirent sans difficulté Eu et Saint-Valery, seules villes qu'il eût conservées, et où il eût laissé garnison. Dans sa retraite, il fut sans cesse harcelé par Dammartin et le connétable, qui lui refusaient bataille et fatiguaient par des escarmouches son armée déjà excédée par la famine et les maladies.

Les mêmes dévastations avaient lieu sur toutes les marches de France et de Bourgogne. Le comte de Roussi, fils du connétable, commandait dans la haute Bourgogne, et il s'empara du comté de Tonnerre, s'avança vers Troyes, et ravagea une grande partie de la Champagne. Le comte de Romont, frère du duc de Savoie, était dans l'Auxerrois et ne se montra pas moins cruel.

Le roi pensait que tous ces malheurs se répareraient facilement si une fois il reprenait le dessus, et ne s'attachait qu'à en finir avec le duc de Bretagne. Son armée était forte, mais il s'en servait plus pour menacer que pour combattre. Il avançait sans se hâter, s'emparant toutefois de Chantocé, d'Ancenis,

de Machecoul, et s'approchait vers Nantes sans trouver beaucoup de résistance. Tout son soin était de traiter, non avec le duc de Bretagne comme il semblait, mais au vrai avec le sire de Lescun.

Il y avait déjà beaucoup d'années qu'il croyait ne devoir rien épargner pour acquérir les services d'un homme si habile et si puissant en Bretagne. Cette fois il résolut de lui tant donner et de le faire si grand, qu'il eût intérêt à être fidèle et à ne plus tramer de ligues ni de conspirations. Il pensait que, lorsque le sire de Lescun serait ainsi devenu son serviteur avec de belles conditions, il pourrait compter sur sa loyauté. D'ailleurs il l'estimait homme d'honneur et bon Français, parce que dans toutes les alliances conclues, dans toutes les entreprises formées contre le roi, il n'avait jamais voulu que, sous nul prétexte, les Anglais fussent appelés dans le royaume. En ce moment le duc de Bretagne n'avait nul autre moyen de salut que d'implorer leurs secours; plusieurs de ses conseillers l'y portaient vivement; et, depuis la mort de M. de Guyenne, il envoyait sans cesse des ambassades au roi

Édouard pour lui demander de descendre en France. Autant en faisait le comte d'Armagnac, qui continuait plus que jamais à porter le trouble et le ravage dans le pays de Gascogne. Déjà le sire de Duras avait débarqué à Brest avec deux mille archers. C'était surtout cette crainte de voir les Anglais descendre en force dans la Bretagne ou la Guyenne, qui retenait le roi en Anjou et en Poitou et lui donnait un si vif désir de traiter.

La haine du sire de Lescun contre les anciens ennemis du royaume était donc un moyen de rapprochement avec le roi. Le sire de Souplainville et Philippe Désessarts, sire de Thieux, conseillers du duc de Bretagne, et gens tout dévoués à M. de Lescun, conduisirent la négociation. Le 15 octobre, une trêve fut signée pour six semaines. Le roi remit toutes les villes qu'il avait prises, hormis Ancenis, et le duc s'engagea à ce que les Anglais ne commissent aucun acte de guerre. Le duc de Bourgogne et le duc de Calabre pouvaient à leur volonté être compris dans cette trêve, sans que leur refus dût en aucune façon changer ce qui était convenu avec le duc de Bretagne. « Si cette trêve vous est

avantageuse, manda le roi à Dammartin et au connétable, tenez-la; autrement, faites-la publier, n'en tenez compte, et dites que ce sont les Bourguignons qui l'ont rompue. »

Cependant la négociation avec le sire de Lescun n'était pas encore terminée. Ses ambassadeurs, car Souplainville et Désessarts étaient bien plus à lui qu'au duc de Bretagne, commencèrent par faire leurs propres conditions. Souplainville eut la promesse d'être maire de Bayonne, et d'avoir une pension de douze cents livres, avec la prevôté de Dax et la seigneurie de Saint-Sever, sa vie durant; il reçut deux mille écus comptant. Le sire Désessarts obtint la maîtrise des eaux et forêts de Champagne, le bailliage de Meaux, une pension de douze cents francs, divers domaines et dix mille écus.

Il fallait d'autres avantages à un homme tel que le sire de Lescun, et surtout rien ne pouvait se conclure entre le roi et lui sans qu'ils se vissent. Mais Lescun avait de grandes méfiances. Outre la mauvaise renommée du roi, il s'inquiétait aussi des puissans ennemis qu'il avait à la cour de France. Il existait principalement une ancienne et forte haine entre lui et Tan-

negui Duchâtel. Le roi, qui avait grand besoin de tous les deux, ne pouvait sacrifier l'un à l'autre. Enfin, après beaucoup de messages, de continuelles et réciproques craintes d'être trompé, le roi envoya un sauf-conduit au sire de Lescun, pour venir le trouver avec cent personnes telles qu'il les voudrait amener. Néanmoins, avant de se mettre en route, le sire de Lescun exigea que le roi jurât sur la croix de Saint-Laud, qu'il ne serait fait aucun mal à lui ou à ses gens, ni en allant, ni en retournant. Tannegui Duchâtel était surtout un sujet de souci pour le sire de Lescun et ses partisans.

« Monsieur le gouverneur[1], lui écrivait le roi, jamais homme n'eut une si belle peur que Philippe Désessarts quand il sut que vous veniez, et il nous pria, Blanchefort et moi, de vous écrire que, pour Dieu, vous attendissiez jusqu'à lundi après son départ. Or je ne sais si vraiment vous êtes malade, et si c'est pour ce motif que vous vous êtes en retourné, ou si vous nous jouez là un tour de tête bretonne, à cause de ce que Blanchefort et moi vous

[1] De Roussillon.

veniez. Je tiendrai mon conseil à Fontenai tout près de moi. Si vous ne pouvez venir, mandez-moi ce qui vous semble de tout ceci, et aussi dans le cas où je ferai le serment, si vous le tiendrez.

» J'envoie de l'artillerie en Guyenne contre le comte d'Armagnac le plus diligemment que je puis; et j'ordonne de vous délivrer les lettres pour les confiscations que je vous ai données. »

Enfin, M. de Lescun se décida à venir, et ses conditions furent magnifiques. Il fut nommé gouverneur de Guyenne, capitaine des châteaux de Bordeaux et de Blaye; il eut une pension de six mille livres, deux mille livres comme amiral de Guyenne et vingt-quatre mille écus d'or comptant; il fut fait comte de Comminges, reçut l'ordre du roi et obtint aussi une pension de douze cents livres pour son frère. Ainsi celui qui avait pratiqué cette dernière entreprise contre le roi, qui y avait entraîné M. de Guyenne, qui avait conduit toute l'affaire, dirigé les négociations, réuni les princes par de nouvelles et plus fortes alliances, abandonna tout à coup des projets, où il avait

précipité tant et de si grands personnages [1]. Et de son côté le roi se tint tout heureux de faire d'un homme qui lui avait voulu et procuré tant de mal, et qui venait de le proclamer, à la face de la chrétienté, meurtrier de son frère, un des plus grands seigneurs de son royaume. Le sire de Lescun n'en rendit pas moins autant de bons offices qu'il lui fut possible, au duc de Bretagne, en lui procurant de bonnes conditions. La trêve fut continuée jusqu'au 23 novembre 1473, et le roi rendit toutes les places, et s'engagea à payer soixante mille livres en deux ans au duc.

Pendant que les affaires de Bretagne se réglaient, la guerre s'apaisait aussi du côté du duc de Bourgogne. Après avoir fait sa retraite, il avait commencé à dévaster les domaines du connétable, soit pour le forcer à traiter, soit pour se venger de lui. Le connétable était devenu l'objet d'une haine universelle. Les serviteurs du roi, et même la voix publique, l'accusaient d'une continuelle trahison. Dammartin, le maréchal Rouault, tous les capi-

[1] Argentré.

taines de la France avaient de plus pour motifs d'inimitié, sa hauteur et son insolence. Le duc de Bourgogne, selon son caractère, était de tous celui qui, en cet instant, le haïssait le plus vivement. Il l'avait trahi; il avait voulu le contraindre à marier sa fille; il avait livré ses villes au roi. Les habitans des marches de Picardie et de France lui imputaient d'avoir été le premier qui, en commençant la guerre contre le duc de Bourgogne, avait donné l'exemple cruellement imité de brûler et de saccager les villes et les campagnes. Maintenant le connétable se plaignait amèrement que ses seigneuries fussent traitées de la même sorte. Son courroux contre le duc de Bourgogne s'en augmentait; il se plaignait aussi du comte de Dammartin, dont les troupes étaient si peu disciplinées qu'elles ravageaient son pays au lieu de le défendre.

Une trêve devenait nécessaire aux deux partis. Communément l'un et l'autre avaient besoin de l'hiver pour remettre un peu d'ordre dans leur armée et dans leurs finances. Les pourparlers commencèrent. Le connétable y laissait voir sans contrainte toute sa hauteur

et son emportement ; il gardait même si peu de mesure, que dans une conférence avec les ambassadeurs de Bourgogne, il adressa le plus injurieux démenti à Gui de Brimeu, seigneur d'Himbercourt [1]. Ce noble chevalier, le plus sage des conseillers du Duc, ne fit paraître nulle colère, et repartit froidement : « Si j'en- » dure cet outrage, ne croyez pas, monsieur » de Saint-Pol, que ce soit en votre hon- » neur ; c'est par respect pour le roi, au nom » duquel vous êtes venu comme ambassadeur, » sous la sûreté d'un sauf-conduit, et aussi à » cause de mon maître que je représente ici ; » mais il lui en sera rendu compte. » Toutefois le sire d'Himbercourt garda une profonde rancune à celui qui avait pu le traiter ainsi, et cette parole, si légèrement dite, coûta cher au connétable.

Après beaucoup de difficultés, et après avoir refusé une trêve de six mois, le connétable en signa une de cinq mois à dater du 3 novembre. Toutes les précautions furent prises pour qu'elle fût bien observée. De part et d'autre,

[1] Comines.

on nomma pour conservateurs, sur chaque frontière, les personnages les plus puissans de France et de Bourgogne; selon l'usage, c'était à eux que devaient être déférés tous les cas de violation et les plaintes de l'une ou l'autre partie. Il fut dit aussi que la présente trêve était prise à intention de parvenir à la paix; qu'ainsi il serait tenu, à commencer du 1er. décembre, une journée à Amiens, entre les gens du roi et ceux de monseigneur de Bourgogne, pour traiter et pour parler de la paix, ou du moins continuer les trêves, et assigner un autre jour et un autre lieu pour conférer encore de la paix.

Ce ne fut pas à Amiens que s'assemblèrent les ambassadeurs; mais il y eut en effet, pendant toute l'année 1473, des prolongations de trêve et des négociations pour la paix. Si elles n'étaient point de toute sincérité, du moins chacun des deux princes voulait-il réellement différer la guerre. Le siége de Beauvais, l'expédition dans le royaume, avaient si mal réussi au Duc, que, selon son caractère vif et superbe, il avait pris du dégoût pour les affaires de France. Ne trouvant point le succès d'un

côté, il se jetait d'un autre pour l'obtenir : en cela bien différent du roi, qui suivait toujours une même volonté, et, sans s'obstiner à rester sur la même voie, ne perdait jamais de vue le but qu'il s'était proposé.

D'ailleurs le Duc, depuis plusieurs années, songeait surtout à l'Allemagne, et cherchait seulement à se mettre en sûreté du côté du roi, afin de pouvoir sans crainte commencer ses grandes entreprises. C'était assurément en quoi il jugeait mal le roi, qui, plus avisé que quelques-uns de ses conseillers, était loin de vouloir apporter le moindre obstacle aux vastes desseins du Duc. Il croyait ne pouvoir se mieux venger de lui qu'en le laissant faire; volontiers il l'eût même un peu aidé afin de lui donner plus d'impatience et de témérité. Il avait appris à connaître de mieux en mieux les façons de faire de son adversaire [2]. Outre qu'il était d'esprit à en juger mieux que personne, il avait tiré grand profit de ce que lui disaient les serviteurs habiles et sensés qu'il

[1] 1472 v. s. L'année commença le 18 avril.
[2] Comines.

avait su ôter au Duc et attirer vers lui. Aussi pensait-il que ce prince, une fois jeté dans les affaires d'Allemagne, n'en saurait plus sortir, et s'attirerait une nouvelle guerre avant d'avoir terminé la première. Pendant ce temps, le roi pourrait détruire ou dompter les ennemis qu'il avait dans le royaume, punir les gens qui l'avaient trahi, gagner les séditieux ou s'en venger cruellement, enfin établir de mieux en mieux son autorité.

La première affaire qui appelait le Duc vers le nord de ses états l'occupait déjà depuis assez long-temps. Il s'agissait du duché de Gueldre. Arnould, duc régnant de ce pays, s'était, comme on a vu[1], allié en 1456 avec le duc de Saxe contre le bon duc Philippe, et Catherine de Clèves, sa femme, l'avait quitté, emmenant avec elle le jeune Adolphe, son fils[2]. Depuis ce moment, de grandes discordes avaient régné dans la Gueldre; le duc avait trouvé à Nimègue et dans une portion de ses

[1] Tome VIII, p. 68.
[2] Chronique de Hollande.

sujets, continuelle désobéissance et révolte ouverte, encouragées par sa femme et par son fils, que l'appui de la cour de Bourgogne rendait hardis contre lui. Après une guerre cruelle entre le fils à la tête des gens de Nimègue et de Vanloo, contre son père et les habitans de Ruremonde qui étaient ses principaux partisans, le prince Adolphe reçut comme apanage, sous la juridiction souveraine de son père, la ville et seigneurie de Nimègue. Il ne sut point y vivre en repos; et, croyant avoir à se plaindre de deux serviteurs du vieux duc, il les fit décapiter. Ne se trouvant pas en force, il se sauva à la cour du duc Philippe, puis alla faire le voyage de la Terre-Sainte, et s'y fit même recevoir chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem. A son retour, le duc de Bourgogne l'accueillit avec encore plus de bienveillance, le fit chevalier de son ordre, et le maria à sa nièce Catherine de Bourbon, sœur de la comtesse de Charolais. C'était en 1463. A cette occasion, on le réconcilia avec son père; la duchesse de Gueldre, qui avait tenu vivement le parti de son fils, fit aussi sa paix avec son mari.

Toute cette famille réunie célébrait cet heureux changement par de grandes et joyeuses fêtes dans la ville de Grave. Nul soupçon n'entrait en l'âme du vieux duc. Il venait de se retirer en sa chambre, laissant la jeunesse et les femmes se divertir au festin et au bal; tout à coup on heurta violemment à sa porte. « Enfans, dit-il, je suis bien vieux pour dan-
» ser, laissez-moi dormir. » On entra en brisant les portes. « Vous êtes prisonnier, » lui crièrent des gens qui se précipitaient l'épée nue dans sa chambre. « N'est-il rien arrivé à
» mon fils? » Tel fut son premier mot; car il l'aimait beaucoup, nonobstant leurs cruelles discordes. Au même instant entra ce fils. « Mon
» père, rendez-vous; il faut que cela se fasse
» ainsi. » — « Que faites-vous-là, mon fils? » fut la seule réponse du vieux duc. C'étaient des gens de Nimègue, à qui la duchesse avait secrètement fait ouvrir les portes de la ville et de l'hôtel. On le fit lever, et, le plaçant à peine vêtu sur un cheval, il fut conduit sans nuls égards au château de Buren; obtenant pour toute faveur, de sa femme et de son fils, de ne pas être enfermé à Nimègue parmi ses cruels

ennemis. Tout le pays reconnut alors l'autorité du duc Adolphe, hormis Ruremonde, qui se déclara neutre entre le père et le fils.

Le duc Arnould passa six années dans une dure prison : le jour entrait à peine dans son donjon, et parfois l'on vit son fils, à travers les barreaux de la lucarne qui laissaient arriver un peu de lumière, menacer son vieux père et lui crier des injures ; ainsi que l'a représenté un beau tableau de Rembrandt, peint d'après les chroniques du temps et les traditions du pays. Cependant le duc de Clèves, son beau-frère, le seigneur d'Egmont qui était de la même famille que lui, et d'autres princes voisins, prirent son parti. Il y eut donc de continuelles guerres civiles et étrangères dans le duché de Gueldre. L'empereur, et même le pape, s'occupèrent de mettre un terme à ce grand scandale. Le duc de Bourgogne s'y était souvent employé, mais sans pouvoir rien gagner sur le duc Adolphe, auquel il était au reste assez favorable. Enfin pressé par l'indignation de toute la chrétienté, il résolut de terminer cette querelle impie. Il commanda au duc Adolphe de tirer son père de prison et

de l'amener à Doulens. C'était un peu avant que le roi de France s'emparât des villes de la Somme.

Le duc Adolphe n'osa point résister à l'ordre de son unique et puissant protecteur. Le vieux duc vint en personne porter sa plainte et soutenir ses droits. Le duc de Bourgogne employa sincèrement ses efforts à conclure un arrangement entre le père et le fils ; mais il y avait entre eux une telle haine, qu'ils ne pouvaient se voir sans se charger de reproches et d'injures. Un jour même, en la chambre du duc de Bourgogne, et devant son conseil assemblé, le vieux duc jeta le gage de bataille à son fils. Vainement les hommes les plus sages tâchaient par leurs discours et leurs bons conseils d'adoucir une si effroyable aversion, ils ne pouvaient se faire écouter. Les propositions qu'on faisait au duc Adolphe étaient cependant fort acceptables : le duc de Bourgogne lui offrait de le faire maimbourg ou gouverneur du pays de Gueldre, en ne laissant à son père que le titre de duc, la ville de Grave avec son revenu, qui valait trois mille florins, et une

pension de pareille somme. C'était à ces conditions que le duc Adolphe s'écriait : « J'aimerais mieux jeter mon père la tête la première dans un puits, et moi après, que d'accepter un tel appointement. Il y a quarante-quatre ans qu'il est duc, il est temps que mon tour arrive. » Tout ce qu'il pouvait accorder c'était la pension de trois mille florins, à la condition toutefois que son père ne mettrait jamais les pieds dans le duché.

Lorsque le duc de Bourgogne vit que le duc Adolphe était si fort aveuglé par la haine et la fureur, il songea à s'arranger avec le père, et commença à traiter avec lui de la succession de Gueldre. Mais on était alors sur le point d'entrer en guerre avec le roi de France; Amiens et Saint-Quentin venaient d'être surpris; le Duc avait de plus pressantes affaires que la Gueldre. Il avait quitté Doulens pour se retirer jusqu'à Arras. Les deux princes étaient toujours avec lui, sans qu'il s'occupât davantage pour le moment de leurs différens, ni qu'il leur fît connaître sa volonté. Le duc Adolphe, s'apercevant que ce n'était plus à lui que le Duc était favorable, résolut de

ne plus s'en fier à sa décision. Un soir que le Duc était allé à son camp de Wailly, près Arras, il se travestit sous l'habit d'un moine de Saint-François, et s'échappa pour retourner en Gueldre. Le Duc envoya aussitôt l'ordre dans toutes les villes de ses États de se saisir de sa personne. En passant le pont de Namur, il eut l'imprudence de payer un florin pour son passage : un prêtre, qui se trouvait sur le pont, en conçut quelque méfiance, le regarda attentivement et le reconnut. Il fut arrêté; puis, par commandement du Duc, enfermé au château de Namur, d'où il ne sortit que long-temps après.

Au milieu des embarras de toute sorte qui préoccupèrent le duc de Bourgogne, ce fut seulement le 7 décembre 1472, à son retour de Normandie, qu'il signa le traité en vertu duquel le duc Arnould lui transportait tous ses droits sur les duchés de Gueldre et de Zutphen, moyennant trois cent mille florins, avec clause de rachat, et à la condition de jouir encore sa vie durant de la moitié de ses domaines.

Cette dernière condition fut peu onéreuse.

Le duc Arnould mourut trois mois après, déshéritant son fils et reconnaissant Charles duc de Bourgogne pour son héritier unique.

Avant de se mettre en possession, le Duc voulut faire prononcer par une sorte de jugement sur les droits que pourrait prétendre le duc Adolphe. Comme il était chevalier de la Toison-d'Or, ce fut devant le chapitre de l'ordre qu'il fut cité [1]. La solennité en fut célébrée à Valenciennes, le 3 mai 1473. Il y avait long-temps que l'ordre n'avait fait, dans l'intervalle de deux chapitres, d'aussi notables pertes. Le Duc avait à remplacer son beau-frère, Jacques de Bourbon, le sire de Charni, Thibaut de Neufchâtel, maréchal de Bourgogne, Claude de Montaigu, le comte d'Ostrenant, jadis mari de madame Jacqueline de Hainaut, Jean, sire de Crécy, et Jean de Croy qui avait été long-temps gouverneur du Luxembourg, et qui, ainsi qu'Antoine son frère, celui qu'on nommait le grand comte de Croy, avait causé tant de chagrins au Duc. Comme en ce moment il s'occupait à tout remettre en

[1] Heuterus.

ordre dans ses États qu'il venait de parcourir, afin de tout disposer pour commencer ses grandes entreprises, il saisit cette occasion de se réconcilier avec la maison de Croy. Déjà il avait érigé en comté la seigneurie de Chimay, et avait en grande pompe revêtu de ce titre Philippe de Croy, sire de Quiévrain. Il le choisit pour chevalier de son ordre en remplacement de son père mort. Parmi les nouveaux chevaliers, fut aussi compris Jean, sire de Rubempré, à qui le Duc rendit sa faveur. Le sire d'Himbercourt, le comte de Nassau, le comte de Marle, fils du connétable, furent encore de cette promotion. Le Duc envoya son ordre au roi d'Aragon, qui faisait pour lors une guerre plus vive que jamais au roi de France.

Le duc Adolphe ne fut point tiré de sa prison pour comparaître devant le chapitre de ses frères d'ordre. Il ne put se défendre que par procureur; après quelque procédure, il fut prouvé que la vente du duché de Gueldre et du comté de Zutphen, était légitime et en bonne forme ainsi que le testament du feu duc Arnould; qu'ainsi le duc de Bourgogne

pouvait en toute justice, et lorsqu'il le jugerait à propos, prendre possession. Quant au duc Adolphe, attendu sa cruelle impiété envers son propre père, il fut condamné à finir ses jours en prison.

Après avoir assemblé une armée non moins belle ni moins forte que l'année précédente, le duc de Bourgogne entra au commencement de juin dans son duché de Gueldre [1]. Il espérait y trouver peu de résistance. Le duc de Juliers, qui pouvait élever de justes prétentions sur le duché de Gueldre et qui même les avait fait reconnaître par l'empereur, voyant qu'il ne serait pas en état de résister au duc de Bourgogne, lui vendit ses droits moyennant quatre-vingt mille florins. Les villes, qui avaient toujours tenu le parti du duc Adolphe, s'effrayèrent moins de la puissance bourguignonne, elles tentèrent de se défendre; Vanloo lui résista cinq jours.

Regnier, sire de Brockhausen, commandait à Nimègue; il avait sous sa garde Charles et Phi-

[1] Meyer. — Heuterus. — Extrait d'une ancienne chronique rapportée dans les preuves de Comines.

lippe de Gueldre, jeunes enfans du duc Adolphe, et c'était leurs droits qu'il maintenait, au défaut de leur père prisonnier. Il fit revêtir d'une armure Charles l'aîné, qui n'avait pas plus de huit ans. Monté à cheval, une petite arbalète à la main, l'enfant parcourut la ville, exhortant les habitans et la garnison. Depuis beaucoup d'années, c'était les gens de Nimègue qui soutenaient le parti du duc Adolphe; il avait toujours trouvé secours et refuge chez eux. Le péril ne diminua point leur fermeté. Pendant près de trois semaines, ils soutinrent un rude siége. La redoutable artillerie du Duc avait déjà renversé leurs portes, leurs tours, leurs murailles qu'ils se défendaient encore. Six cents archers anglais, auxiliaires dans l'armée de Bourgogne, demandèrent l'assaut; soit qu'ils fussent mal soutenus, soit que la vaillance des assiégés fût encore invincible, les Anglais périrent presque tous dans cette attaque, et leurs bannières restèrent plantées sur la brèche comme trophée des gens de Nimègue. Mais ils étaient sans espoir d'être secourus; un nouvel assaut allait livrer la ville au pillage et à l'incendie; ils acceptèrent la médiation du duc de Clèves, et, le 19 de juillet, les

bourgmestres et la bourgeoisie s'en vinrent, la tête découverte et les pieds nus, crier merci au duc de Bourgogne. Il se fit livrer les chefs qui avaient conseillé la résistance, accorda la vie à la garnison qui déposa ses armes, et taxa la ville à une forte amende. Les enfans du duc de Gueldre lui furent remis. Bientôt après le pays entier se soumit sans nulle contestation; le Duc ajouta cette puissante seigneurie à ses vastes états.

Ce n'était là que le premier commencement de ses projets et de ses hautes espérances. Maintenant il fallait continuer à s'agrandir en Allemagne et y devenir maître des bords du Rhin, de façon que ce fleuve, depuis le comté de Ferette et le comté de Bourgogne jusqu'en Hollande, ne coulât plus que sous sa domination. Il voulait que tant de seigneuries et d'états fussent réunis en un grand royaume. Rien ne lui tenait plus à cœur que de porter ce noble titre de roi [1], dont son père le duc Philippe s'enorgueillissait au contraire de n'avoir pas recherché la vaine pompe [2].

[1] Comines. — Amelgard. — Instructions du duc de Bourgogne à ses ambassadeurs.

[2] Tome VIII, pag. 433.

dant presque toute son expédition en France, et devant Beauvais, le traitant comme son gendre reconnu. Il lui permit même d'aller passer un mois à Mons, auprès de mademoiselle de Bourgogne, et consentit à ce que cette princesse lui signât une promesse de mariage. Elle était conçue en des termes qui témoignaient bien l'intention qu'avait le Duc, d'enchaîner à son parti le duc de Calabre.

« Puisque c'est le plaisir de mon très-redouté seigneur et père, moyennant les traités passés et scellés entre lui et vous, mon cousin, lesquels vous accomplirez entièrement ; puisque vous allez en personne retourner vers lui, et demeurerez avec lui sans le quitter, ni sortir de ses pays, autrement que de son gré et consentement ; puisque sous quelque couleur ou occasion que ce puisse être, vous ne prendrez jamais pour votre personne, vos sujets, vos pays et vos seigneuries ou celles qui pourraient vous advenir, aucune trêve, accord, paix ni abstinence de guerre sans le congé et consentement exprès de mondit seigneur et père ; puisque sans nulle fraude, ni tromperie, vous vous mettrez en guerre avec

toute votre puissance et le ferez et continuerez affectueusement pour lui ; puisque vous lui serez vrai, bon, loyal et obéissant, et ne lui ferez dommage ou déplaisir, ni ne permettrez qu'ils lui soient faits ; qu'au contraire, vous l'avertirez en toute diligence de tout ce qui pourrait lui être contraire ; mon cousin, je vous promets que, vous vivant, jamais n'aurai autre mari que vous, et présentement, je vous prends et promets de vous prendre, en tant que, selon le plaisir de Dieu, je le puis faire ; à Mons, le 13 juin 1472.

» MARIE DE BOURGOGNE. »

Le duc de Calabre lui signa en revanche la promesse suivante :

« Ma cousine, je vous accorde les conditions et choses par vous touchées et ci-dessus écrites, et de ma part, avec plaisir et l'aide de Notre-Seigneur, je les accomplirai, et entretiendrai entièrement et loyalement ; comme je vous l'ai promis et promets encore, vous vivante, je n'aurai jamais d'autre épouse ou femme, et présentement, je vous prends

et promets de vous prendre, et tant que, selon le plaisir de Dieu, je le puis faire.

» NICOLAS. »

Cette promesse réciproque une fois signée, le duc de Calabre retourna au camp du duc de Bourgogne, et assista à tous les ravages et aux cruautés qui signalèrent son entrée en Normandie et son retour en Artois.

Mais alors le Duc, ayant changé de vues, avait pour ses nouveaux projets plus grand besoin de la maison d'Autriche que des princes d'Anjou; et l'engagement qu'il avait fait prendre à sa fille le gênait. Il fit si bien que, sans rompre avec le duc de Calabre, il lui persuada de rendre la promesse écrite, et de se fier à sa parole; lui protestant que ce n'était pas lui qu'il voulait tromper, mais les Autrichiens. Le 13 novembre 1472, la promesse fut donc déclarée nulle et non avenue; puis les espérances du duc Nicolas n'en furent pas moins soigneusement entretenues par voies de négociations secrètes[1].

Au moment où le duc de Bourgogne venait

[1] Pièces de Comines.

de prendre possession du duché de Gueldre, il se trouva affranchi de tout ménagement envers la maison d'Anjou, et il lui fut possible de flatter hautement la maison d'Autriche d'un mariage qu'elle désirait tant. D'ailleurs, le duc Nicolas mourut assez subitement à Nancy le 13 août, à l'âge de vingt-cinq ans. Ce fut encore un empoisonnement que les nombreux ennemis du roi de France ne manquèrent point de lui imputer [1].

Il était le dernier héritier mâle du roi René. Iolande, sœur de son père, avait épousé en 1444 Ferri de Vaudemont, héritier de la branche cadette de Lorraine. Après avoir disputé long-temps, comme on a vu, le duché au roi René, il avait terminé enfin cette ancienne querelle, en se mariant avec la fille de son concurrent. Elle et son fils René de Vaudemont se portèrent pour héritiers du feu duc Nicolas; le duché rentrait ainsi dans la maison de Lorraine par une fille de la maison d'Anjou.

Le duc de Bourgogne, se voyant en grand crédit auprès de l'empereur, imagina qu'il

[1] Meyer.

pourrait lui faire approuver tout ce qu'il tenterait en Allemagne ; la pensée lui vint donc de s'emparer de la succession de Lorraine. Nulle province ne lui convenait mieux : elle joignait son duché de Luxembourg avec le comté et le duché de Bourgogne, et faisait ainsi un seul corps de ses vastes états[1]. Il commença par faire enlever et retenir prisonnier le jeune comte René de Vaudemont. Dans le même temps il fit demander aux habitans de Metz de lui livrer une de leurs portes. Son intention, disait-il, était de choisir leur ville pour son entrevue avec l'empereur, et pour la magnifique réception qu'il voulait lui faire.

Les gens de Metz pouvaient facilement soupçonner ses projets : ils connaissaient sa furieuse ambition. D'ailleurs, cette ville libre impériale avait appris de tout temps à se méfier des princes et seigneurs voisins. Elle était pour eux un grand objet d'envie ; sa richesse les tentait ; ses priviléges et ses libertés leur déplaisaient. Encore récemment, dans la même

[1] Heuterus. —Lettres d'Arnold Delalain au prevôt de Bruges.

année, Nicolas, duc de Calabre et de Lorraine, avait voulu s'emparer de Metz. Il avait concerté son entreprise avec les seigneurs allemands des environs; des gens de guerre déguisés en voituriers s'étaient présentés vers le soir à une porte de la ville, et avaient égorgé les portiers. Ils appelèrent l'embuscade voisine; tirant leurs armes, cachées dans les tonneaux qui chargeaient la voiture, déjà ils criaient, « Ville gagnée! » et se répandaient dans les rues, lorsqu'un boulanger ferma la porte derrière eux. L'alarme fut sonnée; toute communication entre le dedans et le dehors fut rompue. Alors les gentilshommes allemands et les gens du duc Nicolas n'eurent plus qu'à vendre vaillamment leur vie. Presque tous furent massacrés dans les rues, dans les maisons ou dans les jardins voisins du rempart. Le duc Nicolas, irrité de cet échec, assemblait des forces plus considérables pour tirer vengeance des habitans de Metz, lorsqu'il fut frappé de la mort soudaine qui livra son héritage aux prétentions du duc de Bourgogne.

La ville était donc moins disposée que ja-

mais à se livrer avec confiance aux désirs de ce prince. Il fit de vaines instances, il employa inutilement l'intervention de l'empereur; rien ne put déterminer les habitans à l'admettre dans leurs murs, autrement que de sa personne et avec les serviteurs de sa maison. « J'ai les » clefs de votre ville, disait-il, en montrant » ses canons et son armée, mais je n'y veux » entrer qu'en toute confiance et amitié. » Ses menaces n'eurent pas plus de pouvoir. Cependant, pour ne le point trop irriter, les bourgeois de Metz lui firent présent d'une grande coupe d'or pleine de florins, et lui envoyèrent en outre deux cents chariots chargés de vin du Rhin, un tonneau de vin de Malvoisie, cinquante bœufs, quatre cents moutons, et beaucoup de blé.

En effet, il faisait rassembler de tous côtés des vivres et des provisions pour nourrir et défrayer la foule immense de seigneurs, de chevaliers, de serviteurs et de gens de guerre qui allaient s'assembler pour son entrevue avec l'empereur. On faisait de grandes chasses et des battues dans le pays de Luxembourg, afin de se procurer une abondance de gibier. Les villes

de ses états lui faisaient de grandes fournitures ou lui donnaient de fortes sommes d'argent. Sous prétexte que les bourgeois d'Aix-la-Chapelle avaient favorisé autrefois les Liégeois et récemment les gens de Nimègue, il exigea aussi d'eux un beau présent de vaisselle d'or et de florins. Il était venu accomplir en leur ville un pèlerinage à Notre-Dame, et passa plusieurs jours donnant le spectacle des splendeurs de sa cour, bien merveilleuses surtout pour les Allemands qui vivaient d'une façon plus simple et plus grossière que les autres peuples de la chrétienté.

C'était surtout sa chapelle qui excitait l'admiration. Il en avait étalé toutes les richesses dans l'église de Notre-Dame, sur quatre tables couvertes de drap d'or. On y voyait les douze apôtres en argent doré; dix autres figures de saints en or massif; un nombre considérable de grands crucifix d'or ou d'argent embellis de sculptures ou enrichis de diamans; six grands candélabres dont une paire était d'or; une châsse d'or couverte de diamans contenait des reliques de saint Pierre et saint Paul; un tabernacle d'or tout sculpté. Ce qui était

le plus précieux était un lis en diamant renfermant un clou de la croix, et un morceau de la vraie croix qui enchâssait un diamant long de deux doigts; enfin une multitude de reliques. La musique de sa chapelle, objet particulier de son goût et de ses soins, chantait chaque jour à l'église des hymnes accompagnées du son des instrumens, et ravissait les habitans d'Aix-la-Chapelle. Ils ne rendaient pas au duc de Bourgogne de moindres honneurs qu'à l'empereur, ce qui flattait singulièrement son orgueil.

Le 29 septembre, l'empereur arriva à Trèves. Lorsqu'on avait vu que la ville de Metz se refusait à ce dangereux honneur, c'était là que le lieu de l'entrevue avait été fixé. Le Duc était à Luxembourg; dès qu'il sut l'arrivée de l'empereur il se mit en route, pour le venir trouver. L'empereur sortit de la ville, afin d'y faire son entrée solennelle avec le duc de Bourgogne. Il était entouré d'une suite nombreuse de princes d'Allemagne. Près de lui on voyait son jeune fils, le duc Maximilien, Adolphe de Nassau, archevêque de Mayence, Georges de Bade, évêque de Metz, Louis et Albert,

ducs de Bavière, Charles, margrave de Bade, Éverard, comte de Wurtemberg, le comte de Vernembourg, le comte de Catzenellebogen, seigneur de Darmstadt, puissant sur les bords du Rhin. Mais, parmi ceux qui l'entouraient, le plus remarqué, peut-être, était un frère de Mahomet, empereur des Turcs, qui avait été fait prisonnier par les chrétiens. Le pape Calixte III l'avait converti à la foi catholique, et baptisé sous son nom, de sorte qu'on le nommait le prince Calixte Otheman.

La suite du duc de Bourgogne était bien plus nombreuse et brillante. Devant lui marchait une troupe de hérauts d'armes, chacun vêtu des armoiries d'une de ses seigneuries. Près de sa personne étaient Louis de Bourbon, évêque de Liége; David, bâtard de Bourgogne, évêque d'Utrecht; Jean, duc de Clèves; Louis de Château-Guyon, de la maison d'Orange; le comte de Nassau, le comte de Marle, fils du connétable; Antoine, grand bâtard de Bourgogne; Guy, sire d'Himbercourt, et beaucoup d'autres. La moitié de son armée lui servait d'escorte, et occupait tous les villages dans un

trant à la multitude toute l'apparence d'une amicale familiarité. Lorsqu'ils eurent fait leurs prières à la cathédrale, il s'éleva entre eux un combat de courtoisie, chacun voulant reconduire l'autre jusqu'à son logis. Enfin ils se quittèrent. L'empereur logeait à l'archevêché, le Duc hors la ville, au couvent de Saint-Maximin.

Après une première visite rendue à l'empereur qui le reconduisit jusque dans la cour, le Duc en fit encore une seconde, et cette fois l'empereur le ramena jusqu'à Saint-Maximin. Là, on commença à traiter des grandes affaires. L'archevêque de Mayence fit d'abord en latin un long discours au nom de l'empereur, où, tout en accordant au Duc les plus grandes louanges, il s'affligea de ce que les guerres perpétuelles qu'il soutenait contre le roi de France troublaient le repos de la chrétienté, et empêchaient les princes de s'unir contre le Turc dont les conquêtes étaient si menaçantes depuis quelques années.

Le Duc demanda que la réponse qui allait être faite en son nom fût solennelle et entendue par l'assistance la plus nombreuse qu'on pourrait rassembler. Pour lors on passa dans

le vaste réfectoire de l'Abbaye que le Duc avait fait orner de ses plus belles tapisseries qui représentaient les exploits d'Alexandre. Un trône avait été dressé pour l'empereur sur une haute estrade; il fit quelque difficulté de s'y asseoir. Son fils et les princes de l'empire prirent place auprès de lui, à sa droite; le Duc et tous les seigneurs bourguignons se placèrent à gauche.

Ensuite messire Guillaume Hugonnet, son chancelier, vêtu d'une simarre violette et d'hermine, comme le chancelier de France, prit la parole, et répondit en latin au discours de l'archevêque de Mayence. Il rappela toute l'histoire des différens de la Bourgogne et de la France, l'ingratitude du roi, ses promesses violées, l'empoisonnement du duc de Guyenne, et n'oublia aucune imputation odieuse contre lui; protestant que sans ses mauvais desseins et ses entreprises contre le Duc, ce prince aurait eu plus d'empressement que nul autre à venger la chrétienté des cruelles et récentes victoires des infidèles. Les docteurs allemands trouvèrent dans le discours du chancelier de Bourgogne plus d'abondance et de facilité que

d'élégance de diction; c'était, selon leur commune opinion, le défaut des Français lorsqu'ils parlaient latin. Après cette conférence, qui paraissait plutôt une cérémonie vaine qu'un pourparler sincère et sérieux, le Duc reconduisit respectueusement l'empereur.

Ce n'était pas en public, ni avec tant d'appareil que s'expliquaient les véritables motifs de l'entrevue. Les demandes et les prétentions du duc de Bourgogne étaient hautes et nombreuses. Non-seulement il voulait que le titre de roi lui fût donné avec l'office de vicaire-général de l'empire, mais il réclamait de grandes augmentations de territoire, entre autres les quatre évêchés de Liége, d'Utrecht, de Tournai et de Cambrai qui étaient fiefs relevant directement de l'empire. Il eût peut-être demandé aussi la Lorraine, qui était un des états le plus avidement souhaités par son ambition; mais le roi de France, dès qu'il avait su que le duc René de Vaudemont était tombé au pouvoir du duc de Bourgogne, s'était empressé de faire de son côté arrêter un neveu de l'empereur [1], qui faisait ses études aux écoles

[1] De Troy.

de Paris. Il avait aussi sur-le-champ envoyé le sire de Craon assembler le ban, l'arrière-ban et les francs-archers des provinces voisines de la Lorraine, pour se tenir prêt à la défendre si le Duc venait à l'attaquer. Il n'avait pas négligé non plus les moyens de négociation [1] : on avait représenté de sa part à l'empereur quel danger il courait en favorisant un prince dont l'orgueil et l'ambition ne connaissaient aucune borne; qui, de vassal, voudrait bientôt se faire maître; qui enlèverait la dignité impériale à son fils Maximilien, peut-être à lui-même; qui, incapable de sagesse et de repos, exciterait sans cesse des guerres en Allemagne pour y tenter de nouvelles conquêtes.

L'empereur Frédéric III était d'un génie borné, d'un caractère méfiant, et craignait toute espèce de trouble et de mouvement. Les avis du roi de France le trouvèrent favorablement disposé. Le faste de la cour de Bourgogne l'importunait et le rendait jaloux. Il s'apercevait que cette entrevue établissait une sorte de comparaison continuelle entre lui,

[1] Heuterus.

vieux, faible de volonté et d'esprit, sans gloire, sans éclat, et ce duc de Bourgogne dans toute la force de l'âge, ardent, présomptueux, illustré par tant de grandes entreprises et de victoires. Il semblait que Charles de Bourgogne fût l'empereur et le vieux Frédéric d'Autriche un humble vassal. Les seigneurs des deux nations ne se convenaient pas mieux. Les Allemands parlaient avec envie de cette grande pompe et des façons élégantes des Français. Les serviteurs du duc de Bourgogne trouvaient les Allemands grossiers et malpropres. Ils disaient que c'était pitié de les loger dans de belles chambres bien meublées et richement tendues, dont ils connaissaient si peu le prix qu'ils essuyaient leurs houzeaulx avec les couvertures des lits [1].

Outre ces motifs de mauvaise intelligence, les conseillers de l'empereur avaient de plus graves sujets pour ne point accéder aux demandes du duc de Bourgogne. La seule chose qu'on voulait de lui, c'était le mariage du duc Maximilien avec sa fille. Ce prince avait dix-huit ans; elle en avait quinze. Nul motif rai-

[1] Comines.

sonnable ne pouvait être donné pour retarder l'accomplissement de cette alliance. Le Duc y consentait, faisait à cet égard les plus belles promesses; mais vainement le pressait-on de conclure, il différait toujours. Par sa permission, mademoiselle de Bourgogne et le duc Maximilien s'étaient mutuellement écrit. Toutefois, on avait la preuve récente qu'un engagement, encore plus authentique, pris avec le feu duc de Lorraine, n'avait pas été respecté par le Duc. C'est que, malgré le violent désir qu'il avait d'obtenir le titre de roi, il espérait y réussir sans se soumettre à la nécessité de marier sa fille : il n'en savait pas de plus cruelle. Son idée était entièrement préoccupée des contrariétés que pourrait lui donner un gendre. « Il vaudrait autant me faire cordelier, » disait-il à ses serviteurs les plus familiers [1].

Au milieu de ces négociations, les journées se passaient en fêtes, en tournois, en festins, et tout s'apprêtait pour ce couronnement que le Duc regardait comme assuré. Déjà, le 4 novembre, dans une cérémonie magnifique, il

[1] Chronique imprimée à la suite de Comines, édition de Lenglet.

avait reçu de l'empereur l'investiture du duché de Gueldre, et lui avait fait hommage de toutes ses seigneuries relevant de l'empire. L'église de Saint-Maximin était tendue des plus superbes tapisseries; les autels étaient couverts des vases d'or, de vermeil, d'argent, des reliques et des châsses enrichies de diamans apportés avec la chapelle du Duc. Le trône de l'empereur était dressé, et un peu au-dessous le trône du nouveau roi; le sceptre, la couronne, le manteau et la bannière royale étaient exposés aux regards des curieux. C'était George de Bade, évêque de Metz, qui devait sacrer le successeur de ces anciens et fameux rois du grand royaume de Bourgogne. Le jour était fixé [1]; lorsque, le matin même, le Duc apprit que, la veille au soir, l'empereur s'était mis en un bateau, sur la Moselle, pour se rendre à Cologne; le quittant ainsi furtivement sans lui dire adieu, et se jouant de toutes ses espérances, de ses pompeux préparatifs.

La surprise et la colère du duc de Bourgogne furent grandes, comme on peut croire; mais ses projets sur l'Allemagne n'en demeu-

[1] Thomas Bazin. — Meyer. — Heuterus

rèrent pas moins les mêmes. Seulement il concevait maintenant l'idée d'y revenir à force ouverte : c'était là que se tournaient toutes ses volontés. Il commença par s'assurer de l'alliance du duc de Lorraine. Ne pouvant se saisir de ses états, il voulut du moins ne pas trouver en lui un obstacle. Un traité fut conclu contre le roi ; en outre le duc de Bourgogne obtint pour lui et pour son armée un libre passage à travers la Lorraine, afin de se rendre dans son comté de Ferette et dans la comté de Bourgogne. Vers le milieu de décembre, il se mit en route, et fut reçu dans la ville de Nanci avec respect et empressement par le duc René ; ce prince vint au-devant de lui, puis l'escorta jusqu'à la frontière de son duché.

Il s'était encore renoué de grandes et secrètes intelligences entre le duc de Bourgogne et le roi René, grand-père du duc de Lorraine. Malgré toutes les apparences de dévouement et de soumission, ce vieux chef de la maison d'Anjou était souvent entré, ou du moins avait eu connaissance des pratiques tramées contre le roi de France [1]. Il avait fort approuvé

[1] Dépositions de Bressin. — Preuves de l'histoire de

le projet de mariage entre le duc Nicolas et mademoiselle de Bourgogne. Ni l'engagement formel contracté avec madame Anne de France, dont la dot, en grande partie, avait été touchée d'avance; ni la crainte d'offenser le roi, n'avaient retenu en rien les princes d'Anjou. Quant à lui, il n'ignorait rien de toutes ces menées. Plus d'un serviteur de la maison du roi René l'instruisait des plus secrets messages, et peut-être même en disait plus qu'il n'y en avait, comme font d'ordinaire les gens de cette sorte, afin de se mieux faire payer. Toutefois le roi n'éclatait pas ; il craignait de pousser ceux qui le trahissaient à devenir ses ennemis déclarés : tantôt il feignait de ne rien savoir : tantôt, pour les rendre plus réservés, il leur laissait voir qu'il n'était pas abusé, et connaissait leurs cabales

Depuis la dernière trêve conclue au mois de novembre 1470, et pendant que le duc de Bourgogne s'était uniquement livré à la conquête de la Gueldre et aux projets sur l'Al-

Bourgogne. — Déclaration de Charles, comte du Maine et duc de Calabre. — Procès du connétable.

lemagne, le roi avait efficacement travaillé à se rendre maître dans son royaume. S'il avait pour ennemi le duc de Bretagne, qui jamais ne signa avec lui une paix sincère, du moins, grâce au sire de Lescun, il craignait peu que ce prince lui fît une guerre ouverte, et affectait de se reposer sur sa bonne foi. C'était lui qu'il semblait vouloir pour arbitre dans ses différens avec le duc de Bourgogne; c'était par les ambassadeurs bretons qu'il faisait négocier la continuation des trêves.

Le premier des seigneurs rebelles qu'il s'occupa à réduire et à punir fut le comte d'Armagnac. Il résolut que cette fois ce fût pour n'y plus revenir. Après la mort du duc de Guyenne, Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, avait été envoyé à la tête de la noblesse de Languedoc pour soumettre le pays d'Armagnac. Il eut bientôt renfermé le comte dans sa ville de Lectoure; son armée était nombreuse; les assiégés n'étaient pas en mesure de lui résister, et les vivres leur manquaient. Le comte d'Armagnac demanda à traiter; il rendit la ville et renonça à tous ses domaines, hormis les seigneuries de Fleurence, Causse et

Nogaro, à condition qu'il lui serait accordé une pension de douze mille francs.

Trois mois après, au moment où il demandait un sauf-conduit pour aller traiter avec le roi, et lorsque le sire de Beaujeu, ayant renvoyé son armée, se tenait à Lectoure avec une faible garnison, le comte d'Armagnac rentra furtivement dans la ville, se saisit du sire de Beaujeu, et de ses principaux capitaines, et se déclara de nouveau en rébellion. C'était avant les trêves conclues par les ducs de Bourgogne et de Bretagne [1]; il comptait sur leur appui; il espérait le secours des Anglais. Ainsi sa révolte n'était point déraisonnable; il pouvait obtenir un plein succès ou du moins de bonnes conditions. L'entreprise par laquelle il venait de surprendre Lectoure avait été favorisée et tramée par Charles d'Albret, sire de Sainte-Baseilhe, et quelques autres serviteurs du roi, qui, pour le mieux tromper, feignaient d'être, comme le sire de Beaujeu, prisonniers du comte d'Armagnac, et faisaient passer de faux avis [2] sur l'état des choses.

[1] Lettre du roi à Tannegui-Duchâtel, 13 novembre.

[2] Histoire de Languedoc. — Histoire manuscrite des

Dès que les trêves furent signées; dès que le roi ne craignit rien de ses plus puissans ennemis, il envoya une nouvelle armée contre le comte d'Armagnac. Gaston du Lion, sénéchal de Toulouse, le sire de Balzac, sénéchal de Beaucaire la commandaient. Leur ardeur à détruire le comte d'Armagnac n'était pas douteuse, car ils avaient déjà reçu une forte part dans la confiscation de ses domaines. Toutefois la conduite de cette importante affaire était principalement confiée au cardinal d'Albi, Jean Goffredi, ancien évêque d'Arras, jadis serviteur de la maison de Bourgogne, premier auteur de l'abolition de la pragmatique; un des plus habiles, des plus zélés et des plus redoutés conseillers du roi Louis, qui, depuis la cruelle procédure des Vaudois, entreprise dans son diocèse et par son chapitre, avait populairement conservé le nom du diable d'Arras.

Lectoure était une forte ville; le comte savait quel sort l'attendait, et ne doutait pas

comtes de Rhodez, par Bonal. — Archives de Rhodez. — Factum lu aux États généraux de 1484. — Pièces de Comines.

que le roi ne voulût sa mort. Il n'avait nul secours à espérer ; ses alliés ne l'avaient point compris dans les trêves ; son beau-père le comte de Foix venait de mourir laissant pour héritiers son petit-fils, pupille de sa mère, princesse de France, et le vicomte de Narbonne, serviteur du roi.

Bien qu'il eût peu d'espoir, le comte d'Armagnac se défendit vaillamment. Le roi, voyant que le siége traînait en longueur, envoya de nouvelles troupes sous les ordres de Jean de Daillon, sire du Lude, et dépêcha Yves du Fou avec des instructions pour traiter. Jusque-là on n'avait voulu entendre à aucune proposition. Lorsque le comte d'Armagnac avait voulu donner quelque crainte sur ce qui en pourrait advenir au sire de Beaujeu et aux autres prisonniers qu'il retenait, les sénéchaux avaient même répondu « qu'eût-il entre les » mains les enfans de France, nulle condition ne » lui serait accordée. »

Vers le commencement de mars, le cardinal se montra plus traitable, et consentit à recevoir, de la part du comte, l'évêque de Lombez et maître Gratien Favre son chan-

celier. Après quelques pourparlers, il fut accordé que rémission complète serait donnée au comte pour tout ce qu'il avait pu faire contre le roi; qu'il pourrait se rendre en sûreté près de lui, afin d'être ouï en justice sur ce qui lui était imputé; que les gens de guerre, gentilshommes, vassaux et domestiques du comte pourraient se retirer où bon leur semblerait sans être inquiétés ; que la ville de Lectoure ne serait pillée ni détruite, et conserverait ses priviléges; qu'un lieu sûr serait assigné à la comtesse pour y faire résidence avec sa maison.

Moyennant ces articles que signèrent le cardinal et les sires de Balzac, de Lion et du Lude, le comte, après avoir reçu un sauf-conduit signé et scellé du roi pour lui et une suite de soixante chevaux, devait remettre les portes de Lectoure.

C'était le 4 mars que cette capitulation avait été jurée. Pendant la journée du 5, les assiégés et les assiégeans communiquèrent librement ; le sire de Beaujeu et les autres capitaines furent mis en liberté. Le comte, afin de livrer le château, alla se loger dans une maison de la ville, et le lendemain l'évêque

de Lombez et le chancelier d'Armagnac se rendirent encore auprès du cardinal pour régler le lieu de résidence de la comtesse. Durant ce pourparler, la porte du boulevard était restée ouverte. Robert de Balzac et Guillaume de Montfaucon, son lieutenant, entrèrent dans la ville avec leurs gens. A l'instant le carnage commença ; les francs-archers et les gens d'armes firent main-basse sur tout ce qu'ils rencontrèrent ; on força les portes des maisons ; on se répandit dans les demeures des habitans ; personne n'était épargné.

Les sires de Balzac et de Montfaucon se rendirent sans tarder au logis où était le comte ; avec eux marchait un franc-archer nommé Pierre Gorgia, revêtu de son haubert de cuir tanné, portant un casque de peau de blaireau. Sur l'escalier ils rencontrèrent un jeune gentilhomme de la maison du comte d'Armagnac, et le tuèrent. Ils arrivèrent ainsi dans la chambre, sans être attendus ni annoncés ; ils trouvèrent M. d'Armagnac assis sur un banc auprès de la comtesse, qui était grosse de sept ou huit mois, et qui recevait les soins des femmes de son service. Il adressa quelques paroles d'amitié

aux deux capitaines du roi. A peine lui eurent-ils rendu le salut, que Guillaume de Montfaucon, s'adressant à l'archer : « Exécutez ce » qui vous est commandé, » dit-il. Sur ce, Pierre Gorgia tira sa dague, et se précipitant sur le comte, le perça sous les yeux de sa femme, sans qu'il pût essayer de se défendre.

Bientôt une foule d'hommes d'armes et d'archers se jetèrent dans la maison et dans la chambre ; le corps du comte d'Armagnac fut traîné dans la cour, dépouillé et mutilé avec une ardeur féroce. Les femmes furent maltraitées ; leurs bagues et leurs bijoux leur furent arrachés de force ; et, sans Gaston du Lion, qui arriva à temps pour mettre quelque frein au désordre des gens de guerre, elles auraient souffert encore plus de leur brutalité.

Il pourvut aussi à la sûreté de la malheureuse comtesse ; elle fut, par ses soins, conduite au château de Buzet, auprès de Toulouse. Quelque temps après son arrivée, elle vit entrer en sa chambre le sire Castelnau de Bretenous, avec maître Macé Guervadan et Olivier Le Roux, secrétaires du roi : ils amenaient un apothicaire. Contrainte par menaces et par

violence, elle prit un breuvage qui la fit avorter, et dont elle mourut deux jours après.

Telle fut l'horrible fin du petit-fils de ce fameux connétable qui, cinquante-cinq ans auparavant, avait aussi péri, cruellement massacré. Depuis lui, sa race, comme frappée de malédiction, ne s'était fait connaître que par une suite non interrompue de trahisons, de crimes, de pillages, de violences, de débauches, d'incestes et de rébellions. Elle avait tenu la Gascogne et les pays voisins dans un état continuel de guerre et de désordres, sans y gagner même la renommée de vaillance ni de fermeté à se bien défendre. Mais la façon dont le roi s'y prit pour mettre un terme à la funeste puissance de cette maison d'Armagnac, sembla à tous les hommes justes et sages aussi cruelle et aussi déloyale qu'aucun des forfaits dont elle était coupable[1].

Quant au roi, il ne se faisait point de pareils scrupules. Sa joie fut si grande, qu'il donna une forte récompense à Jean d'Auvergne, son chevaucheur d'écurie, qui lui en apporta la première nouvelle, et le fit héraut d'armes de

[1] Amelgard.

France [1]. Pierre Gorgia, qui avait tué le comte d'Armagnac, fut placé parmi les archers de la garde, et reçut pour récompense une tasse d'argent pleine d'écus.

Toutefois, il faut dire que cette histoire ne fut pas racontée partout de la même sorte. La mort du comte fut attribuée, par les partisans du roi, au hasard malheureux d'une rixe entre les gens de la ville et ceux des assiégeans [2] qui étaient entrés les premiers. Ce récit s'accordait difficilement avec le massacre total des habitans, la ruine complète de la ville, l'emprisonnement et la mort secrète de la comtesse : toutes circonstances qui ne se pouvaient nier. On ne pouvait non plus révoquer en doute les conditions accordées et signées par le cardinal. Quant au sauf-conduit donné par le roi, il avait pu facilement être repris et soustrait après le meurtre du comte. Le témoignage des traditions et chroniques des pays d'alentour fut unanime pour imputer aux ordres du roi tout ce qui s'était passé.

[1] De Troy.

[2] De Troy. — Amelgard.

En 1484, après la mort du roi Louis, quand les états-généraux du royaume furent assemblés, Charles d'Armagnac, qui depuis la cruelle fin de son frère avait été retenu en prison, sans autre motif que le funeste nom qu'il portait, fut admis à présenter requête en faveur de la mémoire du comte d'Armagnac, et fit raconter par un avocat toute la cruauté et l'infamie de sa mort. Lorsque le jeune roi Charles VIII, après avoir entendu cette accusation portée contre la renommée de son père, se fut retiré en sa chambre avec ses officiers et serviteurs, le grand-maître Dammartin déclara hautement que tout avait été fait par ordre du feu roi, et avec grande justice et raison; car, dit-il, le comte d'Armagnac était un criminel, un infâme et un traître. A ces paroles, le comte de Comminges et d'autres seigneurs, parens ou amis de la maison d'Armagnac, lui portèrent un démenti; les épées se tiraient déjà, si la présence du roi et des princes n'avait étouffé cette querelle.

Dès que le roi Louis eut appris la fin de la guerre d'Armagnac, il résolut de se rendre sur-le-champ dans la Guyenne, qui, selon son es-

pérance, allait désormais être plus sûre [1]. Il n'avait point de gens d'armes autour de lui; son armée était soit sur les marches de Picardie et de Bretagne, soit en Gascogne; d'ailleurs il voulait faire un prompt voyage. Comme il devenait chaque jour plus craintif et plus méfiant, cette longue route faite avec une petite suite ne laissait pas que de lui donner du souci. Il cacha à tous son projet de départ, sortit la nuit de Tours, fit fermer les portes et rompre le pont, pour que personne ne pût le devancer ni annoncer son passage, et usa de cette précaution sur tout le chemin. Il arriva ainsi au Saint-Esprit près Bayonne, qui était le but de son pèlerinage; il ne voyageait guère sans se proposer quelque dévotion, en même temps qu'il suivait ses projets et ses entreprises.

Il acheva de régler les affaires de Guyenne. Le sire Charles d'Albret, qui avait livré Lectoure, et qui depuis long-temps trahissait le roi, fut envoyé à Poitiers. Il voulut alléguer, pour sa défense, que le comte d'Armagnac l'a-

[1] Lettre à Dammartin.

vait retenu prisonnier aussi-bien que le sire de Beaujeu. Les commissaires, qui le jugeaient, ne se laissèrent point tromper par la vaine apparence qu'il avait voulu garder, et le condamnèrent à mort. Il fut exécuté sans miséricorde, quelque grande que fût sa maison. Il est vrai qu'elle reçut une part [1] dans les confiscations d'Armagnac. Deux des serviteurs du comte d'Armagnac eurent la tête tranchée à Rhodez. Un nommé Desmier, que le roi payait et employait secrètement auprès du sire de Beaujeu, et qui lui avait envoyé de fausses informations au sujet de la surprise de Lectoure, fut écartelé à Tours.

Pendant que le sort était pleinement favorable au roi dans la destruction du comte d'Armagnac, il éprouvait non loin de là un grand revers de fortune. Après la mort du duc Jean de Calabre, la Catalogne n'avait point tardé à rentrer sous la domination du roi d'Aragon, et aucun effort ne fut plus tenté par la maison d'Anjou pour se maintenir dans cette province, dont elle s'était prétendue héritière. Le Rous-

[1] Lettres de juin 1473.

sillon, que le même langage, les mêmes coutumes et un commerce continuel unissaient à la Catalogne, se trouvant accablé des impôts levés par le roi de France et du désordre de ses gens de guerre, imita bientôt un exemple si voisin. Une conspiration se trama dans toute la province, et dans le mois de février 1473, pendant que l'armée du roi assiégeait Lectoure, le soulèvement fut général. Il était concerté avec le roi d'Aragon, qui s'était approché de la frontière. A un jour marqué, les Français furent partout assaillis; ceux qui se trouvaient dans Perpignan, et qui n'eurent pas le temps de se réfugier dans la citadelle, furent massacrés. Il ne resta plus au roi que Saulces, Collioure et le château de Perpignan. Le roi d'Aragon entra aussitôt en Roussillon, fut reçu avec transport dans la ville. Il la fit sur-le-champ entourer, à la hâte, de nouveaux remparts en terre. Les habitans travaillaient avec un zèle incroyable à se garantir du retour des Français.

Pendant deux mois et demi, la garnison du château se défendit sans que le roi de France pût lui envoyer du secours, ou même communi-

quer avec elle. Enfin, M. Philippe de Savoie, lieutenant du roi en Roussillon, vint mettre le siége devant Perpignan; peu après le cardinal d'Albi arriva avec l'armée qui venait de soumettre l'Armagnac.

Don Juan, roi d'Aragon, était pour lors âgé de soixante-seize ans. Tous ses capitaines le conjurèrent de ne point se laisser enfermer dans une place mal fortifiée, pourvue de peu de vivres, et que les Français allaient sans doute environner de toutes parts. Ils lui juraient de se défendre vaillamment et de ne se point rendre, tant qu'ils auraient du sang dans les veines. Mais plus le vieux roi voyait que l'entreprise était difficile et périlleuse, plus il jugeait que sa présence était nécessaire. D'ailleurs, la constance des habitans pouvait chanceler : un parti dans la ville était favorable aux Français. Il se résolut à rester, assembla les bourgeois dans la cathédrale. Les remerciant de s'être confiés à lui, il leur dit qu'il ne se confiait pas moins à eux, puis leur jura de ne les point abandonner, et de partager avec eux jusqu'à la fin les périls et les misères du siége.

Le roi Louis n'était nullement préparé à soutenir une pareille guerre; malgré les trêves, il ne pouvait risquer de dégarnir les marches de Bretagne, ni la Normandie où pouvaient descendre les Anglais; ni la Picardie, l'Ile de France et la Champagne, qui touchaient aux états de Bourgogne; ni le duché de Bar qu'il occupait depuis la mort du duc Nicolas et les entreprises du duc Charles sur la Lorraine. Ainsi il n'avait pas à envoyer en Roussillon des compagnies d'ordonnance, mais seulement le ban, l'arrière-ban et les francs-archers des provinces voisines. Outre M. Philippe de Savoie son lieutenant, il lui importait d'avoir à la tête de cette armée quelque chef habile et expérimenté. Il choisit d'abord un de ses plus dévoués serviteurs, le maréchal de Comminges, ancien compagnon de son exil à Genappe, qu'on voyait peu à la cour, parce que le roi aimait encore mieux ceux qui lui obéissaient que ceux qui le conseillaient trop, et qu'il craignait avant tout d'être ou de paraître gouverné. Il avait donc constamment tenu le maréchal à son gouvernement de Dauphiné, qui ne laissait pas d'avoir une haute impor-

tance à cause du voisinage de la Savoie. Malheureusement le maréchal de Comminges mourut au mois d'avril 1473, lorsqu'il allait se rendre à Roussillon. Le roi lui donna pour successeur le sire Louis de Crussol, sénéchal de Poitou, et grand-pannetier de France, qui mourut aussi avant d'avoir pris le commandement de l'armée. Enfin il fut confié à un des hommes qui plaisaient le mieux au roi [1] : c'était Jean de Daillon, seigneur du Lude, bailli de Cotentin [1]. Il avait été, dès sa jeunesse, élevé avec le roi, qui le nommait son compère et le traitait avec une vieille habitude de familiarité. Son caractère était assez conforme à celui de son maître; il n'y avait personne qu'il se fît scrupule d'abuser ou de tromper. Pour lui, comme pour le roi, c'était matière de jeu et de raillerie, et ils aimaient à plaisanter ensemble sur leurs subtilités. Le roi lui avait donné le surnom de maître Jean des habiletés, et parfois lui écrivait : « Faites bien du maî» tre Jean, et moi je ferai du maître Louis ; » mais l'un comme l'autre, avec leur goût pour

[1] Comines.

la tromperie et leur trop grande vivacité d'esprit, étaient sujets à se laisser souvent tromper eux-mêmes.

Du reste, avant que le sire du Lude se fût, vers le mois de septembre 1473, mis à la tête de l'armée de Roussillon, il se passa beaucoup d'événemens devant Perpignan. Dès que la noblesse d'Aragon, de Catalogne et du royaume de Valence sut que son vieux et vaillant roi s'était enfermé dans cette ville, tout s'émut pour venir à son secours [1]. Son bâtard l'archevêque de Sarragosse se mit à la tête de trois cents chevaux, et vint défendre la ville d'Elne. Don Ferdinand, mari de madame Isabelle de Castille, abandonna les grands intérêts qu'il avait en ce royaume, dont il voulait assurer la succession à sa femme, et assembla cinq cents lances castillanes, avec les gentilshommes d'Aragon, de Valence et de Catalogne pour marcher à Roussillon.

Des renforts considérables furent jetés dans Perpignan. Parmi les seigneurs d'Aragon, c'était à qui irait partager les périls du roi.

[1] Ferreras. — Zurita.

Don Pédro de Péralta, connétable de Navarre, se déguisa en moine cordelier, traversa le camp des Français et réussit à entrer ainsi dans la ville au risque de sa vie.

Une si vaillante défense fit échouer toutes les entreprises des assiégeans; ils ne pouvaient même empêcher les convois d'apporter des vivres, tant cette guerre était conduite avec courage et habileté. Le sire du Lau, gouverneur de Roussillon, et le sénéchal de Beaucaire furent même faits prisonniers dans une des sorties de la garnison. Les bourgeois de Perpignan, animés par la présence du roi, ne combattaient pas moins bien et supportaient les fatigues et les privations avec autant de patience que les gens de guerre.

Enfin, après plus de trois mois de siége, don Ferdinand ayant réuni une armée de plus de sept mille combattans, entra en Roussillon. L'armée française était en proie aux maladies; on commençait à y manquer de tout; le roi n'avait pu y faire passer d'argent. Il fallut se retirer, et ce fut avec une telle précipitation qu'on mit le feu aux logis du camp et qu'on livra aux flammes une quantité

de pauvres malades et blessés, n'ayant nul moyen de les emmener [1].

Les Français n'étaient plus en état de tenir la campagne. La présence de don Ferdinand était nécessaire en Castille; une suspension d'armes fut conclue. C'était au mois de juillet. Lorsque le roi de France apprit ces mauvaises nouvelles, il en fut grandement courroucé. Ce fut alors qu'il nomma le sire du Lude chef de l'armée; il donna ordre qu'elle fût renforçée. Il contracta de grands emprunts chez maître Briçonnet, riche marchand et maire de la ville de Tours. Puis, sans s'arrêter à la suspension d'armes qu'avaient négociée M. Philippe de Savoie et le cardinal d'Albi, il voulut que le siége fût de nouveau mis devant Perpignan, dont la citadelle, grâce à sa vaillante garnison, continuait toujours à appartenir aux Français.

Le vieux roi don Juan était malade des fatigues du premier siége, mais les instances des médecins et de ses serviteurs ne purent encore gagner sur lui qu'il sortît de la ville, et il voulut braver une seconde attaque. Cette

[1] Ferreras.

fois le roi de France agit comme il faisait dans les entreprises difficiles où il avait échoué. La guerre ne fut pour lui qu'un moyen de traiter plus avantageusement[1]. Le 17 septembre, il fut convenu que le Roussillon serait remis au roi d'Aragon lorsqu'il aurait payé la somme pour laquelle ce comté avait été engagé en 1462 [2]; qu'en attendant, le gouverneur serait choisi par le roi de France parmi deux hommes désignés par le roi d'Aragon, mais étrangers à la province; tandis qu'au contraire le capitaine de chaque ville serait élu par le roi d'Aragon parmi quatre hommes désignés par le roi de France. Toutes autres précautions étaient prises pour la conservation du droit des deux parties. Cependant c'était au nom du roi de France que le pays devait continuer à être gouverné, et il devait lui être rendu si, dans le cours d'une année, le roi d'Aragon n'avait pas remboursé la somme pour laquelle le Roussillon était en gage[3]. Le traité portait alliance entre les deux rois, et il commença à être question d'un projet de mariage

[1] Legrand et pièces.

[2] Tome VIII, p. 510.

[3] Histoire de Bourgogne, pièce 254, vol. IV.

entre le Dauphin et l'infante fille de don Ferdinand.

Ce fut ainsi que se terminèrent, pour l'année 1473, les affaires de Roussillon, qui étaient destinées à donner encore de grands embarras au roi. Pour le moment, il avait pourvu à la plus pressante nécessité. Le seigneur Rocca-Berti, qui avait été fait prisonnier par les Français, et que le roi avait employé aux négociations, fut, d'après le traité, nommé gouverneur de Roussillon, sur la présentation du roi d'Aragon, et Yves du Fou, capitaine de Perpignan, par le roi d'Aragon, sur la présentation du roi de France; puis l'armée d'Aragon fut congédiée. Le roi don Juan rentra dans ses états, et le duc de Bourgogne perdit ainsi un de ses alliés les plus puissans.

Au moment où commençait cette guerre, le roi était encore à Bayonne et en Gascogne; mais, bien qu'elle lui importât beaucoup, de plus grandes affaires l'empêchèrent de se tenir long-temps dans cette partie du royaume. Dès qu'il eut donné ses ordres, il retourna en Touraine.

Il avait, un peu avant son départ pour la Gascogne, fait acte d'autorité sur un autre des grands du royaume dont il n'avait pas eu moins à se plaindre que du comte d'Armagnac : c'était le duc d'Alençon. Après avoir appelé les Anglais en France sous le règne du feu roi; après avoir obtenu des lettres d'abolition pour avoir forgé de la fausse monnaie et fait assassiner ses complices; après avoir, en 1468, livré au duc de Bretagne toute la Basse-Normandie; après avoir été mêlé dans tous les complots formés contre le roi, il venait encore d'envoyer des messagers à lord Scales, lorsque les Anglais étaient venus avant la trêve au secours du duc de Bretagne, et, en implorant l'alliance de l'Angleterre, il avait annoncé qu'il allait vendre tous ses domaines au duc de Bourgogne, pour se retirer près de lui. Le roi, se sentant maintenant assez fort pour ne point pardonner de telles trahisons, envoya son prevôt, Tristan l'Hermite, saisir le duc d'Alençon à Bressoles, dans le Perche, et le fit enfermer au château de Roche-Courbon, près de Tours. En revenant de son pèlerinage à Bayonne, il le

fit transférer au Louvre, et ordonna que son procès fût commencé.

C'est ainsi qu'après avoir, dans les premières années de son règne, défait tout ce qui, sous le sage règne de son père, avait assuré le repos du royaume ; disgracié et persécuté ses serviteurs ; restauré et honoré les princes et seigneurs qui avaient mérité d'être punis et réprimés ; le roi, au bout de dix années de troubles, se trouvait heureux d'en revenir au point où il avait trouvé les affaires ; d'accorder sa confiance aux mêmes conseillers, à Dammartin, à Beuil, à Cousinot, à Doriole, et d'appliquer les dernières rigueurs au comte d'Armagnac et au duc d'Alençon, à qui il avait lui-même rendu leur liberté, leurs biens et leur puissance.

Le mariage des deux filles du roi, qui fut traité et résolu cette année, fut encore un acte de sagesse. Il importait de s'assurer de la fidélité du duc de Bourbon et de sa maison. Depuis la guerre du bien public, le roi n'avait pas eu de trahison à lui reprocher ; néanmoins, dans toutes les entreprises des ducs de Bourgogne et de Bretagne, on avait pu voir qu'ils

comptaient sur le duc de Bourbon ; qu'ils le regardaient comme mécontent ; qu'ils lui envoyaient de secrets messages. Tous les grands seigneurs du royaume, même les principaux serviteurs du roi avaient les yeux sur ce prince, et réglaient leur conduite sur la sienne, bien plus même que le roi ne le savait [1]. Sa mère, madame Agnès de Bourgogne, était zélée pour les intérêts de sa maison. Le roi pensa qu'en donnant sa fille à Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, il se procurerait une plus grande sécurité parmi les princes de son sang. Madame Anne de France, née en 1461, que le roi avait d'abord parlé de marier au duc de Bourgogne, qu'ensuite il avait promise et même fiancée à Nicolas, duc de Calabre et de Lorraine, fut donc accordée définitivement au sire de Beaujeu. C'était une moindre alliance que celles dont il avait été question ; mais le roi n'était pas fâché, disait-il, de marier sa fille à meilleur marché que s'il eût fallu la donner à de plus grands princes. Peu de temps après, et dans les mêmes vues, madame

[1] Procès du connétable et du duc de Nemours.

Jeanne de France, qui n'avait encore que neuf ans, fut mariée à Louis duc d'Orléans, qui n'en avait que onze.

C'est ainsi que la paix profitait mieux au roi et augmentait sa puissance plus que toutes les entreprises de guerre ; aussi tenait-il à la conserver et s'applaudissait-il de voir le duc de Bourgogne occupé pendant ce temps-là à conquérir la Gueldre et à se faire un royaume en Allemagne. Son principal soin était donc de prolonger les trêves. Il y eut de longues conférences à Senlis, où le comte de Dammartin, maître Doriole [1], qui à sa recommandation avait été fait chancelier de France après Guillaume Juvénal, mort l'année précédente ; le sire de Craon, Guillaume Cerisais, greffier du Parlement, et maître Bataille, avocat, étaient ambassadeurs pour le roi de France. L'évêque de Tournay, Philippe de Croy, comte de Chimay, pour le duc de Bourgogne. Les ambassadeurs de Bretagne s'y trouvaient aussi. On convint seulement que de nouveaux pourparlers s'ouvriraient à Compiègne.

[1] Lettre du roi à M. de Saint-Pierre, au sujet du duc de Nemours.

Le pape Sixte IV, bientôt après son exaltation, avait pensé qu'il était de son devoir, comme chef de la chrétienté, de tenter tous les efforts pour rétablir la paix entre des princes si puissans. Outre l'effusion du sang et les désordres de la guerre, que le Saint-Père avait à cœur de faire cesser, il ne pouvait voir sans crainte et sans douleur les Turcs s'avancer toujours vers l'Occident et conquérir toute la Grèce, sans que les souverains chrétiens se détournassent un moment de leurs intérêts et de leurs projets ambitieux, pour défendre la croix contre les infidèles. Vers la fin de l'année 1472, le cardinal Bessarion avait été nommé légat et chargé de se rendre auprès du roi, du duc de Bourgogne et du duc de Bretagne[1]. Nul dans le sacré collége n'avait une plus grande renommée que ce saint cardinal; il était de la nation grecque, et, lors du concile de Florence, il s'était uni à l'Église romaine. A plus d'une élection, on avait songé à le nommer pape. Sa piété, ses bonnes mœurs, sa science, son habileté à parler, ce qu'il pouvait, mieux

[1] Brantôme. — Lettres du cardinal de Pavie. — Addition à l'histoire de Louis XI, par Naudé.

que personne, raconter des malheurs des chrétiens d'Orient, semblaient le rendre plus capable qu'aucun cardinal de prêcher la paix aux princes. Le roi lui avait même écrit en lui marquant sa joie qu'une telle commission fût donnée à un si digne légat. Aussi en avait-il montré d'abord une chrétienne satisfaction, et, malgré son extrême vieillesse et ses infirmités, il se réjouissait d'être destiné par la volonté de Dieu à accomplir une œuvre si sainte.

Ses amis et des cardinaux moins doctes que lui, mais qui connaissaient mieux le monde, ne partageaient point ses pieuses espérances. Ils lui disaient que depuis cinquante ans que la chrétienté était déchirée sans relâche, par les discordes des princes, on avait vu partir bien des légats comme arbitres de la paix, sans qu'aucun pût se faire écouter. Le vieillard commença à concevoir quelques doutes, et son désir se changea en une grande répugnance à partir; cependant il lui fallut céder à la volonté du Saint-Père.

En arrivant en France, il écrivit aux ducs de Bretagne et de Bourgogne pour leur an-

noncer qu'il se rendait d'abord près du roi, et qu'il irait ensuite les trouver ; il les assurait en même temps de sa volonté de procurer la paix et d'examiner dans un grand esprit de justice les droits de chacune des parties. Arrivé chez le roi, il n'y reçut pas grand accueil ; il fallait à ce prince des ambassadeurs qu'il pût gagner [1], et l'équité de ce vieux cardinal n'avançait pas ses affaires. D'ailleurs le cardinal Bessarion, dans la congrégation qui avait examiné les accusations portées contre le cardinal Balue, avait été opposé plus qu'aucun autre aux demandes du roi ; il s'était même chargé encore de réclamer les priviléges de la cour de Rome et des cardinaux, et de demander la liberté de Balue.

Le cardinal, après avoir été deux mois remis de jour en jour, et avoir pour ainsi dire servi de jouet à toute la cour, obtint enfin de commencer son office de négociateur, et fut admis à l'audience du roi. Il lui fit une belle et docte harangue latine remplie des plus chrétiennes exhortations et ornée de

[1] Lettre du duc de Bourgogne au pape.

maint passage des auteurs sacrés et profanes. Le roi, après avoir écouté, non sans quelque impatience, un discours si long et si mal assorti à sa façon de traiter les affaires, n'y sut donner d'autre réponse que de prendre la longue barbe que, selon la mode grecque, portait le vénérable prince de l'Eglise, en citant à son tour ce vers tiré de la grammaire latine qu'on enseignait pour lors dans les écoles[1] :

Barbara græca genus retinent quod habere solebant[1].

Puis il tourna le dos au cardinal, qui retourna aussitôt en Italie, si humilié, dit-on, d'un tel affront, que le chagrin contribua à sa mort prochaine.

Le pape voulut ensuite confier la même commission au cardinal d'Estouteville. On redoutait tellement de se mêler des affaires du roi de France et du duc de Bourgogne, qu'il refusa de se charger d'un tel emploi.

André de Spiritibus, évêque de Viterbe, nonce du pape, qui arriva en France quelques

[1] Le doctrinal d'Alexandre Villedieu. « Les noms grecs conservent le genre qu'ils ont dans leur langue. »

mois après, s'entendit mieux avec le roi, qui lui fit de riches présens, et traita avec lui d'un concordat en remplacement de la pragmatique. Il lui accorda même tant de crédit, et se montra si complaisant à toutes ses demandes, que le Parlement se vit contraint de remontrer que les bulles dont le nonce requérait la publication et l'enregistrement, étaient contraires au bien et aux coutumes du royaume.

Lorsque l'évêque de Viterbe fut ainsi tombé dans la main du roi, il l'envoya au duc de Bourgogne. Ce prince faisait alors le siége de Nimègue, et achevait la conquête de la Gueldre. Le nonce lui adressa de grandes exhortations pour la paix, et lui remit un bref du pape, où le Saint-Père lui faisait les plus vives instances à ce sujet. Le Duc écouta favorablement ce message. Il parla de la bonne volonté qu'il avait de terminer la guerre, et de tourner ses armes contre les Turcs. Après cette réponse, André de Spiritibus revint en France, et ne tarda pas à fulminer une excommunication soit contre le roi, soit contre le duc de Bourgogne, dans le cas où l'un ou l'autre se refuserait à traiter de la paix. Le roi fit publier solennel-

lement cette bulle à Notre-Dame de Cléri, en présence du chancelier, de l'évêque d'Aire, du greffier du Parlement et de Vanderiesche, président de la chambre des comptes; puis elle fut affichée dans toutes les villes voisines des marches de Bourgogne.

Ainsi le roi semblait imputer au Duc la continuation de la guerre, et rejeter sur lui l'excommunication, comme s'il se fût formellement refusé aux paternelles instances du pape. Cette nouvelle ruse excita la colère du Duc. Il écrivit longuement au souverain pontife, rappelant tous les motifs de juste et légitime défense qu'il avait contre le roi, les manquemens de foi, la mort du duc de Guyenne, les tentatives pour le faire lui-même périr par le fer ou le poison, enfin les griefs accoutumés. Il alléguait aussi que la volonté du Saint-Père ne lui ayant été formellement connue qu'une seule fois, on ne pouvait l'excommunier comme pour une désobéissance obstinée. « Le cardinal Bessarion, agréé d'abord par le roi et non par lui, n'était pas venu le trouver. Si sa mission ne s'était pas accomplie, ce n'était pas à lui qu'on en pouvait faire un repro-

che. Le cardinal d'Estouteville ne s'était pas non plus acquitté de la charge qui lui avait été donnée; enfin l'évêque de Viterbe ne pouvait nier que le bref du pape et ses exhortations n'eussent été écoutées avec respect, et que le Duc ne se fût montré disposé à s'en remettre au jugement du souverain pontife. C'était donc à la suggestion du roi que s'était tramée cette excommunication, et l'on avait voulu détourner par-là ses alliés, ses sujets, ses soldats de lui obéir et de se trouver sous les armes à la prochaine expiration des trêves. » Le Duc protesta contre cet acte de l'évêque de Viterbe, et déposa authentiquement son appel au saint siége entre les mains du cardinal Raulin, évêque d'Autun et de l'évêque de Sebenico, nonce du pape.

La haine des deux princes s'en allait donc toujours croissant, bien que la crainte de courir des risques trop grands et d'endurer un trop fort dommage les empêchât de s'attaquer par une guerre ouverte. Ils se craignaient l'un l'autre : c'était tout le secret d'une trêve consentie avec répugnance, prolongée par nécessité, du reste assez mal observée. Chacun, pendant ce délai,

par une sorte de consentement tacite, sans renoncer à son principal désir, qui était de détruire son adversaire, suivait des projets dont l'accomplissement ne pouvait être assuré tant que celui-là resterait en suspens. Le Duc courait à la poursuite du vaste royaume qu'il avait rêvé; le roi travaillait à se faire, dans les limites de son propre royaume, un pouvoir absolu et non partagé.

Sous le règne de son père, la paix avait été maintenue, en se comportant avec les ducs de Bretagne et de Bourgogne, et la maison d'Anjou, comme s'ils eussent possédé des souverainetés étrangères, et en leur gardant justice et loyauté, ainsi qu'à de puissans voisins. Maintenant le roi voulait les réduire à la condition de vassaux, ou, pour mieux parler, de sujets; car les devoirs de si grands vassaux n'avaient en aucun temps été bien reconnus ni bien observés. Il venait de mettre fin à la maison d'Armagnac. Le duc d'Alençon était en jugement.

Sans attendre l'issue du procès, le roi se mit en possession de ses seigneuries, qui avaient déjà été confisquées une fois par l'arrêt rendu en 1458, sous le feu roi; et, vers le commen-

cement du mois d'août, il fit son entrée à Alençon. Il y courut un grand danger. Un page s'était enfermé avec une fille de joie dans une chambre au-dessus de la porte du château. Pour voir passer le roi qui entrait, ils se mirent à la fenêtre, et firent par mégarde cheoir une grosse pierre. Elle tomba si près de lui qu'elle déchira la manche de sa robe de camelot couleur de cuir. Aussitôt il fit le signe de la croix, se jeta à genoux, baisa la terre, ramassa cette pierre, et fit vœu de la porter au mont Saint-Michel, pour la placer dans l'église, ainsi que sa robe déchirée, en témoignage de pieuse reconnaissance. Les habitans de la ville étaient en grande frayeur : ils tremblaient que cet accident ne fût converti en un complot contre la vie du roi, et qu'ils n'en portassent la peine. Malgré ses méfiances accoutumées, il se montra en cette circonstance plus doux et plus juste qu'on ne l'avait pensé. On alla tranquillement aux enquêtes; le page lui-même en fut quitte pour quelque temps de prison. La ville reçut le privilége d'élire son maire sous l'approbation du roi.

De là le roi alla accomplir son vœu au mont

Saint-Michel. Les ambassadeurs des villes de la Hanse Teutonique vinrent l'y trouver, et il signa avec eux un traité de commerce pour autoriser leurs habitans à trafiquer librement dans toutes les villes du royaume. Outre l'avantage qu'en pouvait retirer le négoce, le roi se donnait ainsi pour alliés des peuples ordinairement en discorde avec les sujets du duc de Bourgogne. La rivalité des marins de Hollande avec les Ostrelins, comme on nommait les gens des villes de la Hanse, avait souvent allumé de cruelles guerres entre eux.

Pendant que les conférences entre les ambassadeurs de France, de Bourgogne et de Bretagne étaient sans cesse rompues et reprises sans nulle conclusion, il intervint une circonstance nouvelle sur laquelle il semblait nécessaire de prendre une résolution. Le connétable n'était point chargé des négociations. C'était son ennemi, le comte de Dammartin, qui était chef de l'ambassade de France, et qui y déployait toute la pompe que comportaient ses grandes richesses et la haute confiance du roi. D'un autre côté, le duc de Bourgogne suivait des desseins où le secours du connétable lui semblait

inutile, et il eût fallu qu'il eût grand besoin de lui pour lui pardonner sa conduite passée.

Le connétable n'était pas accoutumé à se trouver ainsi négligé des deux partis [1]. Il en pouvait concevoir de justes craintes; car il avait si souvent et si gravement offensé le roi et le duc de Bourgogne, que ne plus leur être nécessaire était une situation dangereuse. Son orgueil et son habileté avaient toujours consisté à se rendre redoutable aux deux princes. Jusqu'alors, cette politique lui avait bien réussi. Sa position était grande et avantageuse, et il jugeait que, pour le détruire, il ne fallait pas moins que l'accord difficile du roi et du Duc. Ses domaines étaient vastes, situés précisément entre les limites de France et d'Artois. Il avait des forteresses et deux villes importantes, Bohain et Ham. Ses vassaux étaient nombreux; les gentilshommes de ses seigneuries lui semblaient dévoués. D'après le traité de Conflans, le roi lui payait quatre cents hommes d'armes, dont il était seul maître et commissaire, sans nul compte à rendre. Ses revenus ordinaires

[1] Comines.

étaient de quarante-cinq mille livres ; en outre, il avait établi une taxe sur le passage des vins qui allaient de France en Flandre, et il en retirait de grandes sommes. Il avait des amis et des partisans chez le roi et chez le Duc ; il était connétable en France, et son fils, le comte de Roussi, était gouverneur et maréchal du duché de Bourgogne. Se sentant ainsi fort et puissant, il se saisit tout à coup de Saint-Quentin, y mit ses gens d'armes, renvoya la garnison du roi, et attendit ce qui en pourrait advenir.

Tout le soin du roi et du Duc se tourna aussitôt, comme l'avait prévu le connétable, à empêcher qu'il ne traitât avec l'un des deux ; et bientôt il fut question d'accommodement. Le roi, après avoir reçu les gens que le connétable lui avait envoyés, chargea maître Louis d'Amboise et le sire de Genlis d'aller le trouver. Il venait de nommer Dammartin son lieutenant-général sur les marches de Picardie, en le chargeant spécialement de maintenir le traité, et de protéger le commerce entre ses sujets et ceux du duc de Bourgogne. Les conférences se tenaient, en ce moment, à Compiègne. Le roi écrivit à ses ambassadeurs pour leur expliquer

la conduite qu'ils devaient tenir. La circonstance était si pressante qu'il s'était approché d'eux, et se tenait à Montlean, près de Soissons.

« Messieurs le chancelier, le grand-maître et de Craon, leur disait-il, je vous écris par maître Louis d'Amboise et monsieur de Genlis ce que m'ont dit les gens du connétable, et ce que je leur ai répondu ; ils vous diront aussi ce dont ils sont chargés touchant notre connétable. Il me semble que monsieur de Genlis a bonne volonté ; il m'a promis de gagner monsieur de Moui et des gens d'armes dans la ville, afin de la recouvrer malgré le connétable. Entretenez-le bien, ainsi que vous le saurez faire, et voyez s'il fera ce qu'il dit. Je lui ai donné par écrit, que si le connétable veut rendre la ville de monsieur Saint-Quentin, et me faire serment sur la vraie croix de Saint-Laud, je suis content de lui pardonner. Pendant ce temps-là, sachez si le duc de Bourgogne veut accepter le parti que je lui ai mandé. Peut-être cette offre que je fais à notre connétable l'empêchera-t-elle d'assurer son affaire avec le duc de Bourgogne aussitôt qu'il le ferait, s'il n'avait pas de traité entamé avec moi. Si le duc de Bourgogne n'a pas

déjà conclu d'appointement avec le connétable, je crois qu'il acceptera un des deux partis que je lui ai proposés, de lui courir sus, par paix ou par trêve. Si, par aventure, le duc de Bourgogne me refuse, pendant ce temps-là je raurai monsieur Saint-Quentin par monsieur de Genlis ; et alors notre connétable n'aura plus moyen de me tromper que par ses propres plances, ce qui est peu de chose. Quant aux gens d'armes que je lui paie, je les raurai quand je voudrai. Je vous en prie, sondez, le plus tôt que vous pourrez, par notre protonotaire [1], la volonté du duc de Bourgogne. S'il est besoin que je vienne jusqu'à Creil, écrivez-le-moi, et j'y serai incontinent pour traiter, soit avec le duc de Bourgogne, soit avec le connétable. De Creil, j'irai déguisé, en une nuit, jusqu'à Compiègne, pour parler, s'il en est besoin, avec notre protonotaire, et je reviendrai le lendemain.—J'enverrai monsieur du Bouchage après ceux qui vont vers le connétable, afin qu'il les fasse marcher droit; mais je vous assure que maître Louis d'Amboise est bon pour cette affaire, et m'a

[1] Ferri de Clugni, ambassadeur de Bourgogne.

donné de bons avertissemens : vous le connaîtrez bien quand vous parlerez avec lui à part. Montrez ces lettres au gouverneur de Limousin [1] et non à un autre; après, jetez-les au feu devant le porteur. Adieu. » — 21 décembre.

Le Duc était moins prompt que le roi à faire céder sa haine et ses ressentimens à son intérêt. D'ailleurs le connétable avait parmi les conseillers de Bourgogne de très-puissans ennemis, surtout le sire d'Himbercourt, qui lui gardait profonde rancune pour l'insulte qu'il avait reçue de lui, l'année précédente, aux conférences pour la trêve. Messire Guillaume Hugonnet, chancelier de Bourgogne, lui était aussi fort contraire. Ainsi ce furent les propositions du roi qui furent écoutées, et l'on commença à négocier la perte du connétable. Le sire de Curton et maître Jean Herberge, qui fut depuis évêque d'Evreux, se rendirent à Bovines près de Namur, et traitèrent cette affaire avec le sire d'Himbercourt et le chancelier de Bourgogne. De part et d'autre, le zèle

[1] Gilbert de Chabanne, sire de Curton.

était grand à la conclure; le connétable était autant haï des uns que des autres.

Cependant les conférences de Bovines traînèrent aussi en longueur; le Duc était loin de là, et occupé à d'autres affaires. Après son entrevue avec l'empereur et son traité avec le duc de Lorraine, il avait pris sa route par Nanci. Vers la fin de décembre, dans le même temps où le roi s'approchait de Compiègne pour suivre de plus près les affaires que lui donnait le connétable, le Duc entrait avec une partie considérable de son armée dans le comté de Ferette et dans les domaines qu'il tenait en gage de l'archiduc Sigismond.

Depuis trois ans que ce pays était au duc de Bourgogne, la plus furieuse haine s'était allumée contre son gouvernement. Il y avait envoyé comme landvogt ou gouverneur, Pierre de Hagenbach, en qui il avait une confiance absolue, et qui flattait et inspirait même tous ses desseins ambitieux sur l'Allemagne[1]. Ce

[1] Muller. — Chronique manuscrite de Specklin, communiquée par M. de Golberry, conseiller à la cour de Colmar.

sire de Hagenbach était un des hommes les plus cruels et les plus violens qui eussent jamais exercé pouvoir sur un peuple. Une des conditions promises, en prenant ce pays en gage, avait été que les libertés des villes et des habitans seraient conservées; il n'en tint nul compte, et commença par établir un impôt d'un pfenning sur chaque pot de vin qui se boirait. Il y en eut quelques troubles à Thann, et le conseil de la ville lui envoya quatre députés pour lui remontrer que cette gabelle était contraire à leurs priviléges. Sans autre forme de procès, le sire de Hagenbach fit couper la tête à ces malheureux bourgeois. Il ne connaissait nulle justice; ne pas céder sur-le-champ à ses moindres volontés suffisait pour être mis à mort. Il fit périr des gens sans qu'on pût deviner quel motif de mécontentement ils pouvaient lui avoir donné; il en tua même plusieurs de sa main. Les gens de la campagne étaient accablés de corvées et détournés de leurs travaux champêtres. Sans cesse des soldats étaient logés chez les habitans et les maltraitaient sans nul contrôle ni recours. Ce n'était pas seulement les bourgeois et les paysans

qu'il traitait ainsi; la noblesse, qui avait tant désiré la domination de Bourgogne n'était pas moins opprimée, et n'avait pas moins d'insolences à endurer. Il alla jusqu'à interdire tout droit de chasse.

Mais ce qui excitait peut-être le plus de scandale et de colère, c'étaient les abominables débauches du landvogt; il ne s'inquiétait pas plus du ciel que de la terre, et avait coutume de dire qu'étant bien assuré d'aller au diable, il ne se voulait rien refuser de ce qui lui passerait par la tête. Il n'y avait donc sortes de fantaisies auxquelles il ne se livrât : corrompant avec de l'argent les jeunes filles de tout état, ou les enlevant à leurs parens; leur faisant violence, forçant la clôture des couvens, déshonorant les familles des nobles comme celles des bourgeois. Il lui arriva un jour de donner une fête, et tout d'un coup, après avoir renvoyé les maris, il fit mettre les femmes toutes nues en leur couvrant seulement la tête; puis il donna ordre aux maris de revenir et de reconnaître leurs femmes. Ceux qui se méprenaient étaient précipités du haut de l'escalier en bas; ceux qui ne se trompaient

point étaient, comme pour recevoir les félicitations du landvogt, contraints à boire une telle quantité de vin qu'ils étaient malades à en mourir.

Enfin, bien qu'en général tout se passât dans les pays d'Allemagne plus rudement que dans le reste de la chrétienté, les excès du sire de Hagenbach indignaient toutes les contrées voisines et tous les princes de la Souabe. L'archiduc Sigismond lui écrivit d'Inspruck où il faisait son séjour, en le conjurant de traiter avec moins de dureté ses pauvres sujets; mais rien ne pouvait émouvoir cet homme obstiné et orgueilleux.

Ce n'était pas seulement envers les habitans du pays engagé à son maître qu'il se montrait violent et injuste, il ne respectait pas davantage les droits des villes libres. Strasbourg, Colmar, Schelestadt et les autres communes qui relevaient de l'empire étaient sans cesse en butte à ses insultes et à ses menaces. « Il ne » faut plus souffrir, disait-il, de tels priviléges » qui mettent la puissance aux mains des gens » de basse condition. Ce sont les princes qui » doivent gouverner, et non les tailleurs et les

» cordonniers. » Il ne voulait pas non plus que ces manans eussent des domaines et des troupes armées, et il alla, sans déclaration de guerre, s'emparer du château d'Ortembourg et de tout le val de Viller, qui appartenaient aux Strasbourgeois. Il leur demanda de prêter serment au duc de Bourgogne. Il prétendit les assujettir à sa taxe d'un pfenning par pot de vin. Enfin personne ne pouvait savoir où s'arrêterait la tyrannie de ce landvogt. Les seigneurs immédiats de l'Alsace et des bords du Rhin, les évêques de Strasbourg et de Bâle ne lui imposaient pas davantage. Leurs droits étaient aussi violés, et eux-mêmes pouvaient craindre de devenir sujets du duc de Bourgogne, au lieu de relever directement de l'empire. Ainsi Pierre de Hagenbach avait fait cesser la discorde entre la noblesse et les communes. Elles étaient maintenant unies par les mêmes ressentimens et les mêmes craintes.

Ce qu'il avait peut-être fait de plus insensé pour les intérêts de son maître, c'était d'avoir offensé les ligues suisses, ces anciens alliés et bons voisins de la maison de Bourgogne. Les seigneurs d'Alsace et de Souabe avaient bien,

il est vrai, compté sur le duc Charles pour réprimer et humilier les Suisses. Il eût été dans tous les cas peu sage de remplir leurs espérances à ce sujet; mais, en opprimant à la fois et remplissant d'une commune haîne les nouveaux sujets du duc de Bourgogne, la noblesse, les évêques, les villes libres et les ligues suisses, le sire de Hagenbach préparait à son prince les plus terribles embarras.

Dès les premiers temps de son arrivée, il avait commencé par planter la bannière de Bourgogne dans la seigneurie de Schenkelberg qui appartenait aux gens de Berne. C'était ce premier acte de guerre qui avait en partie amené le traité conclu entre le roi de France et les ligues suisses, en 1470. A ce moment, le roi Édouard était chassé d'Angleterre, et le duc de Bourgogne ne se trouvait pas en bonne situation; il fit justice aux gens de Berne, et leur rendit le domaine de Schenkelberg. Plus tard, lorsque le Duc se trouva en grande prospérité et plus orgueilleux que jamais, les Suisses conçurent des craintes encore mieux fondées. Chacun savait que ce prince, afin d'obtenir le titre de roi et de vi-

caire général de l'empire, n'omettait nulle chose pour acquérir la faveur de la maison d'Autriche ; et comme elle n'avait, depuis plus de deux cents ans, rien de plus à cœur que de soumettre les Suisses, leur ruine pouvait résulter de cette alliance.

Aussi Pierre de Hagenbach, certain de ne pas déplaire à son maître, recommença à ne plus ménager les Suisses. Il avait engagé au service de Bourgogne le seigneur de Howdorf, celui qui avait déjà, quelques années auparavant, provoqué une guerre en saisissant et mettant à rançon un bourgmestre de Schaffouse. Ce seigneur se sentant appuyé arrêta, aux environs de Brisach, tout un convoi de marchands, qui apportaient leurs toiles de Suisse à la foire de Francfort. Ils furent maltraités, pillés et enfermés dans le château de Schuttern, où on leur demanda de souscrire une rançon de dix mille écus. A peine les gens de Strasbourg eurent-ils appris cette violence exercée sur ces honnêtes marchands, qu'ils levèrent les bannières, prirent les armes, et s'en vinrent mettre le siége devant le château. Il fut bientôt en leur pouvoir ; ils le ruinèrent de fond en

comble, et emmenèrent en triomphe les marchands suisses ; puis leurs magistrats déclarèrent nulle et arrachée par la violence la promesse souscrite au seigneur de Howdorf. Ce fut un commencement d'amitié et d'alliance entre les villes libres d'Alsace et les ligues suisses.

Pendant ce temps-là, le roi de France faisait tous ses efforts pour réconcilier l'archiduc Sigismond et les Suisses, et les réunir dans une alliance commune contre le duc de Bourgogne. Il ne ménageait pour cela ni promesses, ni argent. Il offrait à l'archiduc les sommes nécessaires pour dégager ses anciens domaines que désolait le gouvernement de Pierre de Hagenbach. Il s'engageait à donner aux Suisses de forts subsides, et à prendre leurs troupes à sa solde. En outre il faisait de riches présens à Nicolas de Diesbach qui était pour lors un des plus importans gentilshommes de Berne, et il avait parmi eux plus d'un pensionnaire. Mais la chose ne pouvait se décider encore. Le mariage de l'archiduc Maximilien avec mademoiselle de Bourgogne se négociait toujours, et la maison d'Autriche avait intérêt à ména-

ger le duc Charles. Les propositions du roi n'étaient point rejetées, mais tenues en réserve pour les admettre selon l'occasion.

Peu après, l'empereur se rendant à l'entrevue qu'il devait avoir avec le duc de Bourgogne, prit sa route par Bâle. Ce ne fut pas sans une extrême méfiance qu'il fut reçu dans la ville. Sa milice prit les armes; elle avait demandé aux autres communes suisses une garnison de huit cents hommes. Tout était prêt pour lui porter un prompt secours en cas de besoin. L'empereur se montra doux et courtois envers les gens de Bâle et les Suisses; rien dans ses discours n'annonça ni haine ni menace. Pierre de Hagenbach vint le trouver en grand appareil; il était accompagné de quatre-vingts hommes d'armes, portant sa livrée grise et blanche sur laquelle était brodée un jeu de dés, avec ces mots, « Je passe, » comme pour signifier qu'il attendait la chance favorable. Ses discours étaient plus hautains que jamais. La conquête de la Gueldre, qu'achevait alors son prince, semblait accroître son audace et son insolence. Il se plaignait publiquement de l'audace des Suisses qui, en mainte

occasion, s'étaient opposés à ses volontés, et il annonçait qu'on saurait bientôt les réduire. « Il nous faudra, disait-il, écorcher l'ours de » Berne, et nous en faire une fourrure. » Toutes ses menaces se répétaient parmi les Suisses et les tenaient en grande alarme; car ils voyaient ce seigneur bienvenu de l'empereur, et ne le quittant pas. Il l'accompagna dans tout son voyage, s'en vint avec lui jusqu'à Trêves, et assista à son entrevue avec le duc de Bourgogne.

La nouvelle que le duc Charles allait recevoir le titre de roi, et renouveler l'ancien royaume de Bourgogne, excita encore plus de rumeurs. « Quel terme, disait-on, vont avoir » maintenant son orgueil et son ambition? » Déjà on parlait de l'étendue de ce royaume; on assurait que le vieux roi René instituait le Duc pour son héritier; qu'ainsi la Provence, et l'ancien royaume d'Arles, feraient partie d'un si vaste état. On ajoutait que le titre de vicaire général de l'empire donnerait en outre au roi de Bourgogne un pouvoir qui s'étendrait depuis la Méditerranée et le duché de Milan jusqu'à l'Océan, en suivant le cours en-

tier du Rhin. Déjà l'on désignait Besançon comme siége de la chambre impériale du vicariat. Les pays des ligues suisses avaient été en partie compris dans l'ancien royaume de Bourgogne. Les empereurs et la maison d'Autriche les regardaient encore comme membres et sujets de l'empire. Qu'allaient devenir de telles prétentions entre les mains du prince le plus absolu et le plus violent, qui allait fixer son séjour précisément sur les limites de la confédération des Suisses? « Tenons-» nous prêts, écrivait-on de Berne aux autres » alliés, à défendre notre honneur et nos li-» bertés depuis si long-temps conquises. »

Contre l'attente générale, l'empereur et le Duc se séparèrent à la veille du couronnement, sans que le nouveau royaume fût institué. Cela ne suffisait point pour dissiper tant d'alarmes; elles furent plus grandes que jamais lorsqu'on vit le Duc traverser la Lorraine et se diriger vers l'Alsace avec une armée de huit mille combattans, précédés du terrible sire de Hagenbach, à la tête de mille cavaliers et de deux mille de ces Lombards que le duc Jean de Calabre avait amenés d'Italie; ils

vendaient leurs services à qui les payait, et avaient passé récemment des troupes de Lorraine dans celles de Bourgogne. La frayeur se répandit partout : les habitans s'enfuyaient, emportant tout leur avoir, et se réfugiaient chez les ligues suisses; les paysans s'enfermaient avec leur bétail dans l'enceinte des villes et des forteresses; les villes fermaient leurs portes et s'apprêtaient comme pour un siége. Tout fuyait la route par où devaient passer les Bourguignons.

Le premier logis du Duc fut à Chatenoy dans le val de Viller. Les habitans s'étaient retranchés dans le cimetière. On voulut les y attaquer; ils se défendirent. Un Bourguignon fut atteint d'un coup d'arquebuse. Les gens du Duc demandèrent que l'homme qui avait tiré leur fût livré. Les paysans n'osèrent le refuser; cependant, à la faveur du désordre, il parvint à s'échapper.

Pierre de Hagenbach avait signifié à la ville de Colmar qu'elle aurait à loger le Duc. Déjà l'avant-garde approchait; les Lombards, se glissant parmi les bois taillis, arrivaient près de la porte; on eut à peine le temps de la fermer.

Il fut répondu qu'on admettrait le Duc, mais seulement avec une suite de deux cents chevaux. Hagenbach exigea qu'elle fût de quinze cents; les portes restèrent fermées, et le Duc s'en alla coucher au château de Kiertzheim. Le lendemain il passa le Rhin, et il fit son entrée à Brisach, cette ville faisait partie des domaines qu'il avait en gage. Il reçut le serment des habitans, et leur fit un si gracieux accueil, qu'ils se risquèrent à porter plainte de la dureté du gouverneur et à réclamer leurs anciennes libertés. L'évêque de Bâle et l'évêque de Spire, les envoyés du comte Palatin et du margrave de Bade, joignirent aussi leurs instances à celles des bourgeois et supplièrent le Duc de se montrer doux et bon seigneur envers ses nouveaux sujets. Il témoigna à tous une extrême courtoisie, déclara qu'il vivrait en bon voisin avec les princes dont les états touchaient les siens, et, parlant de leurs communs intérêts, les engagea à toujours rester ses fidèles alliés.

Pendant qu'il donnait ainsi de bonnes paroles, ses gens de guerre, logés à Brisach et dans les villages voisins, vivaient sans rien

payer et rançonnaient les habitans. Ce fut bien pis encore lorsque le Duc eut repassé le Rhin pour se rendre à Einsisheim ; les troupes qu'il avait laissées derrière lui, devenant de plus en plus désordonnées, outrageaient les femmes, et commettaient mille cruautés. Les gens de Brisach envoyèrent des députés au Duc pour réclamer les récentes promesses qu'il venait de leur faire et qui étaient si mal tenues. « Si j'étais » là-bas, dit Hagenbach, c'est à moi que vous » en imputeriez la faute. » — « Ils ont raison, » reprit sévèrement le Duc, de tels désordres » ne doivent pas être endurés. Allez, sire de » Hagenbach, et faites mettre à mort les cou- » pables. Je veux qu'on traite doucement mes » nouveaux sujets, et qu'ils n'aient point à » regretter leurs anciens seigneurs. » Hagenbach retourna à Brisach, entendit les plaignans, ne tint nul compte de ce qu'ils lui disaient, mais du moins emmena les troupes pour les loger ailleurs, où elles se comportèrent de même.

A Einsisheim, le Duc convoqua tous les hommes nobles de ses domaines du Rhin qui devaient porter les armes. Ils parurent devant

lui au nombre de quelques mille. Cependant à peine y avait-il le quart de ce qui aurait dû s'y trouver, et Hagenbach sut bien le faire remarquer.

Après avoir repassé le Rhin, le Duc s'arrêta à Thann; il y reçut solennellement les ambassadeurs d'Aragon, de Venise, de Bretagne, l'évêque de Sebenico, nonce du pape, et les envoyés de plusieurs princes d'Allemagne. Nicolas de Scharnachtal et Peterman de Waber, anciens envoyés de la ville de Berne, se présentèrent aussi au nom des ligues suisses. Ils se montrèrent humbles et respectueux, et bien qu'ils ne fussent pas sujets du Duc, ce fut à genoux qu'ils lui parlèrent :

Très-haut et très-redouté seigneur,

« La ville de Berne et les villes et territoi-
» res ses confédérés, accoutumés de tout temps
» à l'alliance et à l'amitié de vos illustres pères,
» ont vu avec joie votre arrivée en ce pays,
» comme l'unique moyen de vous exposer
» leurs plaintes et d'en obtenir réparation.

[1] 1473 v. s. L'année commença le 20 avril.

» Bilgeri d'Howdorf, votre serviteur et de
» votre hôtel, a renouvelé ses violences et
» commis des actes de guerre. Le landvogt
» Hagenbach a dépouillé les gens de Mul-
» hausen de leurs impôts, de leurs redevances,
» de la liberté de leur commerce; puis a exigé
» par voie de contrainte le paiement de cer-
» taines dettes qu'ils avaient. Assurés que nos
» remontrances ont été présentées à monsei-
» gneur le Duc sous un aspect défavorable,
» nous recommandons à ses bontés une ville
» qui est notre alliée, et que protége aussi le
» comte Palatin. Nous demandons seulement
» quelque délai pour qu'elle paye ses dettes;
» enfin nous vous conjurons d'interdire à votre
» landvogt ses outrages et ses menaces contre
» les Suisses. » — « Vous aurez ma réponse,
» répondit froidement le Duc, je pars; suivez-
» moi à Dijon où je me rends. »

Il prit sa route par Befort, Montbéliard, Baume-les-Dames, Besançon et arriva à son château de Rouvre, près de Dijon; puis, s'approchant de la ville, il se logea à Perigni chez le sire Guillaume Raulin, fils de l'ancien chancelier; là se firent les plus magnifiques ap-

prêts pour solenniser sa première entrée dans la capitale de son duché [1].

Avant qu'il se mît en marche, il reçut d'abord les députés des villes et communautés de la province, du Mâconnais, du Charolais, de l'Auxerrois, et de la comté de Bourgogne. Puis se présentèrent les gentilshommes, presque tous richement vêtus, et conduits par le comte de Roussi, gouverneur. Le Duc était entouré des gens de son hôtel, qui formaient une suite nombreuse. Son habillement étincelait de perles et de diamans; son chapeau était de drap d'or et taillé en forme de couronne. A sa gauche était le cardinal Raulin, évêque d'Autun. Il se mit en marche, et au pont de Chièvres le clergé et le chapitre de Saint-Benigne vinrent lui apporter les saintes reliques à baiser; puis il remonta à cheval et se plaça sous un dais de drap d'or soutenu par les sires Louis de Châlons, Charles de Beauffremont, Jean de Ternant et Gui de la Baume. Depuis le pont de Chièvres jusqu'à la porte de la ville, on avait dressé une suite d'é-

[1] Histoire de Bourgogne.

chafauds. Ils portaient des représentations tirées des Saintes-Écritures, et des personnages allégoriques, tenant à la main des rouleaux de parchemin, où se lisaient des citations des psaumes, toutes relatives à la circonstance, toutes à la louange du Duc. L'histoire de Gédéon n'était pas oubliée; en de telles occasions elle servait toujours à célébrer l'ordre de la toison. On le voyait à la tête de ses hommes d'armes, et faisant porter devant lui sa bannière avec la devise, *Gladius domini et Gedeonis*, tandis que les Madianites s'enfuyaient. Un ange tenait un rouleau où on lisait : *Dominus tecum, virorum fortissime.*

Le Duc descendit à Saint-Benigne; il alla d'abord faire sa prière à l'autel, puis s'assit sur une estrade élevée et sous un dais. Alors l'abbé de Cîteaux fit un discours au nom des États du duché. Le chancelier répondit, et le prince ajouta quelques paroles pour assurer la province de son affection. Ensuite maître Étienne Berbisey, maire de Dijon, pria le Duc de confirmer les priviléges de la ville. Aussitôt après il fit serment ainsi que les députés des villes; et le vieil abbé de Saint-Benigne, qu'on était

obligé de porter et de soutenir, plaça au doigt du Duc l'anneau, gage d'union, et, comme on disait, de mariage entre le Duc et ses sujets.

De Saint-Benigne, le cortége se rendit à la Sainte-Chapelle. Sur son passage on continuait à voir des échafauds avec des personnages et des devises ; presque toutes se rapportaient à la vaillance du Duc et à la terreur qu'il inspirait à ses ennemis. On eût dit que tous les passages de la Bible où il est parlé du lion, avaient été choisis pour lui donner les louanges qu'il aimait le mieux. « Le lion, le plus vail-
» lant des animaux, ne cédera devant l'attaque
» de personne. — Il fut fait semblable au lion
» dans ses œuvres. — Le lion ne se couchera
» point qu'il n'ait dévoré sa proie. — Voici,
» il monte de la forêt comme un lion. — Il
» apprit à saisir sa proie comme le lion. — Le
» lion rugissant et sans crainte. — Le lion a
» vaincu. — Confiant et sans peur comme le
» lion. »

Le lendemain, le Duc tint les États de Bourgogne. Après avoir entendu avec eux une messe solennelle à Saint-Benigne, il revint au palais et tint séance, puis donna aux gens des États,

prélats, nobles et députés des villes, un festin où l'on admira cette splendide vaisselle d'or et d'argent, qui avait tant émerveillé tous les seigneurs d'Allemagne dans l'entrevue de Trêves. Après dîner, il réunit encore autour de lui les membres des États, et leur fit un beau discours sur l'ancien royaume de Bourgogne, dont jadis les rois de France s'étaient emparés sans nul droit, et qu'ils avaient converti en un duché vassal et tributaire. Ce devait être, disait-il, un grand motif de regrets pour tous ses sujets; mais il gardait en lui des desseins qu'il ne convenait pas de déclarer maintenant, que lui seul savait, et que l'avenir pourrait montrer.

Ainsi le Duc était loin d'avoir renoncé à ses vastes espérances, et comptait sans doute obtenir, ou de gré ou par conquête, ce royaume dont l'empereur avait refusé de l'investir. Si telle était son ambition, il aurait dû, au moment où il allait agir en ennemi dans l'empire d'Allemagne, s'assurer de la paix en France, et ne pas laisser derrière lui un adversaire aussi dangereux que le roi. Mais il se précipitait en aveugle dans toutes les entreprises qui remplissaient confusément sa pensée sans en ache-

ver aucune. Dès que l'une lui présentait quelque obstacle, ou il s'y obstinait contre toute raison, ou il en entamait une nouvelle, sans songer à tout ce qu'il avait mis en mouvement par la première. Il se persuadait qu'avec de la vaillance et avec une belle et nombreuse armée comme la sienne, nulle chose ne lui était impossible. Aussi n'oubliait-il rien pour rendre cette armée plus puissante et plus nombreuse. Sans cesse il faisait des ordonnances sur l'armement, l'ordre et la discipline de ses compagnies; tout était réglé et surveillé par lui-même avec un soin et une activité infatigables. Nul chef de guerre n'avait peut-être jamais pris tant de peine. En outre, il s'occupait à recruter son armée des meilleurs soldats et capitaines.

Il y avait depuis long-temps en Italie des chefs de gens de guerre, nommés *condottieri* ou conducteurs [1], qui vendaient leurs services et celui de leur troupe, tantôt à un prince, tantôt à un autre. C'était le métier qu'avaient fait les Sforza avant de devenir ducs de Milan. Le plus célèbre de ces conducteurs était alors Bar-

[1] Quittance du comte de Campo-Basso.

thélemi Coléone, qui, après avoir servi le duc de Milan et les Florentins, commandait maintenant l'armée de Venise. Le duc de Bourgogne conçut le dessein de l'attirer chez lui avec toute sa troupe. François, seigneur de Montjeu, et messire Guillaume de Rochefort, furent envoyés en ambassade pour négocier ce marché avec la seigneurie de Venise et Coléone. Ce capitaine, quelque riches offres qu'on lui fît de la part du Duc, désira ne point quitter l'Italie qu'il connaissait bien, pour aller faire la guerre dans des pays et contre des ennemis à lui inconnus ; toutefois il se montra reconnaissant et répondit qu'il pourrait être plus utile au duc de Bourgogne en restant sur son terrein. Quant à la seigneurie de Venise, elle se montra plus éloignée encore de se prêter à un tel arrangement : elle était alliée du roi de France, et ne voulait point fournir des moyens de lui faire la guerre. Ainsi les ambassadeurs firent de vains efforts, et revinrent sans avoir réussi. Le Duc fut contraint de se contenter des services du comte de Campo-Basso et du seigneur Galeotto, qui avaient dès long-temps été amenés en Catalogne et en Lor-

raine par les princes de la maison d'Anjou, et passaient pour habiles capitaines. Il les paya richement; ils recrutèrent leur troupe avec une foule d'aventuriers qui arrivèrent d'Italie. Le comte de Campo-Basso reçut même de fortes avances pour aller en chercher dans le pays. Les Lombards commencèrent à figurer dans l'armée de Bourgogne au nombre des plus vaillans soldats, et furent particulièrement favorisés du Duc. Il mettait en eux d'autant plus de confiance qu'ils étaient étrangers et plus disposés à faire toutes ses volontés.

En ce moment, il était fortement sollicité d'intervenir dans une affaire qui ne le concernait en aucune façon [1]. Robert de Bavière avait été, quelque temps auparavant, nommé archevêque de Cologne, par élection du chapitre, confirmé par le pape, et investi du temporel par l'empereur. Mais bientôt après, le nouvel archevêque, après avoir épuisé par ses dépenses tout son trésor, voyant que ses revenus ne suffisaient pas, voulut reprendre des domaines de l'archevêché, précédemment engagés à plusieurs seigneurs du pays, et se refusa

[1] Meyer. — Amelgard. — Heuterus.

à payer les sommes pour lesquelles ces biens servaient de gage. La noblesse, le chapitre, la bourgeoisie s'unirent contre lui; la haine devint si forte qu'il fut obligé de quitter la ville; bientôt après, procédant à une autre élection, le chapitre nomma Hermann, frère du landgrave de Hesse-Cassel.

Les choses en étaient là, lorsque l'empereur, en quittant Trêves, descendit à Cologne. L'affaire fut soumise à son autorité; il manda devant lui l'archevêque Robert, qui, certain d'être condamné, ne comparut même pas, mit tout son recours dans le duc de Bourgogne, et vint le trouver à Thann, lorsqu'il se rendait du comté de Ferette dans son duché. Le Duc était petit-fils d'une princesse de Bavière; le comte palatin de Bavière, frère de l'archevêque Robert, était un de ses plus fidèles alliés. C'en fut assez pour lui inspirer la volonté de prendre la défense des droits de l'archevêque; d'ailleurs l'empereur lui était contraire, et ce motif excitait le duc de Bourgogne, encore tout irrité de l'offense qu'il avait reçue à Trêves. Il promit de rétablir Robert de Bavière sur son siége de Cologne.

Cependant la trêve conclue avec le roi de France devait expirer deux mois après, au 1er. avril; et le Duc, prêt à commencer une guerre nouvelle, semblait peu empressé d'empêcher son plus puissant ennemi de reprendre les armes. Ses ambassadeurs manquaient sans cesse aux jours et aux lieux désignés pour continuer les pourparlers. Sous les yeux du Duc, et par ses ordres, la trêve était même violée. Dans sa haine contre le comte de Nevers, il résolut de s'emparer de ses domaines, bien qu'il fût spécialement nommé parmi les alliés pour lesquels le roi avait stipulé. Les Bourguignons entrèrent en Nivernais, s'emparèrent de Châtillon et de Chatenai. Le roi avait des troupes en Bourbonnais, qui eurent bientôt repoussé cette attaque imprévue. Il écrivit à ses ambassadeurs de requérir des dommages-intérêts aux conservateurs de la trêve, et de déclarer qu'assurément il n'était pas disposé à souffrir de telles violations : annonçant que, si l'on en venait aux voies de fait, il serait bientôt sur les lieux. Peu après, les trêves furent cependant prolongées du 1er. avril au 15 mai. Le Duc croyait toujours qu'il aurait assez tôt terminé ses autres

affaires pour revenir avec toutes ses forces accabler le roi. Dès lors, il formait contre lui, de concert avec l'Angleterre, les plus redoutables projets.

La voix publique lui imputait [1] des desseins plus déloyaux et plus criminels. Le roi cherchait depuis quelque temps à attirer à son service un nommé Marchand Ithier, qui avait été conseiller argentier du duc de Guyenne et qui avait eu toute sa confiance. Le roi lui avait accordé une abolition, et lui offrait une charge de maître des comptes, avec une pénsion de mille livres. Ithier montrait peu d'empressement à accepter ses offres. Un domestique à lui, nommé Hardi, était le messager qui négociait toute cette affaire; il allait et venait de Bretagne où se tenait Ithier, en Touraine où était le roi, reçu sans nulle défiance dans son hôtel. Profitant de cette confiance, il proposa un jour à un homme de la cuisine d'empoisonner le roi. Cet homme ne le rebuta point, mais lui dit qu'il fallait s'entendre avec un nommé Colinet, maître cuisinier, qui

[1] De Troy.

venait aussi de la maison de monsieur de Guyenne. Hardi, ne se défiant de rien, leur parla de son projet, leur donna de l'argent, et leur remit le poison.

Ils allèrent sur-le-champ tout déclarer au roi. Hardi fut arrêté, et le roi voulut que son procès lui fût fait à Paris, de la façon la plus authentique, non point par la justice sommaire et secrète du prevôt Tristan. On le conduisit d'Amboise à la suite du roi, gardé par les archers du Dauphin, et chargé de fers. Le prevôt des marchands et les échevins vinrent le recevoir à la porte de la ville, le firent placer sur une haute charrette pour qu'il fût bien vu de tout le peuple, et le conduisirent à l'Hôtel-de-Ville. Le procès se fit devant le Parlement, et dura un mois environ. On répandit beaucoup dans le public que de grands personnages étaient nommés dans cette affaire ; on disait jusqu'à la somme qu'avait promise le duc de Bourgogne. Toutefois l'arrêt ne fit mention de nul autre complice qu'Ithier. Hardi fut condamné à être traîné sur la claie, de la conciergerie au palais, et de là, amené en un tombereau devant l'hôtel-de-ville, pour y être

écartelé, puis son corps brûlé, sa tête exposée sur une pique, et ses membres envoyés à quatre bonnes villes des extrémités du royaume. Le sire de Gaucourt, lieutenant du roi à Paris, le premier président, le prevôt de Paris, le prévôt des marchands, et les échevins furent chargés de veiller à cette exécution.

C'était la haine et la crainte qu'inspirait de plus en plus le duc de Bourgogne, qui répandaient parmi le peuple des pensées si injurieuses pour lui, sans même que le roi y fût pour rien. Sa cruauté dans la dernière guerre, ce qu'on disait de ses menaces et de ses desseins l'avaient rendu la terreur universelle. Il ne prenait pourtant nul soin de rassurer les esprits, pas même dans ses propres états, sur les bords du Rhin, ni parmi les Suisses. Leurs ambassadeurs, après une longue attente, s'étaient vus contraints de quitter Dijon, sans avoir obtenu de réponse. Pierre de Hagenbach, qui possédait entièrement l'esprit de son maître, lui avait persuadé qu'avec des cavaliers lombards et des soldats flamands il n'avait aucun souci à prendre des murmures de toute cette région d'Allemagne.

Pendant ce temps-là, le roi mettait à grand profit les alarmes que dédaignait le duc de Bourgogne. Les partisans qu'il avait achetés à Berne et dans les autres villes de la Suisse auraient difficilement réussi à faire déclarer les ligues contre un allié si ancien et un voisin si redoutable. En outre, le Duc avait aussi des amis et des pensionnaires parmi les seigneurs de Berne. Mais l'argent que recevaient les Suisses ne les rendait jamais contraires aux intérêts manifestes de leur pays. C'était comme une sorte de tribut qu'ils levaient volontiers sur les princes sans pour cela se laisser gagner entièrement, ni se dévouer à toutes leurs volontés. Ainsi Adrien de Bubenberg et le parti bourguignon, qui se composait surtout des anciennes familles nobles, ne pouvaient en aucune façon excuser les excès et les menaces du landvogt Hagenbach; tandis que la riche bourgeoisie et les familles nouvelles, qui formaient le parti français conduit par Nicolas de Diesbach, alléguaient des motifs sans réplique pour rechercher l'amitié du roi. Il arriva donc que dès le mois de janvier 1474, pendant que le Duc refusait d'entendre les ambassadeurs suisses,

Nicolas de Diesbach, envoyé près du roi, lui présentait un projet de traité, à peu près en ces termes.

« Comme aujourd'hui il y a eu et il y a encore fidèle charité et dilection et même durables intelligences entre notre très-chrétien et sérénissime seigneur et maître à nous, gracieux par-dessus tous les autres, nous avons pesé et conclu en nous-mêmes d'affermir et d'accroître ces mêmes intelligences et amitiés mutuelles; espérant que de ce fondement l'état et l'avantage des deux partis en acquerra une grande et durable solidité ; à l'occasion de quoi nous avons traité et accordé avec ledit seigneur roi cette intelligence et union de sincère et inviolable foi, en la manière qui suit :

» En premier lieu, qu'icelui seigneur roi en toutes et chacunes de nos guerres, et spécialement contre le duc de Bourgogne et tous autres, doit fidèlement nous donner aide, secours et défense à ses dépens.

» En outre, tant qu'il vivra, il nous fera tenir et payer tous les ans, en sa ville de Lyon en témoignage de sa charité envers nous, la somme de vingt mille francs ; et si ledit sei-

gneur roi en ses guerres et armées avait besoin de notre secours et nous requérait, dès lors nous serons tenus de lui fournir à ses dépens tel nombre de soldats armés qui nous semblera honnête et que nous pourrons; c'est-à-dire dans le cas où nous ne serions pas occupés de nos propres guerres. La paie de chaque soldat sera de quatre florins et demi du Rhin par mois.

» Quand ledit seigneur roi voudra nous demander tel secours, il fera tenir d'avance dans l'une des villes de Zurich, Berne ou Lucerne, la paie d'un mois pour chaque soldat, et pour les autres deux mois suivans, en la cité de Genève ou autre lieu qui nous sera commode à notre plaisir et volonté.

» Du jour que les nôtres sortiront de leur maison, commencera la paie des susdits trois mois, et ils jouiront de toutes les franchises, immunités et priviléges dont jouissent les sujets du roi.

» Et si, en quelque temps que ce soit, ledit seigneur roi, pour cause des siennes guerres, ne pouvait nous prêter secours contre le duc de Bourgogne, dès lors pour soutenir nos guerres,

sentit sa force et arracha cet homme au bourreau. Hagenbach, craignant de pousser le peuple à bout, mit à rançon la vie de ceux qu'il avait voulu faire périr. « Comment! di-
» sait-il, nous avons déchiré les fameux pri-
» viléges des seigneurs de Gand, et foulé aux
» pieds leurs bannières, et nous ne mettrions
» pas à la raison les bourgeois de Thann ou de
» Brisach? »

Certes, le combat eût été bien inégal, si l'on n'avait pas réussi à former une puissante ligue; mais on était poussé par le désespoir, encouragé par le roi de France, et il y avait partout une haine égale contre Hagenbach et le duc de Bourgogne. Bientôt l'archiduc Sigismond, le margrave de Bade, les évêques de Strasbourg et de Bâle, les villes de Strasbourg, de Colmar, de Haguenau, de Schelestadt, de Mulhausen et de Bâle entrèrent en négociation avec les Suisses. Chacun sentait le besoin d'une sincère union, et procédait avec une bonne foi qui valait mieux encore que toutes les promesses écrites. L'alliance entre les villes, les seigneurs et l'Autriche fut d'abord conclue pour dix ans. Bâle et Strasbourg s'engagèrent, sous la caution du roi

de France, à prêter à l'archiduc la somme nécessaire pour dégager ses domaines. Tout fut convenu, tout commença à se préparer pour la guerre, ou du moins pour se délivrer du sire de Hagenbach.

Cependant cette ligue ne pouvait se former si secrètement que le Duc, qui était toujours en Bourgogne, n'en fût instruit. Il était loin de croire les choses aussi avancées, et se hâta d'aviser aux moyens d'apaiser les Suisses. Jacques de Savoie, comte de Romont, était à son service et fort dévoué à ses intérêts. Comme la maison de Savoie avait toujours été bonne et fidèle alliée des Suisses, ce fut lui qui se chargea de l'office de médiateur.

Le comte de Romont envoya en Suisse Henri de Collombier et Jean Allard. Cette fois, on commençait à ne plus traiter les seigneurs des ligues d'une façon si hautaine. Après leur avoir rappelé l'amour et la bienveillance qui avaient toujours régné entr'eux et les princes de Savoie, les ambassadeurs devaient parler, au nom du duc de Bourgogne, des grandes et anciennes amitiés et du bon voisinage qui, de tous les temps, avaient été entre messieurs les alliés et la mai-

son de Bourgogne ; ils devaient dire que le Duc, non plus que ses prédécesseurs, ne leur avait jamais porté grief ni dommage, les avait toujours bénignement reçus dans ses pays, et traités aussi favorablement que ses propres sujets.

« Néanmoins, monsieur le Duc est averti que, par le moyen et les pratiques de quelques-uns qui s'efforcent de mettre la discorde entre vous et lui, on a semé des langages qui ne sont point véritables ; disant que dans le traité avec le duc d'Autriche, il ne vous a point exceptés, et qu'en acquérant les pays de Ferette et de Haute-Alsace, il a pris en sa garde la cause du duc d'Autriche, et s'est mis contre vous.

» Ce n'a point été à sa requête, ni à sa recherche qu'il a acquis lesdits pays ; au contraire, le duc d'Autriche est venu en personne le trouver en Flandre, et l'a prié de prendre ses domaines en gage. Si le Duc ne les eût pris, quelque autre aurait pu les avoir, et à votre grand préjudice ; en les acceptant, loin d'avoir rien fait à votre préjudice, il croit avoir agi pour votre plus grande sûreté. S'il a pris en garde le duc d'Autriche, ce n'est point

contre vous, mais pour apaiser le différend que vous avez avec lui; il a souvent envoyé vers vous, et vous a fait des ouvertures à ce sujet, par lesquelles vous avez pu voir et connaître qu'il désirait vous faire plaisir.

» Quant à ce qu'on met en avant sur les faits et paroles de messire de Hagenbach, monsieur le Duc n'a pas vu qu'il ait entrepris aucune chose sur vous, ni grevé aucun de vos gens. S'il en était averti il ne le voudrait pas souffrir, au contraire, il le corrigerait et lui ferait réparer son méfait. Monsieur le Duc a même commis des gens pour ouïr et recevoir toutes les plaintes que l'on en voudra faire; s'il trouve que ledit Hagenbach ou quelqu'autre de ses officiers aient mésusé en aucune façon, il fera punir et corriger sesdits officiers, de quelque état qu'ils soient, de telle façon que vous apercevrez qu'il est prince de justice, et qu'il veut rendre à chacun son droit : ce qui est un des grands et singuliers désirs qu'il ait.

» Quelque rapport ou langage qui vous ait été tenu, mondit sieur le Duc a su au contraire, que depuis qu'il a entre ses mains les pays de Haute-Alsace et de Ferette, vous y avez été

en plus grande paix et sûreté que jamais; tandis qu'auparavant, lorsqu'il vous fallait passer par lesdits pays, il vous fallait des saufs-conduits, encore couriez-vous de grands dangers; maintenant les chemins vous sont ouverts, et chacun peut aller quérir blé, vins, vivres et toutes autres marchandises, à votre grand profit; car le pays est sûr pour tous les passans, comme sont les autres pays de notredit redouté seigneur.»

Munis de ces lettres de créance les envoyés du comte de Romont s'en allèrent successivement dans chacune des villes et communautés qui formaient pour lors les ligues suisses, afin de les assurer de la bonne volonté du duc de Bourgogne, et recueillir les plaintes qu'elles pourraient avoir à faire contre le landvogt Hagenbach.

Ils commencèrent par Fribourg, qui est proche de Romont d'où ils partaient. L'avoyer Raoul de Wippingen leur fit le plus honorable accueil. Les plus grands de la ville vinrent leur tenir compagnie, et leur donnèrent de leur vin. Le lendemain les plus notables du conseil s'assemblèrent, et l'avoyer dit aux am-

bassadeurs : « Messieurs, soyez les très-bienvenus, nous vous prions de remercier très-humblement de ses bontés notre très-redouté seigneur le duc de Bourgogne et aussi notre redouté seigneur le comte de Romont. Des prédécesseurs de mondit seigneur de Bourgogne, non plus que de lui, il ne nous vint jamais dommage, mais toujours profit et honneur. Leurs pays ont toujours été ouverts à toutes nos nécessités, guerres et autres affaires; de là nous sont venus vivres et autres denrées, comme sel, fers, vins, blés et tous autres biens, et nous y avons communiqué et marchandé, nous y sommes allés et venus, sans jamais recevoir aucun trouble ni dommage. Du temps de feu monseigneur le duc Philippe, que Dieu absolve, un de nos bourgeois fut pris dans ses pays, et mené au château de Montjoie, tellement que nous allâmes nous en plaindre par-devers la grâce de notredit feu seigneur. Il tira notre bourgeois des mains du seigneur qui l'avait pris, de sorte qu'il nous fut renvoyé sans rançon. Considérant donc tous les biens que nous ont toujours faits ses prédécesseurs, et la bonne intelligence que nous

avons avec mondit seigneur, nous sommes délibérés de lui faire tous les plaisirs que nous pourrons, et d'entretenir, au plaisir de Dieu, cette intelligence. Quant aux pays de Ferette et de Haute-Alsace, il ne nous en est advenu aucun dommage; nous y allons souvent et sûrement, ce que nous n'osions faire avant qu'ils fussent entre les mains de notre redouté seigneur. A l'égard de messire Pierre de Hagenbach, nous n'avons contre lui nul sujet de plainte, et n'en pouvons dire que du bien.»

De là les ambassadeurs allèrent à Berne. Leur tâche y était plus difficile. Le roi y avait chaque jour plus de partisans et faisait accepter son argent à un plus grand nombre de personnes; toutefois, comme Nicolas de Diesbach, avoyer en exercice, n'était pas encore revenu de son voyage en France, son absence favorisait les amis du duc de Bourgogne et de la paix. Le commun des esprits ne voyait pas bien comment la trop grande puissance de ce prince menacerait les libertés de la Suisse: on ne savait pas ses secrets desseins, ni les espérances qu'il avait toujours entretenues parmi les ennemis des ligues. Ainsi, beaucoup de gens penchaient à ne lui point

déclarer la guerre, et à obtenir seulement réparation des griefs qu'on pouvait avoir. Ceux qui pensaient d'autre sorte étaient sans doute mieux avisés ; mais les pensions du roi contribuaient peut-être autant que leur prévoyance à les éclairer sur l'avenir ; comme aussi l'argent du duc de Bourgogne était, pour les autres, un motif d'aveuglement. Il avait gagné et payait chèrement l'astrologue de la ville, dont la science et les prédictions avaient un grand crédit sur le peuple [1]. Nonobstant toutes ces pratiques dans les ligues suisses, aucun ne trahissait ouvertement et sciemment l'intérêt commun.

Les ambassadeurs, en arrivant, requirent Pierre Kistler, lieutenant de l'avoyer, d'assembler tous les bourgeois : ils étaient assurés d'y trouver des partisans, tandis que, si l'on eût consulté le conseil seulement, on l'eût trouvé dans les mêmes pensées que Nicolas de Diesbach. Le lendemain donc, on sonna la grosse cloche, et l'assemblée se réunit. Les ambassadeurs lurent leur lettre de créance, et parlèrent au

[1] Compte de Jean de Vurry, trésorier de Bourgogne, cité dans les Mémoires de France et de Bourgogne.

nom du duc de Bourgogne. Il leur sembla que les bourgeois les écoutaient volontiers, et avec grande faveur; aussi, auraient-ils fort souhaité qu'on leur donnât réponse sur-le-champ : mais on en voulut délibérer, et ils furent ramenés à leur logis avec de grands honneurs. En leur absence, un des conseillers prit la parole contre ce qu'ils avaient dit, et se montra opposé au duc de Bourgogne, sans toutefois persuader la plupart des bourgeois. Enfin, Pierre Kistler et d'autres hommes sages apaisèrent tout différend : la réponse qu'on devait faire fut réglée d'un commun accord, et portée aux ambassadeurs par des gens pris dans les deux partis.

En ce qui touchait le Duc lui-même, et son ancienne alliance avec Berne et les Suisses, c'était la même réponse qu'à Fribourg, le même respect pour le prince, la même volonté de conserver son amitié. Mais, quant à Pierre de Hagenbach, les Bernois montrèrent plus de courage, et osèrent porter plainte contre lui. Ils reconnaissaient que, depuis son gouvernement, les routes étaient plus sûres, et le commerce plus libre. Ils se plaignaient seulement de la fierté et des mal gracieuses paroles de mes-

sire Pierre de Hagenbach, ainsi que des extorsions qu'il faisait, non sur eux, il est vrai, mais sur les sujets du pays de Ferette, sur les gens de Bâle, de Strasbourg et autres villes voisines. Dans des journées prises pour accommoder les affaires des gens de Bâle et de Strasbourg, on lui avait ouï dire : « Ah, ah, êtes-vous ici contre » monseigneur de Bourgogne? Par la char» Dieu, vilains, vous en passerez par là. » D'autres fois, il s'était vanté d'être aussi bien bailli des ligues suisses que des pays de Ferette, disant que Berne reviendrait à monseigneur de Bourgogne, et qu'alors lui-même serait seigneur des meilleurs domaines que pussent avoir les Bernois. Lorsqu'il s'était dédit de ces paroles déshonnêtes dont on l'avait repris, il n'avait donné d'autre excuse, sinon qu'il les avait dites par ébattement, qu'il n'était pas défendu à un serviteur de souhaiter l'honneur et le profit de son maître, et de vouloir que tout fût à lui. Les Bernois parlèrent aussi des déplaisirs et violences que messire Pierre faisait de tout son pouvoir à leurs alliés de Mülhausen, leur coupant les vivres, empêchant leurs foires et marchés, arrêtant leurs bour-

geois pour les dettes qu'ils pouvaient avoir; tellement qu'ils n'osaient plus voyager ni sortir de leur ville.

Les ambassadeurs répondirent sur ce dernier point, que, du temps des princes d'Autriche, les gens de Mulhausen avaient les mêmes plaintes à former, et pires encore, ce qui était véritable; ils promirent que justice serait faite.

A Lucerne, les ambassadeurs obtinrent une réponse absolument telle qu'ils la pouvaient souhaiter.

Les gens d'Unterwalden s'assemblèrent au nombre de deux ou trois cents pour entendre le message de monseigneur de Bourgogne. Ils témoignèrent humblement une grande reconnaissance de ce qu'il avait souvenance de pauvres simples gens, comme ils étaient, et les faisait assurer de sa bienveillance. Ils déclarèrent que leurs bœufs, fromages, beurre et autres denrées, se vendaient mieux et plus librement dans les pays de Ferette que par le passé; que le blé, vin et autres marchandises qui leur en venaient étaient à meilleur marché, et que lorsque quelques-uns des leurs y

voyageaient messieurs les officiers les traitaient avec honneur.

Les gens d'Unterwalden conduisirent sur leurs bateaux, par le lac, les ambassadeurs au pays d'Uri. Là, on eut beaucoup de peine à assembler la commune, parce que les habitans vivaient fort dispersés en diverses vallées fort sauvages et sur les hautes montagnes. D'ailleurs les principaux de leur conseil étaient en ambassade. Cependant le dimanche on en réunit un assez grand nombre; ils se montrèrent aussi contens et flattés de la visite de si nobles personnages, et ne formèrent aucune plainte.

Continuant toujours à naviguer sur le lac, ils vinrent à Schwitz où ils virent ceux de cette commune et les gens de Zug. Leurs réponses furent, aussi, respectueuses, pleines d'amour de la paix et sans nul grief. Ils se montrèrent même si bien disposés que les ambassadeurs, pressés par le temps, et ne voulant pas s'enfoncer dans ce pays sauvage et difficile, leur confièrent copie des lettres de créance, et les chargèrent de les montrer à ceux de Glaris. Les gens de Schwitz promi-

rent de les faire remettre, afin qu'on en fît lecture dans chaque vallée le dimanche après la messe, dans l'assemblée qui devait se tenir pour d'autres affaires.

Bien qu'à Zurich les ambassadeurs n'eussent plus à traiter avec des bergers et de simples paysans, qu'il y eût dans le conseil de riches bourgeois, et même trois chevaliers, leur commission n'en fut pas moins facile et heureuse. Personne ne se plaignit de rien; tous montrèrent le désir de la paix.

A Soleure, l'avoyer et le conseil ne se montrèrent pas moins respectueux pour le duc de Bourgogne, et ne manifestèrent pas une moindre crainte de lui déplaire ou de perdre son alliance. Ils prièrent même Jean Allard, qui était de leurs amis, et connu dans leur ville, de leur faire toujours savoir ce qu'il pourrait entendre dire contre eux dans le conseil du Duc, et ce qui pourrait leur être imputé, afin de pouvoir se justifier. Mais, quant à messire de Hagenbach, ils demandèrent que le Duc lui ordonnât de vivre et communiquer plus gracieusement avec leurs alliés de Mulhausen, de cesser ses grandes violences et rudesses, de

ne pas arrêter leurs vivres et marchandises, de ne pas empêcher leurs foires, de ne pas faire poursuivre et tuer leurs bourgeois. A ce mot tuer, les ambassadeurs se récrièrent que c'était en dire trop; mais les gens de Soleure le répétèrent par deux fois. Enfin ils prièrent qu'on commandât à messire Pierre de changer le langage qu'il tenait d'habitude et publiquement, car cela pourrait être cause que des gens apostés ou d'autres se porteraient à quelque grande insulte. « Ce qui est d'autant plus à » craindre que nous avons chez nous, disaient- » ils, beaucoup de gens de petit entende- » ment. »

Le Duc avait quitté Dijon, après y avoir célébré un service funèbre pour la sépulture du feu duc Philippe et de sa mère la duchesse Isabelle, morte un an auparavant. Leurs dépouilles mortelles étaient restées déposées à Bruges, et leur convoi venait de traverser solennellement la Champagne et la Lorraine pour se rendre en Bourgogne. Selon leurs dernières volontés, le duc Charles voulait que ses parens reposassent dans le tombeau qui leur était déjà préparé à la chartreuse de Champ-

mol, auprès de leurs aïeux et prédécesseurs. La pompe lugubre des cérémonies fut, comme on peut croire, digne en tout de l'éclat que mettait, en de telles occasions, la maison de Bourgogne. Ce fut l'occasion de beaucoup de dons aux églises et d'actes de pieuse munificence. Entre autres, le Duc envoya en *ex voto*, à l'église de Parai-le-Monial en Charolais, sa propre représentation en cire de grandeur naturelle, afin d'invoquer la protection divine sur lui et ses entreprises, par l'intercession de saint Blaise.

Immédiatement après les obsèques, au commencement de mars, le Duc s'était rendu à Dôle. C'était de là qu'il avait envoyé son ambassade en Suisse. Il en attendit à peine la réponse, et continua sa route par Besançon, Vesoul, Remiremont et Nanci, pour retourner dans son duché de Luxembourg. Il voulait s'occuper de l'affaire de l'archevêque de Cologne. De bien grands projets qu'il négociait avec l'Angleterre, et qu'il comptait entreprendre tout aussitôt après, demandaient plus instamment encore sa présence en Flandre.

Il laissa derrière lui, sans nulle prévoyance

ni précaution, Pierre de Hagenbach, plus cruel et plus tyrannique que jamais; les pays du Rhin résolus à secouer ce joug insupportable, et tout prêts à se soulever; les Suisses ébranlés dans leur ancien attachement pour la maison de Bourgogne; et enfin les pratiques habiles et actives du roi de France, entremises parmi tant de causes de malheur et de ruine.

LIVRE CINQUIÈME.

Révolte du pays de Ferette. — Alliance du Duc et du roi d'Angleterre contre la France. — Siége de Neuss. — Guerre avec les Suisses. — Bataille d'Héricourt. — La guerre recommence avec la France.

Le duc de Bourgogne n'était pas arrivé au terme de son voyage, que déjà les projets formés contre lui étaient accomplis. Son imprudence avait rendu possible l'alliance surprenante des Suisses et de la maison d'Autriche. Cent cinquante ans des guerres les plus cruelles, où avaient péri tant de seigneurs et de chevaliers; la haine mortelle, et les méfiances qui existaient entre des princes chassés et leurs peuples révoltés; tant de sujets de querelles encore subsistans : tout cédait et disparaissait devant la crainte qu'inspirait aux uns l'ambition du duc Charles, et aux autres la domination du sire de Hagenbach. La tyrannie de

ce cruel gouverneur, et ses continuelles menaces, avaient excité, non-seulement en Alsace, mais chez les Suisses, la volonté de s'en affranchir. Il semblait voir revivre en lui cet ancien Gessler, le bailli autrichien, dont la mort avait été le premier signal de leur liberté.

A peine les Suisses et les Autrichiens pouvaient-ils eux-mêmes croire à une telle alliance qui paraissait si fort contre nature. Il est à croire qu'elle ne se fût jamais conclue sans l'intervention du roi de France. Il employa dans cette affaire un sage et savant homme, Jost de Sillinen, administrateur du diocèse de Grenoble, et qui depuis y fut évêque. Il était Suisse, et sut persuader aux principaux de son pays, et à la cour de l'archiduc, combien il leur serait profitable de devenir alliés. Enfin, après beaucoup d'allées et de venues, une journée fut indiquée à Constance pour le 25 mars, peu de jours après que le Duc fut parti de Besançon. Jean, comte d'Eberstein, et Jost de Sillinen, y parurent comme ambassadeurs du roi, et l'alliance fut signée sous sa garantie.

Ce fut un sujet universel de joie dans tous ces

pays depuis si long-temps troublés et ravagés par la guerre. L'archiduc Sigismond, le prince Charles de Bade, et d'autres seigneurs des bords du Rhin, résolurent tout aussitôt d'aller faire leurs pâques à Notre-Dame d'Einsiedlen, ce couvent si fameux et si fréquenté par les pèlerins, dans le pays de Schwitz. Ils chevauchèrent jusqu'à Zurich, s'embarquèrent sur le lac, arrivèrent à l'abbaye, recevant partout les hommages sincères et empressés de tout ce peuple de paysans et de simples bergers. Ils descendaient en foule des montagnes pour voir un prince d'Autriche, de cette maison qui, depuis si long-temps, s'obstinait à vouloir les remettre, par la force des armes, dans une dure servitude; maintenant devenu leur allié et leur ami. Ils rendaient d'autant plus de respect à l'archiduc, que par cette paix il renonçait pour ainsi dire à ses droits prétendus. Ce n'est pas qu'ils eussent le moindre doute sur la justice de leur cause, ou la moindre crainte de jamais être soumis; mais, dans leur humble simplicité, ils témoignaient, au descendant de leurs anciens princes, une joie affectueuse, une sorte de reconnaissance, et non point une

allégresse hautaine et triomphante. De sorte qu'au milieu de son ancien domaine, non loin de tous ces champs de bataille, où étaient tombés le duc Léopold et un si grand nombre de ses chevaliers, l'archiduc Sigismond, sans méfiance, et sans nul appareil de guerre, ayant pour toute suite les magistrats de Zurich, oubliant les souvenirs de haine des anciens temps, était environné des habitans de Schwitz, de Zug, de Glaris, de Zurich, qui venaient le complimenter, et même lui offrir des présens, selon les vieux usages du pays.

Pendant que les nouveaux alliés se réjouissaient ainsi et célébraient à Einsiedlen les fêtes de Pâques, tout était déjà en rumeur dans la Haute-Alsace et le comté de Ferette. Le 3 avril, l'alliance avait été publiée. L'archiduc Sigismond commença par envoyer signifier au duc de Bourgogne que le montant de la créance était à sa disposition dans la ville de Bâle, et qu'ainsi les pâys donnés en gage devaient rentrer sous la puissance de leur seigneur naturel. Déjà les habitans de Strasbourg avaient remis à l'archiduc des lettres de crédit sur leurs confrères les marchands de Bâle, jus-

qu'à concurrence de la portion qu'ils avaient promis d'avancer.

Il fallait quelques jours avant d'avoir la réponse du duc de Bourgogne ; mais l'esprit des gens du pays était si animé, que la seule assurance d'être soutenu par les seigneurs, les Suisses et le roi de France, leur suffit pour se délivrer sans attendre aucun secours. Pierre de Hagenbach, à la nouvelle de cette alliance, avait bien vu quel danger il allait courir; il résolut de mettre des garnisons dans les forteresses et les villes fermées, de les défendre vaillamment, et d'attendre ainsi que le duc de Bourgogne pût venir avec une armée les délivrer et reprendre le pays [1]. Dans ce dessein, après avoir muni fortement Thann, il se rendit à Brisach, où il arriva pendant l'office du Vendredi-Saint, à la tête de sa troupe de Flamands et de Lombards, au bruit des trompettes et des tambours. Il entra dans l'église, interrompit le curé pendant qu'il lisait la passion, et le força à recommencer pour lui le service divin.

[1] Muller. — Specklin.

Einsisheim avait chassé sa garnison bourguignonne et fermé ses portes. Pierre de Hagenbach, dans la nuit du dimanche de Pâques, sortit avec sa troupe pour aller surprendre cette ville : « Nous leur donnerons la bénédic-» tion pascale, » disait-il, se raillant toujours de tout ce que chacun respectait. Dans un pays où tout le monde était contre lui, il devait peu compter sur le secret de son entreprise. Les gens d'Einsisheim furent prévenus. La sentinelle du clocher vit les Bourguignons s'avancer aux premiers rayons du matin. Le tocsin fut sonné ; chaque habitant s'arma et courut aux remparts. Cependant Hagenbach voulut tenter l'assaut : pendant qu'il attaquait d'un côté, il fit en même temps dresser des échelles à un autre endroit qu'il connaissait bien, et qu'il espérait trouver sans défense. Déjà vingt de ses hommes étaient parvenus sur le mur ; heureusement les assiégés s'en aperçurent à temps, et les rejetèrent dans le fossé.

Son projet sur Einsisheim ayant échoué, le gouverneur rentra en toute hâte à Brisach, avant que la nouvelle de son échec y fût parvenue, et ne songea plus qu'à s'y fortifier. Les habitans

étaient à la grand'messe : sans respect pour la sainteté du jour, il ordonna que tous, quel que fût leur état, leur âge, ou leur sexe, s'en allassent sur-le-champ travailler à creuser des ouvrages de défense devant le pont. Cet ordre parut dur. D'ailleurs, le bruit se répandit que le sire Hagenbach, afin d'avoir assez de vivres pour se défendre long-temps et pour nourrir ses Lombards et ses Français, avait résolu de ne plus laisser rentrer ceux qu'il enverrait travailler, et de faire égorger ceux qui resteraient dans leurs maisons. On assurait même qu'il avait d'abord voulu exterminer tous les habitans, et que s'il avait pris un moyen un peu moins cruel, c'était parce que ses soldats avaient refusé de se charger d'un tel massacre. Cependant tout fut encore remis au lendemain.

Parmi les soldats de la garnison, il y avait deux cents Allemands. Hagenbach ne s'assurait pas sur eux comme sur les étrangers; eux aussi étaient, comme les bourgeois, en grande méfiance, et craignaient qu'on ne prît contre eux quelque résolution cruelle. Il y avait parmi eux un capitaine, nommé Frédéric Voegelin, homme d'une pauvre mine et de petit état,

car il n'était rien de plus que tailleur d'habits, mais de grand courage. Il se concerta avec son hôte; durant cette nuit, qui sembla bien longue à tous les pauvres habitans de Brisach, tremblans à chaque instant d'être égorgés, le mot fut donné à tous les bourgeois et aux soldats allemands de se rendre en armes sur la place, aussitôt que le tambour serait battu. Dès la pointe du jour, Voegelin, avec quelques-uns de ses camarades, se rendit chez le gouverneur, et lui dit: « Mes soldats veulent être payés, ils » ont tout dépensé et il leur faut de l'argent. » — « Ils auront de l'ordure sous le nez, répliqua « Hagenbach, et si tu t'avises de m'en parler » encore, je te ferai jeter à la rivière. » Alors Voegelin descendit, et fit battre le tambour. Le gouverneur accourut aussitôt sur la place, l'épée nue, et voulut se jeter sur Voegelin; mais les soldats allemands, avec leurs piques, les bourgeois, et même les femmes, armés de haches, de fourches, de broches, se précipitèrent sur lui. Il se réfugia dans une maison voisine : on l'y poursuivit, et à grand'peine Voegelin le sauva de la fureur du peuple. Il fut conduit chez le bourgmestre.

Les Lombards et les Flamands de la garnison étaient encore dispersés dans leurs logemens. Ils n'avaient pas eu le temps de s'armer; ils ignoraient le langage du pays, et ne savaient pas bien quel était le sujet de la querelle entre le sire de Hagenbach et les habitans. Ils se voyaient sans chef, exposés au massacre : ils entrèrent aussitôt en pourparler, témoignèrent qu'ils n'étaient pour rien dans les cruautés du gouverneur, et demandèrent à se retirer avec leur bagage, ce qui leur fut accordé. Ainsi Brisach se trouvait libre. Le même jour, les gens de Strasbourg sortirent, et allèrent en armes se remettre en possession des domaines que le Duc leur avait injustement conquis.

L'archiduc Sigismond, voyant les choses se précipiter ainsi, n'attendit point la réponse du duc de Bourgogne; il s'avança jusqu'à Bâle. Se considérant comme rentré dans la souveraineté de ses domaines, il nomma Hermann d'Eptingen pour son landvogt, et l'envoya dans le pays avec deux cents cavaliers seulement. Il ne trouva nulle résistance. Partout les habitans rentraient joyeusement sous la domination de leurs anciens seigneurs, qu'un nouveau maître

leur avait fait tant regretter. Thann chassa la garnison bourguignonne, comme avaient fait Einsisheim et Brisach. En peu de jours, un changement si complet était consommé. Tout le pays était en allégresse. Confondant avec leur délivrance la solennité de Pâques, qui en avait marqué l'époque, tous, jusqu'aux petits enfans, chantaient :

Le Christ est ressuscité, le gouverneur est pris,
Réjouissons-nous!
Sigismond sera notre consolateur; *Kyrie, eleison!*
S'il n'eût pas été pris, cela eût mal tourné;
Il est pris! ses méchantes ruses ne lui serviront plus de rien.

Pendant ce temps-là, le duc de Bourgogne, ne se doutant pas de tout ce qui se passait, reçut avec courtoisie le héraut qui venait lui annoncer le rachat de la Haute-Alsace, mais lui parla durement sur la commission dont il était chargé. Il rappela toutes les dépenses qu'il avait faites, disait-il, pour mettre le pays en état de défense, et qui se trouveraient perdues s'il en quittait la possession. Il se plaignit de l'archiduc, et menaça de sa vengeance.

Prenant un vain prétexte pour refuser le remboursement et manquer à la foi promise, il répondit par écrit que ce n'était pas lui qui avait cherché à acquérir ces domaines; qu'au contraire, c'était l'archiduc Sigismond qui l'avait conjuré de les lui acheter, au moment où il ne pouvait plus se défendre contre les Suisses; que, du reste, d'après les traités, c'était, non à Bâle, mais à Besançon que la somme devait être déposée, et que si l'archiduc reprenait, par la voie des armes, possession de ces anciennes seigneuries, il aurait désormais affaire à un ennemi plus redoutable que les Suisses. En même temps le duc écrivit à Hagenbach, dont il ignorait le sort, de tenir ferme dans les forteresses, et qu'il allait envoyer des troupes à son secours.

L'archiduc Sigismond ne s'arrêta point à ces menaces, il se rendit à Brisach, et rentra en pleine possession. Son premier soin fut de donner satisfaction à la clameur publique, et de faire traduire en justice Pierre de Hagenbach, dont les crimes avaient été le véritable motif de cette guerre et de ce soulèvement des peuples. L'ancien gouverneur, après avoir été quelques

jours tenu en sûreté chez le bourgmestre, fut transféré dans la tour de la porte du Rhin, et chargé de chaînes. Chaque ville avait quelque grief à lui imputer, et réclamait sa punition. Afin que toutes fussent assurées d'avoir bonne justice, l'archiduc régla qu'il aurait pour juges des hommes graves et sages, députés par toutes les villes, Strasbourg, Colmar, Schelestadt, Fribourg en Brisgau, Brisach, et Bâle, et seize chevaliers pour l'ordre de la noblesse. Berne et Soleure, bien que villes suisses, envoyèrent aussi leurs députés prendre part au jugement.

De toutes parts, on était accouru par milliers pour assister au procès de ce cruel gouverneur, tant la haine était grande contre lui. De sa prison, il entendait retentir sur le pont et au-dessous des voûtes de la porte, le pas des chevaux, et s'enquérait à son geôlier de ceux qui arrivaient, soit pour être ses juges, soit pour être témoins de son supplice. Parfois le geôlier répondait : « Ce sont des étrangers; je ne les » connais pas. » — « Ne sont-ce pas, disait le » prisonnier, des gens assez mal vêtus, de » haute taille, de forte apparence, montés sur » des chevaux aux courtes oreilles? » et si le

geôlier répondait : « oui, » — « Ah ! ce sont les » Suisses, s'écriait Hagenbach ; mon Dieu, ayez » pitié de moi ! » et il se rappelait toutes les insultes qu'il leur avait faites, toutes ses insolences envers eux ; il pensait, mais trop tard, que c'était leur alliance avec la maison d'Autriche qui était cause de sa perte.

Le 4 mai 1474, après avoir été mis à la question, il fut, à la diligence d'Hermann d'Eptingen, gouverneur pour l'archiduc, amené devant ses juges, sur la place publique de Brisach. Sa contenance était ferme et d'un homme qui ne craint pas la mort. Henri Iselin de Bâle porta la parole au nom d'Hermann d'Eptingen, agissant pour le seigneur et le pays. Il parla à peu près en ces termes :

« Pierre de Hagenbach, chevalier, maître d'hôtel de monseigneur le duc de Bourgogne, et son gouverneur dans les pays de Ferette et Haute-Alsace, aurait dû respecter les priviléges réservés par l'acte d'engagement ; mais il n'a pas moins foulé aux pieds les lois de Dieu et des hommes, que les droits jurés et garantis au pays. Il a fait mettre à mort sans jugement quatre honnêtes bourgeois de Thann ; il a dé-

pouillé la ville de Brisach de sa juridiction, et y a établi juges et consuls de son choix; il a rompu et dispersé les communautés de la bourgeoisie et des métiers; il a levé des impôts par sa seule volonté; il a, contre toutes les lois, logé chez les habitans des gens de guerre, Lombards, Français, Picards ou Flamands, et a favorisé leurs désordres et pillages. Il leur a même commandé d'égorger leurs hôtes durant la nuit, et avait fait préparer, pour y embarquer les femmes et les enfans, des bateaux qui devaient être submergés dans le Rhin. Enfin, lors même qu'il rejetterait de telles cruautés sur les ordres qu'il a reçus, comment pourrait-il s'excuser d'avoir fait violence et outrage à l'honneur de tant de filles ou femmes, et même de saintes religieuses? »

D'autres accusations furent portées dans les interrogatoires; et des témoins attestèrent les violences faites aux gens de Mulhausen et aux marchands de Bâle.

Pour suivre toutes les formes de la justice, on avait donné un avocat à l'accusé; « messire Pierre de Hagenbach, dit-il, ne reconnaît d'autre juge et d'autre seigneur que monseigneur le

duc de Bourgogne, dont il avait commission et recevait les commandemens. Il n'avait nul droit de contrôler les ordres qu'il était chargé d'exécuter, et son devoir était d'obéir. Ne sait-on pas quelle soumission les gens de guerre doivent à leur seigneur et maître? Croit-on que le landvogt de monseigneur le Duc eût à lui remontrer et à lui résister? Et monseigneur n'a-t-il pas ensuite, par sa présence, confirmé et ratifié tout ce qui avait été fait en son nom? Si des impôts ont été démandés, c'est qu'il avait besoin d'argent. Pour les recueillir, il a bien fallu punir ceux qui se refusaient à payer. C'est ce que monseigneur le Duc, et même l'empereur, quand ils sont venus, ont reconnu nécessaire. Le logement des gens de guerre était aussi la suite des ordres du Duc. Quant à la juridiction de Brisach, le landvogt pouvait-il souffrir cette résistance?

» Enfin, dans une affaire si grave, où il y va de la vie, convient-il de produire comme un véritable grief, le dernier dont a parlé l'accusateur? Parmi ceux qui écoutent, y en a-t-il un seul qui puisse se vanter de ne pas avoir saisi les occasions de se divertir? N'est-il pas clair bue messire de Hagenbach a seulement pro-

fité de la bonne volonté de quelques femmes ou filles, ou, pour mettre les choses au pis, qu'il n'a exercé d'autre contrainte envers elles qu'au moyen de son bon argent ? »

Les juges siégèrent long-temps sur leur tribunal. Douze heures entières passèrent sans que l'affaire fût terminée. Le sire de Hagenbach, toujours ferme et calme, n'allégua d'autres défenses, d'autres excuses que celles qu'il avait données déjà sous la torture : les ordres et la volonté de son seigneur, qui était son seul juge, et le seul qui pût lui demander compte.

Enfin, à sept heures du soir, à la clarté des flambeaux, les juges, après avoir déclaré qu'à eux appartenait le droit de prononcer sur les crimes imputés au landvogt, le firent rappeler, et rendirent leur sentence qui le condamna à mort. Il ne s'émut pas davantage, et demanda pour toute grâce d'avoir seulement la tête tranchée. Huit bourreaux des diverses villes se présentèrent pour exécuter l'arrêt. Celui de Colmar, qui passait pour le plus adroit, fut préféré.

Avant de le conduire à l'échafaud, les seize

chevaliers qui faisaient partie des juges requirent que messire de Hagenbach fût dégradé de sa dignité de chevalier et de tous ses honneurs. Pour lors s'avança Gaspard Hurter, héraut de l'empereur, et il dit: « Pierre de Hagenbach, il » me déplaît grandement que vous ayez si mal » employé votre vie mortelle, de sorte qu'il con» vient que vous perdiez non-seulement la dignité » et ordre de chevalerie, mais aussi la vie. Votre » devoir était de rendre la justice, de protéger la » veuve et l'orphelin, de respecter les femmes et » les filles, d'honorer les saints prêtres, de vous » opposer à toute injuste violence; et, au con» traire, vous avez commis tout ce que vous » deviez empêcher. Ayant ainsi forfait au noble » ordre de chevalerie et aux sermens que vous » aviez jurés, les chevaliers ici présens m'ont » enjoint de vous en ôter les insignes. Ne les » voyant pas sur vous en ce moment, je vous » proclame indigne chevalier de Saint-George, » au nom et à l'honneur duquel on vous avait » autrefois honoré du baudrier de cheva» lerie. »

Puis s'avança Hermann d'Eptingen : « Puis» qu'on vient de te dégrader de chevalerie, je

» te dépouille de ton collier, chaîne d'or, an-
» neau, poignard, éperon, gantelet. » Il les lui prit et lui en frappa le visage, et ajouta : « Chevaliers, et vous qui désirez le devenir, j'es-
» père que cette punition publique vous servira
» d'exemple, et que vous vivrez dans la crainte
» de Dieu, noblement et vaillamment, selon
» la dignité de la chevalerie et l'honneur de
» votre nom. » Enfin, Thomas Schutz, prevôt d'Einsisheim et maréchal de cette commission de juges, se leva, et s'adressant au bourreau, lui dit : « Faites selon la justice. »

Tous les juges montèrent à cheval ainsi qu'Hermann d'Eptingen. Au milieu d'eux marchait Pierre de Hagenbach entre deux prêtres. C'était pendant la nuit. Des torches éclairaient la marche ; une foule immense se pressait autour de ce triste cortége. Le condamné s'entretenait avec son confesseur d'un air pieux et recueilli, mais ferme, se recommandant aussi aux prières de tous ceux qui l'entouraient. Arrivé dans une prairie devant la porte de la ville, il monta sur l'échafaud d'un pas assuré ; puis, élevant la voix : « Je n'ai pas peur de la
» mort, dit-il, encore que je ne l'attendisse

» pas de cette sorte, mais bien les armes à la
» main ; ce que je plains, c'est tout le sang que
» le mien fera couler. Monseigneur ne laissera
» point ce jour sans vengeance pour moi. Je
» ne regrette ni ma vie, ni mon corps ; je sup-
» plie seulement Dieu de me pardonner d'avoir
» mérité une telle sentence et plus cruelle en-
» core. Vous tous aussi, dont j'ai été le gou-
» verneur durant quatre années, pardonnez-
» moi ce que j'ai pu faire par défaut de sagesse
» ou par malice : j'étais homme ; priez pour
» moi. » Ensuite il demanda qu'on obtînt de l'archiduc Sigismond qu'il ratifiât son testament par lequel il laissait à l'église de Brisach sa chaîne d'or et ses seize chevaux. Il s'entretint encore un instant avec le confesseur, présenta la tête et reçut le coup.

Son corps fut mis dans un cercueil, déposé dans une chapelle voisine, et transporté le lendemain au château de Hagenbach pour être enseveli près de ses ancêtres. On lui éleva un monument près du maître-autel ; sa représentation en pierre y fut placée. Une tradition s'établit dans le pays qu'il était mort comme un saint. Pendant long-temps, aux jours de

fêtes, on passait au cou de sa statue une chaîne d'or; on plaçait sur la tête le chapeau de satin bleu orné de pierreries qu'il portait en allant au supplice, et les habitans de la seigneurie d'Hagenbach s'agenouillaient dévotement devant son tombeau.

Le duc de Bourgogne était loin de s'attendre à de telles nouvelles; il ne savait pas combien l'esprit des princes et des peuples lui était devenu contraire, ni combien de crainte et de haine inspiraient son ambition sans mesure et sa volonté incapable d'écouter nulle remontrance. Il croyait pouvoir ramener les Suisses à son amitié. Dès qu'il eut appris leur alliance avec la maison d'Autriche et avec le roi de France, il leur écrivit, promettant qu'il allait faire justice aux plaintes qu'avaient recueillies ses ambassadeurs. « Il ne convient pas, leur disait-il, d'abandonner ainsi un ancien ami qui ne vous deviendra jamais contraire que s'il y est absolument contraint; vous ne deviez pas conclure une alliance forcée avec vos véritables ennemis. Souvenez-vous de ces vaillans hommes, de vos pères et de vos frères que le roi Louis a fait périr autrefois par l'épée de-

vant Bâle, au bord de la Birse; songez à ce libre commerce que vous avez toujours fait en pleine sûreté dans tous les états de Bourgogne. Vous savez, et nul ne l'ignore, que je tiens la vaillance pour la première des vertus humaines; et comme vous avez mérité le renom du plus vaillant peuple de la chrétienté, vous pouvez penser que je vous porte une plus haute estime qu'à toutes autres communautés ou princes. »

Mais quand il eut appris la mort du sire de Hagenbach, qu'il aimait par-dessus tous ses autres serviteurs, qui s'était dévoué à toutes ses volontés, qui était conforme à tous ses penchans, il entra dans une colère aveugle et insensée. Le danger devenait grand pour sa puissance; il n'avisa néanmoins en aucune façon à le diminuer ni à faire sa paix avec les Suisses. Cela eût sans doute été facile, car il avait chez eux un fort parti, et l'on craignait de se mettre en guerre avec lui. Au contraire, il s'obstina dans le projet de devenir maître des bords du Rhin et de tous les pays qui touchaient la Suisse. Étienne de Hagenbach s'était rendu près de lui pour demander vengeance de la mort

de son frère[1] ; il la lui promit pleine et entière, et mit aussitôt des troupes à ses ordres pour commencer la guerre en Alsace.

Il donna en même temps une marque encore plus grande de sa fureur. Henri de Wurtemberg, fils du comte régnant Ulric de Wurtemberg, avait passé ses jeunes années à la cour de Bourgogne, où il avait été élevé par les soins du Duc et sous la surveillance du sire de Hagenbach, avant que celui-ci fût gouverneur du pays de Ferette. Depuis, le comte Ulric l'avait rappelé, ne voulant point qu'il continuât de recevoir les exemples et les préceptes d'un homme si méchant et si déréglé. Néanmoins il se trouvait pour lors à Luxembourg. Son père avait fait partie de l'alliance conclue à Constance. Le Duc fit prendre ce jeune prince, et déclara qu'il ne le mettrait hors de prison que lorsque la ville de Montbelliard lui aurait été remise. Depuis longtemps la possession de cette forte ville était l'objet de l'ambition du Duc; elle joignait sa comté de Bourgogne à la Haute-Alsace, et

[1] Specklin.

devait lui être d'un grand avantage pour la guerre qu'il voulait entreprendre dans ce pays.

Le jeune comte promit tout ce qu'exigea le Duc, qui envoya aussitôt les sires Pierre de Neufchâtel, seigneur du Fay, et Olivier de la. Marche, pour se faire ouvrir les portes de Montbelliard [1]. Mais le sire de Stein, qui en était capitaine, avait eu le temps de demander des secours aux Suisses, et il lui était arrivé des gens de Bâle et de Berne. Il refusa de livrer sa ville et ne tint nul compte de la promesse forcée qu'on alléguait. Les Bourguignons firent venir le comte Henri, et l'amenèrent enchaîné devant les murailles, en criant qu'il serait mis à mort, si les portes restaient fermées. Nulle réponse ne fut faite. Pour lors, on déploya un tapis de velours, le jeune prince fut contraint à se mettre à genoux; le bourreau leva son épée nue, et la sommation fut répétée. « C'est contre tout droit et toute » loyauté, fit crier le gouverneur, que monsei» gneur est entre vos mains; vous pouvez bien

[1] Mémoires de La Marche. — Muller. — Specklin. — Lettres du Duc au sire du Fay.

» le tuer, mais non pas avec lui la maison de » Wurtemberg. Mon devoir est envers tous » ceux de cette noble maison; ils vengeront » celui que vous voulez mettre à mort. » Cependant les Bourguignons s'en tinrent à la menace; le comte Henri fut ramené à Luxembourg, et resta encore long-temps en prison.

Quelque désir qu'eût le duc de Bourgogne de venger la mort du sire de Hagenbach, et de remettre sous son pouvoir les domaines de l'archiduc Sigismond, il ne pouvait penser encore à porter de ce côté toutes ses forces, ni à y venir en personne. De grands projets se tramaient en ce moment, entre le roi d'Angleterre et lui, pour porter enfin de telles attaques au roi de France, qu'il ne pût y résister. Le duc de Bretagne prenait une secrète part à leurs desseins, et le roi d'Aragon était aussi en intelligence avec eux. Des ambassadeurs allaient et venaient de Bourgogne en Angleterre. Les principaux négociateurs du roi Édouard étaient Gaillard et Bertrand de Durfort, seigneurs de Duras. L'espérance des Anglais était surtout de reprendre leurs anciennes possessions en France, et déjà une fois, comme on a vu,

le sire Gaillard de Duras leur avait livré la Guyenne; beaucoup de seigneurs et gentilshommes dans cette province étaient encore, ainsi que lui, contraires à la domination de France. Le duc de Bourgogne pressait, avec toute l'impatience de son naturel, la conclusion de cette alliance offensive, montrant aux sires de Duras toute sorte de faveur, et leur faisant de riches présens. En même temps il assemblait son armée et apprêtait une artillerie redoutable.

Le roi de France n'était pas encore instruit précisément de tout ce qui se pratiquait contre lui. Les desseins du Duc sur la Haute-Alsace, sur l'archevêché de Cologne, sur l'Allemagne, étaient des motifs suffisans pour expliquer ses grands préparatifs. Toutefois, le roi n'omettait aucune précaution afin de susciter à son ennemi le plus d'obstacles et d'embarras qu'il pouvait. Il s'occupait à resserrer de plus en plus son alliance avec les Suisses, et leur union avec l'archiduc Sigismond [1]. Il s'efforçait

[1] Comines. — Histoire de Lorraine. — Histoire de Bourgogne. — Muller. — De Troy.

de détacher du duc de Bourgogne le duc René de Lorraine; pour cela il lui faisait remontrer que le Duc avait résolu de s'emparer de tous ses états; que nul prince n'était en sûreté contre un orgueil si intraitable et une telle convoitise de puissance; que le roi de France honorerait bien plus la noblesse de sa maison, protégerait bien mieux sa jeunesse, et pourrait faire de lui un des plus grands personnages du royaume; qu'il empêcherait le roi René, son aïeul, de le déshériter en faveur du duc de Bourgogne, ainsi que le projet en avait été formé; enfin, qu'appartenant à la fois à la France et à l'empire d'Allemagne, environné par l'alliance qui s'était formée entre les Suisses et les pays d'Alsace et des bords du Rhin, il n'aurait rien à craindre. De tels motifs étaient puissans. Les avis de l'empereur et de la maison d'Autriche l'étaient encore plus sur le duc de Lorraine, qui se regardait comme plus Allemand que Français.

En effet, le duc de Bourgogne se trouvait maintenant presque aussi ennemi de l'empereur que du roi de France. Il semblait que leur intérêt était de se réunir contre lui. Il en fut

grandement question. Beaucoup des conseillers du roi, et même des plus sages, jugeaient que l'occasion était favorable. Au lieu de prolonger les trêves qui allaient finir, il convenait, disaient-ils, de ne pas donner un tel avantage au Duc, et de le placer entre deux guerres. Cet avis paraissait bon; toutefois, il n'était point conforme aux inclinations du roi, qui voulait toujours gagner, mais sans se mettre en péril. Le sire de Comines, qui commençait à avoir du crédit auprès de lui, et qu'il avait comblé de faveurs et de biens, le conseilla selon son goût et peut-être plus habilement. Il connaissait mieux que personne le duc Charles, dont il avait été long-temps serviteur, et le voyait courir à sa perte sans qu'il fût nécessaire au roi d'y travailler par les armes. « Donnez-lui hardiment » cette trêve, disait-il, laissez-le s'aller heurter » contre ces pays d'Allemagne, qui sont plus » grands et plus puissans qu'on ne saurait » croire. Quand il aura pris une place ou mené » à fin une querelle, il en entreprendra une » autre, et n'est pas homme à se rassasier jamais d'entreprises. Plus il est embrouillé, » plus il s'embrouille. Pour vous venger de lui,

» il suffit de le laisser faire. Ne l'inquiétez pas » sur la rupture de la trêve. Aidez-le plutôt, » s'il est nécessaire. Cette Allemagne est si » grande et si forte, qu'il s'y consumera et s'y » perdra de tous les points. L'empereur est, il » est vrai, homme de peu de sens et de peu de » cœur; il aimerait mieux tout endurer que de » dépenser un peu d'argent; mais les princes de » l'empire y mettront bon ordre. »

Les trêves furent donc prolongées jusqu'au mois de mai 1475. Le roi les eût voulu plus longues, et semblait même désirer la paix définitive; mais le Duc n'avait pas besoin d'un plus long délai pour terminer ses préparatifs, consommer son alliance avec le roi Édouard, et concerter avec lui leurs entreprises de guerre. Il comptait bien dans cet intervalle avoir aussi terminé l'affaire de Cologne.

Le roi, tout en paraissant complaire aux désirs et faciliter les desseins du Duc, n'en continua que plus assidûment à lui enlever des alliés et à augmenter le nombre de ses ennemis. Ce fut dans cette vue qu'il termina son différent avec le connétable. Il craignit, en traitant de sa perte avec le duc de Bourgogne,

d'être trompé, et de le lui donner pour allié et pour partisan. Le comte de Saint-Pol, qui assurément était, de tous les princes et seigneurs, le plus consommé en mensonges et en artifices, sut à propos lui inspirer cette appréhension[1]. Aussitôt le roi envoya ordre au sire de Curton, qui traitait cette affaire à Bovines, avec le chancelier de Bourgogne et le sire d'Himbercourt, de ne rien conclure contre le connétable.

Quand le messager arriva, tout était déjà terminé. La veille, au soir, les ambassadeurs avaient échangé leurs scellés et leurs signatures. Le connétable était, par ce traité, déclaré criminel envers les deux princes. Tous deux se promettaient et juraient que le premier qui mettrait la main dessus, le ferait mourir dans les huit jours, ou le livrerait à l'autre contractant, pour qu'il en fît à son plaisir. Il devait tout aussitôt être publié, à son de trompe, ennemi des deux princes, ainsi que tous ceux qui l'aideraient ou serviraient. Telles étaient les conditions que les ambassa-

[1] Comines. — Procès du Connétable.

deurs avaient arrêtées, bien volontiers et avec empressement, tant ils s'accordaient pour perdre le connétable. Le roi payait cher sa ruine : pour l'obtenir, il cédait au duc de Bourgogne Saint-Quentin, et de plus, toutes les seigneuries qui relevaient des comtés de Flandre et d'Artois, même Bohain et Ham, ainsi que l'argent et les meubles.

Ce traité fut de nul effet. Les ambassadeurs avaient conduit cette affaire en toute confiance et bonne amitié; ils se remirent leurs scellés, et le roi commença à négocier avec le connétable. Il lui rendit les seigneuries qu'il avait confisquées, lui fit payer ses pensions, et la solde de sa compagnie d'hommes d'armes, laissa même Saint-Quentin sous sa main, et ne négligea rien pour le gagner complétement; ce qui n'était possible pas plus à lui, qu'au duc de Bourgogne.

Il voulut même avoir une entrevue avec le connétable; car il croyait toujours qu'il y avait profit à parler avec les gens à qui l'on avait affaire. Le connétable n'avait pas peu de méfiance; il se sentait coupable; il savait ce qui avait été résolu contre lui à Bovines, et pensait

qu'il avait tout à craindre. Le roi n'avait pas non plus beaucoup de raison de se fier au connétable. Des deux parts les précautions furent prises : tout fut préparé pour l'entrevue sur une chaussée près de Ham [1]; une forte barrière fut établie afin de séparer les deux partis. Le connétable, de crainte de surprise, avait, en dessus et en dessous, fait relever tous les gués de la Somme. Il arriva avec trois cents gentilshommes armés et leur suite : pour lui, il portait une cuirasse sous sa robe. Le roi envoya d'abord le sire de Comines pour s'excuser de tarder un peu; puis il arriva un moment après, accompagné de six cents hommes d'armes que commandait le comte de Dammartin, le plus grand ennemi du connétable, et entra sur la chaussée avec seulement cinq ou six personnes de sa suite. Après quelques paroles, le connétable, confus cependant de se trouver en telle contenance devant le roi son seigneur, allégua qu'il n'avait montré une si grande méfiance qu'à cause du comte de Dammartin. « Je » veux faire votre paix avec lui, » dit le roi; et

[1] Procès du connétable.

tout le premier il passa la barrière [1], embrassa le connétable, l'assurant que désormais il ne serait jamais question du passé entre eux ; « mais » vous tiendrez tout ce que vous m'avez pro- » mis, ajouta-t-il, et je puis compter que vous » êtes de mon parti.—Oui, répondit le conné- » table; je suis pour vous envers et contre » tous. » Le roi le fit embrasser avec le comte de Dammartin, et l'emmena à Noyon; il lui fit grande chère jusqu'au lendemain, où le connétable retourna à Saint-Quentin.

Tous les gens et les conseillers du roi ne pouvaient se taire sur une telle réconciliation, et sur tant de caresses faites à un de ses serviteurs : « Il n'a pas honte, disaient-ils, de » forcer le roi à venir lui parler, et de lui faire » des conditions; il ose paraître en sa présence » accompagné de gens d'armes, tous ses su- » jets, tous payés de son argent; il a l'audace » de mettre une barrière entre le roi et lui. » Avec tout cela, on ne peut même concevoir » nul espoir de rendre ce connétable moins » hautain et moins déloyal. » Le roi convint

[1] Procès.

que c'était folie à lui d'en avoir tant fait. Mais il ne lui en coûtait guère de sacrifier sa fierté. Quant à sa haine et à sa rancune, s'il différait d'y satisfaire, elles se retrouvaient bien dans l'occasion. Du reste, jamais ses conseillers n'avaient deviné plus juste. Deux jours après l'entrevue, le duc de Bourgogne envoya un messager secret au comte de Saint-Pol, pour lui offrir dix mille écus par an, s'il voulait tenir ses anciennes promesses [1]. Le connétable répondit qu'il ne fallait point douter de lui, qu'il trouverait bien manière de saisir le roi au collet, et de le faire mourir ou de lui envoyer finir sa vie quelque part; qu'ensuite on irait prendre la reine et le Dauphin, et qu'on les enverrait en exil. Il s'engageait aussi à garder de nouveau Saint-Quentin pour son propre compte, et à en chasser les gens du roi.

Si le roi croyait encore nécessaire de ménager le connétable, il n'en suivait pas moins son dessein d'obtenir dans son royaume pleine obéissance de tous ses sujets et vassaux, quelque grands qu'ils fussent. Le 18 juillet, le

[1] Procès du connétable.

Parlement prononça arrêt contre le duc d'Alençon, coupable, d'après ses confessions volontaires, de grands et énormes crimes, conspirations, machinations, traités conclus à plusieurs fois avec les Anglais, anciens ennemis et adversaires du royaume, et avec d'autres rebelles et désobéissans; coupable aussi d'ingratitude envers le roi qui déjà lui avait fait grâce. Il fut donc déclaré criminel de lèse-majesté, d'homicide et de fausse monnaie; comme tel condamné à recevoir la mort, et à être exécuté par justice, réservé le bon plaisir du roi.

Le duc d'Alençon demeura prisonnier dans la tour du Louvre, et n'en sortit qu'un peu avant de mourir, deux ans après sa condamnation. Le roi n'exécuta pas non plus à la rigueur l'arrêt de confiscation, et rendit une portion de cet héritage à René, comte du Perche, fils unique du duc d'Alençon.

Aussitôt après ce jugement, il s'en alla faire encore acte de pouvoir sur un autre prince de son sang, dont il avait depuis long-temps et de plus en plus à se plaindre. Le vieux roi René, plus par faiblesse peut-être que par mé-

contentement, n'avait jamais eu tant de secrètes correspondances avec le duc de Bourgogne. Maintenant il n'avait plus d'héritier direct, et sa succession, qui comprenait la Provence, l'Anjou et le duché de Bar, et des droits à prétendre sur les royaumes de Naples, de Sicile, de Jérusalem et d'Aragon, était un objet d'ambition pour le roi et pour le Duc. Déjà le roi avait occupé le duché de Bar, afin d'empêcher qu'il ne tombât sous la main de son adversaire. La maison d'Anjou n'était cependant pas éteinte; outre Iolande, comtesse de Vaudemont, et madame Marguerite, reine d'Angleterre, qui était toujours retenue en prison à Londres, il y avait encore le fils du comte du Maine, qui, depuis peu de mois, avait épousé Jeanne de Vaudemont, sa cousine. Le roi René, son oncle, venait de l'instituer son héritier, par testament du 22 juillet 1474. Mais soit qu'il eût tenu ce testament secret, soit plutôt que l'on comptât sur son défaut de volonté et de force, sa dépouille semblait déjà un sujet de discorde de plus entre le roi et le Duc.

Pour lui, il vivait doucement, s'occupant

plus de composer des vers et des poëmes, de faire des peintures, d'arranger des jardins que de se mêler aux querelles des princes. C'était son fils et son petit-fils, avant qu'il les eût perdus, son neveu Charles du Maine, ou ses serviteurs, gagnés à l'un ou à l'autre parti, qui se servaient de son nom, et l'entraînaient à des démarches dont son repos était ensuite troublé plus qu'il n'aurait voulu. Du reste, dans un temps où les princes étaient tous rudes et tyranniques, il était doux et bon à ses sujets, ne les précipitait dans nulle guerre, ne les grevait point de trop lourds impôts, était charitable pour les pauvres, juste envers les grands et les petits, et surtout grand protecteur des dames et demoiselles. Les Angevins le nommaient leur bon seigneur [1], et pour les Provençaux il s'appelle encore le bon roi René.

Le roi Louis était venu en force; mais ses desseins n'étaient pas connus [2]; il se présenta

[1] Bourdigné.

[2] Histoire du roi René, par le vicomte de Villeneuve-Bargemont. — De Troy. — Legrand.

devant Angers; les portes ne lui furent point fermées; dès qu'il fut dans la ville, il en déclara la saisie, et constitua maître Guillaume Cerizais, greffier du Parlement, au gouvernement et à l'administration des seigneuries et domaines appartenant à la maison d'Anjou.

Le roi René était non loin de là, à son château de Baugé. Apprenant que le roi, son neveu, était venu à Angers, il ordonna qu'on apprêtât son cheval pour aller le recevoir et le fêter. Il ignorait ce qui venait de se faire à son préjudice; ses domestiques le savaient bien, mais n'osaient le lui dire, de peur de lui faire de la peine, connaissant la grande affection qu'il avait pour son pays d'Anjou. Toutefois, quand on le vit prêt à partir, un de ses plus privés gentilshommes lui déclara l'affaire en le priant de prendre quelque patience, et de ne point tomber en trop grande mélancolie.

Le bon roi René, entendant raconter la perte de son cher pays d'Anjou, se trouva d'abord un peu troublé; mais quand il eut repris courage, il dit: « Je n'offensai jamais le roi » de France, et il ne me devait point faire un » tel tour: mais que la volonté de Dieu soit

» faite! Il m'a tout donné et peut tout m'ôter » à son plaisir. Le roi n'aura point guerre avec » moi pour mon duché d'Anjou; mon âge de » soixante-cinq ans ne convient plus aux ar- » mes, et je n'en pourrais plus porter le travail. » Dieu, qui est vrai juge, jugera entre lui et » moi. Dès long-temps j'ai fait le propos de » vivre le reste de ma vie en paix et repos » d'esprit, et je le ferai s'il est possible. »

Puis le vieux prince, du moins on le raconte ainsi, se remit tranquillement à achever la peinture d'une belle perdrix grise qu'il avait commencée lorsqu'on était venu lui annoncer la perte de son duché. Sans tarder il se mit ensuite en route pour son comté de Provence, où il fut le bienvenu. On était toujours content de l'y voir, comme aussi il se montrait content d'y revenir.

Quelques mois auparavant, le roi avait exercé les rigueurs de son autorité, non sur des princes et seigneurs, mais sur les habitans de la ville de Bourges [1], et ne s'était pas montré moins rude. Une imposition nouvelle, nommée

[1] Legrand.

le barrage, avait été établie pour subvenir aux réparations des murailles. Le commun peuple refusa de s'y soumettre; il y eut des voies de fait et un des hommes du fermier fut tué. Aussitôt le chapitre et les plus notables habitans s'assemblèrent. Toute leur crainte se porta sur les vengeances que le roi allait faire tomber sur cette malheureuse ville. On connaissait sa méfiance et la cruauté de ses justices. Chacun proposa ce qu'il jugeait le plus propre à manifester que les bons bourgeois et les magistrats n'étaient pour rien dans la sédition, et avaient agi selon leur pouvoir pour la punir et la réprimer. La présenter, comme elle était en effet, de peu d'importance, et provenant du hasard plus que d'aucun dessein délibéré, n'aurait pas été un moyen de plaire au roi; c'eût été l'irriter davantage. Les uns voulaient qu'on s'armât sur-le-champ. Les autres craignaient, au contraire, que ce moyen n'augmentât le trouble. Quelques-uns demandaient qu'on procédât en justice avec promptitude et sévérité, qu'on se saisît de quelques-uns des plus coupables, et qu'on les condamnât, cependant avec sursis de l'exécution. De plus craintifs étaient

d'avis qu'on informât d'abord sans bruit et secrètement. Enfin, le lieutenant du bailli ordonna qu'on commencerait les procédures, et que les bourgeois et gens commis au gouvernement de la ville seraient tenus à prêter main-forte à la justice.

Il s'en fallait beaucoup que de telles mesures et précautions fussent suffisantes pour satisfaire et rassurer le roi. Il ne voulut point voir que ce n'était autre chose qu'une rixe excitée par des gens du bas peuple. Son esprit était porté à supposer partout des complots. Il crut que quelques grands personnages de la ville, peut-être même du royaume, avaient suscité ce trouble. Pierre de Rohan, qu'il venait de faire seigneur de Gié, du Bouchage, Yves du Fou furent envoyés avec des troupes. Des commissaires furent pris dans le Parlement et au Châtelet pour aller informer. Ils avaient ordre de ne s'arrêter à aucune franchise ni immunité, d'arrêter les coupables dans les églises, de quelque condition qu'ils fussent; écoliers de l'Université, chanoines, l'archevêque même s'il était soupçonné. Enjorrand, ancien serviteur de M. de Guyenne, et quelques

autres, leur furent désignés par le roi pour être poursuivis.

« Monsieur du Bouchage, écrivait le roi, je vous remercie de votre diligence. Les rebelles, et Martin Enjorrand, qui était consentant, ne doivent pas jouir de l'immunité. Punissez grièvement ceux que vous avez, n'épargnez personne de ceux qui ont fait la dernière émeute, faites-les mettre en prison. Informez-vous si les cinq qu'on a dû arrêter n'y ont point consenti, car je le crois. Faites un maire et douze échevins. Le maire sera François Gautier. A l'avenir je les nommerai les uns et les autres comme je fais à Tours; ils jouiront des priviléges. Faites Raoulet prevôt, au lieu de M. de Milandres que je récompenserai. Les sergens qui seront avec lui pour tenir la ville en soumission auront quatre francs par mois. Séparez les cinq prisonniers que vous avez; envoyez-les à Mehun et à la tour. M. de Gié sera récompensé de sa diligence, et aura sa part du profit. A Compiègne, 12 mai 1474. »

Et le même jour, craignant de ne pas avoir tout dit, il envoyait encore une seconde lettre à du Bouchage.

« Qu'on punisse sévèrement les coupables, mais en bonne justice; que ceux qui méritent d'être exécutés soient pendus à leur porte. Pour les cinq prisonniers, qu'on les amène au bois de Vincennes. A Mehun ou en la tour, ils seraient trop près de leurs parens. »

Trois jours après, à peine se montrait-il rassuré, et il se refusait encore à croire ce qu'on lui faisait savoir, que ce n'était rien de plus qu'un tumulte populaire.

« Depuis que je vous ai envoyé mes lettres, je me suis avisé que je suis content que vous fassiez dépendre les corps de ceux qui auront été exécutés, après qu'ils auront resté un jour attachés à la porte de leur maison; faites-le ainsi. Et vous, monsieur du Bouchage, informez-vous bien s'il n'y a nuls gros personnages qui aient été consentans de cette émeute. Les pauvres ne l'ont sûrement pas faite d'eux-mêmes; n'en épargnez nuls. Vous, monsieur du Fou, retournez incontinent, et tenez vos gens prêts; car nous n'avons plus que quinze jours de trêve. A Noyon, le 15 mai. »

Ainsi, pendant que le duc de Bourgogne préparait contre le roi une attaque qui devait

être plus redoutable qu'aucune de celles qu'il avait déjà suscitées, le royaume du moins était soumis et en grand repos. Le principal embarras du roi lui venait, pour le moment, des affaires de Roussillon. La guerre y avait recommencé ; le traité conclu l'année précédente n'avait été qu'un moyen employé par les deux partis pour se tromper réciproquement et prendre leurs avantages [1]. Une ambassade solennelle avait été envoyée par le roi d'Aragon pour traiter le mariage du Dauphin avec l'infante, fille du prince Ferdinand et de madame Isabelle de Castille. Sur la route, de grands honneurs furent rendus aux ambassadeurs, mais partout on les retenait sous quelque prétexte. Enfin, ils arrivèrent à Paris, où le plus pompeux accueil leur fut fait. Le roi était absent, et se trouvait alors à Senlis ou aux environs, occupé des conférences de ses ambassadeurs et de l'affaire du connétable. De sorte que les gens du roi d'Aragon ne pouvaient ni obtenir réponse, ni voir le roi, ni commencer

[1] Ferreras. — Histoire de Languedoc. — Legrand. — Mathieu.

aucune négociation. Pendant ce temps-là, les trêves étaient loin d'être exactement observées en Roussillon. Enfin, le roi crut que le moment était favorable pour surprendre les Aragonais ; il envoya ses ordres à peu près dans les termes suivans au sire Jean de Daillon, son ami et son compère :

« Monsieur le gouverneur, le comte de Cardonne et le castellan d'Amposta sont arrivés à Paris. J'ai envoyé vers eux monsieur d'Aydie [1] et le sieur Boffile [2], pour savoir d'eux s'ils venaient pour faire quelque bon appointement, ou pour me tromper et dissimuler. Boffile est retourné vers moi; à ce qu'il trouve, ils n'ont apporté nouvelle qui vaille, et leur intention n'est que de m'entretenir en paroles jusqu'à ce qu'ils aient recueilli leurs blés pour avitailler Perpignan et leurs places de Roussillon. Pour ce, il faut que je fasse du maître Louis et vous du maître Jean, et au lieu de nous laisser tromper, nous montrer plus habiles qu'eux. Quant à moi, je les entretiendrai ici

[1] Frère de M. de Lescun.

[2] Boffile, sire de Judici.

jusqu'à la première semaine de mai. Cependant vous partirez avec la plus grande diligence que vous pourrez; vous lèverez cent lances en Dauphiné, que vous ferez conduire par monsieur de Saint-Priest ou le Poulailler [1], par tous les deux ensemble; ou l'un quatre-vingts et l'autre vingt; comme vous aviserez le mieux pour mon profit, car je me remets de cet article à vous.

» Pour le paiement de ces cent lances, il vous faut trouver promptement mille francs afin de les leur bailler au départ. Il ne s'agit que d'une course pour aller brûler les blés, faire le dégât et puis revenir. Cent dix francs par mois pour chaque lance. Ils n'auront point d'archers avec eux, marcheront vite, ne passeront là-bas que huit ou dix jours; ainsi un mois doit leur suffire. Il convient de savoir comment recouvrer ces mille francs, sur des confiscations de blé, ou autrement. Et si, à toute extrémité, vous ne pouviez les trouver, plutôt que de faire manquer l'affaire, prenez-les sur le trésorier du Dauphiné, auquel j'écris expressément, et je le rembourserai. Mais faites si bien diligence

[1] Surnom d'Étienne, sire de Poissieu.

que ces gens d'armes soient partis le 25 de ce mois. Monsieur le gouverneur, le plus grand service que vous puissiez me rendre, c'est d'avoir brûlé tous les blés de bonne heure : car, par-là, force sera aux gens de Perpignan de dire le mot.

» J'ai parlé au capitaine Odet d'Aydie, qui est bien content d'y aller ; et je vous l'envoie avec cent lances pour vous aider à faire le dégât. Il me paraît que quand vous serez tous assemblés, vous serez assez de gens.

» J'envoie Yves d'Illiers à M. de Charluz, pour lever cent lances en Languedoc, et je lui écris aussi de lever les francs-archers les plus proches des marches de ce côté-là, jusqu'au nombre de trois mille, de les faire marcher vers le Roussillon, et que tout soit prêt pour le 25 avril. J'écris au général des finances et au trésorier de Languedoc de faire payer comptant mille francs pour les cent lances, et trois mille pour les francs-archers.

» J'envoie d'Esteuille à M. d'Albi[1], qui porte commission à lui, à M. de Charluz et audit

[1] Louis d'Amboise, évêque d'Albi.

sieur d'Esteuille, pour faire mener une grande quantité de vivres à Narbonne et sur la frontière, afin que les gens d'armes n'en manquent pas. Mais il faut bien prendre garde que, sous l'ombre de cela, il en soit conduit à Perpignan.

» Je vous ai envoyé Raoul de Valperga et Claux le canonnier pour vous aider à bien ménager le fait de l'artillerie. Mettez-la bien en besogne, et n'épargnez rien; le sieur Boffile partira dans deux ou trois jours. Il me semble qu'avec ses cent lances, les vôtres, celles du Dauphiné, celles du capitaine Odet et les trois mille archers, vous serez assez de gens pour, au plaisir de Dieu, brûler et faire le dégât dans tout leur pays, prendre les plus méchantes places, les abattre, brûler ou démolir. Le Beauvoisien que je vous envoie vous dira le surplus. Adieu, monsieur le gouverneur; je vous prie de me faire savoir de vos nouvelles. — Écrit à Senlis le 9 d'avril 1474. »

Les choses se passèrent comme le roi l'avait espéré. Il retint les ambassadeurs à Paris, sans leur laisser entamer aucune négociation. Lorsque, lassés d'être ainsi le jouet du roi, ils eurent repris

leur route vers l'Espagne, on les arrêta au Pont-Saint-Esprit, et ils furent, sans nul prétexte plausible, ramenés à Lyon. De là ils écrivirent pour se plaindre d'une telle violation du droit des gens. Le sire de Gaucourt, gouverneur de Paris, fut envoyé de la part du roi, pour leur faire excuse, et enfin il leur fut permis de continuer leur chemin. En Languedoc, ils trouvèrent encore nouveaux obstacles ; et le peu de sûreté qu'il y aurait eu pour eux à traverser l'armée du sire de Daillon les retarda long-temps encore.

Pendant ce temps-là, cette armée avait eu tout le temps nécessaire pour brûler les blés et dévaster le Roussillon. Le Languedoc avait aussi cruellement souffert du passage de tant de gens de guerre qui, comme on peut croire, n'étaient pas soumis à une sévère discipline. Toutefois les garnisons espagnoles se maintinrent vaillamment; le sire de Daillon ne se rendit maître que des campagnes et des villes ouvertes.

Le roi n'en continuait pas moins à négocier. Lorsque le duc de Bourgogne et le duc de Bretagne réclamaient le maintien de la trêve

conclue avec le roi d'Aragon, les ambassadeurs de France répondaient que le roi désirait loyalement l'observer; que si elle avait été violée, ce n'avait pas été d'abord par ses gens, et qu'il était prêt à traiter d'une bonne et solide paix. Il affectait surtout de prendre pour arbitre le duc de Bretagne, et lui envoyait les plus solennelles ambassades, afin de justifier de ses droits sur le Roussillon qui lui était engagé; et même sur la Catalogne, l'Aragon et le royaume de Valence, dont il se prétendait héritier par Marie d'Anjou sa mère, fille aînée d'Iolande d'Aragon. Toutes ses raisons n'étaient pas même apparentes et ne répondaient nullement aux reproches qu'on lui faisait d'avoir violé la trêve; mais peu lui importait.

« Monsieur le grand-maître, écrivait-il à Dammartin, les deux hérauts de Bourgogne, Toison-d'Or et Luxembourg, sont venus me sommer de garder la trêve au roi d'Aragon; je leur ai répondu que je voulais la tenir, si le roi d'Aragon la tient, mais que c'est lui qui l'a rompue et a pris des places sur moi; que s'il veut me les rendre, je serai content de la tenir. Sur ce, je fais conduire Luxembourg, qui est

chargé d'aller trouver le roi d'Aragon, jusque vers le gouverneur de Dauphiné [1] à qui je mande de le garder jusqu'à ce qu'il ait fini mes affaires. Après cela, il me le renverra, et, pendant ce temps-là, le duc de Bourgogne croira que son héraut besogne le mieux du monde. Brest, héraut de Bretagne, qui les conduisait, dit que le duc de Bourgogne voudrait bien à présent recevoir compensation pour ses deux villes d'Amiens et de Saint-Quentin. Je crains que les Bretons et eux ne soient d'accord pour me demander une compensation qui me serait plus dommageable que la perte de ces deux villes. S'ils avaient quelque chose de raisonnable à me demander, ils ne m'enverraient point ces hérauts; mais ils sèment cette histoire de compensation, afin qu'on dise que j'ai le plus grand tort, ou qu'ils m'offrent toutes conditions, et que je n'en accepte aucune. Jetez ces lettres au feu afin que vous ne les perdiez pas comme les autres, et faites-moi savoir si votre opinion est qu'ils agissent ainsi pour cette cause, ou si vous

[1] Le sire du Lude

croyez que ce soit pour une autre. Adieu. Amboise, 26 juin. »

Le roi, au moment où il essayait ainsi de tromper ses ennemis, ignorait ce qui se préparait contre lui. Le duc de Bourgogne avait enfin décidé le roi d'Angleterre à tenter une grande entreprise en France. Ce n'est pas que le roi Édouard fût un prince guerrier [1]. Tout vaillant qu'il s'était montré dans tant de batailles, qui lui avaient valu la couronne, il était ami du repos. Cependant il n'était point sans rancune contre le roi de France, qui l'avait une fois renversé de son trône et chassé d'Angleterre, en favorisant la reine Marguerite et le comte de Warwick. D'ailleurs, jamais la haine des Anglais contre la France n'avait été si forte. Leur orgueil se sentait encore blessé d'avoir été si facilement chassés de ces belles provinces de Guyenne et de Normandie. Enfin, le duc de Bourgogne présentait cette guerre comme facile et d'un succès assuré : il affirmait que le royaume était plein de mécontens prêts à se déclarer.

En cela il ne disait que la vérité. Le roi

[1] Hume. — Thoyras. — Hollinshed. — Comines.

était très-haï et le savait bien [1]. Mais les gens de moyen état et le commun peuple n'avaient confiance en personne, se souvenaient des anciennes calamités que leurs pères avaient inutilement endurées, et n'avaient nul penchant à la sédition. Les grands eux-mêmes, princes ou seigneurs, tout ennemis qu'ils étaient du roi, promettaient beaucoup et faisaient souvent assurer le duc de Bourgogne de leur bonne volonté : toutefois ils ne voulaient rien risquer, et se méfiaient justement les uns des autres. Le comte d'Armagnac était mort, et son frère en prison; le duc d'Alençon condamné; la maison d'Anjou privée de la moitié de ses domaines; le comte de Foix était un enfant, le duc d'Orléans aussi; le duc de Bourbon se laissait parfois entraîner à des murmures, et recevait des messages secrets, mais il s'effrayait de la seule apparence d'un engagement [2]. Le duc de Lorraine, offensé et menacé par le duc de Bourgogne, traitait avec le roi pour passer dans son parti.

Restaient le connétable et le duc de Bre-

[1] Comines.

[2] Procès du connétable et du duc de Nemours.

tagne : le premier était actif à engager cette guerre ; il joignait ses efforts à ceux du duc Charles pour attirer les Anglais dans le royaume, s'engageant à leur ouvrir ses places, et à joindre ses forces aux leurs. Le duc de Bretagne, plus secrètement, mais avec une haine plus grande et plus invariable contre le roi, entrait aussi dans les projets qu'on formait pour le détruire, et il y pouvait beaucoup. Enfin, parmi les anciens alliés de la France, le duc de Bourgogne était parvenu à détacher la duchesse de Savoie, tutrice de Philibert duc de Savoie, son fils, et par elle le duc de Milan.

Mais c'était sur lui-même, encore plus que sur les autres, que comptait le duc de Bourgogne. Sa vaillance, sa foi aveugle en sa propre fortune, son impétueuse volonté, ne le laissaient jamais douter du succès. Il se complaisait aussi dans cette belle armée, formée par ses soins, nombreuse, aguerrie, commandée par de bons capitaines, dont nul n'était plus vigilant ni plus actif que lui-même. Son artillerie était la mieux fournie de la chrétienté : « Voici les clefs des villes de France, » disait-il

aux ambassadeurs d'Angleterre, un jour qu'ils étaient venus le trouver dans son camp, et qu'il leur montrait ses canons. Pour lors, on vit le fou du Duc qui s'en allait cherchant par terre, comme s'il eût perdu quelque chose. « Que cherches-tu là, le Glorieux ? » lui dit le Duc. — « Ce sont les clefs de Beauvais que je » ne vois pas ici, » répliqua le joyeux conseiller.

Après plusieurs ambassades envoyées de part et d'autre, divers traités furent enfin conclus à Londres, le 25 juillet 1474, par Antoine, grand bâtard de Bourgogne, au nom du Duc son frère [1].

Le premier renouvelait les anciennes alliances; le second portait que le roi d'Angleterre passerait en France à la tête de dix mille combattans au moins, bien armés et bien équipés, avant le premier juillet de l'année suivante, afin de recouvrer ses duchés de Guyenne et de Normandie, ainsi que tout le royaume de France; que le duc de Bourgogne l'assisterait en personne et de toutes ses forces pour l'exécution de ce dessein; que les deux parties n'écouteraient aucune proposition de

[1] Rymer.

paix ou de trêve sans leur mutuel consentement; que la guerre serait publiée dans les états de chaque prince, contre Louis leur ennemi commun; que si l'un des deux princes était assiégé dans quelque place ou contraint de donner bataille, l'autre serait tenu de venir avec toutes ses forces lui porter secours, et courir la même fortune; qu'ainsi les deux alliés attaqueraient l'ennemi commun, de telle sorte qu'il leur fût aisé de se secourir mutuellement; enfin que, si l'un d'eux s'absentait de la guerre, le lieutenant qu'il laisserait serait aux ordres de son allié.

Un autre traité expliquait les susdites conditions, réglait le nombre des combattans avec lequel chacun viendrait au secours de l'autre, et stipulait le paiement des troupes.

Par un quatrième traité Édouard, comme roi de France, en considération des services que le duc de Bourgogne lui devait rendre pour le recouvrement de son royaume, lui faisait donation du duché de Bar, des comtés de Champagne, de Nevers, de Rhétel, d'Eu, de Guise, de la baronnie de Donzy et de toutes les villes de la Somme; se départant en même temps de

l'hommage de ces seigneuries comme de celles que possédait déjà le Duc. Le roi garantissait cette donation, comme aussi ferme que si les trois États du royaume de France l'avaient consentie, et s'engageait à la leur faire consentir, dès qu'il serait en possession de la couronne.

Enfin le duc de Bourgogne s'engageait par lettres patentes à permettre toujours qu'Édouard et ses successeurs se fissent librement sacrer dans la ville de Rheims, encore qu'elle fût du comté de Champagne.

Le roi d'Angleterre avait pris un long délai avant de commencer une si grande guerre; il ne s'y était nullement préparé d'avance; il n'avait point, comme le roi de France ou le Duc, des compagnies d'ordonnance toutes prêtes et soldées en paix comme en guerre, non plus que des francs-archers désignés, et qu'on pouvait réunir au premier signal. Les guerres qui, depuis trente ans environ, se faisaient en Angleterre entre différens partis, n'avaient pu former ni habiles capitaines, ni bons soldats[1]; tout s'était terminé chaque fois au ha-

[1] Comines. — Hume.

sard d'une bataille, après que chacun avait rassemblé à la hâte et sans aucun ordre les gens de sa faction. Il n'y avait pas non plus d'artillerie pour faire les siéges. Un an n'était point trop pour les apprêts d'une telle entreprise.

En outre l'Angleterre n'était pas un pays où les rois fissent promptement leur volonté. C'était alors la seule seigneurie de toute la chrétienté, où le bien de la chose publique fût pris en considération, où le peuple fût doucement traité; habitué qu'il était depuis long-temps à ne pas souffrir de la guerre, à ne point voir ses villes brûlées, ses maisons démolies, ses champs ravagés, comme de l'autre côté de la mer. Si les guerres civiles se renouvelaient souvent, elles duraient peu, et leurs rigueurs ne tombaient jamais que sur les grands et les seigneurs qui étaient en querelle. Pour lever des hommes et de l'argent, il ne suffisait point que le roi le voulût ainsi; il ne pouvait entreprendre la guerre sans assembler son parlement. Cette coutume, que tous les gens sages nommaient alors juste et sainte [1], ne s'était point perdue

[1] Comines. —Amelgard.

en Angleterre comme en France, où l'on n'assemblait plus les trois États, ce qui jetait le royaume dans des guerres légèrement entreprises, et dont on ne voyait jamais la fin.

Du reste, les rois d'Angleterre n'en étaient que plus forts et mieux servis. Ils n'avaient presque jamais de guerres qu'avec la France et l'Écosse; et la haine des Anglais contre ces deux royaumes était si forte, qu'en alléguant un tel motif on était assuré d'obtenir tout du parlement. C'était même une pratique des rois d'Angleterre pour avoir de l'argent. Ils s'en faisaient accorder sous prétexte de passer en France ou d'aller en Ecosse, renvoyaient leur armée au bout de trois mois, et gardaient, pour les employer à leur gré, les sommes qui restaient. En cette occasion le peuple désirait la guerre bien plus que le roi. Non-seulement le parlement lui accorda un fort subside, mais il se fit donner, par voie d'emprunt volontaire ou de bénévolence, comme on l'appela, de grandes sommes par tous ceux de ses sujets qui passaient pour riches : c'était contre la France, et personne ne murmurait.

Pendant que tout se disposait en Angleterre, le duc de Bourgogne, dont l'armée était déjà assemblée et préparée, résolut de terminer de vive force l'affaire de l'archevêché de Cologne, et ne douta pas qu'une année ne fût plus que suffisante pour achever une entreprise qui lui semblait si petite. Aussitôt que les trêves furent prolongées avec le roi de France, et les traités conclus avec le roi d'Angleterre, il entra dans l'électorat de Cologne, et mit le siége devant une petite, mais forte ville, appelée Neuss. Son armée était superbe; il avait, outre les gens de ses différens pays, trois mille Anglais qu'il avait pris à sa solde, et ses cavaliers italiens commandés par le comte de Campo-Basso et le seigneur Galeotto; ils avaient de plus en plus sa confiance et son affection. Étant étrangers, et le servant à prix d'argent, ils étaient plus dociles et plus flatteurs que ses autres serviteurs, aussi les comblait-il de présens, lui qui ne donnait guère [1].

La ville de Neuss était défendue par Hermann de Hesse, le nouvel évêque, contre qui le duc

[1] Chronique dans les pièces de Comines.

de Bourgogne s'était déclaré [1]. Il s'y était enfermé avec dix-huit cents hommes d'armes. Son frère Henri de Hesse-Cassel, beaucoup de seigneurs et gentilshommes des pays allemands du voisinage y étaient venus avec leurs vassaux; l'évêque de Munster, celui de Mayence avaient envoyé des secours d'hommes et d'argent. La ville de Cologne, dont le salut dépendait du sort de Neuss, n'avait rien épargné pour aider à sa défense. Enfin, l'ardeur que toute l'Allemagne semblait mettre à sauver cette petite ville, faisait assez voir quelle terreur inspirait la domination du duc de Bourgogne.

Le Duc essaya d'abord d'emporter la ville de vive force; avant de l'avoir environnée toute entière, il tenta un assaut. Les assiégeans se défendirent si bien que le premier boulevart ne put même être forcé. L'attaque avait cependant été confiée aux Anglais qui se comportèrent vaillamment. Sir Thomas Stanley, sir Thomas Everingham, et un autre gentilhomme du nom de Talbot, furent blessés et perdi-

[1] Heuterus. — Meyer. — Specklin. — La Marche. — Comines. — Amelgard.

rent un grand nombre de leurs archers. Le Duc leur donna de grandes louanges, et fit distribuer de fortes gratifications aux blessés. Il vit bientôt que ce siége serait plus long et plus difficile qu'il n'avait pensé, et qu'il fallait bloquer la ville de tous les côtés.

Neuss est située sur la rivière d'Erft, à une demi-lieue de son embouchure dans le Rhin; chaque jour des bateaux arrivaient de Cologne pour apporter des vivres et des munitions. Les assiégés étaient maîtres d'une île dans le fleuve qui protégeait cette navigation. Sur la rive droite en face, était une armée de quinze mille hommes rassemblés à la hâte dans tous les pays voisins, et dont cette île pouvait favoriser le passage. Il importait au Duc de fermer leurs communications de ce côté, et de s'emparer de l'île. Les Italiens se chargèrent de la surprendre; tout armés, et bardés de fer, la lance sur la cuisse, ils se jetèrent bravement dans le Rhin, espérant le passer à gué. Du rivage chacun les regardait, s'émerveillant d'une telle témérité. Le courant était fort, bientôt ils n'y purent résister. Un grand nombre fut entraîné. Le Duc leur cria que c'était assez, de pas aller plus

loin, de revenir, et ce fut à grand'peine qu'ils retournèrent au camp sans avoir réussi, mais après avoir gagné un grand honneur.

Ce ne fut qu'à force de travaux et en jetant une digue qu'on parvint à passer dans cette île. Alors il fallut s'y fortifier, creuser des retranchemens, élever des remparts en terre. Puis le Duc voulut faire détourner le cours de la rivière d'Erft, pour qu'il n'y eût plus aucun moyen de pénétrer dans la ville. De si grands travaux demandaient du temps, dépensaient beaucoup d'argent. L'armée se lassait. Le camp était devenu comme une sorte de ville; on y comptait plusieurs milliers de pionniers et d'ouvriers de toute espèce. Le Duc y avait ses conseillers avec tous leurs scribes; le nombre des prêtres y était de plus de deux cents, et l'on assurait qu'il y était venu près de quinze cents femmes. Des boutiques, des cabarets, des tavernes, des jeux de paume et de billes s'y établirent successivement. Chacun connaissait l'obstination du Duc, et voyait qu'on serait là pour long-temps.

Cependant les gens de Cologne étaient allés trouver l'empereur à Augsbourg, pour le conju-

rer de songer à les secourir, et de ne point les abandonner au duc de Bourgogne. Lui, qui était avare et peu sujet à s'inquiéter de ce qui ne touchait pas à son propre intérêt, leur répondit d'abord qu'il avait fait de grandes dépenses, contracté des dettes à Augsbourg, et ne pouvait que difficilement s'en éloigner. Les gens de Cologne lui donnèrent trente mille florins pour s'acquitter, lui firent cadeau de mille florins, et lui promirent de le défrayer jusque chez eux. En même temps, il était pressé par tous les princes d'Allemagne. Le roi ne s'y oubliait pas non-plus; nulle promesse ne lui coûtait pour décider l'empereur. Il s'engageait par scellé et signature à envoyer vingt mille hommes, sous les ordres de M. de Craon et de Sallazar, au secours de l'empereur dès qu'il serait arrivé devant Cologne.

Les ordres furent donc donnés dans tout l'empire. Bien que les princes et les villes eussent un grand zèle pour cette guerre, comme l'Allemagne est grande, et comme les commandemens de l'empereur ne pouvaient s'exécuter aussi vite que s'il eût gouverné son propre royaume, les préparatifs furent d'une longueur

extrême. Néanmoins le siége de Neuss n'avançait pas; les assauts étaient repoussés vaillamment[1]; la ville était suffisamment garnie de vivres, la garnison résolue à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Cette armée de la rive droite du Rhin, qui s'augmentait chaque jour, tenait en échec les Bourguignons; et le Duc, sachant quelles forces s'assemblaient contre lui en Allemagne, s'occupait à tirer encore de nouvelles troupes de ses états. Toute son attention et sa volonté étaient exclusivement portées sur ce siége de Neuss. Outre le désir de ne pas échouer une seconde fois, comme devant Beauvais, il sentait la nécessité de se hâter pour être en mesure de commencer la guerre en France à l'époque fixée, où le roi d'Angleterre y descendrait aussi; de sorte qu'aucune autre affaire ne l'occupait.

Il se faisait pourtant, en son nom, une autre guerre qui eût mérité ses peines et ses soins[1]. Étienne de Hagenbach et le comte de Blamont avaient, dès le mois d'août, commencé à envahir la Haute-Alsace. Jamais pays n'avait

[1] Specklin. — Muller.

été plus cruellement traité; plus de cinquante villages entre Porentrui et Delle furent saccagés ou brûlés; les habitans étaient massacrés; les cavaliers lombards accrochaient les paysans aux arbres, outrageaient les femmes et les filles, emportaient les petits enfans suspendus à la selle de leur cheval comme des agneaux qu'on emmène à la boucherie. Le couvent d'Oldembourg fut pillé; les religieuses ne furent pas plus respectées que les paysannes; l'église fut dépouillée de ses richesses et de ses ornemens; les vases sacrés furent pris et les saintes hosties foulées aux pieds.

Les alliés, qui avaient signé la ligue de Constance, ne semblaient pas se mettre en peine de défendre ce malheureux pays [1]. Toutefois, les gens de Bâle envoyèrent une garnison à Delle. Cela rendit quelque courage aux pauvres paysans. Mais, emportés par le désir de se venger, ils s'en allèrent jusqu'à Blamont. Cinq cents cavaliers les surprirent. Il était tombé de la pluie toute la journée; leur poudre était mouillée; ils ne purent se défendre et il en périt encore un grand nombre.

L'empereur et bien plus encore le roi de

[1] Muller. — Mallet. — Specklin.

France pressaient les alliés de ne pas laisser ainsi la Haute-Alsace livrée aux cruautés des Bourguignons. Mais Hagenbach était mort, le duc de Bourgogne occupé au siége de Neuss; les craintes étaient devenues moins vives et moins pressantes. Les Suisses, surtout, ne se décidaient pas facilement à entreprendre la guerre contre un voisin si puissant et un allié si ancien. Il redoublait ses distributions d'argent et ses munificences parmi les gens de Berne, pour prévenir ou du moins retarder la guerre [1]. La maison de Savoie s'employait aussi à empêcher cette rupture. Le comte de Romont, seigneur du pays de Vaud et voisin de Fribourg, y avait quelque crédit. Les gens d'Unterwalden ne pouvaient se guérir de leur méfiance contre la maison d'Autriche, et il y avait encore entre eux quelques différens à accommoder. Même à Berne, il y avait un fort parti pour le duc de Bourgogne. S'il avait eu la sagesse de ne pas livrer le comté de Ferette aux ravages d'Étienne de Hagenbach et du comte de Blamont, il est à croire qu'il eût conservé l'amitié des Suisses.

Aussi, un des soins les plus assidus du roi,

[1] Compte de Jean de Vurry.

durant cette année 1474, fut de resserrer son alliance avec les Suisses, et de les décider à se déclarer contre le duc de Bourgogne. Par un traité du 11 juin, il servit d'arbitre entre eux et l'archiduc Sigismond, pour terminer leurs discussions. Le 2 août, il leur envoya en ambassade trois de ses conseillers et chambellans, maître Gratien Favre, président du parlement de Toulouse, le sire Louis de Saint-Priest, et maître Mohet, bailli de Montferrand en Auvergne, afin de conclure de plus grandes et plus amples confédérations, et de devenir amis des mêmes amis, et ennemis des mêmes ennemis.

Les ambassadeurs arrivèrent d'abord à Berne; Nicolas de Diesbach et les pensionnaires du roi y avaient maintenant la plus grande part à la conduite des affaires. Le 2 octobre, il fut signé un traité explicatif des articles qui avaient été arrêtés au mois de janvier précédent, et qui n'avaient pas encore été solennellement notifiés par les ligues suisses. L'explication était encore à l'avantage du roi, car elle portait que ledit seigneur roi ne devait point se mettre en peine de secourir les seigneurs de la ligue, sinon que leurs ennemis eussent si grande puissance que

lesdits seigneurs fussent pressés en urgente nécessité et ne pussent autrement résister; ce qui se trouvait beaucoup moins clairement dans les articles du mois de janvier. De sorte que le roi pouvait mettre les Suisses en guerre contre le duc de Bourgogne, sans avoir lui-même à rompre ses trêves.

Mais il importait que les traités que Nicolas de Diesbach et les gens de Berne avaient ainsi conclus au nom de toutes les ligues, fussent réellement délibérés par les députés de tous les confédérés. On dépêcha des messagers pour annoncer partout que le roi de France venait d'envoyer une illustre ambassade, qu'il fallait la recevoir et l'entendre le 16 octobre à Lucerne; qu'ainsi chaque canton devait y avoir des députés, et qu'ils ne devaient pas manquer de s'y rendre avec leurs plus beaux habillemens, afin de faire honneur au roi.

Les ambassadeurs déclarèrent que le roi très-chrétien était fort déplaisant, que le duc de Bourgogne ne voulût point laisser en paix ni en repos les magnifiques seigneurs des ligues de la Haute et Basse-Allemagne; que ses bons avis, ses troupes et son argent ne leur

manqueraient jamais; qu'il priait chaque canton d'accepter, en signe de bonne amitié, la somme de deux mille livres par an ; et que le roi avait désiré avoir à sa solde de si vaillans hommes, non-seulement dans la présente nécessité, mais lors même que les ligues seraient en pleine paix.

Des paroles si flatteuses étaient faites pour plaire aux députés des ligues ; toutefois il y en avait qui ne se laissaient point séduire et qu'une telle nouveauté mettait en grande crainte : « Nos peuples, disaient-ils, sont pauvres et simples ; ils ont jusqu'ici vaillamment » défendu leurs pays sans nulle solde et nul » profit. Leur enseignerons-nous à désirer un » salaire, et toutes les délicatesses des gens de » France et de Bourgogne ? Nous mettrons-» nous aux gages du roi de France ? Pouvons-» nous nous confier en sa parole ? Chacun dit » que ce n'est pas un bon et sage prince » comme son père, qu'il est l'ennemi de tous » les seigneurs de son royaume, et surtout des » seigneurs de son sang. Il y en a même qui » racontent qu'il a fait périr son frère par le » poison. Il a mis le trouble dans tout son

» royaume ; il lève chaque année de plus gros » impôts, jamais n'assemble les trois États de » France, n'écoute point les remontrances de » son parlement, et ne connaît ni lois ni cou- » tumes. N'a-t-il pas aussi la renommée d'être » sans foi envers ses alliés? Tous ceux qui se » sont légèrement confiés à ses promesses, n'en » ont retiré que ruine ou dommage. Ainsi, il ne » nous faut pas laisser ses mulets chargés d'or, » se frayer une route dans nos montagnes.— Et » qu'avons-nous tant besoin d'argent ? nos pères » n'ont-ils pas su sans argent, bâtir des églises et » de riches monastères ? Est-ce avec de l'argent » qu'ils ont arraché aux chevaliers leurs ban- » nières? qu'ils ont conquis l'Oberland et l'Ar- » govie. Ils avaient de pauvres maisons; ils » mangeaient avec leurs amis ce que produi- » sait leur bétail ou ce qu'ils prenaient à la » chasse. Ferez-vous plus joyeuse chère avec » l'argent que le roi vous donnera pour payer » votre sang? »

« N'acceptons point de tels présens, disaient » les gens de Fribourg; nous avons peu de sol- » dats, ne les vendons pas : si nous n'avions » pas déjà des traités avec le duc de Bourgogne

» mieux vaudrait ne contracter alliance avec
» aucun prince ou seigneur. »

Mais les plus habiles, ceux qui, comme Nicolas de Diesbach, avaient voyagé hors du pays, qui avaient vu la cour des princes et des rois, qui avaient asssisté à leurs conseils, parlèrent de toute autre sorte : « Voilà, disaient-
» ils, que le plus grand roi de la chrétienté
» veut faire de notre vaillance et loyauté le
» plus ferme appui de sa puissance. Ce sera
» aussi notre sûreté ; par-là notre repos et nos
» libertés seront mieux garantis que jamais. Il
» ne faut pas croire que parce que nous serons à
» ses gages, il deviendra notre maître. Les gens
» qui manient la hallebarde comme nous n'ont
» jamais de maître. Ceux dont on a besoin sont
» toujours estimés à leur valeur ; on ne les paie
» pas, c'est eux qui lèvent tribut. Vous voyez
» ce que nous avons gagné à être de vaillans
» hommes, sachant bien défendre nos libertés,
» renommés pour la guerre, fidèles à nos al-
» liances : l'empereur et les rois nous traitent
» avec courtoisie ; le pape nous bénit ; les com-
» munes nous aiment. Mais si nous nous lais-
» sions gagner et amollir par la richesse, par

» le négoce, par les façons dissolues de vivre
» des autres pays ; si nos mains tenaient plus
» souvent la plume que la hallebarde ou l'épée de
» bataille, chacun trouverait bientôt qu'il ne
» faut pas nous payer si cher. Adieu, alors, les
» pensions du roi de France. Ainsi, souvenons-
» nous bien que notre honneur, nos libertés,
» notre repos, et l'argent qu'on nous offre,
» n'ont d'autre garde que notre vaillance. Nous
» serions donc bien fous de ne la point pieuse-
» ment entretenir; mais n'en pas profiter se-
» rait sottise. »

Peut-être de tels discours n'auraient-ils pas bien persuadé le commun peuple des ligues suisses ; il se serait sans doute souvenu qu'une de leurs vieilles coutumes était de prêter serment de ne jamais recevoir ni argent, ni cadeaux des princes étrangers. Aussi les hommes qui voulaient oublier ce serment, disaient-ils que de semblables affaires ne sont pas à traiter devant le vulgaire, qu'il ne les saurait comprendre, et qu'il fallait s'en reposer sur les seigneurs de Berne.

Cependant il y avait un motif qui semblait plus évident, et qui frappait les esprits les plus

simples, c'était l'entrée des Bourguignons sur les marches de la Suisse et leurs horribles ravages. « Laisserons-nous détruire; disait-on, » cet excellent pays d'Alsace qui nous fournit » abondamment du vin et du blé? »

Ainsi, le traité d'alliance conclu par Nicolas de Diesbach, avec le roi de France, fut pleinement confirmé. Il fut résolu de secourir au plus tôt, avec autant de forces qu'on pourrait, le comté de Ferette, et de déclarer la guerre au duc de Bourgogne. Ce fut le 26 octobre 1474 que tout fut ainsi réglé à Lucerne.

Aussitôt une lettre de défi fut envoyée au duc de Bourgogne. Elle était ainsi conçue: « Nous bourgmestres, avoyers, landammans, conseillers, et communes des ligues de la Haute-Allemagne, assemblés en cette ville de Lucerne, sur l'avertissement que nous a donné notre illustre, invincible et sérénissime seigneur Frédéric, à qui, comme membres du Saint-Empire, nous devons juste obéissance, et aussi le sérénissime seigneur Sigismond, duc d'Autriche, ainsi que d'autres princes seigneurs et villes nos voisins, qui ont souffert les plus grands dommages par les furieuses

entreprises de vos gens ; nous déclarons à votre sérénissime seigneurie et à tous les vôtres, pour nous et pour tous les nôtres, une honorable et ouverte guerre ; voulant par ce moyen préserver nous et notre honneur, de la mort, de l'incendie, de la rapine et de toutes sortes de méfaits de jour et de nuit. Donné sous le sceau de la ville de Berne. »

Ce défi fut remis au comte de Blamont. Celui de l'archiduc Sigismond et de l'alliance des bords du Rhin fut envoyé au Duc lui-même, par Gaspard Hurter, héraut de l'Empire. Il arriva au camp devant Neuss ; se plaçant sur le passage du prince, il lui signifia ce défi à haute voix, et lui en remit la cédule. Le Duc ne répondit rien ; mais on lui entendit répéter avec une colère étouffée : « Berne ! Berne ! » et il se mordait la lèvre, comme lorsqu'il était en grand courroux.

L'effet suivit de près la menace. A la fin d'octobre, Nicolas de Scharnachthal, avoyer, et Petermann de Wabern, à la tête de trois mille hommes de Berne, et des gens de Fribourg, de Soleure, de Bienne, de l'évêché de Bâle, entrèrent dans la comté de Bourgogne, du côté

de Montbelliard. Bientôt arrivèrent les gens de la Forêt-Noire, des quatre villes forestières, de Schaffhouse, de Zurich, des cantons forestiers [1] hormis Unterwalden, de Zug, de Glaris, de Saint-Gall tous habillés de même couleur aux frais des bourgeois, et commandés par Jean de Berenfels; la bannière de la ville de Bâle; les hommes de Lucerne et d'Appenzel; tous marchant avec les seigneurs de Souabe contre lesquels ils avaient tant combattu, et avec les milices de Strasbourg, de Colmar, des bords du Rhin. C'était une armée de dix-huit mille hommes environ, dont les Suisses formaient presque la moitié [2]. Toute l'armée portait, en signe d'union, la croix blanche au lieu de la croix rouge qui distinguait les Suisses durant leurs guerres avec la maison d'Autriche.

Les alliés arrivèrent devant Héricourt: c'était une forteresse située entre Montbelliard et Béfort; elle appartenait au comte de Blamont. On en commença le siége. Bien que le duc Sigismond eût envoyé de l'artillerie, et que les

[1] Schwitz, Uri, Unterwalden.

[2] Muller. — Mallet. — Specklin.

gens de Strasbourg eussent amené, à grand effort de chevaux, deux grosses couleuvrines, la brèche s'ouvrit lentement. Le temps était froid, les Suisses n'avaient pas fait grande provision de vivres; ils demandaient l'assaut à grands cris, les gens d'Interlaken avant tous les autres.

Le 13 novembre, un peu avant le jour, un écuyer de Strasbourg, nommé de Haag, qui était allé au fourrage avec quelques autres, tomba dans les postes avancés d'une armée ennemie. Il rentra promptement au camp, et avertit que les Bourguignons approchaient. Bientôt on aperçut la lueur de leurs feux et de l'incendie d'un village qu'ils brûlaient. C'était le maréchal de Bourgogne qui arrivait avec environ cinq mille combattans. Le comte de Romont ne tarda pas à le joindre avec huit mille gens de pied et douze mille cavaliers, descendant par les passages de montagnes qui séparent le pays de Vaud de la Franche-Comté. Il semblait qu'au moins une partie de l'armée des alliés aurait dû arriver par cette route et en garder les défilés. Mais les gens des finances du Duc, au moment où ils avaient appris que les Suisses

allaient commencer la guerre, avaient secrètement envoyé Guillaume de Rochefort et Simon Cléron, maîtres des requêtes, avec quinze cents florins pour distribuer à divers chefs ou capitaines, afin qu'ils employassent leur crédit dans les conseils de l'armée, en telle sorte que les alliés ne descendissent pas dans la Comté par Pontarlier et Jougne. L'argent du Duc, comme celui du roi, trouvait presque toujours à se placer parmi les chevaliers et seigneurs [1] des ligues allemandes. Cette pratique réussit au gré des conseillers de Bourgogne. Au reste, il n'était pas étonnant de voir les alliés marcher d'abord vers le pays de Ferette, puisque c'était de ce côté qu'on avait si grand besoin de leurs secours.

Le comte de Romont avait donc quelque espérance de les surprendre. Mais les Suisses connaissaient la guerre mieux qu'aucun peuple; et ne manquaient pas de vigilance. C'étaient les gens de Zurich qui se trouvaient en avant sur la route, par où l'ennemi arrivait. Ils se repliè-

[1] Compte de Jean de Vurry. — Mémoires de France et de Bourgogne.

rent après avoir perdu cinq des leurs. Les chefs s'assemblèrent pour régler l'ordre de la bataille. Les Alsaciens furent laissés à la garde du camp pour arrêter les sorties de la garnison d'Héricourt. Le reste de l'armée fut divisé en deux parts : l'une, sous les ordres de Félix Keller de Zurich, marcha en belle ordonnance vers l'ennemi. Le comte de Romont avait placé son armée dans une forte position. Un étang était à sa droite, un bois à sa gauche. Ainsi il ne pouvait être attaqué par les flancs, il fallait venir le combattre en face. Les alliés avançaient en silence avec leurs longues piques ou leurs hallebardes. Derrière eux, leur cavalerie, bien moins nombreuse que celle des Bourguignons, restait en réserve.

L'attaque n'était pas encore engagée, et toute l'attention du comte de Romont et de ses capitaines était tournée vers ce corps de bataille, qui marchait serré et à pas lents, quand tout à coup il entendit à son aile gauche le cri de guerre des Bernois : « Berne et saint » Vincent ! » Et aussitôt l'artillerie commença à tirer. De ce côté étaient les gens de Berne, de Lucerne, de Soleure et de Bienne, qui,

sous la conduite de l'avoyer Scharnachtal, avaient suivi un chemin à travers le bois. Leur choc fut terrible. Les Lombards, les Flamands, les Picards et les Bourguignons étaient assurément vaillans et avaient l'expérience de la guerre. Toutefois, ils n'avaient jamais rien vu de pareil à cet élan furieux des Suisses. Ces cris épouvantables, cette ardeur à s'exciter, à se surpasser les uns les autres, cette impétuosité irrésistible, eurent bientôt jeté l'effroi parmi l'armée du comte de Romont. Son infanterie fut rompue. La cavalerie essaya de venir l'appuyer et d'arrêter la marche des Suisses. Les longues piques ne laissèrent point approcher les chevaux. Le nombre des assaillans semblait s'accroître à chaque moment, et leur attaque devenait plus vive.

Le combat ne dura guère. Le désordre et le désespoir se mirent parmi les Bourguignons. Leur cavalerie prit la fuite comme leur infanterie. « Nous ne pouvons les atteindre : à vous » maintenant! » criaient les Suisses aux cavaliers de l'armée, qui n'avaient encore pris aucune part au combat. Pour lors, les hommes d'armes autrichiens et les nobles de Souabe

commencèrent à se lancer à la poursuite des fuyards. « Chevauchez hardiment, chers sei-
» gneurs, leur criaient les Suisses, nous som
» mes là pour vous soutenir. »

La déroute fut complète et sanglante; la cavalerie des alliés n'éprouva aucune résistance, et arriva jusqu'à Passavent, où la veille s'était réunie l'armée du comte de Romont. Les bagages et les munitions furent pillés; le feu fut mis au village; l'avoyer Scharnachtal sauva des chariots d'artillerie et une grosse couleuvrine qui fut menée en triomphe à Berne. Benoist Conrad, de Soleure, rapporta la bannière du seigneur de Liesle, qu'il avait prise de sa main. Le carnage avait été grand : plus de deux mille hommes restèrent sur le champ de bataille; de huit cents habitans de Faucogney, qui passaient pour les plus vaillans de la Comté, il n'en revint qu'un sur dix. Les Suisses, accoutumés à leurs cruelles guerres contre les Autrichiens, n'avaient jamais su ce que c'était que mettre à rançon; ils n'accordaient merci à personne, et murmuraient beaucoup pour une soixantaine de prisonniers qu'avaient faits les hommes d'armes. Ce fut à grande peine qu'ils

consentirent à laisser les Bourguignons, les Picards et les Savoyards racheter leur vie. Quant aux Lombards, il n'y eut nul moyen de les sauver. C'était à eux qu'étaient imputées toutes les horreurs commises dans le pays de Ferette. Les habitans avaient pris une haine extrême pour cette race étrangère; dix-huit, qui se trouvaient parmi les prisonniers, furent remis aux gens de Bâle. Un mois après on procéda contre eux, comme contre des hérétiques ayant pillé les vases sacrés, profané les saintes hosties, outragé les femmes, et commis par violence les plus infâmes débauches. Ils furent donc condamnés à être brûlés vifs, et solennellement exécutés.

La forteresse de Héricourt, n'espérant plus de secours, fut contrainte de se rendre; c'était Étienne de Hagenbach qui y commandait; il obtint de se retirer avec la garnison. L'hiver s'avançait; les vivres étaient rares; les maladies commençaient à se déclarer dans l'armée des alliés; les cadavres, qu'on avait négligé d'enterrer après la bataille, répandaient une infection pestiférée. L'armée des Bourguignons était dissipée; l'Alsace délivrée; le but de la

guerre semblait donc atteint. Les alliés se retirèrent chacun chez eux; une garnison autrichienne fut mise dans Héricourt; pendant tout l'hiver elle fit les courses les plus cruelles dans tout le pays d'alentour.

Le duc de Bourgogne se trouvait ainsi délivré pour un moment d'une si dangereuse diversion; il pouvait, dans cet intervalle, se réconcilier avec les Suisses qu'on n'avait pas entraînés sans peine à lui faire la guerre. L'empereur et le roi avaient donc à renouveler les mêmes efforts pour décider les ligues à une nouvelle entreprise.

L'intérêt était d'autant plus grand pour le roi, que maintenant il n'ignorait plus rien des projets du Duc et de l'Angleterre. Le roi d'Écosse [1], que le roi Édouard avait voulu engager dans l'alliance contre la France, s'était hâté d'en prévenir le roi. Bien que le mariage de son fils avec la fille du roi d'Angleterre fût récemment conclu, il ne voulut point rompre l'ancienne et loyale amitié qui avait toujours uni l'Écosse et la France; il confia en même

[1] Legrand.

temps au roi Louis qu'il avait dévotion d'aller en pèlerinage à Rome, lui demandant si le moment lui semblait bien choisi. Le roi lui répondit aussitôt, par le sire de Ménil-Penil, que certes il trouvait sa piété louable, et que, s'il traversait la France pour se rendre à son pèlerinage, il y serait traité en roi et en ami; mais que la conjoncture semblait trop difficile pour s'éloigner de ses états; qu'il fallait veiller sur leur ennemi commun, Édouard, l'usurpateur d'Angleterre; que pour lui il se mettait en état de bien recevoir les Anglais, si, selon leur menace, ils voulaient descendre dans le royaume; que, si toutefois le roi d'Écosse pouvait, par quelque entreprise contre l'Angleterre, ou par voie de négociation, empêcher cette descente, il lui ferait payer dix mille écus.

Le roi Édouard ne tarda guère à manifester ses desseins. Dès le mois d'octobre[1] il envoya Jarretière, son héraut, signifier au roi d'avoir à lui restituer ses duchés de Guyenne et de Normandie; faute de quoi, il lui ferait la guerre et descendrait en France avec toute sa puis-

[1] De Troy.

sance. Le roi reçut le héraut avec une courtoisie plus grande et lui fit des présens plus riches encore qu'à la coutume. Il ne manquait guère à bien traiter les hérauts et les ambassadeurs, et trouvait cette pratique fort profitable. Cependant ce héraut demandait une réponse; et, comme il répétait que son maître descendrait en France, le roi répliqua froidement : « Dites-lui que je lui conseille de » n'en rien faire; » puis il chargea l'envoyé d'offrir de sa part le plus beau cheval de ses écuries au roi Édouard; quelques jours après, il fit partir Jean de Lailler, maréchal de ses logis, pour porter un nouveau présent au roi d'Angleterre : c'était un loup, un sanglier et un âne[1]. Peut-être était-ce par manière d'apologue, comme on en lit dans les histoires anciennes, et voulait-il désigner par là ses trois principaux ennemis, le roi d'Angleterre, le duc de Bourgogne et le duc de Bretagne.

Ce dernier prince n'osait pas se déclarer aussi ouvertement que les autres, non que sa haine ne fût grande; mais il était faible de volonté,

[1] De Troy.

et flottait entre les deux partis qui tenaient divisés ses conseillers et ses serviteurs; les uns gagnés par le roi, comme le sire de Lescun; les autres, pensionnés du duc de Bourgogne, comme Pierre Landais, ou favorables à l'Angleterre. Il y avait, en effet, depuis longtemps quelques-uns des gentilshommes bretons dont le cœur était tout anglais. Ainsi partagé, le duc de Bretagne n'en prenait pas moins une grande part à tout ce qui se préparait.

« Mon très-redouté seigneur, écrivait-il au roi d'Angleterre, je me recommande très-humblement à vous. J'ai vu ce que vous m'avez fait montrer[1] par le sieur de Duras, et j'ai su que vous étiez content des dissimulations que je fais; je vous en remercie. Si je dissimule, c'est pour le mieux, ainsi que vous le dira le porteur des présentes, auquel je vous prie de donner foi, créance et sûreté en tout ce qu'il vous dira de par moi; car c'est un homme que j'ai choisi pour aller bien souvent entre vous et moi. »

Le roi, sans savoir exactement à quels termes le duc de Bretagne en était avec ses ennemis, ne doutait point qu'il ne fût en intelligence avec eux. Son habitude n'était pas de

forcer les gens à se déclarer, de peur qu'ils ne prissent tout-à-fait parti contre lui. Il continuait donc à envoyer des ambassades au duc de Bretagne, et à le ménager. Un nouvel incident lui montra qu'il fallait agir plus vivement.

Après avoir passé toute la première partie de l'année du côté de Senlis et de Compiègne, afin d'être plus près des conférences pour la trêve, il était venu à Paris. De là il était allé en Anjou prendre possession de cette seigneurie du roi René; puis ouvrir la saison des chasses, à Chartres et à Malesherbes: car dès qu'il avait un moment de loisir, il se donnait avec grande ardeur à ce divertissement, et le Gatinais lui semblait le meilleur pays du monde pour prendre des cerfs et des sangliers. C'était pendant qu'il chassait ainsi, mais sans jamais oublier ses affaires, que lui était arrivé le héraut du roi d'Angleterre. Quelques jours après il sut qu'au mépris de la trêve, le duc de Bourgogne s'était saisi de la ville de Verdun, y avait fait arrêter Jacques Dessales, ancien secrétaire du roi René, l'un de ceux par qui le roi avait su les secrets de la maison d'Anjou,

et qu'il l'avait fait pendre. Les courses dans le Nivernais avaient aussi recommencé, et la ville de Moulins en Gilbert avait été surprise. Le roi se rendit alors de ce côté-là, et vint séjourner quelque temps à Montereau et à Chamois, en Champagne. Il envoya le sire de Craon reprendre Verdun, et condamna la ville à lui payer en amende un homme en or du poids de Jacques Dessales. Il dirigea aussi des troupes et de l'artillerie en Nivernais. D'ailleurs, placé ainsi en Champagne, il se trouvait plus à portée de ses affaires avec les Suisses, de ses négociations avec le duc de Lorraine, qu'il espérait faire déclarer contre le duc de Bourgogne; enfin, il avait promptement des nouvelles du siége de Neuss. Ce fut à ce moment que les affaires de Bretagne devinrent plus pressantes.

Un secrétaire du roi d'Angleterre, qui avait reçu soixante marcs d'argent, livra deux lettres que le sire d'Urfé, un des bannis du royaume, et grand favori du duc de Bretagne, écrivait au roi Édouard et à lord Hastings, grand chambellan d'Angleterre [1]. Le roi apprit par là que

[1] Comines.

trois mille Anglais devaient descendre en Bretagne, et se joindre à l'armée du duc. Le sire d'Urfé disait, entre autres choses, que le duc de Bretagne, par les intelligences qu'il avait en France, en ferait plus dans un mois que le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne dans six mois, quelque grandes que fussent leurs forces. Le roi n'en était que trop persuadé; toutefois il pensait que ce danger ne commencerait pour lui que si on le voyait en trop mauvaise situation. « Je connais mes sujets, disait-il souvent à ses » serviteurs les plus intimes; je trouverais bien » leur mauvais vouloir si mes affaires allaient » mal, et si je venais à perdre quelque grande » bataille : aussi n'en risquerai-je point. »

Tous ses soins étaient donc d'éviter la guerre, de diviser ses ennemis et de leur susciter des embarras. Le siége de Neuss, l'armée de l'Empire qui allait s'assembler, les Suisses qu'il travaillait à mettre en mouvement, le rassuraient un peu contre les secours que le duc de Bourgogne pourrait donner à la grande entreprise des Anglais. Maintenant il fallait aviser à ce que le roi d'Angleterre ne trouvât pas, dans le royaume, un autre allié en état de l'aider

puissamment. Le roi savait que le duc de Bretagne était facile à intimider; il partit de Chamois pour retourner en Touraine et en Anjou.

« Monsieur de Comminges [1], mon ami, je pars demain, écrivait-il, et j'ai promis d'être dans huit jours au gîte de Notre-Dame de Béhuart. Vous m'avez écrit que le duc de Bretagne mettait en conseil la réponse qu'il me devait faire sur ce que lui avait dit de ma part le bailli de Montargis. J'en suis fort ébahi, car il semblait, à entendre son procureur, qu'il ne trouvait point qu'il fût temps d'accomplir le traité. Depuis, vous m'avez écrit que le duc vous a remis ses scellés et veut envoyer une ambassade. Afin que vous soyez averti de mon intention, si le Duc veut faire cet appointement, je ne bougerai point d'Angers jusqu'à ce que tout soit fait; je ferai le serment et tout ce qu'il faudra. Si le duc veut dissimuler, je ne passerai qu'une nuit à Angers, et je m'en retournerai. Monsieur de Comminges, je ne saurais vous écrire autre chose, sinon que je

[1] Le sire de Lescun.

veux achever pour jamais ce que je dois faire de bon avec le duc; et s'il dissimule, je veux connaître sa dissimulation tout au clair. Je suis bien sûr que ceux qui ne m'aiment point en Bretagne, ne voudraient point qu'il fît appointement final avec moi, car il ne tiendrait plus compte d'eux. Si cette fois il se fie plus à moi qu'à eux, tant qu'il vivra il ne s'en trouvera pas mal, et il le connaîtra par les effets. S'il veut les croire contre moi, je ne suis pas délibéré de me laisser plus longuement amuser sans connaître où nous en sommes, ni de complaire à ceux qui me veulent du mal. J'ai attendu un an et plus, et ne suis plus délibéré à leur faire ce plaisir. Et adieu, monsieur de Comminges mon ami. Écrit au Plessis-du-Parc, le 11 octobre. »

Les menaces du roi et la fermeté qu'il montra ne changèrent pas beaucoup l'état des choses avec le duc de Bretagne; il demeura comme auparavant irrésolu, et partagé entre son propre désir et l'inclination de ses sujets, qui en général aimaient mieux la France que l'Angleterre.

Cependant le bruit se répandit que les An-

glais descendraient en France dès cette année même. Leurs vaisseaux se montrèrent sur les côtes de Normandie. Le roi y envoya des troupes et fit partir sur-le-champ les archers à cheval de la nouvelle garde du Dauphin. Il donna aussi tous les ordres nécessaires pour munir les places de cette province. Des blés de Poitou, de Guyenne et de Languedoc furent conduits à Bayonne, à Bordeaux, à La Rochelle, pour de là être transportés par mer.

Le roi avait peu de vaisseaux, mais assez bien conduits. Le bâtard de Bourbon, amiral de France, s'acquittait de son office avec zèle. Sous lui était un très-habile homme, Guillaume de Casenove, dit Coulon, qui portait le titre de vice-amiral de la mer [1]. Il était même redouté de la marine d'Angleterre et de Flandre, et l'on disait qu'il avait avec lui un bien savant astronome, Robert de Cassel, qui, d'après les astres, lui donnait les meilleurs conseils. A ce moment le lieu où l'on craignait le plus de voir descendre les Anglais, c'était la Hogue et Saint-Waast. Le duc de Bourgogne conseillait instamment au roi d'Angleterre de se diriger de ce côté.

[1] Legrand.

« Très-honoré seigneur et frère, lui écrivait-il, je me recommande à vous. Aucuns de votre conseil sont d'opinion que vous devez descendre en Guyenne. Mon frère de Bretagne vous y pourra aider, mais vous serez loin de mon aide, et vous aurez un trop long chemin pour nous retrouver devant Paris. A l'égard de Calais, vous ne pourrez trouver assez de vivres pour vos gens, et moi pour les miens. Les deux armées ne pourraient être paisiblement ensemble; mondit frère de Bretagne serait aussi trop loin de nous deux. Mais il me semble que vous devez faire votre descente à la Hogue. Je ne doute pas que vous n'ayez bientôt des villes et des places, et vous serez à la main de mon frère de Bretagne et de moi. Mandez-moi quel nombre de navires il vous faut, où vous voulez que je les fasse mener, et je le ferai. »

Sans doute que l'amiral de France jugeait comme le duc de Bourgogne de l'importance de cette position. Il envoya au roi un long mémoire pour lui conseiller de construire un port et d'établir une ville à la Hogue; il disait que le projet en avait déjà été proposé au feu roi; il faisait voir tous les avantages de ce port, qui se-

rait sûr pour les vaisseaux et facile à défendre à cause d'une île qui est au devant. Quant à la ville, il s'offrait de la bâtir ainsi que la citadelle. Seulement il demandait que le roi lui donnât un ressort de cent vingt paroisses, dont les habitans seraient chargés, pour tout service, de faire le guet au bord de la mer. Il voulait le titre de baronnie; haute, moyenne et basse justice, ressortissant seulement à l'échiquier de Normandie; la création d'un maire et de deux échevins juges de tous procès entre les habitans; l'exemption de tous subsides pour ceux qui viendraient s'y établir; la permission à tous les marchands et facteurs des pays étrangers alliés du roi d'y avoir leurs comptoirs; le marché trois fois la semaine, et trois foires franches de quinze jours chacune, comme celles que le roi avait établies à Lyon. Le roi accorda tous ces priviléges. Cependant le port ni la ville n'ont jamais été faits.

Les alarmes qu'on avait conçues, ne tardèrent pas à se dissiper. Les préparatifs des Anglais n'étaient pas encore terminés.

« Monsieur de Bressuire, écrivait le roi, j'ai été averti de Normandie et d'ailleurs que l'ar-

mée des Anglais est rompue pour cette année; et par ce je vois que vous n'avez rien à faire au quartier où vous êtes. Pour cette heure je m'en retourne prendre et tuer des sangliers, afin de n'en point perdre la saison, en attendant l'autre pour prendre et tuer des Anglais. Faites-moi toujours savoir de vos nouvelles, toutefois ne bougez point de là, et si vous avez besoin de moi, mandez-le-moi; je m'en irai à vous. Il suffit que vous me le fassiez savoir. Adieu. Argenton, 4 novembre. »

Ce qui mettait surtout le roi en grande sécurité, malgré la puissante attaque qui semblait le menacer, c'était la situation du duc de Bourgogne obstiné à ce siége de Neuss, où il se tenait déjà depuis six mois sans l'avoir quitté un seul jour, et amassant devant cette ville toutes les forces de ses états. Il était parvenu cependant à resserrer étroitement la place. Les vivres commençaient à y devenir rares; la poudre allait y manquer. En vain les habitans, du haut de leurs clochers, allumaient des feux, et faisaient des signaux pour avertir de leur désastre les Allemands campés sur la rive droite du Rhin, que commandait Guillaume d'Arenberg,

surnommé le sanglier des Ardennes. Il n'y avait aucun moyen de leur porter secours. Ceux des leurs qui se jetaient à la nage pour traverser le Rhin, tombaient entre les mains des Bourguignons; et lorsque, par bonheur, ils arrivaient, ils augmentaient le désir de fournir aide et soulagement à cette malheureuse ville, mais n'en donnaient pas le pouvoir.

Telle était l'extrémité où se trouvaient réduits les assiégés, lorsque, dans le mois de novembre, l'empereur Frédéric arriva à Andernach, entre Coblentz et Cologne. Il était bien loin d'avoir réuni toutes les forces de l'Empire. Beaucoup de princes et de villes n'avaient pas encore mis en route leur contingent. Toutefois il avait déjà soixante mille combattans. Presque tous les princes d'Allemagne l'accompagnaient; il avait autour de lui les archevêques de Mayence et de Trèves, les évêques de Munster, de Spire et de Worms; Albert, duc de Saxe; Albert, duc de Brandebourg; Sigismond, archiduc d'Autriche; Louis Albert et Frédéric, ducs de Bavière; Ernest, duc de Saxe; Henri, landgrave de Hesse; Christophe,

margrave de Bade, et plus de cinquante comtes de l'empire.

Le gros de cette armée resta d'abord campé fort loin de Neuss, toutefois elle envoya de grands renforts au comte Guillaume d'Aremberg. Le duc de Bourgogne se vit contraint à changer les dispositions de son armée afin de ne pas être exposé à des attaques imprévues, et pour ne pas être lui-même assiégé dans l'enceinte de son camp. Le blocus devint moins exact; les pluies de l'automne, en inondant une partie des travaux du siége, avaient aussi facilité quelques communications avec les assiégés. Bientôt après une occasion favorable de ravitailler la place fut saisie par les gens de Cologne, dont le zèle ne diminuait pas.

Chrétien Ier., roi de Danemarck, de Suède et de Norwège, avait, l'année précédente, pour accomplir un vœu, fait le pèlerinage de Rome. En traversant l'Allemagne, de grands honneurs lui avaient été rendus, ainsi qu'en Italie [1]. Le pape, en reconnaissance de cet acte de dé-

[1] Histoire de Danemarck. — Meyer. — Heuterus. — La Marche. — Chronique du second vol. de Comines.

votion, avait fait l'accueil le plus paternel au roi de Danemarck, et l'avait entretenu des chagrins que lui donnaient tant de discordes dont la chrétienté était déchirée. A son retour, il avait passé quelque temps à Augsbourg avec l'empereur Frédéric, et avait offert sa médiation pour régler les différens qui troublaient la paix de l'Allemagne. L'empereur lui montra une grande confiance, et prit ses bons avis sur les affaires; tellement que, lorsque quelque temps après il partit pour aller secourir Neuss, il écrivit au roi de Danemarck, en le priant de revenir pour être arbitre dans l'affaire de l'archevêque de Cologne, et pour négocier la paix avec le duc de Bourgogne. Le roi de Danemarck était à peine de retour de son long pèlerinage; cependant il se rendit à l'invitation de l'empereur, et, reprenant sa route, il arriva à Dusseldorf, près de Neuss, le 17 novembre.

Le duc de Bourgogne, à qui son arrivée avait été annoncée par des ambassadeurs, alla aussitôt lui rendre visite. Le roi de Danemarck avait amené avec lui son frère le duc d'Oldembourg, le duc Jean de Saxe, le duc de

Mecklembourg et le duc de Brunswick. Pendant cinq semaines, ce ne fut que continuelles visites et pompeux festins, avec tout le faste de la cour de Bourgogne.

Durant une de ces grandes réceptions, un jour que le Duc, à la tête de ses principaux capitaines, était allé au-devant du roi de Danemarck, qui devait venir assister à un banquet dans son camp, le froid était vif, les fossés gelés, le guet moins assidu que de coutume, chacun occupé de la fête plus que du siége. Les Allemands qui étaient logés dans un château tout voisin profitèrent du moment ; ils chargèrent un grand nombre de paysans avec des bissacs; d'un côté, était de la poudre pour l'artillerie, de l'autre, du sel dont les assiégés manquaient beaucoup. On avisa un quartier mal gardé, et approchant des remparts, on jeta les bissacs au pied de la muraille. Les assiégés les remontèrent dans la ville; ce fut un grand échec pour le Duc, car la ville manquait de munitions pour le service de ses couleuvrines et canons.

Peu après, un nouveau revers vint encore diminuer les espérances des Bourguignons. La seule ville qui tînt le parti de l'archevêque de

Cologne, était Lintz, située sur la rive droite du Rhin, entre Cologne et Coblentz, non loin d'Audernach. L'archevêque en avait confié la défense à Éverard d'Aremberg, sire de la Marck, qui tenait le parti opposé à son frère Guillaume. Pressé par les Allemands, il vint demander au duc de Bourgogne de lui envoyer du secours. Olivier de la Marche, le sire Philippe de Bergues et le vicomte de Soissons furent chargés d'aller ravitailler la place. Ils suivirent la rive gauche du Rhin, en évitant de passer trop près de Cologne; le sire de la Marck leur servait de guide, et les conduisit en face de Lintz, sur une haute colline. Le Rhin coulait devant eux, et ils voyaient sur l'autre bord la ville assiégée par les gens du duc de Saxe et de l'archevêque de Trêves. Auparavant il fallait s'emparer d'un fort boulevart élevé sur la rive gauche au pied de la colline, pour garder la rivière, et qui était défendu par les habitans d'Audernach. L'attaque commença et fut d'abord repoussée; mais une couleuvrine ayant éclaté dans le boulevart, jeta le désordre parmi les défenseurs, et bientôt le poste fut pris. Les Bourguignons s'embar-

quèrent aussitôt ; ils eurent le temps de parvenir sur la rive droite, et de se mettre en bataille avant que les Allemands fussent accourus ; puis, pendant qu'ils combattaient, le convoi de vivres passa et entra dans la ville. L'ordre avait aussi été donné par le Duc de relever la garnison allemande, et de la remplacer par des Picards et des Bourguignons. Il en advint que, peu de jours après, des querelles s'élevèrent entre les habitans et cette nouvelle garnison française ; de sorte que la ville se livra à l'empereur.

Toutes ces mésaventures et les difficultés qui semblaient s'accroître chaque jour, les tristes nouvelles que le Duc avait reçues de la comté de Bourgogne où son maréchal avait été complétement défait à Héricourt, n'abaissaient ni son courage ni son orgueil. Le roi de Danemarck ne put rien gagner sur lui, et, après avoir passé près de deux mois à Dusseldorf, il repartit pour ses lointains états qu'il avait quittés si complaisamment. De concert avec lui, un légat du pape, avait aussi exhorté le

[1] 1474 (v. s.), l'année commença le 26 mars.

Duc à la paix; mais ce prince devenait de jour en jour plus intraitable.

Cependant l'empereur n'approchait point encore de Neuss, et n'essayait encore rien de grand ni d'efficace pour délivrer cette ville; il attendait que les troupes de l'empire se fussent réunies. Il comptait aussi recevoir bientôt ces vingt mille combattans que le roi de France lui avait promis, et qui n'arrivaient point. C'est qu'en effet le roi, satisfait d'avoir ainsi mis l'Allemagne en mouvement contre le duc de Bourgogne, ne songeait qu'à en profiter sans risques ni dépenses. Il était si éloigné de se vouloir mêler de cette guerre, qu'en ce moment même il employait le connétable, dont pourtant il connaissait toutes les trahisons, à négocier une prolongation des trêves, qui devaient expirer le 15 mai.

Le duc de Bourgogne était trop irrité pour entendre une pareille proposition; il ne sentait pas les embarras où lui-même se trouvait, et ne songeait qu'à la prochaine et formidable entreprise, qu'avec le roi d'Angleterre il devait commencer bientôt, lorsque Neuss allait être pris. Il fit venir les ambassadeurs du connétable

et leur parla à peu près en ces termes; c'était au commencement de mars :

« Je sais que l'empereur, le roi de France et plusieurs princes et communes d'Allemagne ont fixé une journée à Metz pour y émouvoir une terrible guerre contre moi; et cependant le connétable a espoir, dites-vous, de pratiquer bonne et longue paix entre le roi et moi. Certes je crois bien que le roi doit penser que la guerre est plus à son désavantage qu'au mien. Il a autrefois employé toute sa puissance et celle de ses alliés pour me surmonter en bataille, moi, seul, dépourvu de tous mes amis. Mon frère, le roi Édouard, était expulsé de son royaume; le comte de Warwick tournait contre moi toutes les forces des Anglais; mon frère de Bretagne était si foulé des guerres qu'il avait soutenues dans son pays, qu'il ne pouvait m'aider; si monsieur de Guyenne était mon ami, il n'en suivait pas moins le roi son frère. Le roi d'Aragon était oppressé aussi par la guerre; la maison de Savoie m'était alors peu favorable; le duc Nicolas de Lorraine était secrètement mon ennemi. Enfin, de tous mes amis, nuls ne me firent

profit. Du côté du roi, tout lui courait en prospérité. Soudainement il rompit le lien de la paix, et s'éleva avec une puissante armée contre moi, qui ne me tenais aucunement en garde. Pourquoi me serais-je méfié de lui? je n'avais pas seulement paix avec lui, mais je lui portais singulière bienveillance ; j'avais mis en oubli toutes guerres, dissensions et menaces du temps passé. Que fit-il? il occupa mes villes de Roye et Montdidier; par subornation, par argent et belles promesses il corrompit les habitans de mes cités d'Amiens et Saint-Quentin, et s'en empara. Bien plus, il avait envoyé des gens d'armes contre moi, dans mes pays de Bourgogne, défait mes gens, pillé mes villes, et exécuté ces sanglans exploits si ouvertement, qu'à peine étais-je averti, qu'ils étaient déjà achevés. Je n'étais donc pas seulement dépourvu de mes amis, mais privé des secours de mes Bourguignons. Toutefois je m'éveillai au bruit de ses armes, et me confiant à la miséricorde divine, en ma bonne et juste querelle, je marchai en grande hâte au-devant de lui. Je pris d'assaut Pecquigni et son château qui est renommé pour la plus forte

place de Picardie; j'allai mettre mon camp sous les murailles d'Amiens; me plaçant ainsi entre les deux armées de mon ennemi, et empêchant l'une de secourir l'autre, je résistai non-seulement à sa fureur et à son insolence, mais je rompis ses ruses et ses secrètes pratiques. Ce qu'il a tramé contre moi et les miens, en violation de tous les droits divins et humains, j'en laisse à Dieu la vengeance. Si donc alors il n'a rien conquis sur moi par les armes, quelle espérance peut-il avoir maintenant que je suis prévenu, et pourvu tellement qu'il n'aura rien du mien? N'ai-je pas naguère, avec mes seuls sujets et domestiques, pénétré en vainqueur au milieu de son royaume? Et aujourd'hui je suis secouru des forces des étrangers. Ainsi je m'étonne peu qu'il redoute la bataille dont je puis le menacer, et qui me vengera de tant d'injures qu'il m'a faites, de tant de violations des lois divines et humaines. Les Allemands sont contre moi, il est vrai; mais c'est un commun proverbe, et connu depuis long-temps, que les confédérations des Germains sont mobiles et de peu de foi. Pour le roi Édouard, mon frère, je l'ai (le roi le sait bien) rétabli

par ma force, en paisible possession de son royaume, et il va venir en grande puissance à mon aide. Il sait aussi que mon frère de Bretagne n'est pas oisif, non plus que le roi d'Aragon qui a eu tant de belles victoires en Roussillon; il n'ignore pas que Ferdinand, fils de ce même roi d'Aragon, porte maintenant mon ordre de la toison-d'or, et que, par sa femme Isabelle, il vient d'hériter de la Castille après la mort du roi Henri. Ainsi le roi aura en Castille non plus un ami, mais un ennemi. La maison de Savoie s'est naguère confédérée avec moi, et rien ne peut briser notre alliance. Le duc de Milan s'est déclaré mon ami, et j'attends ses ambassadeurs; je suis assuré du duc de Lorraine : je ne parle pas de mes autres alliés, le roi de Hongrie, le roi de Naples, les Vénitiens, le comte Palatin, parce qu'ils sont trop éloignés du royaume de France. Je ne parle que de ceux qui environnent et assiègent son royaume; il aperçoit leur amitié et leur faveur pour moi, et leur haine particulière pour lui. Ce que vous proposez de bon de sa part ne me donne nulle volonté de faire trêve; de même que l'armée qu'il assemble ne me donne

nulle crainte, et tournera à sa ruine. Et par quel moyen, si tel était mon avis, pourrais-je avoir paix ou trêve avec lui, quand cauteleusement, toutes les fois qu'il a trouvé opportunité de me nuire, il a rompu la paix de Péronne si solennellement accordée, et jurée entre lui et moi, jurée de nouveau publiquement à Notre-Dame de Liesse la main sur l'autel, approuvée et ratifiée sans nulle crainte, d'après le consentement du conseil de France et de la cour du Parlement de Paris? Il a violé les trêves données au roi d'Aragon, à mon frère le roi d'Angleterre ou à moi; mais aussi il en a été puni. Encore à présent, ses gens d'armes courent sur les marches de mes pays, recueillant proie et butin, comme s'il n'y avait nulles trêves. S'il prenait les trêves dont vous me parlez, de quel parchemin les ferait-on? de quelle encre seraient-elles écrites? de quelle cire seraient-elles scellées? par quel dieu les jurerait-il, lui qui a tant de fois levé la main vers le ciel, parjurant et souillant tous les sermens? Certes s'il voulait me satisfaire de tous les dommages qu'il m'a causés, en ne tenant pas les appointemens que nous avons conclus

depuis Péronne, il aurait assez à faire. Une chose m'induirait seulement aux trêves, c'est l'amour de Notre-Seigneur, et le bon vouloir que j'ai eu et ai encore de donner secours et aide à notre foi catholique contre les infidèles. De sorte qu'afin que vous sachiez que je veux bien entendre au bien de la paix, s'il veut me rendre Amiens et Saint-Quentin qu'il m'a ravis par fraude, et que ce soit le plaisir de mes frères et compagnons, le roi d'Angleterre, le roi d'Aragon et le duc de Bretagne, les trêves se feront entre nous; mais sans ces trois je ne puis rien faire ni accorder chose quelconque, car nous sommes tellement unis et passionnés ensemble, que nul de nous ne peut rien faire avec le roi de France, notre commun ennemi, sans le consentement des autres. Dites cela à mon cousin le connétable, pour qu'il le fasse savoir au roi, si bon lui semble. »

Le Duc faisait de grands mécomptes et repaissait sa passion de beaucoup de chimériques espérances. Les affaires du roi n'en étaient pas au point qu'il croyait. D'abord, il se trompait complétement sur tout ce qui concernait le roi d'Aragon et le Roussillon. Cette mort du roi

de Castille, qui lui semblait favorable à sa cause, était au contraire ce qui pouvait arriver de plus heureux au roi de France. La succession de Castille se trouvait disputée entre Ferdinand d'Aragon au nom de sa femme Isabelle, et Jeanne la Bertrandéja que le feu roi n'avait jamais désavouée pour sa fille et que soutenait le roi Alphonse de Portugal son oncle. Chacun des deux concurrens avait intérêt à rechercher le suffrage et l'appui du roi de France; des deux partis, on lui envoya des ambassadeurs.

Ce fut alors que le roi déploya toutes les ruses de sa subtilité[1]. C'étaient des promesses faites et des espérances données à la fois au roi de Portugal et à don Ferdinand d'Aragon; c'étaient des ambassades avec de doubles et triples instructions qui devaient servir et être montrées selon l'occurrence; c'étaient des pouvoirs confiés à diverses personnes à l'insu les unes des autres. Pendant ce temps-là, le roi négociait lui-même avec les ambassadeurs qu'on lui envoyait. Il y en avait un nommé Ferdinand de Lucena, qui revenait d'Angleterre et que le roi mit si bien

[1] Legrand.

dans ses intérêts, qu'il se fit raconter tout ce qui avait été conclu contre lui entre le roi d'Aragon, le roi Édouard et le duc de Bourgogne. Il obtint même communication des traités par lesquels on se partageait le royaume. Pour se rendre le comte de Cardone favorable, il fit plus encore, il lui promit, sur les saints évangiles et la foi de son baptême, de le protéger et de le défendre en toute occasion contre son propre souverain, le roi d'Aragon, si celui-ci attentait à ses biens ou à son honneur, et de lui fournir trois cents lances en cas de besoin.

Le roi disposa donc presque des conditions entre l'Aragon et lui, sauf du moins le désaveu que pouvaient encourir les ambassadeurs ainsi corrompus. Le mariage du Dauphin avec la fille de don Ferdinand fut arrêté : il fut dit que les alliances seraient renouvelées, et même sans que le roi rendît le Roussillon, clause à laquelle le roi d'Aragon avait toujours tenu invariablement.

Toutes ces négociations étaient si bien un moyen de gagner du temps, qu'en congédiant ces ambassadeurs dont il était si satisfait, il n'en donna pas moins l'ordre secret de les re-

tenir en Roussillon, quand ils y passeraient. Perpignan était assiégée et resserrée depuis si long-temps qu'elle ne pouvait tarder à se rendre. Les horreurs de la famine y étaient aussi cruelles qu'elles l'avaient jamais été en aucun siége. On raconta qu'une mère ayant deux enfans nourrit avec le cadavre de celui qui était mort de faim celui qui lui restait encore. Le vaillant roi don Juan fit les derniers efforts pour porter secours à cette malheureuse ville; mais ses forces étaient en grande partie employées dans la querelle de son fils touchant la couronne de Castille, et son trésor était tellement épuisé, qu'il fut contraint à mettre en gage sa robe fourrée de martre, afin de payer les muletiers qui transportaient ses équipages. Toutes ses tentatives furent inutiles, et le 10 mars 1475 Perpignan se rendit aux Français, après un siége de deux ans, sauf les courts intervalles de quelques trêves mal observées.

La joie du roi fut grande à cette nouvelle tant attendue. Il obtenait enfin le fruit de cette guerre si obstinément poursuivie et qui faisait dans tout le royaume donner au Roussillon le nom

du cimetière des Français [1]. Ses capitaines, ses troupes allaient se trouver libres au moment où il en avait un tel besoin pour résister au duc de Bourgogne et aux Anglais.

Toutefois son brave compère Jean de Daillon, sire du Lude, chef de l'armée, et Yves du Fou, qui avait été capitaine de Perpignan pendant la trêve, avaient accordé des conditions aux habitans et à la garnison de la ville. Il était à croire aussi, qu'usant de ses pouvoirs ils négociaient avec le roi d'Aragon. Les promesses qu'ils avaient pu faire, les engagemens qu'ils avaient dû prendre, ne convenaient nullement au roi. Il se sentait le plus fort. Se souvenant que le Roussillon lui avait échappé par une révolte et qu'un fort parti lui était contraire, il n'avait que des pensées de rigueur et de vengeance. Il envoya aussitôt le sire du Bouchage avec les instructions suivantes :

Premièrement, il renverra le plus hâtivement qu'il pourra messire Yves du Fou et monsieur du Lude.

Si Boffile est de leur parti, il le renverra, sinon il s'en aidera.

[1] De Troy.

Il ne laissera point s'en aller les gens d'armes du ban et de l'arrière-ban. Lorsque les capitaines seront partis, il gagnera les lieutenans, et s'il ne peut, il gagnera les gens d'armes eux-mêmes.

Il chassera tant de gens de Perpignan qu'avec cent lances on puisse être maître de la ville, et ne leur laissera pas une seule arme.

Dès qu'il sera assez fort, il prendra la garde des portes.

Il fera une citadelle.

Si Boffile est des nôtres, il le fera capitaine-général, sinon ce sera le Poulailler.

Il fera abattre toutes les forteresses hormis Perpignan, Saulces, Elne, Collioure, Bellegarde et la Roque.

Il chassera tous les nobles qui se sont armés contre le roi et donnera leurs héritages, quelques conditions qu'on ait faites.

Il donnera leurs terres au Poulailler, à Boffile, à son lieutenant, à Regnault du Chesnay et à tous autres qu'il verra bien aigres à empêcher ces gentilshommes de jamais rentrer dans le pays.

S'il a été promis par l'appointement de ren-

dre Philippe Aubert, il n'en fera pas moins venir sa femme et sa fille, et si Poulailler veut avoir ladite fille en mariage, il l'aura, sinon Regnault du Chesnay, et on dira à cette femme que le roi, pour s'assurer de son mari, veut faire venir vers lui elle et sa fille.

Il défera tous les offices de la ville, et leur ôtera tout pouvoir, sauf le lieutenant de justice.

Pour les réparations de la ville, il prendra ce qu'il pourra sur les habitans; le trésorier fournira le reste.

Si le comte de Cardonne et les ambassadeurs d'Aragon sont encore là, il les traitera bien et les laissera aller. Si la trêve n'est pas encore faite, il essaiera d'en avoir une, et la plus longue possible, parce qu'une autre guerre va commencer, et qu'il faut qu'une faillisse tant que l'autre durera. Il saura voir si lesdits ambassadeurs ont volonté de tenir au roi ce qu'ils lui ont promis; il leur donnera toutes les belles paroles qu'il pourra, et leur fera compter dix mille écus.

Il dira à monsieur d'Albi de prendre hardiment toutes les bonnes églises qui y vaqueront,

et le roi tiendra la main pour lui envers et contre tous.

Il peuplera les monastères de Français, et mettra des officiers nouveaux pour gouverner l'évêché en temporel et en spirituel.

Monsieur d'Albi prendra l'évêché d'Elne en commande, et s'il a quelque mauvais bénéfice en Languedoc, il le promettra à l'évêque, puis ne le lui donnera pas. Le roi y remédiera ensuite.

Si la trêve n'est pas encore faite, et qu'il faille trois cents lances, il y laissera les compagnies de Boffile, de Gouzoles et de monsieur du Lude.

S'il peut tout de suite repeupler la ville de Perpignan à neuf, il le fera ; autrement il en laissera la commission à monsieur d'Albi, et lui fera signer de sa main l'obligation de le faire, qu'il rapportera au roi.

Lorsque du Bouchage arriva, la trêve était conclue, et de bonnes conditions avaient été accordées aux gens de la ville. Quatre mois leur étaient donnés pour transporter ailleurs leur domicile, s'ils le voulaient, en emportant leurs biens et leurs meubles : ceux qui s'étaient absentés depuis quatre ans avaient permission

d'y revenir. En outre, les gens d'armes du ban et de l'arrière-ban retournaient chez eux, ayant fini leur service. Aussi la colère du roi fut extrême en apprenant de telles nouvelles.

« Monsieur du Bouchage, mon ami, j'ai reçu vos lettres. Vous ne devez pas vous émerveiller si je fus bien courroucé quand je reçus les lettres de ce traître d'Yves du Fou; toutefois vous n'y avez rien trouvé que je ne vous eusse dit auparavant. Quelque chose qu'ils m'aient mandé que les gens d'armes ne bougeraient pas, vous voyez bien qu'il ne leur a pas suffi de faire la grande trahison de la ville, s'ils n'ont accompli toutes les petites branches qui en dépendaient, afin que je n'y puisse remédier. Messire Yves est un des malicieux traîtres du royaume. Considérez que vous allez me servir, et qu'il vous faut être plus malicieux que lui, si vous voulez bien me servir et l'emporter sur lui.

» Monsieur du Bouchage, mon ami, c'est un des grands services que vous pourrez me faire en ce monde. Si vous pouvez mettre hors de Perpignan tant de gens que Boffile et Gou-

zoles avec leurs compagnies en soient maîtres, faites-le aussitôt.

» Si cela vous est impossible, et que les gens d'armes que vous pourrez recouvrer ne soient pas assez forts pour cela ; s'il n'y a pas de remède (et s'il y en a, je suis sûr que vous les trouverez), endormez-les avec des paroles le mieux que vous pourrez ; faites toutes sortes d'appointemens, vaille que vaille, pour les amuser d'ici à l'hiver ; et si j'ai quelque trêve de ce côté, et que Dieu, Notre-Dame, et monsieur Saint-Martin me soutiennent, j'irai en personne y porter remède. Mais si vous pouviez le faire maintenant, nul homme ne m'aurait rendu un si grand service.

» Je vous prie, monsieur du Bouchage, mon ami, écrivez-moi souvent. Si le trésorier, le général des finances ou des officiers ne vous obéissent pas, ne renvoyez point la chose devant moi ; destituez-les vous-même. Le plus grand service que vous puissiez me faire, c'est que par égard pour eux vous ne craigniez pas de me servir. Je le dis surtout pour le trésorier que messire Yves m'a recommandé.

» On dit que Vivier et Ortaffa, qui ont com-

ploté la première révolte, sont revenus ; par-là vous pouvez encore mieux connaître la trahison. Si vous pouvez me venger d'eux, vengez-m'en, ou du moins faites-les déloger, ainsi qu'un notaire qui s'appelle Maure. Essayez aussi de rendre la ville maigre de vivres, afin qu'il y demeure moins de gens. Rassemblez aussi les gens d'armes avec la plus grande diligence que vous pourrez. Je vous renvoie Regnault Duchesnay, pour que vous puissiez vous en aider.

» Monsieur du Bouchage, mon ami, faites écrire sur un beau papier le nom de tous ceux de cette ville qui m'ont été ou me seront traîtres; et quand ils seront mis dans ce papier rouge, laissez-le à Boffile, au Poulailler, ou à celui que vous mettrez gouverneur, afin que si d'ici à vingt ans il en retourne aucun, on leur fasse trancher la tête. Ne vous fiez point à François Castillon ; ne le laissez pas au pays, mais entretenez-le de paroles, de manière à ce qu'il ne puisse me nuire, et adieu. Paris, 7 avril 1475.

La façon dont le roi parlait d'Yves du Fou, ne prouvait rien de plus que son génie méfiant

et la vivacité accoutumée de son langage. Il voyait ruse et trahison dans tout ce qui n'était pas conforme à sa volonté : toutefois il était trop sage pour vouloir punir ou même jeter dans sa disgrâce ceux que, dans un premier courroux, il avait soupçonnés et injuriés. Yves du Fou avait eu jusque-là grande part à ses faveurs ; il était sénéchal de Poitou et grand-veneur de France. A son retour il continua à être tout aussi bien traité. D'ailleurs, il semblait qu'il n'eût fait en Roussillon rien que de nécessaire ou de convenable. Boffile de Judici, à qui du Bouchage accorda sa confiance, et qui connaissait le pays, ne voulut pas non plus se prêter à toutes les rigueurs pour lesquelles le roi avait tant de penchant, chaque fois qu'il n'en était pas détourné par son intérêt. Ce fut avec un vif regret qu'il y renonça, comme on verra par les deux lettres suivantes :

« Monsieur du Bouchage, mon ami, j'ai reçu votre lettre par Toutes-Pièces [1]. Vous dites que le sieur Boffile ne veut pas consentir qu'on chasse le peuple de la ville, mais seulement

[1] Surnom d'un de ses messagers.

les nobles et les gros habitans qui firent la trahison. Puisqu'il est de cette opinion, puisqu'il dit qu'autrement il n'en prendrait pas la garde, et ne saurait y vivre, faites ainsi qu'il l'avisera, donnez-lui-en la charge, et laissez-le lieutenant. Dites-lui de ne pas se dire gouverneur par l'amour de messire Roquebertin [1], afin que celui-ci n'ait point cause de crier. Mais, au moins, les chefs du peuple, ceux qui l'entretenaient contre moi et me faisaient la guerre, qu'il les jette dehors.

» A l'égard de la citadelle, laissez-la-lui faire comme il avisera; et que M. d'Albi et le trésorier voient à la faire faire. Quand le sieur Boffile aura fait faire celle qu'il veut, il pourra après faire peu à peu celle qu'on m'avait conseillée, si elle vaut mieux.

» Monsieur du Bouchage, nous n'avons point de trêves ici; par quoi me faut aider de gens d'armes; ainsi, je vous prie, revenez le plus tôt que vous pourrez avec les gens d'armes et les gens de du Lude et ceux de Gouzoles. Si Boffile n'avait

[1] Le seigneur Rocca Berti, nommé gouverneur d'après le traité du 17 septembre 1473. *Voyez* livre précédent.

pas assez de gens, laissez-lui ceux de Gouzoles. Si Gouzoles n'y veut pas demeurer, envoyez-les-moi, et dites-lui que je lui donnerai de l'argent. Avisez le plus homme de bien de sa compagnie, donnez-lui-en la charge, et charmez-le bien.

» Parlez au Poulailler, dites-lui que, sur sa vie, il me garde bien les places qui lui sont confiées. Parlez-lui de ce mariage avec la fille de Philippe Aubert, s'il la veut avoir ; sinon parlez-en à Duchesnay.

» Monsieur du Bouchage, mon ami, je vous prie de faire diligence pour mettre cette affaire en sûreté, qui est le plus grand service que vous me puissiez faire. Puisque vous y êtes, j'ai bien espérance, avec l'aide de Dieu, que vous assurerez tout. Vers l'hiver, si je puis avoir paix ou trêve, mon intention est d'y aller en personne.

» Au surplus, la guerre nous est commencée ici, et, pour ce, je vous prie de revenir incontinent, et envoyez-moi tous les gens d'armes en la plus grande diligence que vous pourrez.

» Je vous donne à vous et à Boffile toutes les confiscations de ceux qui seront mis dehors pendant que vous serez en Roussillon. Je don-

ne aussi à Boffile l'office de bailli, expédiez-lui les lettres. Je vous envoie un mémoire que m'a donné un nommé Jaubert. Parlez-lui, aidez-vous-en. Il semble être bon homme pour moi. Je vous en prie, monsieur du Bouchage, mon ami, mettez toutes choses en sûreté.

» A l'égard de Canet, vous savez qu'il n'est pas en bonne sûreté pour moi aux mains où il est; ainsi faites abattre le fort.

» Je vous envoie toutes les lettres que j'écris par Toutes-Pièces. Voyez-les toutes; après, refermez-les, et faites-les bailler à chacun. Adieu, Paris, 20 avril. »

Le roi était d'une nature si impatiente, si préoccupé de ses idées, craignant tellement qu'on ne fît pas tout comme il le voulait, que voici encore une lettre du même jour.

« Monsieur du Bouchage, aujourd'hui, à trois heures, Toutes-Pièces est parti. J'avais oublié de vous écrire ce qui suit :

» Premièrement, voyez si vous ne pourriez pas faire piller, par le menu peuple, les maisons des gens que vous chasserez, ou au moins d'Antoine Duvivier et d'aucuns gros, qui sont les plus traîtres; alors la commune ne

consentirait jamais à laisser remettre le roi d'Aragon, et elle y ferait meilleur guet que vous. N'écoutez pas Boffile sur cela. C'était la chose dont je vous avais le plus chargé, et vous ne m'en faites point de réponse; c'est le plus grand service et la plus grande sûreté que vous puissiez me donner en Roussillon. Si Boffile est de cette opinion, bien; s'il n'en est pas, ne laissez pas de me servir à mon gré; car ceci me semble très-bon, et vous pouvez savoir que je l'ai fait faire à Puycerda par Mercadier et ses partisans [1].

» Il m'est venu ici un grand tas de gens pour demander des offices; je vous assure que je n'en donnerai aucun. Donnez-les à ceux que vous voudrez, et faites ainsi une bonne bande contraire au roi d'Aragon.

» A l'égard des offices que je vous avais dit de donner à Boffile et au Poulailler, faites-en ce que vous voudrez. Voyez ce qui sera pour le mieux; abrégez, revenez-vous-en et amenez les gens d'armes avec vous, car nous n'avons point de trêve.

[1] Instructions sur Puycerda. — Pièces de Comines.

» Je vous prie, contentez bien le comte de Cardonne et le Castellan d'Amporra; ne plaignez point votre peine de leur écrire de bonnes lettres, et de leur envoyer huit ou dix messages. Pendant que vous serez là, entretenez-les de paroles; adieu. »

Le roi se trouvait ainsi en sûreté du côté du Roussillon : la trêve était de six mois; le roi d'Aragon épuisé d'hommes et d'argent n'espérait plus aucun aide du duc de Bourgogne et du roi d'Angleterre, qui l'avaient excité et ne l'avaient pas secouru. Son fils, Ferdinand, recherchait l'alliance de la France. Il n'y avait donc plus rien à craindre de cet allié, dont le duc Charles s'était vanté si haut.

Les mêmes circonstances commencèrent aussi à remettre le roi en meilleure intelligence avec le roi de Naples; il était de la maison d'Aragon, fils naturel d'Alphonse, roi d'Aragon, de Naples et de Sicile, qui avait partagé ses états entre don Juan, son frère, et ce fils unique [1]. Ferdinand de Naples avait reçu l'ordre de la Toison-d'Or, et venait d'en-

[1] Legrand.

voyer en Flandre son fils, qui s'était laissé flatter de l'espérance dont le Duc était si prodigue, et croyait obtenir en mariage mademoiselle Marie de Bourgogne. Les revers de sa famille en Espagne, et les informations que lui donna le sire d'Arçon, ambassadeur du roi de France, changèrent ses pensées. Il craignit d'avoir été dupe de vaines promesses, et se repentit d'avoir laissé partir son fils. Depuis quelque temps, il avait un sujet de griefs, que le roi s'empressa aussi de faire cesser, en ordonnant la restitution de deux galères napolitaines dont Coulon s'était emparé.

Dans le même temps, et avant que les trêves dont le Duc avait refusé la prolongation fussent expirées, un autre appui sur lequel il avait compté lui fut aussi enlevé. Le roi mit fin, pour le moment du moins, aux secrètes menées qui se pratiquaient à la cour du roi René. On avait trouvé dans un cachot du château d'Angers un nommé Bressin, ancien secrétaire du roi de Sicile [1]; cet homme avait été autrefois employé à porter des lettres et faire des

[1] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

messages auprès du duc de Bourgogne; il savait une partie des projets concertés entre les deux princes contre le roi. S'imaginant que, par méfiance et pour prévenir toute indiscrétion, on avait intention de lui faire quelque mauvais parti, il s'était réfugié à Mouzon, sous l'autorité du roi. Peu après, Gaston du Lion, sénéchal de Toulouse, étant venu de ce côté, reçut ses révélations, et le conduisit au Plessis. Là, Bressin tâcha de voir le roi, qui le fit maintefois interroger, sans toutefois l'admettre en sa présence. A quelque temps de là, on le laissa saisir par les gens du roi René. Il fut emmené à Angers, cruellement appliqué à la torture, et tenu pendant trente-neuf mois dans un cachot. Après la saisie de l'Anjou, le roi le fit conduire à Paris, et ensuite le renvoya devant le Parlement pour y dire ce qu'il savait touchant le fait de sa détention. Le premier président et le sire de Gaucourt, lieutenant de Paris, procédèrent à son interrogatoire; il fit d'amples déclarations sur le roi de Sicile et ses serviteurs.

L'affaire en était là, et une procédure était près d'être commencée, lorsqu'au mois de fé-

vrier 1475[1], arriva le sire Jean de Cossa, gouverneur, pour le roi René, du duché de Bar; il apportait une lettre de ce prince, qui se plaignait hautement de ce que le sire de Craon occupait à main armée ce duché, son légitime héritage. Il demandait que les gens d'armes délogeassent sur-le-champ, et qu'on remît en liberté ceux de ses serviteurs et officiers qu'on avait mis en prison.

Le roi était résolu à ne plus ménager la maison d'Anjou; il ne donna aucune réponse, mais envoya la lettre à un de ses dévoués serviteurs, le sire de Bressuire, en lui disant de la bien garder, parce qu'elle pourrait faire pièce au procès. En outre, il l'avertissait qu'avec le sire de Cossa était venu un Provençal chargé de détourner Charles d'Anjou, duc de Calabre, fils du comte du Maine et neveu du roi René, de traiter avec le roi; on devait même le faire secrètement partir. « Tâchez de prendre cet homme, disait-il, et si le duc de Calabre voulait s'en aller, ne craignez point de l'arrêter, lui et tous ceux de sa suite. A l'égard de Jean

[1] Legrand. — Histoire du roi René.

de Cossa, dites-lui de s'en aller, et que je sais bien pourquoi il est venu; s'il ne s'en va pas, il le faudra mettre en un sac et jeter à la rivière. »

Jacques de Beaumont, sire de Bressuire, était homme à exécuter un pareil commandement[1]; c'était un second Tristan l'Hermite, que le roi avait de même façonné à sa main. Jean de Cossa retourna au plus tôt près de son maître. Le duc de Calabre, quelques conseils qu'on lui donnât, et malgré les secrètes instigations du connétable[2], ne sut se résoudre à rien, et se montra, ainsi que disait le roi, tout décousu[3] dans ses discours et ses démarches. Le roi René s'était toujours conduit à peu près de même sorte; il était vieux et plus occupé de mener douce vie en Provence que de gouverner les affaires du royaume. Tout se tourna en négociations; le roi donna pouvoir à Bernard Louvet, premier président du parlement de Toulouse; à maître Geoffroi Fauveau, et à Jean

[1] Brantôme.

[2] Procès du connétable.

[3] Instructions données par le roi. — Pièces de Comines.

Sanat, avocat du roi, pour aller traiter avec le roi René, lui demander la moitié de tous ses domaines, à titre d'héritage de la reine Marie de France, sa sœur, et l'autre moitié comme hypothèque de la dot de madame Anne de France, touchée et dépensée par Nicolas, duc de Calabre, et pour lui faire reconnaître aussi et confesser qu'il n'avait jamais joui de l'Anjou que par tolérance.

« Toutefois, disait le roi, pour la grande et singulière amour que nous avons pour le roi de Sicile notre oncle, pour la procbaineté de lignage, et les grands et recommandables services qu'il nous a faits, nous lui donnerons, par chaque année de sa vie, la somme de soixante mille francs de pension. »

Ces conditions étaient dures; le roi, pour aider à la négociation, tenait en réserve et comme suspendue la procédure commencée sur les déclarations de Bressin. Le témoignage de cet homme chargeait, plus qu'aucun autre des serviteurs du roi René, Saladin d'Anglure sire de Nogent[1]; c'était ce gentilhomme, di-

[1] Pièces de l'Histoire de Bourgogne. — Pièces de Comines.

sait-il, qui l'avait fait prendre et puis mettre à la torture, pour le punir des rapports qu'il avait faits. La crainte de ce qui pourrait lui advenir d'un tel procès détermina Saladin d'Anglure à entrer en marché avec le roi; il lui fit offrir par le sire de Preuilli, de s'employer auprès du roi de Sicile pour le conduire à faire tout ce qui plairait au roi, quels que fussent d'ailleurs ses engagemens avec le duc de Calabre ou tout autre.

Le roi commença par lui donner un sauf-conduit pour venir avec une suite de vingt chevaux en Languedoc, afin qu'étant sur les terres du royaume, il pût mieux pratiquer cette affaire avec ceux qui lui seraient envoyés.

Les conditions du sire d'Anglure furent assez exigeantes. Il demanda que, dans le cas où il accomplirait ses promesses, le roi le prît à son service ou sur-le-champ, ou quand il le voudrait, et dès à présent lui donnât pension, terres et biens; que le roi le soutînt et favorisât envers et contre tous, et que la procédure commencée fût mise au néant. Il fit en même temps le marché de plusieurs autres serviteurs du roi René.

De cette façon, le roi, s'il ne pouvait compter sur la maison d'Anjou, ni l'empêcher d'être en secrète intelligence avec le duc de Bourgogne, la tenait du moins en quelque crainte et en hésitation et savait tout ce qu'elle pouvait tramer.

Il réussit mieux à enlever au Duc un allié sur lequel il comptait cependant davantage, et dont l'amitié lui importait bien plus. René, duc de Lorraine, pressé par l'empereur, par le roi de France et par tous les seigneurs d'Allemagne, ses parens et ses voisins, céda enfin aux avis du sire de Craon [1]. Il commença par accéder à la ligue des Suisses et des pays du Rhin, puis il envoya défier le duc de Bourgogne. Le héraut arriva au camp devant Neuss; après avoir lu le défi au Duc, il jeta à ses pieds le gantelet ensanglanté, signe de la guerre à feu et à sang qu'il venait déclarer. Puis, craignant la redoutable colère du prince, il s'enfuit tout troublé. Le Duc le fit ramener, répondit de sang-froid et gracieusement, lui faisant, selon l'usage, délivrer une belle robe et une somme d'argent.

[1] Histoire de Bourgogne et de Lorraine.

Les Suisses n'étaient pas non plus mis en oubli par le roi. Il leur envoyait sans cesse des ambassadeurs, les faisait assurer de son amitié, leur donnait de grandes louanges sur leur vaillance, et s'empressait de satisfaire aux plaintes qu'ils faisaient au sujet de quelques marchands arrêtés en se rendant de Suisse en Espagne. L'argent qu'il avait promis par les traités était exactement envoyé, de même qu'une autre somme de vingt mille francs promise aussi, mais par secrète condition [1], aux cantons de Berne, Zurich et Lucerne, et à divers particuliers. Les seigneurs de Diesbach y avaient la plus grande part, et Adrien de Bubenberg, le chef du parti bourguignon, y était aussi pour trois cent soixante livres.

De la sorte, le roi parvint à entretenir les Suisses dans un état de guerre contre le Duc. Toute leur armée n'était pas assemblée [2]; ils s'étaient retirés chez eux après la victoire d'Héricourt. Mais les Bernois passèrent l'hiver en armes, et firent des courses dans la

[1] Pièces de Comines.

[2] Muller. — Dunod. — Gollut.

Comté, en traversant les passages du Jura. Les gens de Fribourg, de leur côté, avaient pris et rasé le château d'Illens, qui appartenait au sire de La Baume, serviteur du duc de Bourgogne.

Vers la fin de mars, les Bernois, avec ceux de Soleure et de Bienne, tentèrent, au nombre de treize cents, une entreprise plus hardie sur la ville de Pontarlier. Ils la surprirent presque sans défense. C'était un lieu assez riche. Le butin était considérable. Les Suisses, contre leur habitude, s'y établirent sans nulle précaution, et passèrent cinq jours à boire, à manger, à prendre du repos. Tout à coup arrivèrent devant la ville Antoine de Luxembourg, comte de Roussi, gouverneur de Bourgogne, et le sire de Château-Guyon, frère du prince d'Orange, qui avaient à la hâte rassemblé environ douze mille combattans. Les Suisses ne se troublèrent pas, ils résolurent de réparer leur négligence, et de suppléer au nombre à force de courage. Les uns, montant sur la muraille qui était vieille et ruinée, en arrachaient les pierres et les lançaient sur les assaillans. Le sire de Château-Guyon fut ren-

versé à coups de piques dans le fossé. Enfin, après un long et sanglant combat, les Bourguignons furent contraints à se retirer. Alors les Suisses, pour ne pas risquer d'être encore une fois attaqués par des forces si supérieures, se retirèrent en bon ordre, emmenèrent tout leur butin, et mirent le feu à la ville de Pontarlier, ainsi qu'aux villages voisins.

Cette retraite, dont les circonstances furent d'abord exagérées, répandit l'effroi à Berne et dans toutes les villes voisines. On craignit que l'honneur et la renommée des ligues suisses n'en reçussent une triste atteinte. Les Bernois envoyèrent à Fribourg, à Soleure, à Bienne, pour demander des renforts, et, sans les attendre, trois mille hommes partirent pour aller à la rencontre de la troupe qui revenait de Pontarlier. Ils la trouvèrent cheminant sans crainte, en belle ordonnance, ramenant des bannières prises sur les ennemis, et des chariots chargés de butin. Après s'être ainsi réunis, ils rentrèrent dans la comté de Bourgogne, et continuèrent à y faire les plus cruels ravages.

Telle, bien peu de temps après qu'il eut re-

fusé d'une façon si hautaine la prolongation des trêves, se trouvait la situation du duc de Bourgogne. Les effets de son aveuglement et de son peu de sens commençaient à se manifester de tous côtés, et le roi semblait d'autant plus habile que son adversaire était moins sage. Outre toutes les mesures qu'il avait préparées pour ne pas être pris au dépourvu si le Duc voulait absolument la guerre, il se hâta, aussitôt qu'il sut la réponse faite aux gens du connétable, d'envoyer à Jean Tiercelin, sieur de Brosse [1], et à maître Jean de Paris, conseiller au Parlement, ses ambassadeurs auprès de l'empereur, un plein-pouvoir pour rendre plus ample et plus expresse l'alliance déjà conclue. Jusqu'alors il n'en avait nullement accompli les conditions. En vain l'empereur et les princes de l'empire l'avaient pressé d'envoyer les vingt mille hommes qu'il avait promis. Sans les refuser expressément, il ne s'était pas mis en peine de les faire partir. Aussi l'empereur, qui n'était point d'un naturel guerrier et

[1] Comines et pièces. — Histoire de Bourgogne. — Meyer. — Heuterus.

qui avait été entraîné comme malgré lui dans cette entreprise, ne se pressait point de quitter Andernach pour s'approcher de Neuss, et laissait traîner en longueur le rassemblement des contingens de l'empire. Il y avait sept mois que les ordres étaient donnés, et les hommes des villes les plus voisines, de Strasbourg par exemple, commençaient à peine à se mettre en route [1].

Le courage des assiégés et des habitans de Cologne ne s'affaiblissait pourtant pas. Ils n'avaient pas une moindre volonté de résister au duc de Bourgogne, et à l'archevêque qu'il voulait leur donner par force. L'empereur et plusieurs des princes qui étaient venus pour secourir Neuss, voyant aussi ou soupçonnant que le roi de France traitait avec le duc de Bourgogne, en faisaient autant de leur côté. Le temps s'écoulait donc en négociations plus qu'en batailles. L'évêque de Forli, légat du pape, allait sans cesse d'un camp à l'autre, et renouvelait les efforts inutiles du roi de Danemarck.

[1] Specklin.

Lorsque le roi de France se vit trompé dans ses espérances de trêve, il changea tout-à-fait de langage, annonçant qu'il allait faire au duc de Bourgogne la plus rude guerre possible. En même temps, il proposa à l'empereur de s'engager mutuellement à ne faire ni paix ni trêve l'un sans l'autre, et à confisquer les seigneuries du Duc; lui celles qui relevaient de l'empire, le roi celles qui étaient tenues du royaume de France.

L'empereur était, comme on l'a dit, un homme d'assez pauvre génie, qui n'avait jamais aimé les grandes entreprises, ni rien de ce qui pouvait être nouveau, difficile ou dangereux. Dans sa simplicité, il voyait néanmoins qu'on ne pouvait s'assurer sur le roi, et que se précipiter, sur sa foi, dans de grands embarras ne serait pas chose raisonnable. Il commençait à se lasser de cette guerre, bien qu'il s'y fût jusque-là donné peu de peine. De sorte que ce vieux prince, tout pesant et peu avisé qu'il semblait, fit au roi une réponse plus sage et mieux dite que personne n'aurait su la trouver. Non-seulement il ne se laissa point abuser par son subtil allié, mais il se railla finement de celui

qui savait aussi bien railler que tromper, et le vainquit avec ses propres armes.

« Il y avait, dit-il aux ambassadeurs du roi, auprès d'une ville d'Allemagne, un grand ours qui faisait beaucoup de mal. Trois compagnons, qui hantaient les tavernes, vinrent à un tavernier à qui ils devaient, le prièrent de leur faire encore crédit d'un écot, et qu'avant deux jours ils lui payeraient tout; car ils prendraient l'ours, dont la peau valait beaucoup d'argent, sans compter les présens qui leur seraient faits par les bonnes gens. Quand ils eurent dîné, ils allèrent vers la caverne où d'habitude se tenait l'ours, et le trouvèrent plus près d'eux qu'ils ne pensaient. Ils eurent peur, et se mirent en fuite : l'un gagna un arbre, l'autre fuit vers la ville; l'ours prit le troisième, le foula sous ses pieds, en lui approchant le museau fort près de l'oreille. Le pauvre homme était couché tout plat contre terre, faisant le mort. Or, cette bête est de telle nature que ce qu'elle tient, soit homme, soit animal, quand elle ne le voit pas remuer, elle le croit mort et le laisse là. Ainsi l'ours laissa le pauvre homme, sans lui avoir fait grand mal. Dès qu'il se vit délivré, il se leva et courut

vers la ville. Son compagnon, qui était sur l'arbre et avait vu jouer tout ce mystère, descendit, courut et cria à l'autre de l'attendre. Quand il l'eut joint, il lui dit : « Or sus, dis-moi, sur » serment, que t'a dit l'ours lorsqu'il a été si » long-temps tenant conseil avec toi, le museau » contre ton oreille? » A quoi le compagnon repartit : « Il me disait de ne jamais marchan» der la peau de l'ours avant que la bête fût » morte. »

Cette fable fut toute la réponse que l'empereur fit aux ambassadeurs du roi, du moins en publique audience. Chacun, à part soi, savait bien en tirer la morale, et pensait que si le roi avait voulu agir loyalement, il serait venu en personne avec toute sa puissance, comme il l'avait promis ; le duc de Bourgogne une fois détruit, il eût été temps de partager ses biens.

Quel que fût le penchant de l'empereur à terminer cette guerre par un accommodement, et à y retrouver l'occasion perdue l'année précédente de conclure le mariage de son fils Maximilien avec mademoiselle de Bourgogne, on ne pouvait parvenir à fléchir le Duc ; son honneur lui semblait attaché à prendre cette ville de

Neuss. Il épuisait ses états d'hommes et d'argent ; ses sujets commençaient à se refuser déjà de payer les impôts excessifs dont il les chargeait, sans ménager personne, pas même les gens d'église. Les Suisses envahissaient la Comté ; le duc de Lorraine entrait dans le Luxembourg qu'il trouvait sans nulle défense. Le roi allait se mettre en campagne, et ni l'Artois, ni le duché de Bourgogne n'étaient munis des forces suffisantes pour lui résister.

En outre, le roi d'Angleterre avait achevé ses préparatifs ; il allait, selon sa promesse, descendre en France. Lord Scales, son beau-frère, était venu au camp, et pressait le Duc de quitter ce malheureux et inutile siége. Rien n'entamait son obstination ; il semblait que Dieu lui eût troublé le sens et l'entendement. Toute sa vie il avait travaillé à faire passer les Anglais en France ; maintenant ils y allaient descendre ; le duc de Bretagne allait se déclarer : tout était prêt ; il touchait au moment qu'il avait tant désiré ; et il perdait son temps, son armée et ses finances devant une misérable ville, qu'encore ne pouvait-il pas prendre.

Bon gré, mal gré, l'empereur s'était enfin

avancé. Dès le 20 mars il était à Cologne. Enfin les contingens des villes et communes commençaient à arriver, descendant le Rhin dans de grands bateaux et avec de copieuses provisions de vivres et de munitions, une belle artillerie, des gens bien vêtus et bien armés; car ces bourgeois des villes libres ne marchaient jamais qu'en se donnant toutes leurs aises, autant qu'ils pouvaient. Ce fut alors que l'armée de l'empereur fut la plus belle et la plus grande qu'on eût vue depuis long-temps dans la chrétienté. Lorsque, vers le milieu d'avril, il vint enfin camper devant Neuss, on estimait qu'il avait plus de cent mille hommes. Mais le bon ordre n'était pas facile à établir dans une armée si nombreuse et si diverse. Il y avait souvent de grandes querelles entre les gens des divers pays de l'empire [1], surtout entre les contingens des diverses villes : alors toutes les autres prenaient parti, et l'on en venait à combattre. Une fois il y eut plus de soixante hommes tués dans une rixe commencée entre les gens de Strasbourg et ceux de Munster. Nuremberg, Augsbourg, Francfort, le Rhein-

[1] Specklin.

grave s'étaient mis d'un côté ; Lubeck et Aix-la-Chapelle de l'autre : on eut grand'peine à calmer le tumulte ; l'homme de Strasbourg qui en était le premier auteur eut la tête tranchée.

Dans l'armée du Duc, encore qu'elle fût moins nombreuse, et tenue sous une plus forte main, il se passait parfois de pareils troubles. Des gens de tant de nations, Français, Flamands, Hollandais, Allemands, Anglais, Italiens, ne pouvaient se trouver si long-temps ensemble dans l'ennui d'un siége qui durait depuis tant de mois, sans qu'il se déclarât entre eux des haines et des jalousies. Un jour, entre autres, les Anglais et les Italiens se prirent de querelle, et l'on commença à se battre. Les Anglais étaient en grand péril, car tout le monde se mettait contre eux, lorsque le Duc, apercevant ce désordre, arriva soudainement, et se jeta tout au travers, l'épée à la main, frappant sur tous, au risque de ce qui pourrait lui arriver.

Ces deux grandes armées restaient ainsi en présence sans se combattre ; tout se bornait à de simples escarmouches, et à des entreprises

plus ou moins heureuses pour ravitailler la ville.

Pendant que le duc de Bourgogne refusait ainsi de traiter, soit avec le roi, soit avec l'empereur, le roi se décida enfin de déclarer la guerre. Après avoir fait ordonner des prières publiques dans tout le royaume, et de solennelles processions à Paris, il partit le 1er. mai de l'abbaye de la Victoire, lieu que depuis deux ou trois ans il avait pris en singulière affection, et où il se tenait souvent. Ses gens allèrent d'abord mettre le siége devant une petite forteresse de Picardie, nommée le Tronquoi. La garnison voulut faire quelque résistance; on amena l'artillerie: peu d'heures après l'assaut fut donné; il fut rude et sanglant, mais la place fut emportée. Tous ceux qui y furent trouvés furent pendus, hormis un nommé Mottin, que le roi ordonna de sauver, et qu'il fit élu à Paris. C'est ainsi qu'il avait partout des hommes qui le servaient secrètement, et lui donnaient des avis, vrais ou faux.

Le Tronquoi fut démoli et rasé; Montdidier fut aussitôt sommé. Le sire de Comines y fut

envoyé pour parlementer. La garnison n'avait nul secours à espérer; elle se rendit sous la condition de vie et bagues sauves. On promit aussi de ne faire nul mal aux habitans ni à la ville; puis, dès qu'elle fut rendue, le roi la fit brûler. Même promesse fut faite aux garnisons de Roye et de Corbie, où commandait, sans nul moyen de se défendre, le sire de Contai, un des principaux serviteurs du duc de Bourgogne, et la foi ne fut pas mieux gardée. Les deux villes furent mises en cendres.

Ce qui rendait le roi plus cruel dans cette guerre, c'était le désir de contraindre le duc de Bourgogne à conclure une trêve avant que les Anglais fussent descendus. Le connétable l'entretenait dans cette espérance. Il continuait à tromper les deux partis, et jamais il n'avait été plus embrouillé dans ses trahisons. C'est que maintenant il ne se proposait plus de se faire craindre en même temps du roi et du Duc; au contraire, la peur l'avait saisi. Il avait tant manqué de foi à l'un et à l'autre, qu'il ne savait lequel il devait le plus craindre. Il semblait qu'il sentît que son terme était arrivé. Depuis les pourparlers de Bouvines, où sa perte

avait été un instant résolue, il voyait de quoi il était menacé. Sachant bien que le roi avait trop de rancune et le Duc trop de colère pour qu'il pût long-temps échapper, il vivait en trouble et en grand travail d'esprit. Sa femme, madame Marie de Savoie, sœur de la reine de France, venait de mourir, et c'était un grand appui de moins auprès du roi. Tout ce qu'il faisait et projetait se ressentait de son agitation. Il variait d'un jour à l'autre, non plus par ruse, mais par crainte; rien ne pouvait le rassurer ni le tirer de la situation où il s'était jeté.

Ainsi il envoyait sans cesse au siége de Neuss pour presser le duc de Bourgogne de faire sa paix avec l'empereur, et il s'efforçait de faire croire au roi que le motif de tous ces messages était de renouer une négociation pour la trêve. Il lui donnait aussi ce motif pour ne point prendre lui-même part à la guerre. En même temps il suppliait le Duc de permettre que son frère, Jacques de Luxembourg, son fils le comte de Fiennes, ainsi que tous ses parens et amis quittassent le service de Bourgogne et la croix de Saint-André, et vinssent auprès de lui, afin

de ne pas donner de défiance au roi. Il promettait qu'avant peu il se déclarerait et livrerait Saint-Quentin. Puis, craignant d'avoir offensé le Duc, il lui renvoyait son frère, et le rappelait tout aussitôt. Par trois fois messire Jacques de Luxembourg arriva jusqu'aux portes de Saint-Quentin, par trois fois le connétable qui l'avait mandé refusa de l'y recevoir.

Enfin il réussit à persuader au roi que les affaires du Duc devant Neuss étaient en grande prospérité, que la ville allait se rendre, que l'empereur était sur le point d'accorder de très-belles et profitables conditions. Il lui fit croire aussi que les Anglais allaient faire leur descente en Normandie, et non point à Calais. Le roi quitta la Picardie, emmena son armée vers l'embouchure de la Seine, se tint à Rouen; laissant le comte de Dammartin du côté de Soissons et de la Fère, pour veiller sur les démarches du connétable, il s'occupa de réunir toutes ses forces, afin de résister aux Anglais et au Duc.

Cependant, quelle que fût l'obstination du duc de Bourgogne, et l'orgueil qu'il tirait de tenir en échec depuis près d'un an toute l'ar-

mée de l'empire d'Allemagne, un tel aveuglement ne pouvait résister à de si pressantes nécessités. Le roi allait dévaster ses états ; les Suisses entraient d'un autre côté ; presque sous ses yeux, le duché de Luxembourg était ravagé par le duc de Lorraine, et en même temps par le duc Guillaume de Saxe et le landgrave, qui avaient passé le Rhin. Sa fureur était extrême et troublait de plus en plus sa raison. Lorsqu'il apprit que la forteresse de Pierrefort, dans le Luxembourg, s'était rendue au duc de Lorraine, il écrivit au sieur du Fay, son lieutenant en ce pays, de faire écarteler tous les gens de la garnison [1]. Mais de tels emportemens ne remédiaient à rien : les Anglais allaient arriver. Il fallut donc reprendre les négociations ; l'archevêque de Milan, l'évêque de Forli, le seigneur d'Himbercourt, entrèrent en conférence.

Toutefois le Duc voulut tenter un dernier effort [2]. Le 24 de mai, veille de la Pentecôte, voyant que l'armée impériale, encouragée par ce

[1] Lettre du Duc au sire du Fay.

[2] Histoire de Bourgogne. — Heuterus. — Meyer. — La Marche. — Lettre du Duc au sire du Fay.

qu'on apprenait des succès du roi de France en Picardie, venait de porter son camp en un lieu plus rapproché de la ville, il résolut de la prévenir et de commencer l'attaque. Les deux armées étaient séparées par la petite rivière d'Erft, et les Allemands touchaient par leur droite au Rhin, à l'endroit du confluent. Le Duc, après avoir laissé assez de troupes pour garder le siége et s'opposer au passage du fleuve, dans le cas où l'armée allemande de la rive droite l'aurait tenté, rangea ses gens en bataille. L'empereur ne voulait point de combat, et les Bourguignons passèrent sans obstacle le gué de la rivière d'Erft. L'artillerie des Allemands et leurs principales défenses étaient vers leur droite, le long de la rive gauche du fleuve. C'était de ce côté qu'ils croyaient être attaqués. Leur gauche était appuyée à une colline assez élevée qu'ils occupaient en forces.

Ce fut par-là que le Duc commença l'attaque. Son artillerie était formidable, et portait jusque dans les derniers rangs, où elle fracassa les bagages et renversa un grand nombre de tentes. Après qu'elle eut ainsi jeté quelque

trouble parmi les Allemands, le Duc ordonna d'assaillir la hauteur. Les compagnies de piquiers d'ordonnance formaient l'avant-garde, entremêlés quatre par quatre avec les archers anglais. Ceux-ci, selon leur coutume, baisèrent la terre, puis se recommandant à Dieu et poussant de grands cris, ils marchèrent tous vers cette colline, qu'ils gravirent vaillamment. Ils poussèrent devant eux les Allemands. Le comte de Campo-Basso et le seigneur Galeotto arrivèrent alors avec leurs cavaliers lombards, et firent un grand carnage des fuyards qui se retiraient en désordre vers le camp.

Les princes d'Allemagne, témoins de cette déroute, et voyant l'artillerie des Bourguignons porter jusqu'aux tentes de l'empereur, se sentaient indignés d'être ainsi enfermés dans le camp, sans tenter aucun effort contre un ennemi inférieur en nombre. Une première sortie de trois mille cavaliers fut vivement repoussée par les assaillans; alors Henri de Schwartzemberg, évêque de Munster, un des plus vaillans chefs de cette armée de l'empire, qui portait une mortelle haine au duc de Bourgogne, et qui endurait impatiemment que

les Allemands fussent ainsi chassés et vaincus sous les yeux de leur empereur, se mit à la tête d'environ cinq mille combattans, et s'avança vers les Bourguignons. Le choc fut rude; le Duc fut obligé de faire avancer son second corps de bataille avec les hommes d'armes du sire de Valperga, les archers de la garde, et l'escadron des chambellans de l'hôtel, commandé par Olivier de la Marche. Après un grand combat, les Bourguignons eurent encore le dessus. Pour lors il fallut que le duc de Saxe, maréchal de l'empire, déployât la bannière impériale. Tout dans le camp se mit en mouvement pour résister à une attaque, qui commençait à devenir dangereuse. L'artillerie approchait de plus en plus et faisait beaucoup de ravages dans le camp; déjà beaucoup de gens se précipitaient dans des barques pour passer le Rhin, et dans ce désordre plusieurs se noyaient. Par bonheur la nuit arrivait; le Duc pensa en avoir assez fait pour sa gloire; quel qu'eût été l'avantage de la journée, c'eût été une grande entreprise que d'assaillir les remparts du camp, dont on n'avait emporté que les approches.

Cette bataille n'augmenta pas peu le désir qu'avait l'empereur de faire la paix ; il n'avait pas la même ardeur de gloire que tous les princes d'Allemagne qui étaient autour de lui, et ne se sentait nulle honte d'avoir amené vainement toute l'armée de l'empire contre un de ses vassaux. De son côté, le Duc était maintenant aussi pressé de partir, qu'auparavant il était obstiné à rester.

Tandis que tout se réglait entre les deux princes, les chevaliers et les hommes d'armes des deux armées, animés de haine et du désir de montrer leur vaillance, faisaient chaque jour de fortes escarmouches; souvent même on avait quelque peine à obtenir un libre et sûr passage pour les ambassadeurs qui allaient d'un camp à l'autre [1]. Cinq jours après le combat, tout était à peu près conclu, et dès le 9 de juin, le Duc avait déjà fait partir le comte de Campo-Basso et ses cavaliers pour aller au secours du duché de Luxembourg [2]. Il se hâtait ainsi, tandis que cette ville de Neuss, qu'il assiégeait depuis dix

[1] La Marche.

[2] Lettre au sire Du Fay.

mois, pour laquelle il avait tout sacrifié, se trouvait réduite à l'extrémité, qu'on y souffrait les dernières horreurs de la famine, et qu'il y serait infailliblement entré dans dix jours.

Même avant que les conditions fussent signées, il embarquait son artillerie, il expédiait ses bagages, et tout dans son camp était en mouvement pour le départ. Voyant les Bourguignons déloger ainsi sans grandes précautions, les gens de Cologne et de Munster commencèrent à s'emparer de quelques barques chargées d'artillerie et de munitions. L'empereur avait si peu d'autorité dans son armée, les princes avaient si peu de souci de ses commandemens, que tout ce qu'il put ordonner et publier fut inutile. Le légat tenta vainement aussi de gagner quelque chose sur tant de chefs irrités d'une paix qu'ils appelaient honteuse, et que peut-être ils n'auraient pas été fâchés de troubler. Le désordre s'accrut au point qu'il semblait que les deux armées allaient s'exterminer, tandis que leurs chefs allaient signer la paix. Le 15 juin, le guet des Bourguignons, lassé de tant d'insultes et de violations de la trêve, avait pillé les bagages

du contingent de Brandebourg; ceux-ci appelèrent à leur secours, le guet fut repoussé. La garnison de Neuss profita de l'occasion, fit une sortie, saisit ceux des assiégeans qui se trouvaient près des portes, et introduisit un convoi de vivres et de munitions[1]. En même temps le marquis de Brandebourg s'emparait de l'île du Rhin, dont la possession était indispensable pour bloquer la ville. L'évêque de Munster, à la tête de ses cavaliers, était entré dans le camp des Bourguignons, et, l'épée à la main, cherchait partout le Duc pour le tuer.

Le lendemain les ordres de l'empereur furent de nouveau publiés, mais sans être plus écoutés. Les gens de Cologne et de Munster attaquèrent encore le guet des Bourguignons; le Duc passa la rivière, et arriva au secours de ses hommes, ordonnant à toute l'armée de le suivre. Avant qu'elle l'eût rejoint, il avait repoussé les Allemands; profitant du désordre qui régnait parmi eux, il les poussa jusqu'aux chariots, qui formaient le rempart de leur camp. L'empereur, dont ils avaient bravé les

[1] De Troy. — Heuterus. — Lettre au sire du Fay.

défenses, ordonna que la barrière ne leur fût pas ouverte; ainsi, enfermés de toutes parts, ils furent presque tous massacrés ou noyés en essayant de se sauver par le fleuve.

De telles batailles étaient de part et d'autre un motif de plus pour presser la signature de la trêve. Le Duc ne pouvait plus songer à continuer le siége d'une ville qu'il avait, pour ainsi dire, laissé ravitailler. L'empereur était pressé de rompre une armée qui ne lui obéissait pas; il n'avait jamais vu qu'il y eût un grand profit pour lui à placer à Cologne un archevêque au lieu d'un autre; et c'était presque contre son gré qu'on l'avait entraîné à la guerre. Le duc de Bourgogne lui donnait encore le secret espoir du mariage qu'il souhaitait par-dessus toutes choses. Tout se termina par une trêve de neuf mois. L'affaire de Cologne fut remise au jugement du pape, la ville de Neuss placée en dépôt entre les mains du légat. Le Duc exigea impérieusement que l'artillerie que les gens de Cologne et Guillaume sire d'Aremberg lui avaient enlevée dans des barques, lui serait rendue. Comme son orgueil aurait beaucoup souffert de s'en aller le pre-

mier de devant Neuss, l'empereur, riant de cette puérile fierté [1], ne demanda pas mieux que de partir avant lui.

Le 27 juin, après avoir encore étalé toute sa magnificence dans un grand festin qu'il donna au légat, au duc de Saxe, au marquis de Brandebourg et aux principaux seigneurs d'Allemagne, le duc de Bourgogne quitta enfin ce camp, où il venait de passer onze mois entiers, durant lesquels sa puissance et sa fortune s'étaient écroulées tout autour de lui, sans pouvoir vaincre son obstination, ni dissiper son aveuglement.

[1] Heuterus.

se troublait de plus en plus et variait chaque jour, obéissant à la dernière crainte qui s'emparait de son esprit. Il alla mettre le siége devant Avesnes. A peine y était-il, qu'il revint s'enfermer à Saint-Quentin, et écrivit au roi qu'il avait découvert que deux hommes avaient charge de le tuer [1]. Réellement il en pouvait être quelque chose; l'un de ces deux compagnons lui avait fait des révélations si bien appuyées et conformes à tant d'indices, qu'il avait dû croire à un complot du roi. Ses terreurs en augmentèrent.

Les ordres donnés à l'amiral eurent un plein succès. Il ne trouva nulle résistance, s'en alla brûlant tout d'Abbeville à Arras, et se présenta sous les murs de cette ville. Jacques de Luxembourg était venu s'y enfermer après avoir vu pour la troisième fois les portes de Saint-Quentin fermées devant lui par son frère le connétable, qui l'y avait pourtant mandé. Le comte de Romont, qui avait quitté bien mal à propos les marches de la Suisse; Pierre de Bourbon sire de Carenci; le sire de Contai,

[1] Comines.

qui, un mois auparavant, avait rendu Corbie à l'armée du roi; d'autres seigneurs et principaux capitaines de Bourgogne, se trouvaient aussi dans les murs d'Arras; mais la garnison était peu nombreuse.

Les bourgeois étaient gens très-fiers, d'opinion fort contraire aux Français, et qui, depuis long-temps, n'avaient plus l'expérience des adversités de la guerre [1]. Ils contraignirent les chefs et les hommes d'armes à faire une sortie. Elle ne fut pas heureuse, et précisément le 27 juin, jour où le duc de Bourgogne levait son camp devant Neuss, Jacques de Luxembourg et beaucoup des capitaines qu'il avait avec lui furent défaits par l'amiral et prisonniers. Voici comment le roi, trois jours après, annonçait cette affaire au comte de Dammartin, et lui expliquait toute sa situation.

« Monsieur le grand-maître, je vins en Normandie en grande hâte, comme vous savez, croyant trouver les Anglais prêts à descendre, mais le jour avant que j'arrivasse, leur armée de mer s'était retirée. Quand je vis que nous ne

[1] Comines. — Amelgard

faisions rien, il me sembla que pour rompre le propos qu'ont les Anglais, de venir en Normandie, je devais envoyer mes gens courir en Picardie, afin de détruire les pays d'où les vivres auraient pu leur venir. Je les ai envoyés par le pont de Remi parce que le passage de la Blanche-Taque n'est pas sûr pour une grande compagnie. Ils sont allés jusqu'à la mer, et ont tout brûlé depuis la Somme jusqu'à Hesdin, et de là sont venus, faisant toujours leur métier, jusqu'à Arras. Mardi, à environ quatre heures après midi, messire Jacques de Saint-Pol, le sieur de Contai, le sieur de Carenci, le sieur de Miramont, et le sieur de Romont s'en allèrent avec beaucoup de gens de pied pour sauver du feu un village qui est près de la ville. Nos gens saillirent de leur logis, et, à mesure qu'ils venaient, les attaquaient et soutenaient l'escarmouche. Un fut tué par le sieur de Saint-Lô qui est au sieur de Torcy, et un autre par d'Alyson qui est à Salazar. Le bruit en vint où était l'amiral qui monta à cheval, et Le Moine de Blosset prit le devant. Quand il arriva, il était déjà venu des gens de toutes les compagnies, et des Ecossais. Chacun commença à

charger à travers, et tous ont été pris ou morts. Jacques de Saint-Pol est fort blessé à la tête et au visage, sa salade lui vola hors de la tête en s'enfuyant. Le sieur de Contai est pris; le sieur de Carenci Bourbon, de même. Le cheval du sire de Romont a été tué[1], et il s'est sauvé à grande peine On a trouvé une robe de velours noir, et une croix d'or sur un qui a été tué, et qui était tout défiguré. Mortemart, qui en arrive, n'a pas su le reconnaître. Le sieur de Miramont n'était pas encore trouvé, mais on dit qu'un archer l'a.

» Maintenant nos gens se retirent; je ferai porter à Dieppe les grains de tout le pays afin que les Anglais ne trouvent rien; j'enverrai quatre cents lances à Eu. Si le roi d'Angleterre ne vient pas en personne, on y tiendra bien; s'il vient, on s'en retirera de bonne heure, dès qu'on saura qu'il est descendu à Calais.

» A Calais, il y a quatre cents Anglais, mais ils ne bougent. Pas un n'est venu se montrer devant nos gens. Vous en avez vu d'autres, du temps passé, qui seraient bien venus se montrer.

[1] De Troy.

» M. de Lescun est venu ici s'offrir à moi, disant qu'il n'avait nul engagement avec le duc de Bretagne. Il m'a conté toute la diligence que le sieur d'Urfé met à faire du duc un homme de guerre, et il m'a conseillé d'y envoyer le chancelier, ce que j'ai fait volontiers. Les Anglais prennent maintenant les Bretons sur mer, et disent qu'ils les ont trahis.

» Je me tiens ici autour de Neufchâtel, jusqu'à ce que je sache si les Anglais marcheront en Normandie ou non; j'ai les gens d'armes du ban de Normandie avec moi; je fais fortifier et avitailler Dieppe du mieux que je puis. Si les Anglais marchent, la garnison d'Eu, les cinq cents lances de M. le maréchal de Loheac et un bon nombre de francs-archers se mettront dedans.

» Je ne vous écris point les nouvelles de la bataille gagnée en Bourgogne, car vous les avez sues plus tôt que moi. J'envoie le bailli de Vermandois pour fournir Noyon de vivres; s'il y va secrètement je vous avertirai; j'ai chargé le porteur de celle-ci de passer par Dammartin, parce qu'il se peut qu'il vous y trouve.

» Antoine de Moui est devers le connétable

avec maître Jean de Paris. Je voudrais que les Anglais ne descendissent pas que cet appointement ne fût fait. Adieu. Écrit à Courci-sur-Andelle, le 30 juin. »

La position du connétable devenait chaque jour plus difficile ; son fils, le comte de Roussi, son frère, Jacques de Luxembourg, étaient prisonniers ; le roi d'Angleterre allait arriver ; le duc de Bourgogne revenait de Neuss ; le roi voulait une réponse décisive. Le sire de Moui, d'autres encore, allaient et venaient chaque jour porter les propositions et les demandes de chacun ; le roi à sa coutume faisait des offres assez larges. Le connétable les eût peut-être acceptées, et serait venu le trouver ; mais il voulait que le roi fît auparavant serment sur la croix de Saint-Laud[1], de ne lui faire, ni laisser faire aucun mal en sa personne. « Pourquoi ne ferait-il pas ce serment pour moi, » disait le connétable, il l'a bien fait pour » M. de Lescun ? » — « Tout autre serment » qu'il voudra, répondait le roi, mais pour » celui-là, je ne veux le faire à homme qui » vive. »

[1] Comines.

Ce refus redoublait les méfiances du connétable ; rien ne pouvait se conclure, et cependant il n'y avait pas un jour à perdre, car les Anglais commençaient à passer la mer. Le roi se fit amener Jacques de Luxembourg, et le trouva plus loyal homme que son frère ; il devisa longuement avec lui, et fut content de sa franchise. Ce fut ainsi qu'il apprit toutes les incertitudes et les variations du connétable avec le duc de Bourgogne, aussi merveilleuses qu'avec lui. Jacques de Luxembourg lui raconta comment trois fois il était venu devant Saint-Quentin. — « Combien aviez-vous de » gens avec vous ? » disait le roi. — « Sire, j'en » avais bien trois mille la troisième fois, ré» pondit le prisonnier. » — Et pour qui comp» tiez-vous tenir cette ville de Saint-Quentin ? » — Sire, à mes deux premiers voyages, je » venais dans le seul dessein de reconforter » mon frère ; mais au troisième, voyant qu'il » trompait mon maître et moi, j'aurais, si » j'avais pu, gardé la place pour monseigneur » le duc de Bourgogne, sans toutefois faire nul » mal ni violence à mon frère le connétable, » à moins qu'il eût refusé de quitter la ville. »

Le roi jugea qu'un homme si droit dans ses réponses lui garderait fidélité. Il ne le laissa guère en prison, le prit à son service, lui donnant des gens d'armes à commander et un grand état.

Au commencement du mois de juin, le roi avait retiré du service de Bourgogne un autre fort grand seigneur. Le prince d'Orange, se rendant, avec peu de suite, de sa principauté en Flandre [1], était tombé entre les mains du sire de Grolée, bailli de Lyon, qui le céda au roi, moyennant quarante mille écus d'or. Le roi donna ensuite quittance au prince d'Orange, après avoir reçu de lui le droit de souveraineté sur sa principauté, avec foi, hommage-lige, et ressort au parlement de Dauphiné. En outre, il lui accorda la permission de s'intituler prince d'Orange par la grâce de Dieu; de frapper monnaie à condition que ce serait au même poids et au même aloi que dans le royaume; de faire grâce aux condamnés, hormis pour crimes d'hérésie et de lèse-majesté. Les sujets de la principauté reçurent aussi le privilége de

[1] Dunod.

n'être point taxés aux impôts ni soumis à la levée des francs-archers. Ce fut comme Dauphin de Viennois que le roi conclut cet arrangement avec le prince d'Orange. Déjà, depuis plusieurs années le sire d'Arguel, son fils, avait abandonné le duc de Bourgogne. Le bruit courut que le prince aussi avait voulu traiter avec le roi, et que s'il avait été fait prisonnier, c'était de son propre gré. La même chose fut dite du sire de Contai et même de Jacques de Luxembourg, tout blessé qu'il avait été devant Arras[1]. Dans chaque parti on ne croyait guère à la loyauté de personne.

Cependant l'armée d'Angleterre passait la mer; le duc de Bourgogne avait mis au service du roi Édouard cinq cents bateaux plats de Hollande et de Zélande. Néanmoins il s'en fallut bien qu'un si grand nombre de gens pût traverser le détroit en une seule fois. La flotte fit plus d'un voyage, et ce fut l'affaire de plusieurs jours. Si le roi de France avait eu beaucoup de vaisseaux et des gens exercés à bien faire la guerre sur mer, il eût été facile,

[1] Meyer. — Gollut.

surtout puisqu'on était dans la saison des longs jours et des nuits courtes, de jeter le désordre dans toute cette expédition. Un seul navire de la ville d'Eu prit trois vaisseaux chargés de troupes. Mais ni le roi ni aucun de ses conseillers ne s'occupaient des choses de la mer. Il n'y avait que Coulon qui y entendît quelque chose, et il était peu secondé.

Rien n'était si beau que cette armée d'Angleterre. Il y avait quinze cents hommes d'armes montés sur de bons chevaux, la plupart bardés de fer. On comptait quinze mille archers à cheval. Beaucoup de gens de pied, des équipages de toute sorte, des tentes, des chariots, des ouvriers pour dresser et clore le camp; une nombreuse artillerie, et parmi ceux qui portaient les armes et devaient combattre, pas un page, disait-on; en outre trois mille hommes, sous le commandement du sire de Duras et de lord Dudley, devaient se rendre en Bretagne.

Le roi Édouard, en s'embarquant à Douvres, envoya au roi de France son héraut nommé Jarretière. Le héraut fut amené à un moment où le roi avait autour de lui beaucoup de gens

de sa cour. Il s'avança et remit sa lettre de défi. Elle portait sommation de rendre à Édouard d'Angleterre son royaume de France, qui lui appartenait légitimement, afin qu'il pût remettre l'Église, les nobles et le peuple en leur ancienne liberté, dont ils avaient été injustement dépouillés, et afin de faire cesser les lourdes charges et cruelles exactions auxquelles ils étaient tenus contre les lois et coutumes du royaume. En cas de refus, le roi Édouard protestait, en la manière accoutumée, que les maux et l'effusion du sang qui pourraient advenir ne seraient point de son fait.

Cette lettre, où l'on savait si bien toucher les griefs que les sujets du roi pouvaient avoir contre lui, était en outre en si bon langage et si beau style français, qu'il était bien clair que ce n'était pas un Anglais qui y avait mis la main. Le roi lisait tout bas, et chacun avait les regards fixés sur lui pour voir quel visage il faisait.

Après qu'il eut fini la lettre, il emmena le héraut dans un cabinet voisin. Cet homme était de la province de Normandie. Alors le

roi se mit à parler familièrement [1] avec lui. « Je sais bien, lui dit-il, que si mon cousin le » roi d'Angleterre, votre maître, s'en vient en » notre royaume pour nous faire la guerre, ce » n'est pas qu'il en ait lui-même grande volon- » té; aussi ne lui en sais-je nullement mauvais » gré, et n'en suis pas moins son bon ami et » frère. S'il a entrepris ce voyage, c'est à la » requête du duc de Bourgogne, et parce qu'il » est contraint par ses communes d'Angle- » terre. Mais il peut bien voir que la saison est » presque passée. D'ailleurs, le duc de Bourgo- » gne ne pourra l'aider en rien. Il revient de » son siége de Neuss tout déconfit et ruiné; » son armée est en si mauvais point, qu'il » n'osera pas la montrer aux Anglais. Je n'i- » gnore pas non plus que mon frère d'Angle- » terre a aussi des intelligences avec le con- » nétable, dont il a épousé la nièce [2]. Mais, » qu'il ne s'y fie pas. Il en sera trompé. J'en » pourrais dire long sur tous les biens que je » lui ai faits et les trahisons que j'en ai reçues.

[1] Hall. — Comines

[2] Fille de Jacqueline de Luxembourg, veuve du duc de Bedford, remariée à sir Richard Woodville.

» Il ne veut que vivre en dissimulation, entre-
» tenir chacun et faire son profit. » Le roi devisait ainsi avec ce héraut d'un ton de confiance, et comme lui racontant franchement toutes ses affaires. « Votre maître ferait bien mieux de
» conclure une loyale paix avec un ancien enne-
» mi, que de compter sur les fausses promesses
» de ses nouveaux amis. En outre la paix est
» plus agréable à Dieu qu'aucune guerre que ce
» soit; aussi est-elle mon plus grand désir. —
» Voilà ce qu'en fidèle serviteur vous devriez
» dire à votre maître. Ce serait agir pour son
» bien. Vous n'en seriez pas plus mal avec moi;
» et si, par vos bons soins, mon cousin d'An-
» gleterre voulait entendre à un appointement,
» vous auriez en témoignage de mon amitié
» mille écus d'or, outre ces trois cents que
» je vais vous donner. »

Le héraut, que les façons engageantes du roi et les mille écus d'or avaient mis en bonne disposition, promit de parler à son maître, avoua qu'il ne le croyait pas très-porté de lui-même à la guerre. Mais, disait-il, il ne fallait rien tenter et ne parler de rien que lorsque le roi Édouard aurait passé la mer. « Pour lors,

» vous pourrez envoyer un héraut demander un
» sauf-conduit pour des ambassadeurs. Il faudra
» que ce héraut s'adresse à milord Howard et à
» milord Stanley, et aussi à moi, afin que
» nous lui aidions à se bien conduire. »

Chacun, dans la salle, attendait impatiemment la fin de cette conversation. Le roi rentra avec le héraut : il avait l'air gai et ouvert. « Monsieur d'Argenton, » dit-il au sire de Comines, car il l'appelait ainsi depuis qu'il lui avait donné cette seigneurie, « il vous faut
» faire mesurer trente aunes de velours cramoisi
» pour donner au héraut d'Angleterre. » Puis, se penchant à son oreille, il ajouta tout bas :
« Je lui ai bien parlé; continuez à l'entretenir,
» et gardez que personne ne lui parle jusqu'à
» son départ. » Le sire de Comines emmena Jarretière. Alors le roi se mit à rire et à plaisanter avec tout le monde. Appelant tantôt les uns, tantôt les autres, il racontait la teneur de la lettre de défi, la faisait lire, et s'en raillait un peu. Enfin, il paraissait content et rassuré plus qu'on ne l'avait vu depuis longtemps.

Les Anglais, en commençant cette entre-

prise, avaient compté que le duc de Bourgogne les seconderait puissamment. Ils s'attendaient à trouver une armée au moins égale à la leur, déjà en campagne, ayant déjà envahi les marches du royaume. Ils avaient espéré que les troupes du roi de France seraient d'avance harassées et mises en mauvais ordre par deux ou trois mois de guerre. C'était là ce que leur avait promis le duc de Bourgogne. Il avait ainsi décidé le conseil du roi Édouard, qui autrement ne serait pas entré dans ses projets.

Lors donc que le roi d'Angleterre, descendant à Calais, le 5 juillet, ne trouva à son arrivée en France ni le duc de Bourgogne, ni aucune armée, ni magasins pour nourrir ses troupes, en un mot nuls préparatifs, il s'étonna beaucoup, et sentit un grand mécontentement de la conduite de son allié. Les suites de cette obstination insensée qui avait retenu le Duc au siége de Neuss, se montrèrent alors avec évidence.

Il ne pouvait faire une plus grande faute que de laisser les Anglais à eux-mêmes, au moment où ils arriveraient dans le royaume. Leur armée était belle, il est vrai, mais ce

n'étaient plus ces fameux Anglais du roi Henri V. Ceux-ci étaient sans nulle expérience de la guerre.

C'était d'ailleurs une chose bien connue, qu'il n'y avait rien de si maladroit et de si sot [1] que les Anglais lorsque leur armée venait de passer la mer. Il leur fallait quelque temps, avant de s'accoutumer à toutes les choses nécessaires pour faire de bons hommes d'armes en France. Ils ne savaient pas d'abord supporter patiemment le manque de vivres et les privations de toute sorte, parce que chez eux ils étaient accoutumés à se mieux traiter que les gens d'aucune nation [2]. Ils aimaient aussi beaucoup à murmurer contre leurs chefs, et ne savaient pas bien obéir. En outre, les conseillers du roi et les seigneurs d'Angleterre n'entendaient rien aux affaires du royaume de France, ne connaissaient ni les peuples, ni les capitaines, ni les princes avec lesquels ils allaient avoir à combattre ou à traiter.

Il n'y avait donc rien de plus essentiel au duc de Bourgogne que de se trouver au débarque-

[1] Comines.

[2] Amelgard.

ment des Anglais, de ne pas les perdre de vue, de les guider en toutes choses, jusqu'à ce que leur armée fût devenue ce qu'on avait vu aux anciens temps, vaillante, bien ordonnée, et leurs chefs expérimentés et habiles. Au lieu de cela, le Duc avait retardé de deux mois leur passage, et son absence, lorsqu'ils arrivaient, commençait par leur donner mécontentement et méfiance.

La duchesse de Bourgogne se hâta de venir voir le roi Édouard son frère. Quant au Duc, il n'arriva à Calais que neuf jours après, le 14 juillet. Mais il était seul de sa personne; nulle armée ne le suivait. Ce qui lui en restait, après avoir perdu, plus par les maladies que par la guerre, seize mille hommes devant Neuss, n'avait pas pris la route de l'Artois et de la Picardie. Outre qu'il avait honte de produire devant ses alliés une armée auparavant si belle, et maintenant en pauvre état, il semblait que maintenant il eût d'autres projets. Sa colère s'était tournée contre le duc de Lorraine. Quelques jours après avoir quitté Neuss, il avait sommé les principaux seigneurs du duché, les comtes de Salm, de Linanges,

les sires de Blamont, de Neufchâteau, d'Haraucourt, de Ligniville, de Fenestranges et les autres nobles, de se conformer au traité d'alliance conclu avec le duc leur seigneur, traité qu'ils avaient signé et garanti. Il déclarait que, quant à lui, il en avait observé toutes les conditions, tandis que le duc de Lorraine n'était nullement absous de son serment et de sa foi, ainsi qu'il l'avait affirmé dans ses lettres de défi. Le principal motif allégué dans ce défi avait été que le duc de Bourgogne faisant la guerre à l'empereur et au roi de France, le duc de Lorraine, qui était leur homme féodal, ne pouvait se dispenser de les servir contre lui. Or le duc de Bourgogne niait que le roi de France fût seigneur suzerain d'aucun fief de Lorraine. Quant à l'empereur, il ne lui avait point fait la guerre, disait-il, au sujet de l'empire dont il avait toujours souhaité la prospérité et l'honneur; mais comme à une personne privée. Si bien, ajoutait-il, que plusieurs princes de l'empire s'étaient excusés de servir en cette guerre. D'ailleurs elle était terminée, et il y avait maintenant bonne amitié entre l'empereur et lui. En conséquence, le

duc de Bourgogne interdisait aux seigneurs et nobles de Lorraine de servir en rien le duc René, et leur annonçait que, les ayant ainsi prévenus, il procéderait contre eux par voies de fait, s'ils ne déféraient à ses lettres.

C'était donc maintenant la conquête de la Lorraine qu'il voulait faire. La difficulté que lui semblait présenter la guerre de France; sa réconciliation avec l'empereur, qu'il leurrait encore par l'espoir d'accorder sa fille à l'archiduc Maximilien; la furieuse haine dont il était animé contre les gens d'Alsace et de Ferette[1], qui avaient tué son gouverneur Hagenbach, qui avaient renvoyé ses garnisons, et qui, en ce moment, ravageaient les frontières de la Comté; le désir de châtier ces paysans, comme il les appelait, étaient autant de motifs qui rejetaient sa pensée vers le pays des bords du Rhin.

Ainsi il proposa au roi d'Angleterre, non point de joindre leurs armées, mais de faire la guerre séparément. Il allégua que tant de gens ne pourraient vivre dans un pays déjà dévasté

[1] Specklin.

par les Français [1], et qu'il valait mieux s'écarter l'un de l'autre, afin de trouver assez de vivres. Pendant que les Anglais passeraient la Somme et entreraient en France du côté de Laon et de Soissons, le duc de Bourgogne, après avoir chassé du Luxembourg le sire de Craon et le duc de Lorraine, s'emparerait du duché de Bar et de la Lorraine, arriverait en Champagne par cette route, et le rendez-vous serait à Reims, où le roi Édouard se ferait sacrer.

Ce projet ne contenta pas beaucoup les Anglais; ce n'était pas ce qu'on leur avait promis. Ils commençaient à ressentir quelque méfiance et quelque courroux. Toutes les raisons que le duc de Bourgogne pouvait alléguer leur semblaient trop subtiles; ils n'étaient pas faits à la façon de traiter les affaires, ni aux dissimulations des princes et seigneurs de l'autre côté de la mer. Ce leur était un grand sujet d'étonnement que ce duc de Bourgogne, qui les pressait tant, et depuis si long-temps, de venir faire la guerre avec lui, n'eût aucunes troupes en campagne, et parlât de s'en retourner presque aussitôt

[1] Amelgard.

après avoir vu le roi d'Angleterre, quand il l'avait déjà fait attendre plus d'une semaine.

Quelle que fût son impatience, il ne put se dispenser d'accompagner le roi Édouard, du moins pour plusieurs jours, et prit sa route par Guines, Saint-Omer, Arras, Doullens et Péronne. Dans cet intervalle, il encourageait les Anglais de son mieux, leur montrait les choses comme faciles, et les flattait surtout du grand secours qu'ils allaient tirer du connétable.

Celui-ci voyait approcher le moment de se décider et ne pouvait s'y résoudre. Il envoya au Duc un de ses serviteurs nommé Louis de Sainville, s'excusant de ne pas avoir encore livré Saint-Quentin, sous le prétexte qu'il aurait par-là perdu trop tôt tout crédit chez le roi de France, et le moyen de savoir bien des choses. A présent, disait-il, le moment était venu, et il ferait tout ce que voudrait le Duc. En preuve de sa sincérité, c'était au Duc lui-même qu'il adressait une lettre de créance pour le roi d'Angleterre, et l'avouait ainsi de tout ce qui pourrait être promis en son nom. En même temps il donna un nouveau scellé, par lequel il s'engageait à le servir, lui et ses alliés, notam-

ment le roi d'Angleterre, envers et contre tous sans exception.

Le Duc fit bon usage de ces deux pièces, montra la dernière au roi d'Angleterre, et, usant largement de l'autorisation contenue dans la première, il promit au nom du connétable, non-seulement Saint-Quentin, mais toutes ses autres places. Le roi Édouard ne conserva ni méfiance ni doute. Le connétable était son allié par le sang, oncle de la reine. Le duc de Bourgogne répondait de lui. D'ailleurs, comment croire qu'après avoir fait une telle offense, une si grande trahison envers le roi de France, le connétable pourrait avoir encore quelque idée de le ménager? C'est ce que personne, et surtout un Anglais nouvellement débarqué, ne pouvait certes imaginer.

On s'avança donc en Artois et en Picardie; le roi Édouard n'avait pas lieu d'être plus content du Duc qui voulait toujours partir, et qui, par une méfiance étrange, ne laissait pas même entrer les Anglais dans les villes, allait y coucher de sa personne, leur en faisait fermer les portes, les laissant camper au dehors, et se bornant à aller visiter le roi

Édouard dans les fermes où il prenait son logis [1].

Lorsqu'on fut ainsi devant Péronne, le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne s'en allèrent vers Saint-Quentin. Les Anglais ne marchaient point en appareil de guerre, et s'avançaient sans nulle précaution, comme pour entrer dans une ville amie, comptant qu'on allait venir au-devant d'eux en procession avec la croix et la bannière; aussi leur surprise fut grande, lorsqu'en approchant des portes, l'artillerie commença à tirer, leur tua deux ou trois hommes, et qu'ils virent la garnison sortir pour les combattre et les chasser. Il fallut revenir : le temps était mauvais; il tombait une grande pluie. Les Anglais rentrèrent dans leur camp mécontens et furieux. Ils traitaient hautement le connétable de traître, ne ménageaient guère plus le duc de Bourgogne. Rien ne pouvait leur donner patience; eux qui venaient en toute loyauté, et pour se mettre franchement en besogne, ne trouvaient partout que tromperies, que fausses promesses. Par surcroît,

[1] Comines. — Pièces à la suite de Comines.

le Duc n'en parlait pas moins de sa guerre de Lorraine, de la nécessité d'aller rejoindre son armée, et voulait partir, les laissant en cet embarras. Il y avait là de quoi les mettre en colère, les priver de toute réflexion, et ne leur pas même laisser le pouvoir de consulter sensément ni d'aviser à ce qu'il y avait de mieux à faire dans une telle situation. Les Allemands, les Anglais [1], et tous les gens du nord étaient ainsi fort sujets à s'irriter impétueusement, et à ne plus regarder à rien quand on les avait offensés et trompés. Bien différens en cela des Italiens, qui étaient plus subtils que fiers, qui ne se troublaient pas, et en toute situation savaient chercher leur avantage. Les Français tenaient beaucoup de ce caractère, et surtout le roi Louis.

Le jour même ou le leudemain de la déconvenue de Saint-Quentin, le valet de Jacques de Grasset, un des gentilshommes appointés de la maison du roi, de ceux qu'on appelait les Vingt-écus à cause du montant de leur gage, tomba entre les mains des Anglais. On l'ame-

[1] Comines.

na au roi Édouard, qui le fit interroger ; puis, comme c'était le premier prisonnier qu'on faisait, il le renvoya courtoisement. Au moment où il partait, lord Howard et lord Stanley lui donnèrent un noble d'or, en lui disant : « Si » vous pouvez parler au roi votre maître, re» commandez-nous à sa bonne grâce ; » et ils se nommèrent.

Ce valet arriva au plus vite à Compiègne où était le roi, et fit son message. Le roi ne douta pas que ce ne fût un espion. Jacques de Grasset avait un frère au service de Bretagne : c'était assez pour lui donner des soupçons. Le valet fut mis aux fers et gardé étroitement.

Toutefois, le roi était en grande agitation des paroles de cet homme. Il se le faisait amener, l'interrogeait lui-même, le renvoyait en prison, se rappelait les paroles de Jarretière le héraut, et ne savait s'il pouvait, sur une telle assurance, essayer d'envoyer quelqu'un vers les Anglais. En ce travail d'esprit, on lui servit son dîner. Il se mit à table, et chacun de ceux qui le regardaient l'auraient pris pour un fou, s'ils n'eussent pas été accoutumés à ses façons ; tant il était distrait et troublé. Il avait fait

mettre à table près de lui M. d'Argenton qui savait l'affaire dont il était si fort occupé. Tout à coup, au milieu du repas, le roi parlant à voix basse, lui dit : « M. d'Argenton, vous con- » naissez M. des Halles, mon chambellan, le » fils de Mérichon [1], l'ancien maire de la Ro- » chelle. Il a un valet que j'ai vu. Je voudrais » envoyer cet homme-là au camp des Anglais, » en l'habillant en héraut. Allez-vous-en man- » ger dans votre chambre ; envoyez quérir ce » valet, et proposez-lui la chose, voyez s'il » osera l'entreprendre. »

M. d'Argenton se hâta d'obéir. Quand il vit arriver le valet, qu'on nommait Mérindot, il fut surpris, car ce n'était pas un homme de grande mine, et il ne semblait guère de taille à faire un héraut, ni un ambassadeur. Toutefois, en parlant avec lui, il lui trouva du bon sens, et une façon de parler aimable et insinuante. Il fallait bien que le roi, qui aimait fort à employer cette sorte de gens, en eût jugé ainsi, car il n'avait vu cet homme qu'une fois par hasard, et il lui était resté en mémoire. Quand on eut proposé le message à ce valet, il

[1] Mérichon, seigneur des Halles de Poitiers.

se crut mort, et se jeta à deux genoux, demandant grâce. M. d'Argenton, en bon serviteur du roi Louis, et instruit à son école, fit mettre cet homme à table, dîna avec lui, tâcha de lui donner courage, lui dit qu'il n'y avait nul péril, que c'étaient les Anglais eux-mêmes qui l'avaient désigné de préférence. Il lui promit de l'argent, lui demanda d'où il était, et s'il ne serait pas bien aise d'avoir un bon emploi à l'île de Rhé dans son pays. Petit à petit, il le disposa mieux.

Cependant le roi était impatient, il envoya chercher M. d'Argenton, qui vint lui dire où il en était avec cet homme; et s'étonnant que le roi l'eût choisi, il en nomma d'autres qui lui semblaient meilleurs. Mais le roi voulait celui-là et point d'autre. Il monta dans la chambre de M. d'Argenton, parla lui-même à l'homme: en peu de mots il l'eut persuadé; car il s'entendait encore mieux que ses serviteurs à séduire les gens, et en outre il était le roi. La chose pressait, du moins au gré de son impatience. Par malheur, comme il voyageait toujours avec peu de train, et n'aimait point la pompe et les embarras, il n'avait pas avec

lui un seul héraut dont on pût prendre l'habit. Il y avait pensé, et avait amené avec lui dans la chambre Alain de Goyon, sire de Villiers son grand-écuyer. Dès que le valet se fut décidé, le roi envoya le grand-écuyer quérir la bannière d'un trompette. Puis à l'aide d'un des gens de M. d'Argenton, on ajusta du mieux qu'on put cette bannière à la guise d'une cotte d'armes de héraut aux armes de France. Le reste de l'ajustement fut emprunté à un héraut de M. l'amiral; on apporta aussi des houzeaux; un cheval fut amené à la porte. On mit dessus le héraut travesti, sans que personne eût pu lui parler. Sa cotte d'armes était roulée dans une petite valise à l'arçon de la selle, et il partit ainsi pour le camp des Anglais, bien instruit par le roi de ce qu'il avait à dire.

Il arriva le 12 août [1], au moment où le duc de Bourgogne, quelque chose qu'on eût pu lui représenter, était parti pour aller retrouver son armée dans le Luxembourg. Ainsi les esprits se trouvaient assez disposés à entendre ce qui pourrait venir de la part du roi de

[1] Legrand. — Chronique à la suite de Comines.

France. Le héraut, avant d'entrer dans le camp, avait passé sa cotte d'armes. Il déclara de quelle part il venait, comment il voulait parler au roi d'Angleterre, et se recommanda de lord Howard et de lord Stanley. On lui fit bon accueil, et, après le dîner du roi Édouard, il lui fut amené.

Ce héraut sut répéter en paroles bien dites et convenables ce qui lui avait été appris[1]. Il dit que le roi avait dès long-temps le désir d'avoir bonne amitié avec le roi d'Angleterre, et de faire vivre les deux royaumes en paix; que, depuis son avénement, il n'avait entrepris nulle guerre contre l'Angleterre; que s'il avait accueilli M. de Warwick, c'était contre le duc de Bourgogne et non contre le roi d'Angleterre. Cet envoyé remontra surtout comment le duc de Bourgogne, en appelant les Anglais, n'avait voulu autre chose qu'obtenir de meilleures conditions en traitant, et n'avait jamais cessé de négocier; que tous les autres qui avaient pu mettre la main à cette entreprise n'avaient nul souci du roi d'Angleterre,

[1] Hollinshed. — Comines.

et ne songeaient qu'à leurs propres affaires; qu'à la vérité, il y avait beaucoup de gens en Angleterre, tant nobles qu'autres, qui avaient souhaité cette guerre, mais que la saison était déjà fort avancée; que les dépenses avaient été grandes; qu'il en faudrait faire encore; tandis qu'on pourrait s'entendre au sujet de celles qui étaient déjà faites : en un mot, que le roi se mettrait en devoir de contenter le roi Édouard et les gens de son royaume.

Enfin, le héraut proposa d'accorder un sauf-conduit pour des ambassadeurs avec une suite de cent chevaux, à moins qu'on n'aimât mieux établir des pourparlers dans quelque village, à moitié chemin, entre les deux armées.

Le roi Édouard assembla le lendemain son conseil pour délibérer sur les ouvertures que faisait le roi de France. La plupart des princes, seigneurs et conseillers furent d'avis de traiter de la paix. L'indignation contre le duc de Bourgogne et le connétable était encore fort grande. L'armée commençait déjà à manquer de vivres; on s'était assuré que les passages de la Somme étaient bien gardés [1], et

[1] Amelgard.

qu'on ne traverserait pas la rivière sans avoir à combattre rudement. Le roi d'Angleterre avait eu l'habileté d'emmener avec lui plusieurs bourgeois de Londres et les principaux des communes, qui, dans le parlement, avaient tant voulu la guerre. Par-là il semblait les honorer et les rendre témoins et contrôleurs de cette entreprise que le peuple désirait. Mais ces honnêtes marchands, accoutumés à une vie tranquille, gros et gras comme gens qui ne bougent point de leur maison, ne s'arrangeaient pas de coucher sous la tente et d'endurer les fatigues et les misères de la guerre. Ils avaient cru qu'il s'agissait d'assister à quelque belle et glorieuse bataille, puis de revenir. Maintenant ils voyaient que ce serait une longue et rude affaire, et ils étaient devenus partisans de la paix. Cependant tous les Anglais n'étaient point dans des dispositions si pacifiques. Plusieurs, et à leur tête le duc de Glocester, frère du roi Édouard, et qui depuis fut roi aussi sous le nom de Richard III, ne voulaient point la fin de la guerre. Il haïssait beaucoup les Français, et craignait qu'une si grande entreprise, finissant avant même d'avoir présenté

le combat, ne portât préjudice à l'honneur de l'Angleterre. C'était un homme fort cruel, à qui l'effusion du sang, tout inutile qu'elle pouvait être, n'inspirait nulle pitié.

Quelle que fût son opinion le conseil d'Angleterre passa outre; le héraut fut appelé; le roi lui donna une belle coupe pleine d'angelus d'or; le sauf-conduit lui fut délivré, et il partit accompagné d'un héraut d'Angleterre qui devait rapporter un sauf-conduit pareil.

Le roi fit bon et joyeux accueil à Mérindot qui l'avait si bien servi; il eut l'office d'élu dans l'île de Rhé et beaucoup d'argent. Le sauf-conduit fut aussitôt envoyé aux Anglais, et dès le lendemain, dans un village auprès d'Amiens, les ambassadeurs s'assemblèrent. De la part du roi, c'étaient l'amiral de France, le sire de Saint-Pierre et l'évêque d'Évreux. De la part du roi d'Angleterre, c'étaient lord Howard, sir Thomas Saint-Léger et le docteur Thomas Morton.

Les Anglais, selon l'usage, commencèrent par demander la couronne de France, puis la Normandie et la Guyenne; mais ils savaient bien qu'ils n'en auraient rien, et n'en parlaient

que pour la forme. Comme, des deux parts, on avait envie de conclure promptement, ils dirent bientôt leurs véritables paroles, et les ambassadeurs de France surent à quoi s'en tenir. On leur demanda [1] soixante-quinze mille écus comptant avant que les Anglais se remissent en route; le mariage du Dauphin avec la fille aînée du roi d'Angleterre, qui recevrait, durant neuf années, une pension de soixante mille écus payables à la Tour de Londres, et assise sur les revenus de la Guyenne. Après ces neuf années, elle devait venir en France habiter avec son mari. En outre, les Anglais n'omettaient pas plus que de coutume de demander quelques articles avantageux aux intérêts de leurs marchands. Ils offraient, ce qui parut fort étrange, de nommer au roi ceux de ses sujets qui le trahissaient, et de lui en fournir les preuves écrites [2].

Lorsque le soir même les ambassadeurs revinrent trouver le roi, qui s'était avancé jusqu'à Amiens, il eut une grande joie de ces condi-

[1] Rymer.

[2] Comines.

tions, et assembla son conseil. Quelques-uns de ses serviteurs trouvaient les propositions des Anglais si belles, qu'ils étaient en méfiance, craignant que ce fût tromperie et dissimulation. Le roi, qui assurément n'était pas d'un naturel confiant, jugea tout autrement, et vit mieux ce qui en était : « Non,
» disait-il, les Anglais ne vous montrent en
» cette affaire aucun faux semblant; la saison
» est avancée, et s'annonce comme mauvaise
» et pluvieuse; ils craignent les maladies; les
» vivres sont rares. Ils n'ont pas encore une
» ville ni une forteresse. Le connétable, Dieu
» aidant, ne leur en livrera aucune; j'envoie
» sans cesse vers lui pour l'adoucir, le bien
» entretenir et le garder de mal faire. Le duc
» de Bourgogne les a trompés, et ils sont tout
» bouillans de colère des mauvais tours qu'il
» leur a joués. D'ailleurs j'ai connaissance de
» mon frère le roi d'Angleterre : c'est un vail-
» lant homme, mais il aime fort ses aises et
» ses plaisirs. C'est malgré lui qu'il a passé la
» mer. Tout ceci commence à lui donner un
» grand ennui, et il en voudrait être dehors.
» Je vais envoyer à Paris chercher de l'argent

» en toute diligence. Il faudra bien que chacun » m'en prête et vienne à mon aide; rien ne » doit nous coûter pour mettre les Anglais » hors du royaume. Pour peu qu'ils y fissent » séjour comme au temps du roi mon père, » le dommage serait bien plus grand. Il ne » leur faut rien refuser pour qu'ils s'en aillent; » sauf que jamais, de mon vivant, je ne leur » céderai ni une ville ni un arpent de terre, » Plutôt que de le souffrir, je mettrai toutes » choses en hasard et en péril. Pour de l'argent » on en retrouve. » Aussitôt il envoya le chancelier et plusieurs généraux des finances à Paris, afin de s'y procurer les plus fortes sommes qu'ils pourraient réunir.

D'autres pensèrent que le roi pouvait mieux profiter de sa situation, et qu'il s'humiliait trop. C'est ce qui ne lui importait pas beaucoup lorsqu'il y voyait son avantage. D'ailleurs il savait les murmures et les trahisons dont le royaume était rempli, quelque calme qu'il parût : un revers inattendu de fortune aurait tout fait éclater. Enfin le roi était toujours joyeux de voir finir la guerre. Il n'y était pas plus malhabile qu'un autre prince, et, dans l'occasion,

savait se montrer vaillant. Toutefois son génie était bien plus à l'aise durant la paix, et il pouvait pour lors bien mieux suivre ses desseins. Aussi disait-on communément que, pendant la guerre, il avait toujours l'œil ouvert sur toutes choses; mais que, pendant la paix, c'étaient ses deux yeux qui ne se fermaient jamais.

Bien que les ambassadeurs fussent à peu près d'accord, les conférences se prolongèrent encore quelques jours pour traiter divers autres points, et régler les garanties qu'on se donnerait mutuellement. Le connétable et le duc de Bourgogne surent bientôt que les deux rois négociaient, et chacun, de son côté, en fut en grand souci; mais ils étaient loin de croire les choses aussi avancées.

Le connétable, qui se tenait à Saint-Quentin, envoya aussitôt au roi le sire de Sainville, et maître Jean Richer son secrétaire. Il y avait en même temps à Amiens le sire de Contai, fait prisonnier devant Arras, que le roi employait à aller et venir entre le duc de Bourgogne et lui, pour essayer quelque accommodement. Il lui avait promis de le tenir quitte de rançon et de lui donner beaucoup d'ar-

gent, s'il pouvait réussir dans cette négociation.

M. d'Argenton et M. du Bouchage, à qui le roi avait adressé les envoyés du connétable, lui rendirent compte qu'ils venaient offrir les bons offices de leur maître pour la paix, et que, selon leurs discours il était fort disposé à se réconcilier avec lui aux dépens du duc de Bourgogne. Le roi conçut alors un plaisant dessein et très-bien avisé pour ce qu'il avait en tête. Il y avait, dans sa chambre, un grand et vieux paravent. Il fit venir le sire de Contai : « Je vous veux » faire entendre, dit-il, comme le connétable » et ses gens prennent soin des intérêts de mon » frère de Bourgogne. Voilà ses ambassadeurs » qui viennent me parler; mettez-vous derrière » ce paravent; ne dites mot, et écoutez : M. d'Ar-» genton vous fera compagnie. »

Les envoyés du connétable entrèrent dans la chambre, conduits par M. du Bouchage. Le roi s'était assis sur une escabelle, tout contre le paravent. Alors le sire de Sainville commença à raconter au roi qu'il arrivait de chez le duc de Bourgogne. « Je suis allé, de la part » de monseigneur le connétable, lui faire des

» remontrances au sujet de son amitié avec les
» Anglais, et m'efforcer de l'en démouvoir.
» Mais, par ma foi, il n'est nul besoin de lui
» rien persuader sur ce chapitre. Je l'ai trouvé
» dans une telle colère contre les Anglais, que,
» si j'eusse voulu, il n'aurait tenu à rien de lui
» faire non-seulement rompre son alliance
» avec eux, mais de le résoudre à tomber sur
» eux pour les détrousser dans leur retraite [1]. »
Le roi riait, et le sire de Sainville, pour lui complaire encore mieux, se mit à contrefaire les façons du duc de Bourgogne, frappant du pied, donnant des coups de poing sur la table, répétant les propres discours du Duc, et son jurement accoutumé : — « Par saint Georges,
» ce roi d'Angleterre n'est autre que Blackborn,
» fils d'un archer de ce nom. Je l'ai vu arriver
» en mes états sans avoir un denier vaillant.
» C'est par mon aide qu'il a recouvré son
» royaume; et le voilà qui m'abandonne, qui
» manque à sa foi, et traite avec le roi de
» France! »

Le sire de Sainville faisait, de cette sorte, le

[1] Comines. — Hollinshed.

récit de toutes les fureurs du duc de Bourgogne, en se rendant aussi plaisant qu'il pouvait. Le roi riait de plus fort : « Parlez plus haut, disait-» il, je me fais vieux, je deviens un peu sourd; » et il le faisait répéter. L'autre recommençait du meilleur de son cœur.

Passant à l'objet particulier de sa commission, le sire de Sainville exposa que le connétable approuvait fort le dessein d'obtenir une trêve; que le roi n'avait pas de meilleur moyen pour écarter les périls qui le menaçaient; quant à lui, il y aiderait de tout son pouvoir; connaissant bien les Anglais, il pourrait guider le roi, et d'abord lui faisait savoir que le roi Edouard se contenterait de recevoir deux ou trois villes, telles petites qu'elles fussent.

Le roi était moins content d'un tel discours; il sentait que, plus le connétable se mêlerait de la négociation avec les Anglais, moins il s'en tirerait à bon marché, et voyait bien que ce médiateur empressé promettait sans doute en même temps au roi Édouard de lui faire obtenir des conditions avantageuses. Il ne voulait point répondre qu'il était déjà dans de meilleurs termes que ceux dont le connétable

lui donnait espérance; c'eût été pousser cet infidèle serviteur à faire encore pis; il devait se garder encore plus de laisser croire qu'il regardait comme acceptables les propositions qu'on lui indiquait. Dans cet embarras, il se borna à répondre : « J'enverrai quelqu'un à » mon frère le connétable pour lui faire savoir » de mes nouvelles; » puis congédia les ambassadeurs.

Le sire de Sainville, qui songeait de son côté à ses propres intérêts, donna au roi de grandes assurances de dévouement, et jura en ses mains de lui révéler tout ce qui pourrait importer à son service.

Ainsi finit la scène, et dès qu'il fut parti, le roi, faisant sortir le sire de Contai du paravent, se remit à rire au plus fort. Quant au sire de Contai, il demeurait confondu, et il lui tardait de remonter à cheval pour aller dire à son maître de quelle façon on se moquait de lui.

Pendant ce temps-là le connétable, feignant de s'employer pour le roi, allait trouver le Duc à Valenciennes, et prétendait l'engager à la paix. Au même moment il avait envoyé son confesseur au roi Édouard, le conjurer, au

nom de Dieu, de se fier à ses avis et à ses promesses qui étaient de toute sincérité. Il s'agissait avant tout, disait-il, de ne se point rembarquer, et de se procurer de façon ou d'autre Saint-Valéry ; bientôt après il serait logé plus au large dans le royaume ; s'il avait besoin d'argent, un prêt de cinquante mille écus était à sa disposition. Toutes ces belles assurances ne purent donner aux Anglais aucune foi en un homme qui les avait vilainement trompés. D'ailleurs, aussitôt après avoir vu que le connétable lui faisait parler des villes d'Eu et de Saint-Valéry, le roi de France avait eu soin de les envoyer brûler pour qu'on ne les lui demandât pas.

Le roi Édouard voulait la paix ; la plupart de ses conseillers la désiraient encore davantage. Le roi de France s'y était pris de façon à augmenter ce désir : jamais il n'avait été si magnifique en présens et en pensions ; il en fit accepter à tous les principaux serviteurs de la cour d'Angleterre. Lord Howard, sir John Cheinic, grand-écuyer; sir Thomas Saint-Léger, le chancelier d'Angleterre, lord Montgomery, le marquis de Dorset, fils du premier

lit de la reine, reçurent des brevets de pension de deux mille écus par an. Il y avait aussi un fort grand seigneur, lord Hastings, chambellan d'Angleterre, à qui le roi aurait voulu en donner une. Mais il était depuis quatre ans pensionnaire du duc de Bourgogne pour mille écus : c'était M. d'Argenton qui, du temps qu'il était serviteur du duc Charles, avait traité cette affaire, car il s'entendait à ce genre de marchés. Maintenant le roi le chargea de gagner lord Hastings pour le parti contraire; toutefois la chose ne fut conclue que long-temps après.

Il avait aussi une grande courtoisie et un extrême soin de complaire au roi Édouard. Il lui envoyait des chariots des meilleurs vins du royaume, tout ce qui pouvait servir à lui faire faire bonne chère, et jusqu'à des torches de cire. En effet on manquait de tout dans le camp des Anglais, non-seulement pour le roi, mais aussi pour toute l'armée, et les Français laissèrent passer des convois de vivres. Enfin, rien n'était omis pour bien disposer l'esprit des Anglais.

Après quelques jours, tout fut réglé, et il fut

dit que les traités seraient signés par les deux rois dans une entrevue qu'ils devaient avoir, et dont les sires d'Argenton et du Bouchage furent chargés de choisir le lieu, de concert avec lord Howard et sir Thomas Saint-Léger.

Cependant le duc de Bourgogne, voyant que réellement la paix allait se faire, revint en hâte de Valenciennes [1] où il était depuis six jours, afin de s'opposer, s'il en était temps encore, à ce traité qui ruinait toutes ses espérances. Il arriva, avec une suite de seize chevaux seulement, au camp du roi Édouard. Ce prince le voyant entrer soudainement en son logis, avec une mine toute courroucée, lui demanda quel motif l'amenait, et pourquoi ce retour subit.— « Je viens pour vous parler, » répondit le Duc. » — « Est-ce en public ou » en particulier, dit le roi d'Angleterre sans » s'émouvoir ? » — « Est-il véritable que vous » avez fait la paix ? » — « Oui, mon frère, » reprit le roi, j'ai conclu une trêve pour sept » années, et vous y serez, si telle est votre

[1] Chronique à la suite de Comines. — Hollinshed. — Comines.

» volonté, compris ainsi que le duc de Bre-
» tagne. » — « Ah! par saint Georges, par
» Notre-Dame, par notre Seigneur et créa-
» teur, » s'écria le Duc toujours parlant en anglais, car il le savait fort bien, « vous avez
» pu signer votre propre déshonneur ? Com-
» ment! vous repasserez la mer sans avoir rom-
» pu une lance, sans avoir tué une mouche ?
» Avez-vous donc oublié ce vaillant roi Édouard,
» votre aïeul, qui ne descendit jamais en ce
» royaume, et avec de moindres armées que
» la vôtre, sans y gagner quelques glorieuses
» batailles, comme à Créci et à Poitiers ? Et
» ce grand roi Henri, votre illustre parent,
» ainsi que le mien, dont vous avez éteint la
» race, dont vous avez fait périr le fils, Dieu
» sait par quelle mort, avait-il la moitié tant
» de gens que vous, lorsqu'il combattit non
» loin d'ici à cette célèbre journée d'Azincourt ?
» Songea-t-il à retourner en Angleterre avant
» d'être maître de ce royaume, qui se soumit
» à lui comme régent et héritier de la cou-
» ronne ? Et vous, vous partez sans avoir rien
» fait ni rien gagné. Vous vous laissez prendre
» aux piéges du roi de France, et acceptez

» une paix qui ne vous rendra pas une cosse
» de pois. C'est votre honneur, votre renom-
» mée, votre profit que je vous remontre ici.
» Pour moi, que m'importe? est-ce pour mon
» intérêt que je vous ai conseillé de venir en ce
» royaume ? Qu'avais-je besoin de votre se-
» cours ? Je savais bien, à moi tout seul, dé-
» fendre ma querelle, et je l'avais assez fait
» voir. Pour le mieux prouver, je ne veux
» point de ces trêves où vous m'avez compris,
» sans ma volonté, et je jure de n'entendre à
» aucun traité avec le roi de France, avant
» qu'il y ait trois mois passés depuis votre dé-
» part. »

Cela dit, le Duc se leva, jetant à terre la chaise où il s'était assis. « Mon frère, je vous ai
» patiemment écouté, répliqua le roi Édouard,
» et il vous faut aussi m'entendre. Les raisons
» de mon voyage en ce royaume, vous les savez
» mieux que personne; et si vous les voulez
» oublier, je pourrai les réciter ici. Le roi
» Louis vous avait pris votre bonne ville d'A-
» miens, la cité de Saint-Quentin et d'autres
» villes, dont vous avez un grand courroux.
» Nonobstant tous vos efforts, vous n'avez pu

» les remettre en vos mains. De plus, ledit roi
» vous avait débauché une quantité de vos servi-
» teurs et des plus privés que vous eussiez, en
» telle sorte qu'il avait connaissance de vos
» desseins et de vos secrets. C'est alors qu'ayant
» voulu vous en aller conquérir des royaumes
» en Allemagne, vous avez eu la crainte de
» perdre vos états, durant que vous étiez en
» quête d'en gagner d'autres; et afin de don-
» ner empêchement au roi Louis, qui se tenait
» prêt à profiter de votre absence, il vous est
» tombé en imagination de me faire venir
» pour le tenir en inquiétude, et pour garder
» la Flandre et l'Artois, pendant que vous
» seriez devant Neuss, ou dans quelque autre
» pays d'Allemagne. Vous m'avez donc fait de
» belles promesses : à vous en croire, je devais,
» en passant les mers, gagner des montagnes
» d'or. Vous m'attendiez, disiez-vous, avec
» des armées tout entières d'hommes d'armes
» et de gens de pied. Tout cela s'est fondu
» comme la neige au soleil, et en arrivant
» dans vos pays je vous trouve ruiné, si bien
» qu'il semble que vous n'ayez pas un page
» pour vous accompagner. Nous avions entre-

» pris cette guerre seulement pour aider à vos
» projets. Mais puisque, non par votre couar-
» dise, mais par votre folie, vous ne pouvez plus
» les suivre, nous n'avons que faire ici. No-
» tre honneur et celui de notre royaume ne
» sont pour rien en cette affaire. Certes si
» nous avions voulu combattre pour les inté-
» rêts de l'Angleterre, nous aurions agi d'autre
» sorte, nous ne vous aurions demandé ni
» votre jour ni votre heure; nous n'aurions
» pas attendu tous vos délais. N'ayant nul be-
» soin de vos secours, nous serions descendus
» au temps et au lieu choisis par nous : et déjà
» beaucoup de villes prises ou brûlées, beau-
» coup d'ennemis abattus par nos gens d'armes
» ou nos archers, auraient bien fait voir à vous
» et à vos sujets que c'était la querelle de l'An-
» gleterre qui nous aurait amenés. Rien donc
» ne peut m'empêcher de chercher l'avantage
» de mon royaume dans une bonne et solide
» trêve, et si je la signe, Dieu aidant, je
» l'observerai. »

« Dieu vous tienne en joie, » répliqua le Duc enragé de colère et il sortit pour remonter à cheval; cependant il revint encore le

lendemain prendre congé du roi Édouard; de là il partit pour Valenciennes, Mons et Namur.

Il ne fut plus question dans l'un et l'autre camp que de l'entrevue des deux rois. Le roi Edouard était venu se loger à une demi-lieue d'Amiens. Chacun savait la paix conclue, et bien qu'elle ne fût pas encore signée, on ne prenait plus aucune précaution. Un jour, le roi de France s'était placé sur une des portes de la ville d'où il pouvait voir l'armée anglaise, qui lui semblait fort en désordre et bien neuve à tenir la campagne. Cependant les Anglais arrivaient en foule vers la porte, et entraient dans la ville. Le roi aurait pu facilement profiter de leur peu de méfiance, et faire un mauvais parti à ses ennemis tout nombreux qu'ils étaient; mais il agissait à la bonne foi, et ne songea au contraire qu'à leur faire fête. Il fit placer à la porte de la ville deux longues tables chargées de viandes de toute sorte, et surtout de celles qui donnent envie de boire, avec profusion des meilleurs vins; pour l'eau, il n'en était pas question. M. de Craon, M. de Bressuire, le grand-écuyer et d'autres siégeaient à ces

tables et en faisaient les honneurs. Lorsqu'on voyait arriver quelque cavalier anglais, on allait au-devant lui tenir la bride et le faire descendre en lui disant : « allons, venez rompre » une lance avec nous. » Ceux qui ne trouvaient point place à ces tables, entraient dans la ville, où neuf ou dix tavernes leur étaient ouvertes.

Ce train et l'affluence des Anglais s'en allèrent augmentant chaque jour. On les trouvait peu sages, mal disciplinés, et les Français s'étonnaient surtout de les entendre parler de leur roi Édouard avec si peu de respect. Bientôt on commença à s'inquiéter de leur multitude et de leur désordre. Le sire de Torci, grand-maître des arbalétriers, essaya d'en parler au roi, et fut fort mal reçu. Chacun se le tint pour dit, et on ne lui en parla plus. Le lendemain matin, il y avait pourtant une telle quantité d'Anglais dans la ville que l'alarme devint plus grande. Mais personne n'osait en parler au roi. Outre qu'on se souvenait de son courroux de la veille, c'était le jour où l'on célébrait la fête des saints Innocens [1], et le roi avait toujours tenu à malheur que

[1] Comines. — Déposition de Bressin.

quelqu'un lui parlât d'affaires ce jour-là. Néanmoins le sire d'Argenton prit courage, et alla trouver le roi, qui disait ses heures. « Sire, » dit-il, nonobstant que ce soit le jour des » saints Innocens, encore est-il nécessaire que » je vous répète ce qu'on m'a dit? Il y a » à cette heure plus de neuf mille Anglais dans » la ville, tous armés; il en entre à chaque » moment; nul n'ose leur refuser les portes de » peur de les mécontenter. N'y faut-il pas » prendre garde? » — « Nous ne chômerons » point aujourd'hui les saints Innocens, dit le » roi, en posant ses heures; montez vite à » cheval; allez-vous-en parler aux chefs des » Anglais pour essayer de les faire retirer, et » si vous trouvez en chemin quelques-uns de » mes capitaines, envoyez-les ici; je vais vous » rejoindre à la porte de la ville. »

Les chefs des Anglais n'y pouvaient rien et n'étaient guère obéis; pour un qu'ils chassaient, il en revenait vingt. Heureusement en visitant les tavernes, on reconnut qu'ils ne songeaient qu'à rire, à chanter et à boire; la plupart même, ivres ou endormis. Le roi ne négligea pourtant nulle précaution; chacun de

ses capitaines assembla secrètement dans son logis une centaine d'hommes d'armes. Il en envoya un bon nombre sur la porte, et lui-même, pour mieux voir à tout, fit apporter son dîner chez le portier. Là, il invita quelques chefs anglais à s'asseoir à sa table, et ne montrait nulle inquiétude. Le roi Édouard sut le désordre de ses gens et en fut honteux; il fit dire au roi qu'il ne fallait plus les laisser entrer. — « Je n'en ferai rien, répondit-il; qu'ils soient » les bienvenus. Mais s'il plaît à mon cousin » le roi d'Angleterre d'envoyer une garde de » ses archers à la porte, ils laisseront entrer » qui ils voudront. » A ce moyen, le tumulte devint moins grand.

Ce fut un motif pour hâter l'entrevue. Pecquigni avait été choisi comme le lieu le plus convenable. La ville et le château, qui avaient été brûlés et démolis par le duc de Bourgogne, étaient sur la rive gauche de la Somme; elle n'était point guéable en cet endroit, et les commissaires des deux nations y firent établir un pont en charpente. Au milieu était une loge recouverte par quelques planches, et traversée dans toute la largeur du pont par un fort grillage

dont les barreaux laissaient la place de passer le bras. Tout cet arrangement avait été bien recommandé au sire d'Argenton par le roi, qui dans ces occasions rappelait toujours comment, faute de telles précautions, était arrivée la funeste aventure de Montereau. Personne ne pouvait donc passer d'une rive à l'autre, du moins par le pont; seulement un peu plus bas, un petit bac avait été établi pour le service.

Le côté où devait arriver le roi de France était large et de facile abord. Au contraire, le bord de la rivière, à droite, était plus bas et un peu marécageux; de sorte que pour arriver au pont il fallait suivre une chaussée étroite, longue d'environ deux traits d'arc. Le roi d'Angleterre et ses serviteurs, gens sans méfiance et à qui les trahisons de ce côté-ci de la mer ne venaient pas à la pensée, ne firent nulle difficulté au sujet de ce passage, vraiment dangereux si l'on avait procédé de mauvaise foi.

Le roi de France arriva le premier. Il n'avait amené avec lui que huit cents hommes, tandis qu'on voyait sur la rive droite toute l'armée anglaise en bataille; elle semblait fort nombreuse, et la plus grande, disait-on, qui eût passé

la mer depuis le roi Artus [1]. En ce temps-là les plus doctes eux-mêmes tenaient les vieux romans pour aussi certains que les chroniques.

Chaque prince avait quatre de ses gens dans le camp de l'autre, pour veiller à tout ce qui se faisait; et il était réglé que, de part et d'autre, la suite qui pourrait venir sur le pont, serait de douze personnes. Le roi de France avait avec lui le duc de Bourbon, qui, se rendant enfin à ses sommations, était arrivé tout récemment de Bourbonnais, le cardinal de Bourbon, archevêque de Lyon, et les premiers de ses serviteurs et de ses conseillers. Comme, pour le moment, nul ne semblait plus avant dans sa faveur que le sire d'Argenton, il avait voulu se vêtir ce jour-là d'un habit pareil au sien.

Le roi d'Angleterre s'avança sur le pont avec son frère le duc de Clarence, le duc de Northumberland, lord Hastings et d'autres grands seigneurs de sa cour. Le duc de Glocester avait refusé de se trouver à cette entrevue. Le roi Édouard était vêtu de drap d'or ainsi que trois

[1] Comines.

ou quatre de sa suite; il avait sur la tête une barette de velours noir, ornée d'une fleur de lis en diamans. C'était le plus bel homme de son temps, bien que n'étant plus jeune il commençât un peu à engraisser. Arrivé à quatre ou cinq pas de la barrière, il se découvrit, puis salua en s'inclinant et ployant le genou presque jusqu'à terre. Le roi de France était déjà à la barrière; il fit aussi une révérence profonde, puis les deux princes s'embrassèrent à travers les barreaux; le roi d'Angleterre s'inclinant encore.

« Monsieur mon cousin, dit le roi de France,
» soyez le très-bien venu; il n'y a homme au
» monde que je désirasse tant voir que vous;
» Dieu soit loué de ce que nous sommes assem-
» blés à si bonne intention. »

Le roi d'Angleterre répondit en français et avec grande courtoisie. Puis l'évêque d'Ély, chancelier d'Angleterre, commença un long discours pour exposer le sujet de l'entrevue, célébra les bienfaits de la paix, et parla beaucoup d'une prophétie qui, disait-il, annonçait qu'en ce lieu de Pecquigni, une grande paix devait être conclue entre la France et l'Angleterre;

car les Anglais avaient un grand goût pour les prophéties, et en avaient toujours quelqu'une à citer[1]. Les lettres contenant les conditions que le roi avait fait remettre au roi d'Angleterre, furent ensuite lues ; le chancelier d'Angleterre lui demanda si elles étaient pareilles à ce qu'il avait ordonné, et s'il les avait pour agréables. Il répondit qu'oui, de même que les lettres qui lui avaient été remises de la part du roi d'Angleterre. Alors les deux rois, posant une main sur le Missel, une autre sur la vraie croix, jurèrent d'observer et maintenir les promesses contenues en ces lettres.

Les traités ainsi jurés étaient : premièrement une trêve de sept années, expirant le 29 août 1482, au coucher du soleil, en vertu de laquelle les vassaux et sujets des deux princes, de quelque état et condition qu'ils fussent, princes, archevêques, évêques, ducs, comtes, barons ou marchands, devaient s'assister par de mutuels services, se témoigner une honorable affection, et pouvaient librement et sû-

[1] Comines.

rement, sans nul obstacle ni outrage, voyager par terre, par eau douce et par mer, dans les ports, villes et domaines des deux royaumes, pourvu que ce ne fût pas au nombre de cent hommes armés, y demeurer tant qu'il leur plairait, y vendre et acheter marchandises, denrées, armes ou joyaux, les faire voyager d'ailleurs en leur pays, dans des bateaux, voitures ou autres transports, sans nul empêchement, saisie, représaille, compensation ou autre trouble quelconque, de la même façon qu'ils voyageraient dans leurs propres pays, et sans avoir besoin d'aucun sauf-conduit général ou spécial.

Tous les droits ou gabelles imposés depuis douze ans par chacun des princes dans leurs patries ou domaines, sur les marchands ou sujets de l'autre, étaient abolis, et ne pouvaient être renouvelés pendant la durée de la trêve, sauf cependant les lois et coutumes des pays, villes et lieux auxquels il n'était nullement dérogé.

Il était stipulé qu'aucune contravention à la trêve ne donnerait lieu à la rompre, mais serait déférée au jugement des conservateurs,

qui puniraient les infracteurs, et non point d'autres.

Les conservateurs de la trêve étaient, pour le roi d'Angleterre, les ducs de Clarence et de Glocester, ses frères; le chancelier d'Angleterre, le garde du sceau privé, le gouverneur des cinq ports, ou bien ceux de ses lieutenans résidant à Calais. De la part du roi de France, c'étaient le sire de Beaujeu, et Jean bâtard de Bourbon, amiral de France.

Les deux princes comprenaient dans le traité tous leurs alliés, en leur donnant trois mois pour déclarer qu'ils y voulaient participer. Le roi de France nommait pour ses alliés l'empereur, les électeurs, les rois de Castille et de Léon, d'Écosse, de Hongrie, de Jérusalem et de Sicile, de Danemark; les ducs de Savoie, de Milan, de Gênes, de Lorraine; l'évêque de Metz, les seigneurs et commune de Florence, les seigneurs et commune de Berne et leurs confédérés; ceux des ligues de la Haute-Allemagne et des Liégeois qui avaient suivi son parti.

Les alliés du roi d'Angleterre étaient l'empereur, sous le simple titre de roi des Ro-

mains ; les rois de Castille et de Léon, d'Écosse et de Portugal, de Jérusalem et de Sicile en deçà du phare, de Sicile au delà du phare, d'Aragon, de Danemark et de Hongrie; les très-puissans ducs de Bourgogne et de Bretagne, et la communauté et société de la hanse teutonique.

Secondement, il y avait des lettres du roi de France, par lesquelles il promettait de payer réellement, chaque année, la somme de cinquante mille écus au roi d'Angleterre, qui seraient comptés en deux termes dans la ville de Londres pendant toute la durée de la vie de l'un et de l'autre. Le roi engageait pour ce paiement, sur sa foi, sur sa parole de roi, sur son serment, sur les saints évangiles, non pas lui seulement, mais ses successeurs, son royaume, ses provinces, ses domaines, tous et chacun de ses sujets, et leurs biens partout où ils se pourraient trouver. Le tout sous les peines à prononcer par la chambre apostolique. Promettant en outre de contracter société avec les banquiers Médicis, et de fournir pour caution leur engagement écrit et scellé de plomb, obtenu et passé à ses frais.

Troisièmement, un traité de confédération fut conclu entre les deux rois. Il y était dit que la paix étant la digne et précieuse cause qui fait prospérer les citoyens, qui honore et illustre les princes, qui les relève de leurs calamités et mauvaises fortunes; considérant les périls imminens que la rage et la perfidie des Turcs faisait courir à la chrétienté, les deux princes contractaient amitié, ligue, intelligence et confédération, et que tant qu'ils vivraient ils feraient cesser toute guerre et hostilité entre eux; qu'ils s'aideraient mutuellement contre ceux de leurs sujets qui viendraient à se révolter et à prendre les armes contre leur souverain, et ne donneraient nul soutien ni secours auxdits sujets rebelles; que s'il advenait, ce que Dieu ne veuille, qu'un des deux princes fût chassé de son royaume par la trahison et désobéissance de ses sujets, et qu'il demandât secours à l'autre, il en serait reçu avec bienveillance, et secouru de toutes ses forces et facultés, jusqu'au moment où, par une guerre, entreprise ouvertement en toute diligence et affection, il fût remis en son premier état.

Qu'aucun des princes ne pourrait contrac-

ter alliance avec un des alliés de l'autre sans l'avoir consulté et obtenu son consentement.

Que, pour faciliter le commerce entre les sujets des deux royaumes, des députés seraient nommés de part et d'autre pour régler et établir de commun accord la valeur des monnaies.

Enfin, le mariage du Dauphin avec madame Élisabeth, ou, en cas de décès, avec madame Marie d'Angleterre, était conclu et convenu, moyennant que le roi de France lui assignerait une pension de soixante mille écus, payable du moment qu'elle serait en âge d'accomplir ledit mariage, et se chargerait des frais et dépenses de son voyage d'Angleterre en France.

Quatrièmement, un autre traité portait : que, vu les calamités des anciennes guerres, les meurtres, les dommages innombrables des sujets de France et d'Angleterre, et le tort immense qu'en recevait la religion chrétienne, il importait, pour en prévenir le retour, d'examiner et discuter les droits de chacun, et de ne plus s'en rapporter au jugement sanglant

de l'épée. En conséquence, pour prononcer sur les plaintes, questions, procès et demandes pendantes entre les deux princes, ils s'accordaient à nommer comme arbitres et amiables compositeurs, Thomas, archevêque de Cantorbéry; Georges, duc de Clarence; Charles, archevêque de Lyon, et Jean, comte de Dunois; leur donnant pouvoir de décider dans le cours de trois ans toutes difficultés et discussions[1], et s'engageant, sous peine de trois mille écus d'amende, à se conformer à leur décision.

Par une autre clause, le roi d'Angleterre s'engageait à se retirer en Angleterre avec son armée, dès qu'il aurait reçu la somme de soixante-quinze mille écus, sans prendre ni attaquer aucune ville sur sa route, et en laissant pour otages lord Howard et sir Jean Cheinie.

Cinquièmement enfin, un dernier traité stipulait la délivrance de madame Marguerite d'Anjou, veuve du roi Henri VI, qui était encore retenue en prison à la Tour de Londres, et le roi s'engagea encore à payer, pour sa rançon, une autre somme de cinquante mille écus.

Il était difficile d'acheter plus chèrement la retraite des Anglais. En outre, dans tous les

…oi Édouard ne donna au roi d'autre …otre cousin le prince Louis de …ut cela ne troublait point son …ent, et jamais il ne crut avoir fait …i bon marché. Sa bonne humeur et son …r de plaire aux Anglais ne cessèrent pas un moment. Chacun admirait son esprit et la facilité de son langage. « Mon cousin, disait-il, » il faudra venir nous voir à Paris. Je vous fê» terai de mon mieux. Vous y trouverez de » belles et aimables dames, et si vous venez à » commettre quelque péché, nous vous donne» rons pour confesseur M. le cardinal que » voici, qui vous absoudra bien volontiers. » Le roi Édouard se prit à rire; car le cardinal de Bourbon était connu pour un bon compagnon.

Après quelques autres joyeux propos, le roi, qui, avec son air simple et facile, semblait pourtant avoir autorité sur tout ce qui était là, fit signe à ses serviteurs de se retirer. Ceux du roi d'Angleterre prirent cet ordre pour eux aussi, et les deux princes demeurèrent seuls un moment. Puis le roi, appelant le sire d'Argenton, le présenta au roi d'Angleterre : « Ne le

» connaissiez-vous pas déjà ? dit-il. — Oui, re-
» prit le roi Édouard, je l'ai vu en Flandre, et
» il s'est mis fort en peine pour me rendre ser-
» vice à Calais, dans le temps des révoltes du
» comte de Warwick. » L'on reparla ensuite du duc de Bourgogne. Le roi d'Angleterre avait raconté comment il avait orgueilleusement rejeté la trêve. « Et s'il persiste à ne la
» point vouloir, comment ferons-nous? dit le
» roi. — Il faut la lui offrir encore, et, s'il
» refuse, je m'en rapporte à vous et à lui, ré-
» pondit le roi d'Angleterre. » Alors le roi passa au duc de Bretagne. C'était en cela surtout qu'il aurait voulu gagner quelque chose sur le roi d'Angleterre, mais ce fut vainement : « Je vous prie de ne lui point faire
» la guerre, dit le roi Édouard, c'est mon bon
» et fidèle allié; en mes nécessités, je n'ai
» jamais trouvé un si bon ami. »

Alors le roi rappela tout le monde, fit quelque compliment gracieux à chacun des seigneurs anglais, dit encore quelques bons mots; puis les deux princes prirent congé l'un de l'autre en toute affection.

« C'est un très-beau roi, disait le roi de

» France en revenant de l'entrevue ; il me fâche » pourtant de lui avoir parlé de venir à Paris. » Il aime fort les femmes et pourrait en trou» ver là quelqu'une dont les afféteries et les » belles paroles lui donneraient envie de re» venir. Or, les rois d'Angleterre ne sont que » trop venus en France. Je n'ai nulle envie » d'avoir sa compagnie ; mais, de l'autre côté » de la mer, je suis son bon frère et ami. » Ensuite, son refus sur le duc de Bretagne lui revenait au cœur, et il se promettait de lui en faire encore parler.

Toutefois il y avait peu d'espoir de réussir. Après la bataille de Tewksbury, il ne restait plus de toute la branche de Lancastre qu'Henri Tudor, comte de Richemont, fils de Marguerite, fille du duc de Somerset et d'Edmond Tudor, fils de Catherine de France veuve d'Henri V, remariée depuis à Owen Tudor, seigneur du pays de Galles. Ce jeune prince s'était réfugié avec Gaspard Tudor, comte de Pembroke, son oncle, en Bretagne, où le duc les avait reçus d'une façon hospitalière et refusait constamment de les livrer au roi d'Angleterre. Il était donc fort à ménager puisqu'il te-

nait en ses mains l'unique concurrent au trône que pût redouter le roi Édouard, en un temps où le royaume était encore tout ébranlé et accoutumé à tant de changemens dans la fortune de ses princes.

Le roi, de retour à Amiens, y passa encore quelques jours à festoyer les Anglais qui le venaient voir. Le duc de Glocester, tout mécontent qu'il se montrait de la trêve, le visita cependant, et accepta de très-beaux présens d'argenterie, ainsi que des chevaux richement équipés. Quant à lord Howard, qui était un des otages, le roi le traitait de mieux en mieux, lui témoignant toute confiance, et paraissant ne lui rien cacher de ses affaires. Lord Howard, ne devinant pas sa véritable pensée, lui offrit, comptant lui plaire, de faire venir le roi Édouard se divertir à Paris. Le roi n'en avait déjà que trop de crainte, et, tout en faisant bon visage, il rompait ce propos de son mieux; enfin, il dit qu'étant contraint de faire diligence contre le duc de Bourgogne, il ne pouvait lui-même retourner à Paris.

Une autre crainte plus grande du roi lui venait des discours que tenaient ceux des An-

glais qui étaient mécontens de la paix. La plupart, il est vrai, s'en applaudissaient, la trouvant heureuse pour les deux royaumes, et y voyaient la volonté de Dieu. Outre la prophétie, ils racontaient encore comment le Saint-Esprit avait inspiré ce dessein à leur roi, et en alléguaient pour preuve, qu'un pigeon blanc était venu le jour de l'entrevue se percher sur la tente royale. Mais ceux qui blâmaient la paix, et la trouvaient honteuse, se raillaient de cette crédulité, disant que ce pigeon était venu là secouer ses plumes et se sécher après la pluie. Ce qui excitait le plus leurs murmures, c'est qu'ils jugeaient que le roi Édouard était dupe du roi de France, et renonçait, pour quelque argent, à tout un royaume, ou du moins à de belles provinces. « Vous vous mo- » querez bien de lui, » disait à M. d'Argenton, Louis, sire de Breteilles, gentilhomme gascon au service d'Angleterre. Et, comme le sire d'Argenton, parlant de la grande gloire et vaillance du roi Édouard, lui demandait combien il avait gagné de batailles : — « Neuf, où » il combattait en personne, reprit le Gascon; » mais il en a perdu une qui lui fait plus de

» honte que les neuf autres ne lui font d'hon-
» neur. » — « Et laquelle ? » continua le sire d'Argenton. — « Celle que vous lui faites
» perdre maintenant. » Monsieur d'Argenton rapporta ce discours au roi. — « C'est un très-
» mauvais paillard que ce gentilhomme, dit-il,
» il faut l'empêcher de parler. » Il le fit venir, le fit dîner avec lui, lui offrit les plus belles conditions s'il voulait revenir au service de France. Voyant qu'il ne pouvait gagner cela sur lui, il lui promit de faire du bien à des frères qu'il avait en Gascogne, et lui fit accepter mille écus. Le sire d'Argenton acheva le marché, et ce gentilhomme promit de travailler toujours au maintien de la paix auprès du roi d'Angleterre.

Une imprudence du vicomte de Narbonne donna encore plus de contrariété au roi. Les négociations avec la Bourgogne continuaient toujours, bien que le Duc semblât ne pas vouloir de trêve. Il arriva en ce moment une ambassade assez solennelle : elle était escortée d'un bon nombre d'archers à cheval et autres gens de guerre. Le sire d'Argenton, le vicomte de Narbonne et un des otages anglais étaient à une

fenêtre : « Si nous avions vu au duc de Bourgo-
» gne beaucoup de gens comme ceux-là, dit
» l'Anglais en plaisantant, il se pourrait que
» nous n'eussions point fait la paix. » — « Étiez-
» vous donc si simples, répliqua M. de Narbon-
» ne, de croire que le duc de Bourgogne n'eût pas
» un grand nombre de gens pareils? Il les avait
» seulement envoyés se rafraîchir un peu après
» son siége. Mais vous aviez si bon vouloir de
» repartir, que six cents pipes de vin et une
» pension que le roi vous donne vous ont bien-
» tôt renvoyés en Angleterre. » L'Anglais, pre-
nant un air fâché, reprit : « C'est bien ce que
» chacun disait, que vous vous moqueriez de
» nous. Du reste, appelez-vous une pension
» l'argent que le roi nous donne? C'est un tri-
» but; et par Saint-Georges, vous en pourriez
» bien dire tant que nous reviendrions. »
Le sire d'Argenton tâcha de tourner la chose
en raillerie; le vicomte de Narbonne fut forte-
tement réprimandé.

Mais le roi, qui craignait tant qu'on laissât
apercevoir par quelques propos combien il
était satisfait de son traité avec les Anglais,
ne pouvait s'en tenir lui-même. S'il était ha-

26.

bile et dissimulé, il n'aimait pas moins à parler et à montrer qu'il faisait les choses à bon escient, dupant les autres sans être jamais dupe. Un jour donc que, se croyant seul avec deux ou trois de ses plus familiers, il venait de faire quelques railleries sur les bons vins qu'il avait envoyés au roi d'Angleterre, et sur tous les présens qu'il avait distribués, il s'aperçut tout à coup, en se retournant, qu'il y avait dans la chambre un homme à lui inconnu. C'était un marchand de Gascogne établi en Angleterre, qui venait solliciter une exemption de droits pour des vins qu'il voulait tirer de France. Le roi lui demanda tout aussitôt de quelle ville il était, s'il était marié, s'il avait des enfans, s'il était riche. Le marchand répondit qu'il n'avait pas beaucoup vaillant. Au plus vite, le roi lui dit qu'il se chargeait de sa fortune, lui donna un bon emploi à Bordeaux, lui fit compter mille francs, lui accorda l'exemption de droits pour ses vins. Mais il voulut que cet homme partît sur-le-champ pour la Gascogne sans retourner en Angleterre, sauf à envoyer son frère vendre ses vins et chercher sa femme. De peur même qu'il ne

tînt pas sa promesse, on lui donna quelqu'un pour le conduire et l'accompagner. « J'ai trop » parlé, disait le roi; je me mets à l'amende. »

Cependant la somme nécessaire pour payer le roi Édouard lui avait été comptée. On avait pris à Paris l'argent des consignations, sur promesse des généraux des finances, en leur propre et privé nom, de le réintégrer dans le délai de deux mois. Les présidens du Parlement avaient prêté deux mille écus; des bourgeois et d'autres avaient aussi contribué à cet emprunt.

Le roi d'Angleterre se mit donc aussitôt en route pour Calais. Il avait hâte de retourner en Angleterre; tout s'était terminé à son gré, et il craignait que le duc de Bourgogne ne fût assez insensé pour l'attaquer et le troubler dans sa route. On voyait quelle haine avaient les habitans du pays pour les Anglais; ils ne pouvaient s'écarter du gros de leur troupe et du droit chemin, sans courir risque de la vie. Les trahisons du connétable inquiétaient aussi le roi Édouard; il le voyait faisant tous ses efforts pour se réconcilier avec le roi de France, et en même temps s'employant ardemment à

retenir les Anglais dans le royaume ; si bien qu'il avait, même après la trêve conclue, écrit des lettres au roi Édouard, pour lui reprocher de s'être déshonoré en traitant avec le roi de France, qui ne lui tiendrait nulle de ses promesses. Cette lettre, et toutes celles qu'il avait écrites, avaient été remises au roi de France [1].

Aussitôt la trêve signée, ce prince avait eu pour principale pensée de se venger enfin de tant de complots et de mensonges du connétable. Pour y parvenir, il fallait renouveler l'arrangement fait à Bovines, et faire de la perte du comte de Saint-Pol la condition d'un traité avec le duc de Bourgogne. Toutefois, il eût été encore plus profitable de se saisir de sa personne, sans avoir à l'acheter par aucun sacrifice. Le roi essaya s'il pourrait l'attirer et le surprendre. Le connétable envoyait chaque jour quelque messager nouveau ; le lendemain de l'entrevue de Pecquigni, un de ses secrétaires, nommé Rapine, était venu conjurer le roi, de la part de son maître, de ne point ajouter foi aux mauvais rapports qu'on faisait. Le connétable

[1] Comines — De Troy.

offrait pour preuve de sa bonne volonté de décider le duc de Bourgogne à tomber sur l'armée des Anglais pendant qu'elle se retirait. Une telle proposition semblait si étrange et si insensée, que les sires d'Argenton et du Lude comprirent qu'elle ne pouvait venir que d'un homme désespéré qui se précipitait à sa perte; en sorte que M. du Lude, qui aimait toujours à plaisanter, demanda à ce secrétaire où il croyait que pouvaient être les trésors du connétable : le sire d'Argenton répara de son mieux l'imprudence de ce propos.

Le roi, lorsqu'il lui fut rendu compte de la commission de Rapine, fit venir aussitôt un secrétaire, et, devant lord Howard et le sire de Contai qui continuait à traiter de la paix pour le duc de Bourgogne, il dicta une lettre à son frère le connétable. Il lui disait qu'en effet la trêve avec le roi d'Angleterre était jurée, mais qu'il lui restait encore de grandes affaires, que pour les terminer il aurait bien besoin d'une aussi bonne tête que la sienne, et qu'il l'engageait à venir. Tout en dictant, il s'interrompit pour dire à lord Howard et au sire de Contai : « Vous entendez bien que je n'ai pas besoin de

» son corps, il me suffit d'avoir sa tête. » Quand la lettre fut finie, on fit entrer maître Rapine, et on lui en donna lecture. Le bon serviteur était charmé de la confiance que le roi témoignait à son maître.

Celui-ci était moins confiant, et se serait bien gardé de se mettre entre les mains du roi. Il fallut donc pour réussir continuer à traiter avec le duc de Bourgogne. D'ailleurs cette armée des Anglais, descendue en France, avait fait peur au roi; il s'était vu en grand péril, et avait un sincère désir de la paix. Le sire de Contai en était le principal négociateur. Malgré les bravades du Duc, il avait aussi envie et besoin de la paix afin d'accomplir ses projets sur la Lorraine.

Le roi d'Angleterre, apprenant cette négociation, s'indigna que le duc de Bourgogne, après avoir refusé sa trêve, en négociât maintenant une autre, et envoya sir Thomas Montgomery au roi de France pour lui proposer une alliance contre le Duc, comme leur commun ennemi. Il aurait, disait-il, repassé la mer avec son armée, pourvu que le roi payât la moitié de la dépense, et le dédommageât de la perte

qu il éprouverait sur la gabelle des laines à Calais. Une telle offre était un sujet plutôt de crainte que de contentement pour le roi; il était trop heureux que les Anglais eussent repassé la mer, pour songer à les faire revenir. Il répondit que la trêve ne serait pas autre que celle de Pecquigni, que seulement le Duc en voulait avoir des lettres à part.

Le 13 septembre, quinze jours après l'entrevue des deux rois, le duc de Bourgogne signa au château de Soleure, entre Luxembourg et Montmédy, une trêve de neuf années. Chacun gardait les villes et pays qu'il tenait au moment des conférences de Bovines; le commerce et la libre communication entre les sujets des deux princes étaient garantis; une abolition avec restitution de biens était accordée de part et d'autre, sauf que le duc de Bourgogne exceptait Baudoin, bâtard de Bourgogne, les sires de Croy, seigneur de Renti, Jean de Chassa et Philippe de Comines; des conservateurs de la trêve étaient nommés pour prononcer sur les difficultés et contraventions.

La trêve était commune aux alliés des deux

parties, s'ils faisaient, de là au premier janvier 1476, la déclaration d'en vouloir profiter; mais une clause était insérée, par laquelle le roi pouvait facilement se dégager de toutes promesses et de tout devoir envers ses alliés; et par le fait c'était la plus importante de tout ce traité. «Il est toutefois entendu que si lesdits alliés, compris de la part du roi, ou aucun d'eux dans leur propre querelle, ou en faveur ou aide d'autrui, faisaient la guerre à monseigneur de Bourgogne, il se pourra défendre contre eux, et à cette fin leur faire guerre offensive ou défensive, leur résister et obvier de toute sa puissance, les contraindre et réduire par armes, hostilités ou autrement, sans que le roi leur puisse donner ou faire donner secours, aide, faveur ni assistance à l'encontre dudit seigneur le Duc, et sans que la trêve soit enfreinte.»

L'empereur n'était nommé par aucun des deux princes parmi leurs alliés; le roi promettait au contraire de se déclarer pour le duc de Bourgogne, si la querelle venait à se renouveler entre lui et les gens de Cologne.

A ce traité étaient jointes plusieurs autres

pièces stipulant sur des points qui, au vrai, avaient fait le fond des négociations, mais que le Duc n'avait pas voulu mentionner dans les conditions de la trêve. Par l'une de ces pièces, il était réglé que, nonobstant la trêve, le roi pourrait continuer à posséder, et achever de soumettre le Roussillon et la Cerdagne, bien que le roi d'Aragon fût allié du duc de Bourgogne; tandis que, de son côté, le Duc pourrait mettre sous sa main le comté de Ferette et le pays de Haute-Alsace, et les réduire à son obéissance par puissance d'armes. Au cas où la communauté de Berne et ses alliés feraient aide, assistance ou secours d'une manière quelconque à ceux de Ferette, le Duc pourrait procéder contre eux par voie de guerre, et le roi ne leur ferait donner ni aide ni secours.

Ainsi chaque prince abandonnait son allié. Mais le point principal de toute l'affaire, c'était le connétable. Le Duc donna d'abord des lettres où il disait : « Le roi et nous avons été pleinement informés que messire Louis de Luxembourg, connétable de France, a, par feintise, subtilité, leurre, moyens et traités,

pourchassé et suscité les guerres qui ont été entre le roi et nous, empêché la paix, l'union et la concorde ; conseillé et averti les uns contre les autres ; accru et entretenu de tout son pouvoir les divisions ; fait plusieurs conspirations, rébellions, désobéissances, et enfin s'est comporté de telle façon envers le roi et nous, que raisonnablement il doit être tenu et réputé traître, rebelle, désobéissant, ennemi de la chose publique, perturbateur de la sûreté, paix et tranquillité de l'état ; considérant que les choses susdites sont telles, qu'elles ne peuvent raisonnablement être dissimulées ; qu'au contraire, tous bons et justes princes, quelque division qui soit entre eux, sont tenus de désirer et de vouloir extirper de tels auteurs de sédition, et en faire telle punition qu'elle serve d'exemple à tous : afin d'ôter et éteindre les choses qui pourraient empêcher bonne paix entre nous, et pour que plus aisément elle puisse se faire et traiter : le roi et moi avons, à part ladite trêve, accordé, conclu, promis et juré que, quelque appointement qui se fasse entre nous à l'avenir, ledit messire Louis de Luxembourg n'y

est et n'y sera compris ; au contraire, en sera débouté, et forclos de part et d'autre, et que le roi et nous procéderons contre lui de tout notre pouvoir. » En conséquence le Duc promettait de ne lui accorder nul asile ni refuge en ses états, et de punir ceux de ses sujets qui lui donneraient aide ou soutien, ou même qui le recèleraient. Enfin il promettait et jurait qu'il ferait de son loyal pouvoir, par puissance d'armes, ou autrement, tout ce qu'il pourrait pour prendre ou faire prendre la personne de messire Louis de Luxembourg, quelque part qu'on le trouverait, et d'en faire justice. « Si, dans les huit jours que nous l'aurons entre nos mains, nous n'avons pas fait punition ou exécution de son corps, telle qu'elle doit se faire d'un criminel de lèse-majesté, quatre jours après les huit jours passés, nous le rendrons et baillerons entre les mains du roi ou de ses gens, pour en faire la punition qu'il appartiendra. »

Ces promesses du Duc étaient sanctionnées par les plus forts sermens qu'on eût pu trouver. « Nous jurons en parole de prince, par la foi et serment de notre corps, par Dieu notre créa-

teur, sur la foi et la loi que nous tenons de lui, et que nous avons apportée du saint baptême, sur le saint canon de la messe, sur les saints évangiles, sur la vraie et précieuse croix de notre Seigneur Jésus-Christ; lesquels canons, évangile et vraie croix, nous avons touchés de nos mains, de tenir, garder, observer, accomplir et entretenir toutes les choses susdites sans en rien laisser, sans chercher aucun moyen, couleur ou excuse pour y faire aucune mutation. Nous nous y obligeons par l'hypothèque de tous et chacun de nos biens, sur notre honneur, sous peine d'être perpétuellement déshonorés et vilipendés en tous lieux. Avec ce, promettons et jurons par tous les mêmes sermens, de ne jamais solliciter de notre saint-père le pape, d'aucun concile, légat, pénitencier, archevêque, évêque, ou autre prélat, dispense, absolution, ni relâchement des choses susdites, sans le consentement exprès du roi. »

Telles étaient les précautions vaines que des princes sans foi s'efforçaient de prendre pour s'enchaîner par leur parole. Le roi avait cependant cherché une meilleure garantie, et pour s'assurer de la volonté du duc de Bourgogne, il

lui avait promis, par un autre traité, la confiscation du connétable; toutes ses grandes et belles seigneuries, ses villes, ses forteresses, et les trésors qu'entassaient depuis tant d'années son avarice et sa rapacité. Le roi cédait même Saint-Quentin, qui était du royaume, et que le connétable n'occupait que par usurpation. Jamais de tels sacrifices n'avaient été faits, uniquement pour perdre un homme, et les gens sensés s'étonnaient que le roi achetât si cher la satisfaction de sa haine et de sa vengeance [1].

Le connétable voyait bien ce qui se tramait contre lui. Le moment qu'il avait tant redouté était arrivé. Il avait su les conditions arrêtées à Bovines, et ne pouvait conserver de doute sur son sort. — Qu'allait-il faire? Cet homme si puissant, ce si grand seigneur qui, depuis tant d'années, tenait en crainte les deux premiers princes de la chrétienté, ne savait plus comment pourvoir à sa sûreté. S'enfermerait-il dans son château de Ham, qu'il avait fortifié à si grands frais, pour lui servir en une telle nécessité, et qui pouvait passer pour le lieu le plus fort

[1] Amelgard.

qu'on connût? Là, il aurait pu résister longtemps, et attendre que l'orage fût passé. Si les armées des deux princes l'y eussent à la fois assiégé, sa chance n'en eût été que meilleure, car la discorde se serait mise plus tôt entr'eux. Mais pour se défendre il fallait des hommes d'armes et des serviteurs [1]; et tous le quittaient; tous se ressouvenaient maintenant de quelque seigneurie qu'ils avaient dans les états de France ou de Bourgogne, et qui leur prescrivait un devoir féodal contre celui qu'ils avaient toujours servi. Il avait quelques gentilshommes lorrains, et délibéra avec eux, s'il ne s'en irait pas acheter quelque fort château sur les bords du Rhin pour s'y tenir enfermé. Tenter un accommodement avec le roi était impossible; il le connaissait trop bien. La reine, sœur de madame de Saint-Pol, morte peu de mois auparavant, venait même de lui écrire de bien prendre garde à tomber entre les mains du roi, car c'en serait fait de sa vie [2].

Il résolut de se confier plutôt au duc de

[1] Comines.

[2] Le Grand.

Bourgogne. Dans le temps des grandes querelles avec les Croy et le duc Philippe, il avait été le protecteur et le guide de sa jeunesse. Si le Duc avait jamais aimé quelqu'un, c'était le connétable. Certes, il avait à s'en plaindre gravement, et pouvait lui imputer mainte trahison ; mais, au fond, le connétable avait toujours eu de l'affection pour le Duc, et de la haine pour le roi. Il avait des partisans et des amis à la cour de Bourgogne. Enfin, puisqu'il ne cherchait pas à se défendre par la force, c'était ce qu'il pouvait risquer avec le moins de péril. D'ailleurs il avait entre ses mains la ville de Saint-Quentin, et le Duc pouvait encore la tenir de lui.

Cette ressource ne lui demeura pas longtemps. Le 14 septembre, lendemain du jour où les traités avaient été signés, le roi se présenta devant Saint-Quentin. Les portes lui en furent ouvertes sans résistance. Il changea tous les officiers nommés par le connétable, et leur donna ordre de s'en aller sur-le-champ avec leurs femmes et leurs enfans, sans leur accorder nul délai pour rien emporter. Puis il envoya avertir le duc de Bourgogne que mainte-

nant c'était lui qui était maître de Saint Quentin.

Le connétable s'était, depuis quelques semaines, retiré à Mons en Hainault. Le sire d'Aimeries, le plus fidèle ami qu'il eût à la cour de Bourgogne, y était grand-bailli. Le Duc, avant d'avoir signé le traité avec le roi, avait même écrit au sire d'Aimeries d'obéir en tout à son cousin le comte Saint-Pol. Déjà celui-ci avait prescrit au bailli d'assembler quatre cents lances. Mais, dès que la trêve fut signée, et que Saint-Quentin fut pris, le Duc ordonna que le connétable fût consigné à Mons, dans l'hôtellerie où il logeait, et que la ville fût gardée. Le sire d'Aimeries, quelque chagrin qu'il en ressentît, se vit contraint d'obéir. Toutefois le connétable n'était pas veillé si étroitement qu'il ne pût se sauver. Il ne songea pas à fuir, et ne se croyait certes pas en danger d'être livré.

Le roi demanda l'exécution du traité. Il envoya au Duc les sires de Gaucourt et de Saint-Pierre avec maître Cerisais, pour lui rappeler les sermens solennels qu'il venait de faire. Le Duc n'était nullement résolu à les tenir, ou du moins il voulait tirer un plus grand

profit encore de ce désir ardent qu'avait le roi de perdre le connétable. Pendant les négociations, il avait commencé la guerre contre le duc de Lorraine, qui, privé du secours du roi de France, n'avait plus assez de forces pour se défendre. Ce prince fut d'abord chassé du Luxembourg. La noblesse de ce pays s'était montrée favorable à son entreprise, tant elle avait de haine pour le gouvernement du duc de Bourgogne. Aussi, lorsque son armée eut recouvré le Luxembourg, il ordonna d'abord de saisir tous les nobles qui avaient refusé de marcher contre le duc de Lorraine.

De là les troupes du duc de Bourgogne étaient entrées en Lorraine. Elles étaient commandées par le comte de Campo-Basso, qui chaque jour obtenait de son maître une plus aveugle confiance. Un motif particulier de vengeance rendait ce capitaine ardent à cette guerre. Il avait été long-temps au service de la maison d'Anjou. Le duc René, succédant au dernier duc de Lorraine de cette branche, n'avait pas confirmé Campo-Basso dans les récompenses et la possession

des seigneuries que lui avaient données ses prédécesseurs. Du reste, selon les usages du temps, le comte de Campo-Basso n'était pas tellement ennemi de son ancien maître, qu'il ne lui fit secrètement offrir de trahir le nouveau. Il commença par s'emparer de Briey [1], dont il fit avec cruauté pendre la garnison; elle s'était pourtant rendue sous promesse de la vie sauve. Cette cruauté excita une grande haine contre le duc de Bourgogne, et le bruit s'en répandit au loin. D'autant plus qu'il y avait dans la garnison des gens d'Alsace et même des Suisses, qui, d'après l'alliançe de l'année précédente, étaient venus défendre la Lorraine.

Cependant le Duc, qui voulait garder cette province, pensa qu'il ne devait point s'y rendre odieux. Dès qu'il fut arrivé à son armée, il fit cesser les rigueurs du comte de Campo-Basso, et commença à traiter doucement les vaincus. En entrant à Épinal il accorda une abolition aux habitans et à la garnison, et promit de conserver les priviléges de la ville : « Je viens

[1] Histoires de Bourgogne et de Lorraine.

» chez vous, dit-il aux bourgeois, comme
» votre protecteur et bon ami, non comme
» ennemi et conquérant. La gloire d'un prince
» est dans l'amour de ses sujets, plus que
» dans le succès de ses armes. Je vous serai
» toujours aussi bon seigneur que vous me se-
» rez loyaux serviteurs, je vous en donne ma
» parole de prince, et ne veux d'autre otage
» que votre serment. »

La Lorraine avait peu de moyens pour se défendre. Les comtes de Salm, de Nassau et autres seigneurs avaient abandonné le duc René; il n'avait plus pour alliés que les confédérés du comté de Ferette, de la Haute-Alsace, et des villes libres des bords du Rhin. Après avoir, pendant le siége de Neuss, ravagé les frontières de la comté de Bourgogne, brûlé la ville de Blamont, et obtenu constamment l'avantage sur les gens du Duc, la confédération avait fidèlement, et selon les traités, envoyé des secours au duc de Lorraine. Il était manifeste qu'aussitôt qu'il serait vaincu, c'était sur les pays du Rhin que la guerre se porterait.

Cette conquête de la Lorraine était une infraction à la trêve; car le duc René avait

déclaré qu'il y voulait accéder [1]. Ce prince était allé chez le roi de France implorer sa protection et ses secours : de sorte que, sur cela, s'était établie une nouvelle négociation, dont le connétable était toujours le point décisif. Le duc de Bourgogne ne voulait le livrer qu'à condition que le roi ne s'opposerait point à la conquête de la Lorraine; et le roi menaçait de faire entrer en Lorraine le sire de Craon, qu'il avait envoyé sur la frontière avec cinq cents lances. Comme chacun des deux princes était bien assuré que l'autre ne cherchait qu'à le tromper, la chose traînait en longueur. Le Duc craignait que le roi ne tînt pas sa promesse, dès qu'une fois on lui aurait livré le connétable; et le roi pensait que le Duc, s'il était maître de la Lorraine, refuserait de sacrifier le connétable.

Durant ce délai, le malheureux comte de Saint-Pol, dont la vie était ainsi marchandée, ne pouvant croire que sa ruine fût inévitable, cherchait tous les moyens d'y échapper. Ce fut sans y mettre peut-être beaucoup d'espoir,

[1] Pièces de Comines, 12 novembre 1475.

qu'il imagina d'écrire au comte de Dammartin, pendant si long-temps son mortel ennemi, mais qui depuis quelque temps s'était très-secrètement rapproché de lui [1] par l'entremise du duc de Bourbon et du duc de Nemours. « Monsieur le grand-maître, je me recommande à vous, de tout mon pouvoir, parce que le bruit de mon abandonnement court de plus en plus, et que j'en suis chaque jour averti tant d'un parti que de l'autre. J'ai envoyé, devers le roi, M. de Moui, mon lieutenant, et, semblablement, j'écris à Messieurs de l'Ordre [2]. De toutes lesquelles lettres je vous ai envoyé les doubles, vu que je n'ai fait, et ni ne voudrais faire chose pour laquelle le roi puisse avoir cause de faire de moi ledit abandonnement. Je vous requiers et vous prie que vous vouliez me conseiller, aider et servir si besoin est; comme, en cas pareil, je voudrais faire pour vous, et comme nous sommes tenus l'un à l'autre par le serment solennel fait à la réception de l'Ordre. Et sur ce, faites-moi savoir votre

[1] Procès du duc de Nemours.

[2] De l'ordre de Saint-Michel.

bon avis et vouloir. Monsieur le grand-maître, s'il est chose que, pour vous, je puisse faire, faites-le-moi savoir, je le ferai; et je prie Notre Seigneur qu'il vous donne ce que vous désirez. »

Le danger pressait. Il écrivit au duc de Bourgogne pour essayer de l'émouvoir et de lui rappeler son ancienne amitié. « Mon très-honoré et très-redouté seigneur, aussi humblement et affectueusement que faire je puis, je me recommande à votre bonne grâce, de laquelle j'ai tant affaire, vu la nécessité où je suis, pour avoir voulu vous rendre service. Comme votre pauvre parent, je me suis retiré en vos pays pour y vivre et mourir; et vous pourrez m'employer pour vous où il vous plaira, sans épargner ma vie, ni mes biens. Mon très-honoré seigneur, j'ai souvenance des honneurs et biens que j'ai reçus en votre maison tant que j'y ai demeuré. C'est ce qui me donne espérance que vous ne voudrez pas me mettre en oubli. Car vous ne voudriez pas blesser votre honneur, et je ne fais nul doute que vous ne gardiez souvenir des promesses que vous m'avez faites ou fait faire, et aussi du service que je vous ai rendu

à la journée de Montlhéri ; vous suppliant très-humblement, que la récompense n'en soit pas perdue, et qu'il vous plaise croire le gentilhomme porteur de la présente. Il est à moi, et je lui ai donné charge de vous remontrer ma dolente affaire. Écrit à Mons, le 14 novembre. Mon très-redouté seigneur, votre très-humble et très-affectionné serviteur, Louis. » — « Dites-lui qu'en écrivant cette lettre, il » a perdu son papier et son espérance [1]. » Telle fut la brutale réponse du Duc.

Néanmoins il hésitait beaucoup à livrer le connétable, et ne pouvait se dissimuler l'indignité d'une telle action. D'ailleurs, il comptait ne pas avoir besoin du roi pour acquérir la Lorraine. Tout le pays était soumis, hormis Saarbourg et Nanci, devant lequel il était allé mettre le siége. Le duc René ne pouvait secourir la ville, et ne songeait à la sauver que par le roi de France. Elle était défendue seulement par les habitans, et par leurs alliés de Strasbourg, Colmar, Schelestadt, Bâle et du pays de Ferette. Ils combattaient vaillamment, et

[1] Cabinet de Louis XI.

faisaient grande résistance. On pouvait croire pourtant, qu'ils seraient bientôt contraints à se rendre. Dans cette espérance, le Duc remettait de jour en jour les ambassadeurs du roi. De son côté, celui-ci se pressait d'autant moins de donner un consentement formel à la conquête de la Lorraine, qu'il savait que le comte de Campo-Basso avait fait promettre secrètement au duc René de traîner le siége en longueur.

Enfin, après six semaines, il fut convenu que le connétable serait remis aux mains du chancelier de Bourgogne et du sire d'Himbercourt, pour être échangé contre les lettres du roi qui autoriseraient le Duc à s'emparer de Nanci et de la Lorraine. Ces lettres furent données le 12 novembre à Savigni-sur-Orge, entre Paris et Essone, où le roi était alors. Elles contenaient d'abord l'exposé que faisait le duc de Bourgogne de la conduite des gens de Nanci, qui avaient, disait-il, attaqué ses troupes lorsqu'elles allaient combattre les gens du pays de Ferette. Puis les lettres déclaraient que, s'il était en effet constant que les choses se fussent ainsi passées, son frère et cousin pouvait procé-

der contre ceux de Nanci, sans enfreindre la trêve, comme contre les gens de Ferette qui n'y étaient pas compris; qu'ainsi ce n'était et ne pouvait être un sujet de querelle. D'autres lettres portaient que le Duc aurait délai jusqu'au 20 janvier, pour opter et choisir entre la confiscation du connétable et la possession du duché de Lorraine.

Le sire d'Aimeries avait remis avec douleur le connétable au chancelier Hugonnet et au sire d'Himbercourt, les plus grands ennemis qu'il eût en Bourgogne, ceux qui déjà une fois l'avaient vendu aux conférences de Bovines. Ils le conduisirent à Péronne. Leur instruction était de le donner aux gens du roi, le 24 novembre, à moins qu'ils n'eussent nouvelle de la prise de Nanci. Ils suivirent exactement cet ordre, n'attendirent pas un jour de plus, et sur le dépôt des lettres du roi, ils livrèrent le connétable à l'amiral de France, aux sires de Saint-Pierre, du Bouchage et à maître Cerisais. Trois heures après, arriva un message du duc de Bourgogne portant l'ordre de différer encore la remise du connétable : il n'était plus temps.

Les gens du roi le firent tout aussitôt partir pour Paris [1]. Il y arriva le 27 novembre. On avait voulu éviter de lui faire traverser la ville, et il fut conduit par les champs à la Bastille; mais, la porte extérieure étant fermée, il fallut passer par la porte Saint-Antoine. Le connétable était vêtu d'une robe de velours noir, son chapeau descendu sur ses yeux, et il montait un mauvais petit cheval. Le chancelier de France, le sire de Gaucourt gouverneur de Paris, le premier président du Parlement, les présidens, les conseillers, les procureurs et avocats du roi, sire Denis Hesselin, ancien échevin de la ville et maintenant maître d'hôtel du roi, se trouvaient à la Bastille. « Messeigneurs, dit » l'amiral de France, voici monseigneur de » Saint-Pol que le roi m'avait chargé d'aller » quérir par-devers monseigneur le duc de » Bourgogne qui avait promis de le lui bail- » ler. Selon sa promesse, il me l'a fait remettre » et délivrer pour et au nom du roi. Depuis et » jusqu'à ce moment, je l'ai bien gardé, et le » remets entre vos mains pour instruire son

[1] De Troy. — Procès du connétable.

» procès le plus diligemment que vous pourrez,
» et faire tout ce que Dieu, la raison, la justice
» et vos consciences vous aviseront devoir être
» fait. » — « Puisque le plaisir du roi, ré-
» pondit le chancelier, est d'envoyer le comte
» de Saint-Pol, son connétable, entre les mains
» de la Cour du Parlement, qui est la justice
» souveraine et capitale du royaume de France,
» ladite Cour verra les charges qui sont contre
» ledit connétable, sur icelles lui parlera, et
» cela fait, en ordonnera ainsi qu'elle verra
» qu'il doit être fait par raison. »

Le prisonnier fut alors remis à Philippe Luillier, capitaine de la Bastille, et Jean Blosset, sire de Saint-Pierre, à qui le roi en avait spécialement commis la garde. Dès le lendemain, le chancelier, le premier président, les présidens, et plusieurs conseillers et avocats du roi, assistés du sire de Gaucourt, gouverneur de Paris, de sire Denis Hesselin et de maître Aubert Leviste, conseillers du roi, se transportèrent dans la chambre où était enfermé le connétable. Le chancelier, après plusieurs notables remontrances, lui dit qu'il y avait deux voies à suivre. L'une de douceur,

l'autre de justice. Pour la première, il lui fallait écrire, ou faire écrire la vérité sur les charges à lui imputées, et envoyer sa déclaration au roi, en y joignant telles requêtes que bon lui semblerait; ou bien dire de bouche la vérité à l'un ou plusieurs de Messieurs qui étaient présens : alors on ferait savoir au roi ce qu'il aurait déclaré et demandé. Par la voie de justice, il serait interrogé selon les formes accoutumées. Le connétable demanda pour y réfléchir un délai jusqu'après dîner. Le soir, les commissaires revinrent, et il déclara qu'il aimait mieux qu'on l'interrogeât selon la forme de procéder en justice.

L'interrogatoire commença aussitôt; l'amiral, le sire de Saint-Pierre, le capitaine de la Bastille et un élu de la ville de Paris y assistaient. Il fut très-long; les charges étaient nombreuses, laissaient peu d'excuse, et ne comportaient guère de dénégations. Le roi d'Angleterre, le duc de Bourgogne, le duc de Bourbon avaient remis ses lettres et ses scellés; le duc Charles de Calabre avait pris du roi, peu de jours auparavant, des lettres d'abolition, et avait déclaré toutes les intelligences

du connétable avec lui et le roi René, ainsi que tout ce qu'il savait des messages envoyés à la duchesse de Savoie, au comte de Genève, au duc de Milan, au comte de Bresse, au duc de Nemours.

Le connétable confessa toutes ses secrètes pratiques pour entretenir la discorde entre le roi et le feu duc de Guyenne, son alliance avec le duc de Bourgogne, la promesse qu'il lui avait donnée de faire toujours reculer l'armée lorsqu'on lui ferait la guerre, ses efforts inutiles pour entraîner le duc de Bourbon, ses intelligences avec le roi d'Angleterre, et comment, dans le temps de M. de Warwick, il n'avait rien fait de ce que le roi lui avait ordonné; comment, deux jours après sa réconciliation avec le roi, il avait fait assurer le duc de Bourgogne de compter toujours sur lui; comment il avait détourné de tout son pouvoir le duc de Calabre de se fier au roi, en lui persuadant qu'on devait le mettre en prison; comment il avait traité le partage du royaume avec le roi Édouard, et demandé pour sa part la Brie et la Champagne; comment Ithier Marchand et le sire de La Rivière avaient fait nom-

bre de messages entre le duc de Bretagne et lui.

Ce qu'il avoua de plus grave fut d'avoir promis au duc de Bourgogne de ne pas douter de lui, et qu'il trouverait bien manière de prendre le roi au collet pour le faire mourir ou finir sa vie quelque part. Toutefois il protestait que cette promesse n'avait jamais été sincère; qu'il n'avait jamais formé aucun mauvais dessein contre la personne du roi; qu'il serait plutôt allé jusqu'au bout du monde pour l'avertir de tout danger dont il eût été menacé. Alors il répéta ce qu'en chemin il avait déjà dit à du Bouchage et à Saint-Pierre : que si le roi voulait lui pardonner, il déclarerait des choses essentielles à sa sûreté, et ne cacherait rien de ce qu'il avait vu. Interrogé sur ce point, il répondit qu'Hector de l'Écluse, un de ses serviteurs, lui avait dernièrement dit, à Mons, que le duc de Bourgogne s'était ouvert sur le projet de faire mourir le roi. Il avait ouï dire aussi à diverses personnes qui le plaignaient de sa détention, qu'il pourrait advenir bientôt une chose qui aiderait à sa délivrance. Néanmoins le sire d'Aimeries, grand

bailli de Hainault, lui avait dit que c'étaient de folles espérances fondées sur la prochaine entrevue du roi et du Duc. Depuis, le prevôt de Mons, homme peu sage, il est vrai, en ses paroles, lui avait encore parlé de cette entrevue, disant qu'elle devait avoir lieu à Estrées-au-Pont, près de Guise, et que ce qui s'y passerait donnerait à lui connétable sa délivrance, et au duc de Bourgogne le plus grand profit qu'il eût jamais fait.

Le chancelier lui demanda s'il ne savait rien de plus, et si Hector de l'Écluse ou quelque autre ne lui avaient pas dit de quelle façon on devrait s'y prendre pour saisir le roi ou pour le tuer. Le connétable répliqua qu'il n'avait rien de plus à dire, et que tous les discours qu'il avait entendus à Mons, au sujet de cette entrevue et de ce qui pourrait s'y faire, lui semblaient dénués de raison. Toutefois il se souvenait, ajouta-t-il, que pendant le siége de Neuss, ayant envoyé au duc de Bourgogne Jean Lecomte, bailli de ses terres du Cambresis, celui-ci, à son retour, lui avait rapporté : qu'étant en présence du Duc dans sa chambre, un des secrétaires de ce prince avait dit que si le con-

nétable pouvait prendre ou tuer le roi, ce serait le plus beau coup du monde. Lecomte avait répondu qu'il proposerait l'affaire à son maître le connétable. Alors le Duc, qui se tenait à l'autre bout de la chambre, et à qui le secrétaire, pendant cette conversation était allé plusieurs fois parler, s'était avancé et avait dit : « Vous avez bien entendu ce qu'on vous » a dit? »

Le connétable dit encore qu'il se rappelait que dernièrement, lorsqu'il était allé voir le Duc à Valenciennes, il l'avait trouvé dans un tel accès de fureur contre le roi, et lui avait entendu tenir de si horribles propos, qu'il l'avait conjuré de changer de discours, ce qui n'avait eu d'autre effet que d'augmenter sa colère. On l'avait aussi beaucoup pressé de s'employer pour une entrevue entre le roi et le Duc; mais, voyant à quoi l'on songeait, il s'y était constamment refusé. Il appelait en témoignage son secrétaire, maître Jean Richer, à qui il avait alors parlé de tout cela, et qui s'était jeté à ses genoux en pleurant pour le remercier de ne point se prêter à de si criminels complots, et pour le conjurer de persister dans

ses refus, disant que Dieu le bénirait et le sauverait de tout péril. A quoi le connétable avait répondu, du moins selon son propre récit, qu'il aimerait mieux mourir mille fois que d'entendre à de telles propositions.

Les deux interrogatoires où le connétable avait fait tous ces aveux, avaient eu lieu dans sa prison le 28 novembre et le 4 décembre. Le 11, le Parlement, toutes les chambres assemblées, ordonna que la cour et les commissaires du roi se transporteraient à la Bastille pour que la confession de l'accusé lui fût lue, afin de savoir s'il y persistait. Le connétable jura sur les saints évangiles qu'il n'avait dit que vérité, et supplia la Cour d'avoir son fait en grande recommandation.

Il fut encore interrogé deux fois : la première, devant tout le Parlement ; la seconde, par le chancelier et les commissaires du roi ; toujours à la Bastille. On voulait surtout connaître tous les princes, seigneurs, ou autres qui avaient pris part aux complots contre le roi. Quelque envie qu'on eût d'en savoir davantage, on ne mit pas toutefois le connétable à la torture. Si le roi eût été à Paris, il n'eût pas

vu volontiers cette douceur trop grande du chancelier et du Parlement [1].

Son fils aîné, le comte de Marle, envoya Montjoie, héraut de France, qui, d'ordinaire, servait sous le connétable, porter des lettres à maître Vanderiesche, président de la chambre des comptes, et ancien serviteur de la maison du Luxembourg, afin de lui demander ses conseils et ses bons offices dans une si cruelle position. Vanderiesche ne voulut pas même ouvrir les lettres. Il les porta au chancelier. Le héraut se douta alors qu'il pourrait bien courir quelque risque. On le poursuivit, il fut attrapé et mis en prison.

Dans le même temps, le roi, qui se tenait au Plessis, près de Tours, fit venir le comte de Roussi, second fils du connétable, de la tour de Bourges, où il était retenu depuis la bataille de Guipy. Il le traita avec une extrême rudesse, lui reprocha sa conduite qu'il nomma folle et criminelle, ses ravages sur les terres du royaume, ses violations de trêves, et enfin lui fit une si grande terreur que le comte de

[1] Lettre du roi à M. de Saint-Pierre.

Roussi croyait son dernier jour arrivé. Le roi termina en lui commandant de payer sa rançon de quarante mille écus d'or, dans le terme de deux mois, sans quoi il le ferait mourir.

Dans cette disposition de haine contre le connétable et tout ce qui lui tenait, le roi ne laissa pas tarder le procès. Ses ordres, ainsi que les démarches du sire de Saint-Pierre et des autres commissaires, pressaient le Parlement. C'était comme à regret, et d'après les avis du chancelier, que cette affaire était instruite en forme complète de justice. Le roi aurait bien préféré que le connétable fût jugé par voie de commission [1].

Le 19 décembre au matin, le sire de Saint Pierre entra dans la chambre du connétable. Il était couché : « Dormez-vous, monseigneur? » dit-il. — Non, répondit le connétable; il y a » long-temps que je n'ai dormi; j'étais à rêver » tristement.—Il vous faut lever, monseigneur, » pour venir par-devant les seigneurs du Parle- » ment, afin d'entendre aucunes choses qu'ils ont » à vous dire; ce qui ne peut se faire convenable-

[1] Lettre du roi à M. de Saint-Pierre.

» ment qu'en ladite cour. Le sire d'Estouteville, » prevôt de Paris, et ses gens sont en bas pour » vous accompagner. » Le connétable témoigna quelque chagrin et quelque crainte. Il n'aurait pas voulu passer de la garde de sire Luillier, capitaine de la Bastille, qui le traitait doucement, à la garde du sire d'Estouteville, qu'il connaissait pour un de ses plus vifs ennemis. Il redoutait encore plus de traverser la ville. Le peuple de Paris avait dès long-temps une grande haine pour le connétable, et le regardait comme l'auteur des discordes et des guerres. Souvent le roi avait eu à punir des discours et des écrits, où l'opinion populaire s'était fortement montrée contre ce seigneur.

Le sire de Saint-Pierre le rassura en lui promettant qu'il serait ramené à la Bastille. Il arriva au Palais. Les sires de Gaucourt et Hesselin l'attendaient au bas de l'escalier de la tour criminelle. Ils le saluèrent; il rendit courtoisement le salut, et fut amené en la salle. Ce fut le chancelier qui lui adressa la parole : « Monseigneur de Saint-Pol, dit-il, vous avez été » ci-devant, et jusqu'à présent, tenu et réputé » pour le plus sage et le plus constant cheva-

» lier de ce royaume, et maintenant il vous » faut avoir meilleure constance encore que vous » n'avez jamais eue. » Il ajouta : « Monseigneur, » vous devez ôter le collier de l'ordre du roi. — » Volontiers, » reprit le connétable, et il se mit en devoir de le détacher. Comme une épingle le tenait par derrière, il pria Saint-Pierre de l'aider. Puis, baisant le médaillon de Saint-Michel, il remit ce collier au chancelier. — « Et » l'épée de connétable ? continua le chancelier. » — Elle me fut prise lorsqu'on m'arrêta ; je n'ai » rien que ce que je portais sur moi, en entrant à la Bastille, » répondit le connétable.

Le chancelier se retira, et maître Jean de Popincourt, président au Parlement, entra dans la salle. « Monseigneur, dit-il, vous sa» vez que par ordonnance du roi, vous avez été » constitué prisonnier à la bastille Saint-Antoi» ne, à raison de plusieurs crimes qui vous sont » imputés. Vous avez eu communication desdi» tes charges, et y avez répondu. Vous avez été » ouï dans tout ce que vous avez voulu dire, » et vous avez baillé vos excuses. Tout a été ou » est fait en grande et mûre délibération, et je » viens vous lire l'arrêt de la Cour. — Ladite Cour

» a déclaré et déclare messire Louis de Luxem-
» bourg criminel du crime de lèse-majesté;
» comme tel, l'a privé de l'office de connétable
» de France et de tous ses autres offices, hon-
» neurs et dignités. En outre ladite Cour l'a con-
» damné et condamne à souffrir mort, à être
» décapité en la place de Grève, à Paris, et a
» déclaré et déclare chacun de ses biens, meu-
» bles et immeubles, être confisqués et appar-
» tenir au roi. Et combien que, vu l'autorité
» des grands et exécrables crimes par lui com-
» mis, ledit messire Louis de Luxembourg,
» dût être écartelé, ses quatre membres pen
» dus sur la voie publique, et son corps au gi-
» bet, néanmoins, par diverses considérations,
» surtout pour son dernier mariage dont sont is-
» sus des enfans, la Cour a ordonné qu'après
» l'exécution publiquement faite de sa person-
» ne, son corps sera inhumé en terre sainte s'il
» le requiert. »

Le connétable sembla un instant étonné. Il n'avait jamais cru que le roi en vînt jusque-là. Cependant sa contenance resta ferme, et il dit d'une voix assurée. « Ah, ah! Dieu soit loué!
» voilà une bien dure sentence! Je supplie et

» requiers Dieu de m'accorder aujourd'hui la » grâce de le bien connaître. » Puis se retournant, il ajouta : « Monsieur de Saint-Pierre, ce » n'est pas ce que vous m'aviez promis. »

Le curé de Saint-André-des-Arcs, un pénitencier du chapitre de Paris et deux moines vinrent alors le préparer à mourir. Il se confessa et demanda à communier, ce qui lui fut refusé; mais il obtint qu'on lui célébrerait une messe. Il y assista bien dévotement, et parut satisfait; ensuite il mangea un peu de pain bénit.

L'heure s'avançait, il dit alors à ses confesseurs qu'il avait sur lui soixante-dix écus d'or, et voulait les employer en bonnes œuvres pour le salut de son âme. Pour lors un débat s'éleva entre le Cordelier et l'Augustin, qui voulaient chacun que la somme fût donnée pour les pauvres novices de sa maison. Le connétable donna alors un quart de la somme à chacun de ses confesseurs, s'en remettant à leur discernement. Le Cordelier obtint aussi de lui qu'il choisirait son église pour être enseveli, et non point Saint-Jean-en-Grève qui avait été désigné. Puis il tira de son doigt un anneau d'or enrichi de diamans, et pria le pénitencier

de le placer au doigt de l'image de Notre-Dame. « Mon père, dit-il ensuite, voici une » pierre que j'ai toujours portée à mon cou, et » que j'ai fort aimée, parce qu'elle a une grande » vertu : elle préserve de toute peste et contagion, et résiste à tout poison. Je vous prie, » portez-la de ma part à mon petit fils Louis, » et dites-lui que je le prie de la bien garder » pour l'amour de moi. »

On l'avertit que le moment était venu. Il sortit du palais, monta à cheval, et fut conduit à l'Hôtel-de-Ville. Il s'arrêta assez long-temps dans le bureau, conversant pieusement avec les confesseurs, puis demanda à dicter un codicile. Il avait, peu de jours auparavant, fait un testament à Péronne, lorsqu'on l'avait remis aux gens du roi. Soit pour mieux disposer le roi, soit pour conformer sa dernière volonté à ce qui pourrait recevoir exécution, il avait favorisé, autant qu'il était en lui, son jeune fils Louis, neveu de la reine de France. Cependant ses autres fils, ses filles, ses nombreux enfans étaient aussi mentionnés en ce testament avec tendresse et munificence. Le codicile qu'il dicta à sire Hesselin, se rapportait à une dette dont il

assurait le paiement, à une terre qu'il donnait encore de plus à son fils Louis, à ses chevaux et harnais qu'il léguait à Jacques son bâtard.

On avait élevé un passage en planches pour aller de la fenêtre de l'Hôtel-de-Ville sur l'échafaud. A trois heures le connétable s'y rendit, se mit à genoux en se tournant vers l'église Notre-Dame. Le Cordelier tenait la croix devant lui, et souvent il la prenait et la baisait en pleurant. Le bourreau vint le chercher; il se laissa tranquillement attacher les mains, et s'avança vers le milieu de l'échafaud. Alors il se tourna vers le chancelier, les sires de Gaucourt, de Saint-Pierre, Hesselin, et autres officiers du roi qui étaient près de la fenêtre de l'Hôtel-de-Ville, et leur cria : «Merci pour le » roi! priez pour moi, et recommandez mon » âme à Dieu. » Il requit aussi le peuple de prier pour lui, rangea de son pied le carreau aux armes de la ville qu'on avait placé sur l'échafaud, s'agenouilla dessus, baisa encore le crucifix, courba la tête; du premier coup et en un clin d'œil elle fut abattue. Le bourreau la prit par les cheveux, lava le sang dans un baquet rempli d'eau, puis la montra au

peuple. Il y avait une foule immense sur la la place et aux environs, et l'on estima que plus de deux cent mille personnes avaient assisté à cette exécution.

Le chancelier fit aussitôt venir les confesseurs pour leur demander si le connétable ne leur avait rien dit qui dût être déclaré. Il leur permit d'exécuter les dernières volontés dont il les avait chargés; toutefois il garda pour le roi la pierre qui sauvait du poison.

Le connétable, quelque dur qu'eût été son sort, trouva peu de pitié, surtout en France et à Paris. C'était un fort grand seigneur, le plus puissant de son temps, magnifique et noble dans ses façons; il avait eu la faveur des princes et des dames. Nul n'avait jeté un plus grand éclat que lui; mais il passait pour orgueilleux et cruel. Toutes les fois qu'il avait fait la guerre, on avait reconnu celui qui, étant encore enfant à l'âge de quatorze ans, sous la discipline de son oncle le comte de Ligni, égorgeait des prisonniers de sang-froid, et comme par passe-temps[1]. Le peuple le regardait surtout comme le prin-

[1] Monstrelet.

cipal perturbateur de la paix, et traître au royaume de France[1]. On plaisanta sur sa mort; on parla du ravissement de saint Paul, et de saint Paul pris par saint Pierre, à cause du nom de son gardien. Il y eut aussi une longue complainte remplie de moralités sur la trahison, l'orgueil, l'ambition, l'inconstance de la fortune et tout ce que pouvait faire penser une si grande chute. On y disait :

Pleurez ma mort, patrons de pillerie,
Hommes de sang, qui aimez brouillerie;
Plus ne vous puis servir, ni aide faire.
Pleurez donc tous, et tâchez de défaire
Les unions des princes, et l'accord
Qu'eusse empêché, si n'eût été ma mort.

Petits enfans, dont guerre occit les pères,
Soyez en joie au ventre de vos mères;
Car par ma mort vous vivrez en repos.
Femmes, et vous qui des larmes amères
Avez jeté pour vos maris et frères,
Quittez le deuil, tenez joyeux propos.
Nobles, marchands, et tous autres suppôts,
La paix vous dit, comme à ses chers amis,
Que justice a l'un de ses ennemis.

En effet, les peuples n'avaient pas eu, depuis beaucoup d'années, autant de joie et d'espé-

[1] Amelgard.

rance qu'en ce moment[1]. La crainte de voir recommencer les horribles calamités d'une guerre des Anglais en France, les avait jetés dans la consternation, et leur contentement était d'autant plus vif, que leur épouvante avait été plus grande. Ce qui excitait encore plus l'allégresse dans les bonnes et riches villes, c'était de voir renaître le commerce. Depuis plus de cinq ans toute communication était fermée entre la France, la Bourgogne et l'Angleterre; maintenant, en vertu des trêves, où les princes s'étaient surtout appliqués à donner au négoce toute assurance et sécurité, les marchands recommençaient leurs voyages, s'en allaient dans les pays et aux lieux dans lesquels ils avaient accoutumé auparavant de débiter leurs denrées et marchandises. Ils visitaient leurs anciens amis et correspondans, afin de renouer le fil de leurs affaires. Non-seulement ils en recevaient un bon accueil, mais leur retour était un motif de réjouissance publique; les villes leur donnaient des fêtes et de pompeux banquets.

[1] Amelgard.

A travers toutes ces démonstrations joyeuses, les hommes de bien, les sages conseillers, les gens qui savaient regarder et juger les affaires des états, ne pouvaient mettre une confiance si aveugle dans les princes et dans leurs promesses. Les traités qu'on venait de conclure semblaient heureux pour les peuples, mais leurs conditions et leurs motifs étaient infâmes ou honteux à ceux qui les avaient signés.

Le roi d'Angleterre avait demandé de l'argent à son parlement, et en avait obtenu de ses sujets par voie de bénévolence ; il avait mis tout son royaume en rumeur pour conquérir la France; il avait passé la mer avec une nombreuse armée, ne parlant que de se faire sacrer à Reims et d'entrer en grand triomphe dans sa ville de Paris. A peine arrivé, il s'était trouvé en discorde avec son principal allié, dont il n'avait pas même pris soin de savoir auparavant les affaires ni la situation. Bien que le génie déloyal du connétable fût connu de tous, il s'était laissé jouer par lui. Enfin, sans se présenter au combat, il s'en retournait sans autre avantage que quelques sommes qui tournaient

à son profit, non pas au bien de la chose publique de son royaume.

Pour le roi de France, il consentait à payer tribut aux Anglais, lorsque jamais il n'avait eu si belle occasion de gagner sur eux quelque belle bataille; encore une fois, tous ses préparatifs de guerre se trouvaient perdus. Pour contenter sa vengeance, il accordait au duc de Bourgogne, dont il avait moins à craindre que jamais, plus qu'il n'avait cédé dans aucun moment. Il lui rendait Saint-Quentin, et lui accordait les vastes domaines et les trésors du connétable. Ce qui excitait une plus grande indignation, c'était de lui voir livrer ses alliés, ceux qu'il avait excités contre le Duc à force de promesses et de sermens. Le duc de Lorraine, la confédération des pays du Rhin, les ligues suisses restaient abandonnés par son manque de foi à toute la colère du duc de Bourgogne.

Mais celui des trois princes dont l'honneur et la renommée diminuèrent le plus par cette paix, ce fut le duc de Bourgogne. Sans parler de la folie du siége de Neuss, et de la façon dont il s'était comporté avec le roi d'Angleterre, rien ne semblait égaler l'indignité d'avoir livré

le connétable, ce vieil ami de sa jeunesse, ce noble serviteur de sa maison. Après l'avoir reçu dans ses états, après lui avoir promis sûreté, il le remit aux mains de leur commun ennemi et l'envoya à une mort certaine. Si l'on voulait chercher le motif d'une telle indignité, on n'en trouvait nul autre que l'avarice. Ce fut surtout pour se procurer les grands trésors du connétable qu'il le vendit; ce fut pour recueillir environ quatre-vingt mille écus, qu'il commit une telle cruauté et manqua à tous les plus saints devoirs; lui qui, dans son orgueil et ses emportemens reprochait toujours au roi sa mauvaise foi, et se donnait pour le plus loyal des princes.

Aussi il n'y eut qu'une opinion dans la chrétienté sur l'infamie de cette action. On y vit une preuve que le duc de Bourgogne était comme abandonné de Dieu, et marchait dans une voie de perdition. La grandeur de sa puissance et de sa richesse, son ambition de gloire et de conquête, sa volonté absolue, qui ne pouvait souffrir les conseils, sa haine du repos, sa complaisance en lui-même qui le livrait à ses propres désirs et à ses passions furieuses,

l'avaient rendu de plus en plus insensé, et maintenant il semblait accomplir une sorte de malédiction du ciel. Il était odieux à ses sujets et n'aimait plus que les étrangers. Il remplissait son armée de Lombards et d'Italiens, qu'il recrutait sans cesse chez le duc de Milan, devenu un de ses meilleurs alliés. Toute sa confiance était uniquement accordée au comte de Campo-Basso. Nul avertissement ne pouvait lui ouvrir les yeux sur ce capitaine. Le trouvant complaisant à ses volontés, prêt à approuver tous ses desseins, il n'écoutait plus que lui; sans pour cela lui témoigner plus d'amitié, ni être pour lui un moins rude maître.

Toutefois, sa fortune jeta encore un dernier éclat, mais ce fut pour achever de l'aveugler et de le perdre. Le 29 novembre, cinq jours après la remise du connétable, la ville de Nanci s'était rendue. Le Duc avait permis à la garnison de sortir vie et bagues sauves, et les bourgeois avaient obtenu la conservation de leurs priviléges. Le lendemain il fit une entrée triomphale. Auprès de lui chevauchaient, magnifiquement armés et habillés, le prince de Tarente, fils du roi de Naples, arrivé de-

puis quelques jours, le duc de Clèves, les comtes de Nassau, de Marle, de Chimai, de Campo-Basso, Antoine grand-bâtard de Bourgogne. Le Duc était resplendissant d'or et de pierreries. Il portait une barette rouge entourée de sa couronne ducale, qui était si riche de diamans et de perles, qu'elle valait, disait-on, tout un duché. Ses pages, au nombre de douze, attiraient aussi tous les yeux par l'éclat de leur parure. Il se rendit à l'église Saint-Georges, entendit la messe, prêta serment de conserver les priviléges de la ville et du duché, et revint à pied, laissant, selon la coutume, son cheval tout harnaché aux chanoines de la cathédrale [1].

Le Duc avait la volonté de demeurer possesseur de la Lorraine. Il envoya au roi des lettres contenant sa renonciation aux domaines du connétable, que toutefois il persista à solliciter [2]. Il venait aussi de conclure un traité d'alliance avec l'empereur, qui avait été signé au siége même de Nanci, le 27 no-

[1] Histoire de Bourgogne. — Histoire de Lorraine.

[2] Pièces de Comines.

vembre. S'étant donc assuré que nul ne contredirait sa prise de possession du duché de Lorraine, il se comporta en conséquence, et, comme un nouveau souverain, se montra courtois et gracieux à tous venans. Les portes de son hôtel étaient ouvertes à gens de tout état. Il écoutait leurs demandes, faisait justice à leurs griefs, et montrait volonté de gagner les cœurs des sujets qu'il venait de conquérir.

Le 18 décembre, ayant assemblé les États du duché, il dit qu'il leur serait bon prince; que Dieu lui ayant fait la grâce de lui donner la Lorraine, il la gouvernerait en toute justice; que la ville de Nanci lui plaisait plus que nulle autre; qu'il en voulait faire la capitale de ses états, l'agrandir, la rendre belle et bien bâtie; qu'elle serait le siége d'une cour souveraine de justice, finances, aides et trésor; qu'elle pouvait s'assurer sur sa faveur et sa protection; qu'aucun prince de la chrétienté n'était mieux en état de la garder et défendre; que lui portant une spéciale affection, il avait le projet d'y bâtir un bel hôtel, et que c'était à Nanci qu'il comptait finir ses jours. Enfin, il parla si bien, que les gens des États disaient

qu'il n'y avait pas un prêtre assez habile pour faire un aussi beau sermon [1].

Après avoir réglé les affaires de la Lorraine, il donna ordre à son armée de s'assembler à Toul dès le mois de janvier. Une telle volonté n'était pas peu surprenante. Chacun se demandait comment, après avoir accompli si facilement une si belle conquête que personne ne lui disputait, il s'en allait commencer une guerre et se remettre en campagne au milieu de l'hiver, avec une armée encore toute fatiguée et troublée du siége de Neuss, et qui semblait exiger au moins une année de repos pour être remise à point et en bonne ordonnance.

Ce qui l'engageait à se hâter de la sorte, c'était le ressentiment furieux qu'il avait conçu contre les Suisses, et l'espérance de se venger facilement d'un peuple si pauvre et si rustique. Depuis qu'ils étaient devenus les alliés du roi de France et de l'Autriche, ils s'étaient, il est vrai, comportés sans nul ménagement envers leur ancien ami le duc de Bourgogne. Après le secours prêté aux gens de Ferette, après la ba-

[1] Specklin.

taille de Héricourt et le pillage de Pontarlier, la guerre avait continué sur les marches de la comté de Bourgogne [1]. Blamont avait été brûlé. On était venu jusqu'aux portes de Besançon, et le trouble avait été si grand dans toute la province, que le prince de Tarente s'était vu arrêté dans sa route, lorsqu'il venait d'Italie, et contraint de changer de chemin. En outre, pour s'assurer les passages du Jura, les gens de Berne s'étaient emparés des forteresses de Jougne, Orbe et Granson, qui appartenaient au sire de Châtel-Guyon de la maison d'Orange, un des principaux seigneurs de la cour de Bourgogne.

Cependant ils avaient maintenu leurs anciennes alliances avec la maison de Savoie, bien qu'elle fût devenue soumise et même zélée pour les intérêts et les desseins du Duc. Charles Jacques, comte de Romont, oncle du jeune duc régnant, était un des principaux chefs de l'armée bourguignonne. Il attirait sans cesse une foule de Savoyards au service de ce prince.

[1] Müller. — Mallet. — Specklin. — Dunod. — Gollut. — Comines. — Meyer. — Heuterus.

Son frère Louis, évêque de Genève, était aussi du parti opposé au roi de France, et même madame Iolande de France, sa sœur, duchesse régente, ne gardait plus aucune apparence envers lui. C'était sous sa médiation que le duc de Milan avait contracté alliance avec le duc de Bourgogne. L'espoir d'obtenir pour son fils mademoiselle Marie de Bourgogne, semblait le motif de cette partialité qu'on n'eût pas attendue d'une princesse de France.

En véritable sœur du roi Louis, elle n'ignorait pas néanmoins l'art de ménager les deux partis à la fois et de se conserver des ressources à tout événement. Ainsi elle entretenait les Suisses de promesses et d'assurances amicales, s'efforçant de les apaiser lorsqu'ils alléguaient quelques griefs. Le principal motif de leurs plaintes était le continuel passage des soldats lombards, qui arrivaient d'Italie par le Saint-Bernard ou le Mont-Cénis, pour renforcer l'armée de l'ennemi le plus cruel des ligues suisses, du prince qui voulait les détruire. En outre, ces étrangers infestaient les routes et insultaient les habitans, qui les avaient pris dans une extrême aversion. Dernièrement les Ber-

nois étaient venus à la rencontre de deux cents cavaliers lombards, qui descendaient le Saint-Bernard, et ils avaient pillé la ville d'Aigle, parce que le sire de Torrent, son seigneur, avait donné asile à ces Italiens. A la suite de cette expédition, qui avait conduit les Bernois sur les limites du Valais, ils avaient conclu une alliance avec l'évêque de Sion, inquiet aussi des projets de la maison de Savoie, et du continuel passage des bandes italiennes. Le comte de Romont en plaçait comme garnison dans ses villes, tout au milieu des pays de Berne et de Fribourg, où leur présence irritait singulièrement les esprits. Chaque jour il ménageait moins les Bernois. Il leur interdisait d'acheter dans ses domaines, et sur ses marchés, les provisions nécessaires pour les forteresses qu'ils occupaient dans le Jura. Les renforts qu'ils y envoyaient étaient attaqués en chemin. Plusieurs de leurs bourgeois furent mis cruellement à mort. Enfin, les choses ne pouvaient guère demeurer en cet état.

Après que le duc Charles se fut assuré d'une longue trêve et de l'alliance de l'empereur, le comte de Romont, qui venait d'être nommé

gouverneur du duché de Bourgogne à la place du comte de Roussi, prisonnier en France, ne garda plus nulle mesure envers les Bernois. Il se sentait appuyé d'un maître puissant et dont il connaissait la haine contre les Suisses. Il le voyait conquérir la Lorraine presque sans résistance. Ainsi, il ne prit plus aucun souci d'allumer la guerre. Des chariots de marchandises appartenant à des marchands de Lucerne, de Saint-Gall et de Nuremberg, furent arrêtés à Morges, par les gens du comte de Romont. La charge des voitures, qui consistait, disait-on, en peaux de moutons, fut saisie, et les marchands mis en prison. D'autres, qui étaient venus acheter du vin à Yverdun, furent aussi maltraités et se sauvèrent à grand' peine. Des gens de guerre commencèrent à courir sur le pays de Fribourg, insultant et pillant les habitans.

Les gens de Berne et des ligues suisses n'étaient pas accoutumés à craindre leurs ennemis; rarement ils avaient eu tant de patience, et d'ordinaire ils aimaient mieux prévenir qu'être prévenus. Ainsi ils ne tardèrent pas, et envoyèrent sur-le-champ leur défi. « A très-noble et sérénissime prince et seigneur,

Jacques de Savoie, comte de Romont, nous, avoyer, conseillers et commune de Berne. La diligence et fidélité que nous avons souvent fait voir pour la défense de vos pays sont payés d'ingratitude. Nos messagers et gens de guerre ont été pris et mis à mort par vos ordres. Vous avez rompu et détruit la justice due à tous les hommes, et vous nous avez fait outrage. Comme violence appelle violence, nous voulons, et certes ce n'est pas de notre propre gré, nous défendre par voie de fait, tant et si bien que vous disiez que c'est assez. Et ainsi, nous garderons notre honneur. 14 octobre 1475. »

En même temps des messagers partirent pour Fribourg, Soleure, Neufchâtel, Bienne et le Valais, annonçant qu'il fallait s'armer pour l'honneur, le pays, la sûreté de tous, et pour chasser les Italiens. Les esprits étaient déjà tout préparés à entreprendre une telle guerre. On accourut de tous côtés pour se joindre aux Bernois qui, sans plus attendre, entrèrent, avec leurs voisins de Fribourg, sur les terres du comte de Romont.

Il n'était en aucune façon préparé à soute-

nir l'attaque de ces hommes terribles qu'aucun péril n'effrayait, que nulle résistance n'arrêtait, qui prenaient les forteresses d'assaut sans artillerie, qui brisaient les portes des villes à coups de haches et de hallebardes, et dont la cruauté semait partout l'épouvante. Morat, Cudrefin, Estavayer, Moudon, Yverdun, Romont, Grancourt, furent pris en peu de jours, avant que le comte de Romont eût eu le temps de se reconnaître, ni ses garnisons de se mettre en défense. Celles qui essayèrent de résister furent impitoyablement massacrées. A Estavayer, on avait pris des Italiens; le bourreau de Berne, qui marchait avec l'armée, reçut ordre de les jeter dans le lac. Ils étaient attachés à une corde ; elle rompit, et le bourreau, attendri par les pleurs d'un jeune prisonnier que le hasard semblait ainsi protéger, lui fit grâce. Les Suisses revinrent et mirent à mort le bourreau lui-même, pour le punir de sa compassion.

Après avoir ainsi mis à feu et à sang tout le pays situé aux environs des lacs de Neufchâtel et de Morat, les Suisses entrèrent dans le pays de Vaud. La ville et le chapitre de Lausanne

promirent obéissance et payèrent deux mille florins. Les paroisses de la Vaux en payèrent cinq mille.

Le comte de Romont, aidé de son frère l'évêque de Genève, essayait cependant de réunir une armée à Morges. Il était si peu en mesure de soutenir le choc des Suisses, qu'il fut contraint à se retirer précipitamment dans la comté de Bourgogne, laissant son pays sans défense. Les Suisses continuèrent leur marche le long du lac de Genève. Morges se rendit, et après s'être chèrement racheté, n'en fut pas moins pillé par les gens de Lucerne. Nion, Coppet, ne pouvaient faire aucune résistance; les alliés allaient arriver devant Genève. La ville, ne voulant pas courir le risque d'être attaquée et prise d'assaut, envoya des députés et parvint à se racheter au prix énorme de vingt-six mille florins. Il fallut fondre l'argenterie des églises, demander aux femmes tous leurs joyaux; et, la somme ne pouvant pas être payée toute entière, on donna des otages.

Ce fut en moins de trois semaines que le comte de Romont perdit ainsi tous ses états, et que la duchesse de Savoie vit sa prin-

cipale ville mise à rançon par les Suisses.

Le duc de Bourgogne assiégeait alors Nanci. Quand il y fut entré et qu'il eut pris tranquille possession de la Lorraine, sa première pensée se porta contre les Suisses. Il était plus rapproché de l'Alsace et du pays de Ferette, et il devait y trouver moins de résistance; mais, dans son traité avec l'empereur, il avait consenti à un délai de six mois, pour tenter, avec l'archiduc Sigismond, un accommodement à l'amiable. Comme il entrait maintenant dans ses desseins de ménager l'empereur et l'Autriche, il avait même commencé par accorder une trêve aux gens d'Alsace jusqu'au 1er. janvier. Seulement il fit savoir à la ville de Strasbourg qu'elle eût à se donner à lui, sinon qu'il saurait bien l'y contraindre.

Il était loin de renoncer à posséder ce pays; ses idées d'un vaste royaume de Bourgogne le tenaient plus que jamais. Ses regards toutefois, en ce moment, se tournaient avec plus de complaisance vers le midi. Ses intelligences étaient plus actives encore qu'auparavant avec

[1] 1475, v. s. L'année commença le 14 avril.

en Auvergne, dans sa forteresse du Carlat.

C'était donc en toute sincérité qu'il faisait prier le Duc de laisser en repos ces pauvres gens de Suisse, et de s'occuper plutôt de terminer tous leurs différens par une bonne et définitive paix. Il lui proposait d'en conférer ensemble, et lui indiquait une entrevue à Auxerre. Mais, outre l'obstination naturelle au Duc, il n'y avait point de conseils qui lui fussent plus suspects que ceux du roi. Si celui-ci eût voulu, comme quelques-uns le prétendirent après l'événement, précipiter son ennemi à sa ruine, il n'aurait pas dû s'y prendre d'autre sorte. Tout ce qu'il disait passait auprès du Duc pour suggéré par le désir de tromper, ou par un esprit envieux de sa gloire. Ainsi, l'ayant fait avertir par le sire de Contai que le comte de Campo-Basso le trahissait, et offrait de le tuer ou de le livrer, le roi ne fit qu'accroître la faveur que le Duc accordait à ce capitaine. « Si cela » était vrai il ne me le ferait pas savoir, » fut toute la réponse du Duc.

Le roi parlait aux envoyés de Bourgogne du danger de cette guerre; il disait que les Suisses étaient les plus rudes combattans de la chré-

tienté, qu'ils avaient bravé durant deux cents ans la puissance de la maison d'Autriche ; que lui-même avait bien vu à Saint-Jacques ce que valaient ces gens-là ; et que si son frère de Bourgogne avait dessein de les soumettre et de porter une si lourde charge sur ses épaules, ce n'était pas une trêve de neuf ans, mais de dix-huit ans et plus qu'il lui fallait conclure. Tous ces discours rapportés au Duc l'excitaient encore davantage à persister dans son entreprise. « Je montrerai à ces paysans, disait-il, ce » que c'est que la guerre [1]. »

Le roi, voyant qu'il ne pouvait rien sur la résolution du duc de Bourgogne, cherchait tous les autres moyens de détourner la guerre. Il envoyait des ambassabeurs en Savoie, en Provence, à Milan, pour tâcher de rompre cette alliance qui le menaçait. Il conseillait aux Suisses d'apaiser le Duc et de traiter avec lui, leur offrant sa médiation. Mais eux, offensés de son manque de foi, répondaient fièrement : « Dites au roi que, s'il ne se déclare pour nous, » ainsi qu'il l'a juré par les traités, nous nous

[1] Specklin.

» appointerons avec le Duc, et nous déclare-
» rons contre lui. »

C'était un danger de plus pour le roi; la folie de son adversaire ne tarda pas à le rassurer. Il ne voulut écouter aucune proposition des Suisses. Ils avaient, le 1er. janvier, tenu une assemblée à Zurich [1]; et, de là, avaient envoyé des députés à Nanci, pour témoigner leur désir de rester en paix; offrant de remettre à des arbitres le jugement de toutes les difficultés, mais demandant une réponse prompte et absolue. Le Duc reçut fort mal les envoyés des Suisses: il rappela tous les sujets de plainte qu'il avait contre eux : le pays de Ferette, qu'on lui avait conquis; son landvogt, le sire de Hagenbach, mis à mort; la comté de Bourgogne cruellement ravagée; les terres du comte de Romont saisies à force ouverte et mises à feu et à sang; le duché de Savoie attaqué, et la ville de Genève menacée.

Les députés n'étaient pas gens à se laisser effrayer par la colère du Duc. Ils répondirent que le comté de Ferette appartenait à leur allié

[1] Specklin.

l'archiduc Sigismond, qui avait déposé à Bâle la somme nécessaire pour racheter son engagement; que, pour eux, s'ils avaient fait la guerre, c'était pour se défendre; que la duchesse de Savoie avait, contre ses promesses, livré passage à des Italiens qui venaient renforcer l'armée de leurs ennemis; que le comte de Romont avait fait violence à leurs marchands et à plusieurs de leurs gens.

On raconta qu'ils avaient aussi, sans faire paraître nulle crainte, remontré au Duc que cette guerre lui profiterait peu. « Vous n'avez » rien à gagner contre nous, disaient-ils, notre » pays est pauvre et stérile. Nos prisonniers » n'ont pas de quoi payer de riches rançons : » il y a plus d'or et d'argent dans vos éperons » et les brides de vos chevaux, que vous n'en » trouverez dans toute la Suisse. [1] »

Ces discours, non plus que les instances du margrave Rodolphe de Bade, seigneur de Neufchâtel, ami et allié à la fois des ligues suisses et du Duc, qui avait même son fils dans l'armée de Bourgogne, ne furent pas mieux

[1] Comines

écoutés que les paroles timides de quelques-uns de ses conseillers, ou les avis du roi de France.

Les États de Flandre, qui avaient été assemblés pour consentir les impôts nécessaires à cette nouvelle guerre, furent encore moins bien reçus dans leurs humbles remontrances. « C'est » la dernière fois, dit-il publiquement, que je » proposerai mes demandes à des sujets, au » lieu de leur faire connaître mes volontés. Do» rénavant je leur montrerai que je suis leur » maître et leur seigneur. J'ai le droit de re» quérir leurs services, et de leur demander des » impôts. S'ils s'y refusent, j'ai assez de puis» sance pour châtier les mutins [1]. »

Sa résolution ainsi prise, le Duc quitta Nanci le 11 janvier, pour aller se mettre à la tête de son armée; le 22, il était à Besançon. En route il fit enlever, au grand scandale des peuples, un trésor déposé à Auxonne, qui provenait des taxes levées sur ses sujets, pour les frais de cette sainte croisade tant annoncée et jamais accomplie. Jusqu'alors ce dépôt, qui s'était

[1] Amelgard.

grossi de beaucoup d'offrandes volontaires, avait été respecté [1].

La guerre étant donc inévitable, le roi résolut de prendre toutes ses mesures pour n'y être pas lui même entraîné. Il ne voulait violer en rien les trêves, et semblait même désirer une paix complète et définitive. Aussi pressait-il l'ouverture des conférences qui devaient se tenir, pour ce sujet, à Noyon. Les Bourguignons, au contraire, les retardaient. Ses demandes n'avaient rien de trop exigeant, et elles étaient présentées dans des termes de douceur et d'amitié [2]. Il réclamait seulement que le duc de Bourgogne lui jurât foi et hommage, ainsi qu'il y était tenu, et renonçât aux villes de la Somme et du Vermandois, sauf Saint-Quentin qu'il lui avait abandonné; encore offrait-il deux cent mille écus de rachat. En consentant à la conquête de la Lorraine, il avait retiré la promesse de donner les domaines du connétable, néanmoins il la renouvela par lettres du 24 janvier; renonçant ainsi à retirer aucun profit de cette condamnation. « Nous avons partagé le renard, disait-il;

[1] Gollut.

[2] Instructions du roi à ses ambassadeurs, 19 février.

» monsieur de Bourgogne a eu la peau qui
» était riche, et moi la chair, qui ne valait pas
» grand'chose. »

Cependant il n'entendait pas rester oisif, tandis que le Duc s'apprêtait ainsi à augmenter sa puissance, pour la tourner ensuite contre lui. Tout en refusant de se déclarer ouvertement pour les Suisses, le dessein du roi était bien de les encourager et servir par toutes sortes de moyens. C'est ce qu'il avait fait bien souvent. Cette fois il jugea peut-être que la chose était plus grave, et voulut se mettre en règle, soit pour avoir au besoin une réponse, si l'on en faisait un sujet de grief, soit pour se faire à lui-même une excuse. Car il payait sa conscience, comme ses adversaires, par de pures formalités. Il s'adressa donc à des hommes doctes, sages et pieux, leur posant la question suivante : « Vu les termes que M. le duc de Bourgogne a tenus et tient envers le roi, dont il ne doit pas être content, ledit seigneur peut-il, dès à présent, sans faire autre sommation audit seigneur de Bourgogne, ou sans le déclarer rebelle et désobéissant envers lui, permettre ou souffrir qu'aucuns princes,

seigneurs et communautés qui ont ou peuvent avoir vraisemblablement querelle contre ledit seigneur de Bourgogne, lui fassent guerre et lui portent dommage, en prenant places sur lui ou autrement? Le roi, en son cœur, le peut-il et doit-il ainsi vouloir, et en être bien content sans offenser Dieu et sa conscience. »

La réponse fut telle que le roi la devait souhaiter. On jugea que le roi pouvait, licitement et sans charger sa conscience, donner à entendre aux princes, seigneurs et communautés qu'il serait bien content de les voir porter dommage au duc de Bourgogne, sans, toutefois, les en prier ou requérir formellement, ni leur donner secours de fait; à moins, cependant, que ledit seigneur ne se fût rendu désobéissant au roi, et n'eût refusé d'accomplir ce qu'il dictait.

Muni de cette approbation, le roi commença à envoyer des messages aux Suisses pour les assurer de sa bonne volonté et leur promettre de l'argent. Mais, comme l'armée du Duc se tenait déjà entre la France et le pays de Suisse, les communications étaient difficiles; il fallait employer des mendians, des pèlerins

ou des hommes travestis. Le roi pressait aussi l'archiduc Sigismond, le margrave de Bade et les villes du Rhin, d'être fidèles à l'alliance des Suisses, et de les secourir de tout leur pouvoir, s'excusant de son mieux de ce qu'il conseillait ce qu'il ne faisait pas.

Du reste ses affaires n'étaient pas en mauvais point. Bien peu de jours après la paix de Pecquigni, il avait renouvelé les trêves avec le roi d'Aragon ; dans le même temps il avait conclu une alliance avec le roi de Portugal, lui promettant aide et secours contre le même roi d'Aragon, et règlant avec lui le partage de ses états [1]. Le duc de Bretagne avait conclu non-seulement la paix, mais une alliance de mutuelle défense sans nulle réserve ni exception. Le traité avait été de part et d'autre solennellement juré; et le roi avait même, en preuve d'affection et de fraternité, donné au duc le titre du lieutenant-général du royaume.

Bien différent du duc de Bourgogne, qui avait exclus de toute abolition, les sires de Comines et de Renti, il avait fait, du pardon qu'il accordait

[1] Traités du 4 et du 8 septembre 1475.

aux sires d'Urfé et de la Rivière, un article spécial du traité, et pris soin de les retirer du service de Bretagne, en leur donnant et leur promettant beaucoup. Il avait aussi, lors des pourparlers de Pecquigni, ramené dans le royaume les seigneurs de Duras. Les sires de Genlis, de Sainville, Hector de l'Écluse, qui, par les ordres du connétable, avaient fait tant de messages, et s'étaient employés à tant de complots, ne furent pas plus mal traités. Un autre gentilhomme nommé Louis de Maransin, qui, dans la guerre du bien public et depuis, s'était trouvé dans toutes les conspirations du duc de Guyenne, du duc d'Alençon, du duc de Bretagne et du connétable, passa aussi au service du roi, et ne tarda pas à avoir sa confiance. Il n'avait jamais nulle rancune ni mauvaise volonté pour les gens qui servaient leurs maîtres avec zèle et subtilité; au contraire, il souhaitait d'autant plus de les attirer à lui, qu'il était sujet à être en méfiance et mécontentement de ses propres serviteurs.

Tout ce qui venait de se passer lui en avait, il est vrai, donné sujet. Les lettres remises par le roi d'Angleterre, les lettres du connétable li-

vrées par le duc de Bourgogne amenèrent plus d'une disgrâce; quelques-unes manifestes, d'autres qui furent seulement un secret changement dans la confiance et l'affection du roi.

La plus éclatante fut celle du maréchal Rouault; il fut arrêté et mis en jugement devant des commissaires. Il résultait des déclarations du connétable, que le maréchal avait pu connaître les pratiques coupables de la maison d'Anjou. On ne trouva rien de plus qui prouvât aucune trahison. Cependant le roi avait un tel désir de savoir ce qui en était, qu'il jura sur la croix de saint Laud pour faire venir en témoignage un nommé Sorbière, ancien lieutenant de la compagnie du maréchal, qui avait livré Pontoise pendant la guerre du bien public, et, depuis, s'était réfugié hors du royaume. La procédure établit seulement que, plusieurs années auparavant, mécontent de ce qu'on avait retranché deux mille francs de ses pensions, le maréchal avait refusé absolument au roi de lui renvoyer les hommes de sa compagnie d'ordonnance. Ce fait, ayant alors été pardonné, ne servit pas à établir la condamnation. Elle fut motivée sur un grand nombre de concussions : argent pris

chez les receveurs des villes, denrées et sommes exigées de divers particuliers, magasins vendus, ou fausses revues de gens de guerre. En conséquence, le maréchal Joachim Rouault fut privé de ses honneurs et offices, banni du royaume, et ses biens furent confisqués. Le roi lui fit remise d'une part de la peine, et il mourut deux ans après. Pierre de Rohan, sire de Gié, que le roi s'efforçait de plus en plus d'attacher à son service, reçut l'office de maréchal de France, dont le sire de Rouault était dépouillé.

Beaucoup d'autres plus ou moins connus, que le roi avait employés dans des ambassades, furent emprisonnés, et l'ordre fut donné de procéder contre eux. Soit défaut de preuves, soit que le roi voulût ensuite apaiser toutes ces affaires, il n'y eut de condamnations prononcées contre aucun accusé dont le nom fût connu. Mais il y avait toujours la justice secrète et sommaire du prevôt Tristan l'Hermite.

Le moyen qui semblait le plus efficace pour mettre un dernier terme à tant de secrètes pratiques, que la mort du duc de Guyenne et

la punition du connétable avaient déjà diminuées beaucoup, c'était de ramener la maison d'Anjou dans des voies moins contraires au roi, ou de consommer son abaissement.

Dès le mois de novembre, quelques jours avant le procès du connétable, le Parlement avait jugé un gentilhomme poitevin nommé Regnault de Velous, serviteur du duc de Calabre, et l'avait condamné à être écartelé pour crime de haute trahison. C'était lui qui avait été dernièrement le messager le plus actif entre son maître, le duc de Bretagne, et le connétable. Par suite de cette procédure, le duc de Calabre avait pris lettres d'abolition, et avait déclaré amplement tout ce qu'il savait. On sut donc, par ses propres aveux, que le roi René et lui avaient pris part à tout ce que le connétable avait tramé; qu'il y avait eu, proche de Genève, une assemblée de plusieurs secrets ambassadeurs, où Hector de l'Écluse, serviteur du connétable, avait échangé des blancs-seings de son maître contre des blancs-seings des princes d'Anjou; que pareil échange avait été fait avec le duc de Bretagne. Néanmoins le duc de Calabre protestait que les scellés

ayant été donnés en blanc, il ne répondait point de ce que le connétable avait pu y écrire, et que sa volonté avait toujours été de ne se joindre ni aux Anglais ni aux Bourguignons. Il avoua de plus qu'il avait disposé une secrète entreprise pour s'emparer du château d'Angers.

Maintenant les desseins du roi René étaient plus contraires que jamais au roi; il venait de promettre au duc de Bourgogne de le faire son héritier, et l'affaire était si avancée que Hugues, seigneur d'Orbe, frère du sire de Château-Guyon, avait été envoyé en Piémont par le Duc avec une grosse somme d'argent pour y recruter une armée de Lombards et d'Italiens, afin d'occuper la Provence.

Le roi envoya au roi René une ambassade chargée de renouveler les demandes qu'il lui avait déjà faites, et de produire encore les droits qu'il prétendait, à titre de créancier et d'héritier par sa mère de toutes les seigneuries et domaines de la maison d'Anjou. Il pouvait présenter un titre de plus, car madame Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre, qu'il avait délivrée par la paix de Pecquigni, venait de repasser la mer,

et tarda peu à lui faire cession entière de tous les droits qu'elle pouvait avoir à la succession de son père le roi René. En même temps le roi le fit menacer de reprendre la procédure commencée par le Parlement, sur les dépositions de Jean Bressin. Ce qu'avait déclaré le duc de Calabre eût été une pièce plus importante encore.

Pour mieux aviser à toutes ses affaires, le roi résolut de s'en aller passer quelque temps à Lyon. Là, il serait, non loin du siége que M. de Beaujeu avait mis devant la forteresse du Carlat, rapproché de la Provence et du roi René à qui il faisait proposer de venir le trouver, voisin de sa sœur la duchesse de Savoie. Ce qui le déterminait encore plus, il pourrait avoir au plus tôt des nouvelles de la guerre de Suisse, communiquer plus facilement avec ses alliés, surveiller ses ennemis, et aviser en toute connaissance à ce qu'il y aurait à résoudre selon les événemens. Il envoya beaucoup de troupes de ce côté, établit dans le royaume un nouveau droit d'aide sur la sortie du vin pour subvenir à ses dépenses qui augmentaient toujours, et partit le 19 de février du Plessis-lès-Tours.

Selon sa coutume, le but de son voyage fut un pèlerinage. Quelque part qu'il allât, et pour quelque affaire que ce fût, jamais il ne disait d'autre motif qu'un vœu ou une dévotion particulière. Après la paix de Pecquigni, il avait comblé de ses dons diverses églises, Notre-Dame-du-Puy en Anjou, Notre-Dame-de-Cléry, Notre-Dame-de-la-Victoire, près de Senlis qu'il avait prise en grande affection depuis quelques années, et Saint-Michel. Cette fois, son pèlerinage fut destiné à Notre-Dame-du-Puy-en-Velai. C'était une église célèbre [1] par une foule de saintes reliques, mais encore bien plus par une image miraculeuse de la sainte-Vierge, qu'on disait avoir été taillée en bois de setim par le prophète Jérémie, et dont la face était peinte en noir. La tradition racontait que l'église avait été consacrée par les anges, et la quantité de miracles qui se faisaient en ce lieu, ou par l'invocation de cette sainte image, était vraiment innombrable. Le roi lui devait, disait-on, une reconnaissance spéciale. Un nommé Renou était venu dernièrement le trouver, et

[1] Histoire de Notre-Dame-du-Puy.

lui rapporter qu'ayant eu le malheur de promettre au sire de Château-Guyon d'assassiner le roi, il avait pris ensuite horreur d'un tel dessein. Le sire de Château-Guyon, voyant ses remords, l'avait fait jeter dans un cachot à Salins, et l'assistance miraculeuse de Notre-Dame-du Puy, à laquelle il avait fait un vœu, lui avait procuré sa liberté contre toute apparence.

FIN DU TOME DIXIÈME.


944.
B957
655851

